



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 030
Le lundi 14 février 2022

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 14 février 2022

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

• (1100)

[Français]

LOI CONCERNANT CERTAINES MESURES LIÉES À LA COVID-19

MOTION PORTANT QUE LE DÉBAT NE SOIT PLUS AJOURNÉ

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, relativement à l'étude de l'affaire émanant du gouvernement n° 8, je propose:

Que le débat ne soit plus ajourné.

Le Président: Conformément à l'article 67.1 du Règlement, il y aura maintenant une période de questions de 30 minutes.

[Traduction]

J'invite les députés qui souhaitent poser des questions à se lever ou à activer la fonction « main levée » pour que la présidence ait une idée du nombre de députés qui désirent participer à cette période de questions.

Le député de Barrie—Innisfil a la parole.

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, je souhaite d'abord exprimer la profonde déception de l'opposition officielle; on fait tomber le couperet pour un projet de loi très important en limitant le débat et l'examen parlementaire.

La semaine dernière, nous avons proposé ce que je pensais être un amendement raisonnable à la motion. L'amendement aurait permis un processus accéléré d'examen parlementaire et un examen approfondi du projet de loi en temps opportun.

Le problème, c'est que nous observons cette habitude dans le cadre du traitement des projets de loi. Nous avons un projet de loi de 2 milliards et demi de dollars qui est appuyé par tous les partis. Il est donc d'autant plus important d'en effectuer un examen minutieux en demandant au comité d'étudier le projet de loi et de proposer des amendements raisonnables, au besoin, et surtout, en invitant le ministre à comparaître devant le comité pour répondre aux questions des parlementaires. Après tout, c'est notre travail. C'est notre travail d'exercer une surveillance pour ce qui est des dépenses.

Je rappelle également à la présidence que le Sénat ne siège même pas cette semaine et qu'il n'y a donc aucune raison de précipiter

l'adoption du projet de loi. Nous avons donc l'occasion d'étudier le projet de loi et de proposer des amendements raisonnables.

Dans les circonstances, et compte tenu du fait que le Sénat ne siège pas et que le projet de loi jouit de l'appui de tous les partis, le ministre peut-il me donner une raison cohérente qui justifierait que nous adoptions ce projet de loi à toute vitesse à ce stade-ci, au lieu de le soumettre à un examen parlementaire?

• (1105)

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, je suis d'accord avec le député d'en face qu'il s'agit d'un projet de loi très important. Je crois que le député comprend pourquoi, mais je veux m'assurer que tout le monde connaît les raisons.

Au cours des dernières semaines, les tests de dépistage rapide sont devenus extrêmement importants pour des millions de Canadiens. À partir du moment où nous avons commencé à en faire non seulement l'acquisition, mais aussi la distribution, en octobre 2020 — donc, il y a plus d'un an —, nous avons multiplié par cinq le nombre de tests rapides que nous avons été en mesure de livrer en décembre. En janvier, nous avons de nouveau multiplié ce nombre par quatre. Cela fait 20 fois plus de tests, mais la demande est grandissante. Les chaînes d'approvisionnement sont soumises à des pressions, et nous devons prendre des mesures pour les soutenir.

Donc, on doit aller de l'avant avec le projet de loi. J'accueillerai volontiers les avis et les conseils que nous entendrons au cours de la journée.

[Français]

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Madame la Présidente, pour avoir discuté avec presque tout le monde ici, je dirais que les gens sont en accord avec le projet de loi.

C'est important, les tests rapides, mais le parlementarisme et l'exercice démocratique sont aussi importants. Alors que tous les partis s'entendaient pour dire que nous pouvions faire cela rapidement sans bousculer personne, en laissant les gens poser des questions et essayer de trouver des réponses à leurs énigmes, nous voyons maintenant le gouvernement nous bousculer et défoncer des portes ouvertes au moyen d'une motion de clôture. Les autres partis étaient pourtant disponibles pour justement mettre fin rapidement à ce projet de loi, mais en ayant au moins un espace de dialogue.

Ma question est simple. Pourquoi les libéraux n'acceptent-ils pas d'avoir ce dialogue au sein du comité, entre autres, mais aussi des discussions à la Chambre? Qu'est-ce qui presse à ce point?

Article 57 du Règlement

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, je suis très heureux d'entendre mon collègue de La Prairie parler de dialogue. On va en avoir un toute la journée, durant de très nombreuses et très importantes heures de discussion. Il y en aura d'autres par la suite, parce qu'on n'en est qu'à la deuxième lecture du projet de loi.

J'ai d'ailleurs eu de très nombreuses discussions lors des dernières semaines, notamment avec mon homologue du Québec, M. Dubé. Grâce à ce dialogue et à notre collaboration avec le Québec, nous avons été capables de lui livrer 35 millions de tests, juste pour les Québécois, en janvier, il y a quelques semaines à peine, et nos livraisons continuent. Avec ce dialogue vient aussi notre responsabilité de continuer cet appui du gouvernement canadien à des millions de Québécois qui en ont besoin.

[Traduction]

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la Présidente, nous portons dans notre cœur les centaines de Canadiens qui sont décédés alors que la pandémie se poursuit et nous savons qu'il nous incombe, en tant que parlementaires, d'agir très rapidement dans ce dossier. Comme nous le savons, notre chef, le député de Burnaby-Sud, réclame l'utilisation et l'acquisition immédiate de tests de dépistage rapide depuis quelques mois. Toutefois, dans le cadre du projet de loi, nous savons qu'il est aussi nécessaire de veiller à ce que le gouvernement rende des comptes au Parlement. Notre porte-parole en matière de santé, le député de Vancouver Kingsway, a été le premier à la Chambre à demander un calendrier clair de reddition de comptes.

Le ministre peut-il confirmer officiellement aujourd'hui que le gouvernement fera rapport tous les six mois au Parlement en lui divulguant toutes les informations au sujet du nombre de tests achetés, des endroits où ils ont été distribués et de l'efficacité du programme? Peut-il confirmer une telle chose maintenant?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, la réponse est oui. C'est en partie grâce aux efforts du député de New Westminster—Burnaby. C'est un véritable leader au sein de son caucus. En fait, au cours des derniers jours et des dernières semaines, j'ai consulté plusieurs autres dirigeants en Colombie-Britannique et ailleurs au Canada. Comme le député l'a mentionné, les tests de dépistage rapide sont essentiels pour continuer à lutter contre le virus, et je les remercie, lui et l'ensemble de son caucus, de leurs observations.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, avec la bonne volonté et le soutien des députés, la Chambre peut adopter très rapidement des mesures législatives importantes, comme celles qui ont été adoptées à la fin de l'année dernière. Nous pouvons faire la même chose avec la mesure législative dont nous sommes saisis aujourd'hui et qui permettrait d'investir des centaines de millions de dollars dans les tests de dépistage rapide. L'importance de ce projet de loi ne fait aucun doute si l'on se fie à la nature des débats dont il fait l'objet, en particulier à la motion d'adoption du rapport qui a été présentée la semaine dernière afin d'éviter les débats sur la question.

Le ministre convient-il qu'étant donné le caractère essentiel des tests de dépistage rapide, et le fait que les provinces, les territoires et les intervenants en demandent davantage, que le gouvernement fédéral doit assumer ses responsabilités et fournir ces outils dont la population a grandement besoin, surtout les petites entreprises et les personnes qui ont des besoins criants? Leur nécessité a été particulièrement évidente au cours des deux derniers mois et demi.

• (1110)

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, le député a tout à fait raison. Ces tests de dépistage rapide ont été distribués en grande quantité aux provinces et aux territoires pour répondre aux besoins dont il a fait mention. Ces tests ont également été distribués directement aux chambres de commerce, à la Croix-Rouge canadienne et aux organismes communautaires qui entretiennent des liens étroits avec les Canadiens dans toutes les collectivités du pays. Depuis octobre 2020, ces derniers se sont avérés extrêmement utiles. Je me réjouis que les provinces et les territoires aient demandé de plus grandes quantités de tests de dépistage rapide au cours des dernières semaines. Nous devons continuer de leur offrir notre appui dans le cadre de leurs efforts pour combattre le virus, une lutte qui est à la fois primordiale et difficile.

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours agréable de se lever à la Chambre, mais je préférerais me lever pour parler d'autres choses que du bâillon.

Ce à quoi nous assistons encore une fois ce matin, c'est ce gouvernement qui décide d'imposer le bâillon pour une mesure législative qui coûte quand même des milliards de dollars.

Soyons bien clairs: de ce côté-ci de la Chambre, et je crois comprendre que c'est le cas pour tous les parlementaires, nous sommes en faveur de l'achat de tests rapides. Pendant plus d'un an et demi, nous avons réclamé du gouvernement qu'il achète et qu'il développe les tests rapides pour justement donner plus d'outils aux gens pour pouvoir vivre normalement, malgré la pandémie qui nous assaille. Là-dessus, il n'y a pas de problème.

Là où nous avons des préoccupations, c'est quand il est question de dépenser 2,5 milliards de dollars. La moindre des choses que les parlementaires doivent faire ici, c'est de regarder attentivement chaque dépense. Comme le disait tout à l'heure mon collègue du Bloc québécois, c'est notre travail de faire cela, et nous devons le faire correctement.

De plus, nous nous surprenons de voir l'urgence. Quelle est l'urgence d'agir immédiatement? Il n'y en a pas. D'abord, le projet de loi tel qu'il est rédigé est rétroactif. C'est la preuve qu'on a déjà commencé à procéder; il n'y a donc pas d'urgence immédiate.

Il y a encore mieux que cela: si d'aventure cette motion est adoptée avec la complicité d'autres personnes, le projet sera donc adopté vers 2 ou 3 heures du matin. Je dis bravo et merci, mais il devra aller au Sénat et le Sénat ne siège pas cette semaine. Il n'y a aucune urgence.

Pourquoi le gouvernement crée-t-il, encore une fois, une autre crise?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, mon collègue que j'estime et que j'aime beaucoup a mentionné le mot « urgence » à plusieurs reprises et il y a effectivement urgence.

Nous sommes en pleine COVID-19 avec le variant Omicron qui remplit les lits d'hôpitaux au Québec et ailleurs au pays. Les provinces et les territoires ont besoin maintenant davantage de tests rapides, plus que ce qu'ils ont reçu au cours des dernières semaines et des derniers mois.

Je suis tout à fait d'accord évidemment sur le fait que le gouvernement canadien doit rendre des comptes. À nouveau, je signale l'engagement que nous prenons auprès du député néo-démocrate de New Westminster—Burnaby afin que des comptes soient rendus tous les six mois. Des rapports complets sur les montants, les nombres et les usages consacrés pour les tests rapides seront publiés. Alors, je le félicite à nouveau pour sa contribution.

Nous avons toute la journée pour en discuter de manière très solide.

[Traduction]

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, en passant, je siège au comité de la santé depuis deux ans. Déjà, il y a un an et demi, ma collègue la députée de Calgary Nose Hill y martelait que le gouvernement devait offrir des tests rapides. Nous voici aujourd'hui saisis d'un projet de loi comportant deux articles qui permettraient au gouvernement de fournir des tests rapides aux Canadiens, mais les conservateurs disent maintenant qu'il faut mettre la pédale douce et prendre notre temps. Je ne comprends pas leur position.

Cela dit, ma question porte sur les chiffres. Dans mes discussions avec les fonctionnaires du ministère, ceux-ci m'ont confirmé que ces 2,5 milliards de dollars permettraient d'acheter environ 400 millions de tests rapides. Pour mettre cela en perspective, le Dr David Juncker, directeur du département de génie biomédical à l'Université McGill, estime que compte tenu du degré de transmissibilité élevé du variant Omicron, le Canada aurait besoin de jusqu'à 600 ou 700 millions de tests par mois, puis de deux tests par personne par semaine une fois la vague passée.

Compte tenu de l'importance des tests et du dépistage, et comme il est impossible de traiter ce que nous ne pouvons pas mesurer, le ministre peut-il nous dire si cette estimation se rapproche du nombre de tests rapides dont le pays aura effectivement besoin pour aider les Canadiens à sortir de la pandémie?

• (1115)

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, le député a raison: nous ne pouvons pas lutter contre un problème si nous le connaissons mal ou si nous n'en connaissons pas l'ampleur. Comme le député l'a laissé entendre, c'est l'une des raisons cruciales pour lesquelles nous avons besoin de tests rapides sans oublier, de toute évidence, les tests moléculaires PCR supplémentaires que nous faisons depuis plusieurs mois. Ce sont des outils complémentaires. Notons que nous avons vu à la livraison de 140 millions de tests rapides en janvier, ce qui s'ajoute aux tests rapides livrés aux chambres de commerce, aux petites et moyennes entreprises, aux organismes communautaires, à la Croix-Rouge canadienne et à beaucoup d'autres partenaires au pays. Comme le député l'a souligné à juste titre, c'est tout à fait essentiel pour pouvoir évaluer l'incidence de la COVID-19 dans notre société et prendre des mesures appropriées pour la contrer.

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Madame la Présidente, l'un des enjeux dont nous débattons de plus en plus à la Chambre est celui de la démocratie. Il m'apparaît important de reconnaître, quand on comprend exactement ce qui se passe à l'extérieur du Parlement, que les gens sont exaspérés par le manque de leadership du parti d'en face. Si nous ne commençons pas à régler ces enjeux, si nous nous contentons d'adopter les motions que ce gouvernement minoritaire souhaite voir adoptées, nous ne respectons pas le processus démocratique, ce qui m'indigne profondément. Cette façon de faire est inappropriée, selon moi; mes conci-

Article 57 du Règlement

toyens ne m'ont pas élu député pour que j'agisse ainsi. J'aimerais vraiment entendre les réactions du ministre à ce sujet.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, je profite de l'occasion pour souligner à quel point nous sommes tous privilégiés d'être au premier plan du processus démocratique. Nous aurons une journée complète pour parler du projet de loi.

Plus globalement, nous avons la responsabilité au quotidien de voir à la santé et à la sécurité des Canadiens, ce qui passe en partie par les investissements proposés. Il s'agit de sommes importantes, mais les provinces, les territoires et les Canadiens en général ont besoin de ces 2,5 milliards de dollars pour éviter que les coûts sociaux, économiques et budgétaires engendrés par la COVID-19 continuent d'augmenter, ce qu'ils feront si toutes les parties intéressées n'ont pas les outils nécessaires pour traverser cette crise.

[Français]

M. Peter Julian: Madame la Présidente, nous souhaitons bien sûr que les tests rapides soient disponibles. C'est d'ailleurs le député Burnaby-Sud qui a le plus insisté pour en augmenter la distribution à tout le monde et, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, c'est le député de Vancouver Kingsway qui a vraiment poussé pour une plus grande transparence dans le projet de loi C-10.

J'aimerais savoir si le ministre peut confirmer formellement qu'un rapport complet sera fait à la Chambre tous les six mois indiquant l'argent dépensé, mais aussi le nombre de tests achetés et comment ces derniers auront été distribués.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, je confirme sans équivoque qu'il va y avoir un rapport tous les six mois, exactement sur les éléments importants que le député vient de souligner avec raison, c'est-à-dire les montants, le nombre de tests et les usages auxquels ces tests auront servi dans les prochains mois.

Ce sera une façon de nous assurer, comme il l'a aussi souligné, d'une reddition de comptes significative et nécessaire de la part du gouvernement canadien sur cette question.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le ministre de la Santé pourrait-il expliquer à ceux qui suivent le débat en quoi consiste le rôle du gouvernement fédéral dans le dossier des tests de dépistage rapide? Il s'agit à mon avis d'un excellent exemple de collaboration pancanadienne, car tous les intervenants concernés — fédéral, provinces, territoires, municipalités — font le nécessaire pour que les gens puissent dépister rapidement la maladie.

Le ministre pourrait-il expliquer brièvement pourquoi le gouvernement fédéral est l'autorité chargée d'acheter et de distribuer ces tests?

• (1120)

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, j'aimerais soulever brièvement trois points.

Premièrement, concernant les investissements que nous avons faits, je signale que 8 \$ sur 10 \$ de toute l'aide financière versée aux entreprises et aux travailleurs au cours des 22 derniers mois ont été fournis grâce au leadership du gouvernement fédéral.

Deuxièmement, 63 milliards de dollars de plus ont été investis pour assurer la santé et la protection des Canadiens. Ce montant s'ajoute à d'autres investissements, comme les transferts canadiens en santé qui, évidemment, ont continué et ont même augmenté au cours de la pandémie de COVID-19.

Article 57 du Règlement

Troisièmement, le leadership du gouvernement fédéral est crucial en ce qui a trait à l'approvisionnement en tests de dépistage rapide, en équipement de protection individuelle, en vaccins et produits thérapeutiques, comme le traitement antiviral Paxlovid, qui est maintenant accessible au Canada. Le Canada est l'un des premiers pays à l'utiliser. En tant que fédération, nous sommes avantagés, mais le gouvernement fédéral a aussi une responsabilité en matière de leadership. Je me réjouis que tous les députés — de ce côté-ci, assurément — conviennent de l'importance de ce leadership.

M. Scot Davidson (York—Simcoe, PCC): Madame la Présidente, le ministre de la Santé suggère que le gouvernement a accordé de l'importance aux tests de dépistage rapide. Il y a deux ans, au cours de l'été, les députés du caucus conservateur de l'Ontario ont mis à l'essai un test de dépistage rapide qui était alors facilement accessible aux États-Unis et en Europe, mais qui n'avait pas encore été homologué par Santé Canada, après des délais de plusieurs mois. Nous avons alors été condamnés par le premier ministre et les médias d'Etat. L'article est là. Au lieu d'accélérer le processus d'homologation, Santé Canada a tenté de me menacer et de punir le fabricant du test de dépistage rapide.

Si les tests de dépistage rapide sont si importants pour le gouvernement libéral, comment explique-t-on ces retards constants et l'intimidation qui les entourent? Pourquoi ne s'est-on pas plutôt efforcé de rendre plus de tests de dépistage plus accessibles aux Canadiens?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, le député de York—Simcoe demande pourquoi les tests de dépistage rapide sont importants pour le gouvernement fédéral. Je vais donner deux exemples.

Premièrement, il y a le point de vue de la réglementation, que le député a mentionné. Santé Canada a approuvé des dizaines de tests rapides, et pas seulement des tests antigéniques, mais aussi des tests moléculaires. Le ministère a approuvé toutes sortes d'autres tests au cours des derniers mois et des dernières années. Les Canadiens s'attendent à ce que le ministère fasse son travail, qui est de protéger la santé et la sécurité des Canadiens, en approuvant autant de tests rapides qu'il le peut, mais aussi en vérifiant leur efficacité et leur innocuité.

Deuxièmement, pour expliquer l'importance des tests rapides, je reviens à ce que je disais. Avant décembre 2021, en moyenne, les provinces et territoires demandaient environ 7 millions de tests rapides par mois. En décembre 2021, nous sommes passés de 7 millions à 35 millions, puis à 140 millions en janvier, multipliant le nombre de tests rapides disponibles aux provinces et aux territoires par 20 malgré le fait que tous les autres pays du monde se battaient pour en obtenir.

Nous faisons ce qui s'impose malgré des circonstances d'approvisionnement extrêmement difficiles à l'échelle mondiale.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Qujannamiik uqaqtittiji.*

Le 6 janvier, le gouvernement du Nunavut a annoncé qu'il allait limiter le nombre de tests de dépistage effectués afin de conserver les tests pour les travailleurs de la santé. Le 12 janvier, le gouvernement fédéral a annoncé que 140 000 tests seraient envoyés au Nunavut. La population du territoire est plus du double de ce nombre.

Le ministre peut-il confirmer que plus de 155 000 tests seront envoyés au Nunavut afin que tout résidant qui a en besoin puisse passer un test?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, j'ai une excellente relation avec le ministre Main, mon homologue le ministre de la Santé du Nunavut. Nous avons travaillé très efficacement ensemble, et je tiens à le féliciter ainsi que son gouvernement pour le leadership dont ils ont fait preuve dans les dernières semaines et les derniers mois. Nous croyons qu'il est crucial de travailler ensemble, car les gens du Nunavut doivent faire face à des difficultés dont les gens du Sud ne sont pas toujours parfaitement conscients. Je les félicite de leur collaboration. Je serais heureux de transmettre, par l'entremise de mon équipe, des renseignements plus détaillés sur les chiffres exacts et sur les circonstances dans lesquelles des tests de dépistage rapide ont été fournis au gouvernement du Nunavut.

• (1125)

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Madame la Présidente, il est formidable que nous puissions mettre à contribution des chambres de commerce pour fournir aux petites entreprises de nos collectivités les outils dont elles ont besoin afin que ces entreprises puissent maintenir leurs activités de façon sécuritaire et que leurs employés aient accès à des tests de dépistage rapide. La Chambre de commerce de Guelph a été en mesure de distribuer des dizaines de milliers de tests dans ma collectivité. La Chambre de commerce est dans notre voisinage, et les mercredis, nous pouvons voir des gens recueillir des tests de dépistage rapide pour protéger leurs employés.

L'honorable député pourrait-il parler de la façon dont les chambres de commerce sont mises à contribution dans nos collectivités afin de protéger les employés?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, non seulement j'aime beaucoup le député de Guelph d'un point de vue personnel, mais j'aime aussi beaucoup le rôle qu'il joue et le leadership qu'il exerce dans sa collectivité et dans sa circonscription. C'est un député exceptionnel.

Il a parlé de certaines de ses activités dans la collectivité avec les entreprises, notamment les petites entreprises et avec les chambres de commerce, qui ont été des alliés et des leaders au sein de leur collectivité en contribuant à la distribution rapide et efficace de tests rapides, grâce au rôle qu'elles jouent et au leadership qu'elles exercent auprès des entreprises, qui n'ont pas toujours le temps ni la capacité de se procurer des tests rapides.

Les petites entreprises et les chefs d'entreprise ont été mis à l'épreuve au cours des 22 derniers mois. Grâce au leadership et au partenariat des chambres de commerce, nous avons été en mesure de soutenir indirectement les petites entreprises et de protéger non seulement les entreprises elles-mêmes, mais aussi les travailleurs qui s'avèrent essentiels à leurs activités.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Madame la Présidente, le gouvernement nous bâillonne encore une fois. C'est une honte et les Canadiens ne font plus vraiment confiance au ministre ni au gouvernement.

La semaine dernière, on apprenait que les libéraux se sont honteusement et intentionnellement servi d'un discours dangereux, trompeur et qui sème la discorde pour empiéter sur les droits garantis aux Canadiens par la Charte pour des motifs partisans. Ils ont justifié leur haine et leur diabolisation en laissant entendre que les Canadiens non vaccinés sont dangereux, racistes, misogynes et qu'ils propagent la COVID, tandis que les Canadiens vaccinés sont sans danger. Le premier ministre a même affirmé qu'il n'y avait aucun danger à s'asseoir avec eux.

Article 57 du Règlement

Le ministre condamnera-t-il officiellement le discours haineux et incitatif du premier ministre? Je veux qu'il nous dise officiellement à quelle date lui et le gouvernement ont été mis au courant que les personnes vaccinées pouvaient propager la COVID autant que les personnes non vaccinées. À quelle date?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, la vaccination n'est pas une punition. C'est une protection. L'ennemi n'est pas la vaccination. L'ennemi, c'est le virus. Je me sens un peu mal à l'aise lorsque j'entends des députés d'en face dire que la vaccination est l'ennemi.

La science et les scientifiques nous ont donné un outil il y a un an et quelques mois. S'il y a des outils que nous devrions être heureux d'avoir à notre disposition, ce sont bien les vaccins. Imaginons ce qui se serait passé si nous n'avions pas eu de vaccins au Canada en février 2020, pendant la vague du variant Omicron. Les scientifiques nous ont fait ce cadeau. Je suis préoccupé lorsque j'entends les propos des membres du caucus conservateur qui prétendent que la vaccination ne fonctionne pas et que nous ne devrions pas y recourir.

Imaginons où nous en serions aujourd'hui si nous n'avions pas eu la vaccination.

[Français]

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Madame la Présidente, nous sommes d'accord sur le fait que cela nécessite plus de tests rapides.

Cependant, les systèmes de santé et les hôpitaux du Québec étaient déjà en difficulté à cause de la formule de transfert des fonds fédéraux en santé, qui ne permettent même pas de combler l'augmentation des coûts du système. Comme on le sait, le Québec et toutes les provinces demandent l'augmentation des transferts en santé jusqu'à 35 %.

Mon collègue peut-il nous en parler sans faire diversion avec toutes sortes d'autres choses? Que va-t-il arriver aux transferts récurrents en santé?

• (1130)

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de La Pointe-de-l'Île de me permettre d'en parler, justement. Il faut utiliser tous les outils à notre disposition, y compris les outils de protection individuelle, de vaccination, de traitements antiviraux et les tests rapides.

En outre, pour appuyer les provinces et les territoires, le gouvernement a investi 63 milliards de dollars depuis mars 2022, juste pour la santé et la sécurité des gens, et plus de 280 milliards de dollars en appui direct aux entreprises et aux travailleurs. Voilà un exemple d'appui que le gouvernement a déjà fourni et qu'il va continuer d'accorder aux provinces et aux territoires.

[Traduction]

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NDP): Madame la Présidente, parmi les vrais enjeux qui sont apparus pendant la pandémie, il y a une crise économique majeure. Nous avons vu le gouvernement récupérer les prestations de personnes âgées qui avaient demandé la Prestation canadienne d'urgence.

Le gouvernement peut-il nous confirmer qu'il collaborera avec les néo-démocrates pour que le versement des paiements soit accéléré afin que les personnes âgées ne perdent pas leur maison et leurs économies, que l'erreur du gouvernement soit corrigée immédiate-

ment, et que les personnes âgées reçoivent le soutien financier dont elles ont besoin?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, j'invite le député à continuer de travailler avec mes collègues, la ministre des Aînés et la ministre des Finances, pour faire avancer cet autre projet de loi très important dont la Chambre est saisie. Au sujet de l'engagement que nous avons pris en lien avec le projet de loi à l'étude aujourd'hui, je suis très heureux de répéter que nous allons faire rapport à la Chambre tous les six mois sur l'argent dépensé, ainsi que sur le nombre de tests rapides achetés et distribués. Cette mesure sera bénéfique pour tous les Canadiens dans les semaines et les mois à venir.

Mme Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Madame la Présidente, même si nous pouvons comprendre l'urgence de la mesure législative jusqu'à un certain point, le Sénat ne siègera pas avant lundi prochain. Le gouvernement tente de précipiter l'adoption de ce projet de loi sans laisser le processus suivre son cours normal ni prendre le temps d'étudier des amendements: c'est un affront à la démocratie. Nous devons vraiment avoir cette possibilité et j'implore donc le gouvernement d'envisager de reporter la mise aux voix afin que nous puissions donner à la mesure législative toute l'attention qu'elle mérite.

Je pose donc la question suivante au ministre: pourquoi une telle précipitation?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, environ 130 personnes meurent de la COVID-19 chaque jour. C'est une des raisons qui justifient le sentiment d'urgence. Les provinces et les territoires demandent au gouvernement fédéral de leur envoyer plus de tests rapides, en plus des quantités importantes dont j'ai parlé plus tôt.

Bien sûr, le Sénat mène ses propres travaux, et nous lui sommes reconnaissants de ce qu'il fera au moment opportun. Nous sommes à la Chambre des communes. Nous devons faire notre travail, et c'est pourquoi une grande partie de la journée d'aujourd'hui sera consacrée aux discussions sur l'utilité et la pertinence des tests rapides.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il est de mon devoir d'interrompre maintenant les délibérations et de mettre aux voix la motion dont la Chambre est saisie. Le vote porte sur la motion.

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, nous demandons la tenue d'un vote par appel nominal.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Convoquez les députés.

• (1220)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 23)

POUR

Députés

Aldag
Ali

Alghabra
Anand

Article 57 du Règlement

Anandasangaree	Angus	Sidhu (Brampton South)	Sorbara
Arseneault	Arya	Spengemann	St-Onge
Ashton	Atwin	Sudds	Tassi
Bachrach	Badawey	Taylor Roy	Thompson
Bains	Baker	Trudeau	Turnbull
Barron	Battiste	Valdez	Van Bynen
Beech	Bendayan	van Koeverden	Vandal
Bennett	Bibeau	Vandenbeld	Virani
Bittle	Blaikie	Vuong	Weiler
Blair	Blaney	Wilkinson	Yip
Blois	Boissonnault	Zahid	Zarrillo
Boulerice	Bradford	Zuberi— 183	
Brière	Cannings		
Carr	Casey		
Chagger	Chahal		
Champagne	Chatel		
Chen	Chiang		
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)		
Cormier	Coteau	Aboultatif	Aitchison
Dabrusin	Damoff	Albas	Allison
Davies	Desjarlais	Arnold	Baldinelli
Dhaliwal	Dhillon	Barlow	Barrett
Diab	Dong	Barsalou-Duval	Beaulieu
Drouin	Dubourg	Benzen	Bergen
Duclos	Duguid	Bergeron	Berthold
Duncan (Etobicoke North)	Dzerowicz	Bérubé	Bezan
Ehsassi	El-Khoury	Blanchet	Blanchette-Joncas
Erskine-Smith	Fergus	Block	Bragdon
Fillmore	Fisher	Brassard	Brock
Fonseca	Fortier	Brunelle-Duceppe	Calkins
Fragiskatos	Fraser	Caputo	Carrie
Freeland	Fry	Chabot	Chambers
Gaheer	Garneau	Champoux	Chong
Garrison	Gazan	Cooper	Dalton
Gerretsen	Gould	Dancho	Davidson
Green	Guilbeault	DeBellefeuille	Deltell
Hajdu	Hanley	d'Entremont	Desbiens
Hardie	Hepfner	Desilets	Doherty
Holland	Housefather	Dowdall	Dreeshen
Hussen	Hutchings	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Iacono	Idlout	Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Ien	Jaczek	Falk (Provencher)	Fast
Johns	Joly	Ferreri	Findlay
Jones	Jowhari	Fortin	Gallant
Julian	Kayabaga	Garon	Gaudreau
Kelloway	Khalid	Généreux	Genuis
Khera	Koutrakis	Gill	Gladu
Kusmierczyk	Kwan	Godin	Goodridge
Lalonde	Lambropoulos	Gourde	Gray
Lametti	Lamoureux	Hallan	Hoback
Lapointe	Lattanzio	Jeneroux	Kelly
Lauzon	LeBlanc	Kitchen	Kmiec
Lebouthillier	Lightbound	Kram	Kramp-Neuman
Long	Longfield	Kurek	Kusie
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAtulay (Cardigan)	Lake	Lantsman
MacDonald (Malpeque)	MacGregor	Larouche	Lawrence
MacKinnon (Gatineau)	Maloney	Lehoux	Lemire
Martinez Ferrada	Masse	Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Mathysen	May (Cambridge)	Liepert	Lloyd
McDonald (Avalon)	McGuinty	Lobb	MacKenzie
McKay	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	Maguire	Martel
McLeod	McPherson	May (Saanich—Gulf Islands)	Mazier
Mendès	Mendicino	McCauley (Edmonton West)	McLean
Miao	Miller	Melillo	Michaud
Morrice	Morrissey	Moore	Morantz
Murray	Naqvi	Morrison	Motz
Ng	Noormohamed	Muys	Nater
O'Connell	Oliphant	Normandin	O'Toole
O'Regan	Petipas Taylor	Patzer	Paul-Hus
Powlowski	Qualtrough	Pauzé	Perkins
Robillard	Rodriguez		
Rogers	Romanado		
Sahota	Sajjan		
Saks	Samson		
Sarai	Scarpaleggia		
Schiefke	Serré		
Sgro	Shanahan		
Sheehan	Sidhu (Brampton East)		

CONTRE

Députés

Perron	Plamondon
Poillievre	Rayes
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Richards
Roberts	Rood
Ruff	Savard-Tremblay
Scheer	Schmale
Seeback	Shields
Shipley	Simard
Sinclair-Desgagné	Small
Soroka	Steinley
Ste-Marie	Stewart
Strahl	Stubbs
Thériault	Therrien
Thomas	Tochor
Tolmie	Trudel
Uppal	Van Popta
Vecchio	Vidal
Vien	Viersen
Vignola	Villemure
Vis	Wagantall
Warkentin	Waugh
Webber	Williams
Williamson	Zimmer — 152

PAIRÉS

Aucun

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je déclare la motion adoptée.

Je signale à la Chambre que c'était la première fois aujourd'hui que notre greffière au Bureau, Suzie Cadieux, faisait l'appel nominal. Je suis certaine que les députés se joindront à moi pour la féliciter.

Des voix: Bravo!

* * *

L'AFFAIRE DU GOUVERNEMENT N^O 8 — LES DÉLIBÉRATIONS SUR LE PROJET DE LOI C-10

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 11 février, de la motion.

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Madame la Présidente, je suis absolument ravi de prendre de nouveau la parole à la Chambre des communes pour poursuivre la discussion que nous avons commencée vendredi sur une motion visant à empêcher la tenue d'un débat, ce qui est choquant.

J'ai eu l'occasion de parler vendredi, et je crois qu'il est important, compte tenu de l'évolution de la situation mondiale, de récapituler les sujets que nous avons traités. On nous demande de dépenser 2,5 milliards de dollars, et il faut mettre les choses en contexte pour que les citoyens puissent mieux comprendre ce que signifie exactement une telle somme. Comme je l'ai mentionné auparavant, elle représente 1,75 % du déficit prévu pour cette année. Nous parlons couramment de « tonnes d'argent », et le gouvernement nous demande littéralement de dépenser des tonnes d'argent. Si nous calculons ces 2,5 milliards de dollars en huards, cela nous donnerait plus de 17 000 tonnes de pièces de 1 \$. Comme je l'ai dit, il s'agit littéralement de tonnes d'argent.

Nous avons fait valoir très clairement combien il est important dans une société démocratique de pouvoir continuer à débattre librement et ouvertement — pas seulement car il s'agit d'un fondement de la démocratie — en gardant à l'esprit ceux qui ont combattu et qui sont morts pour notre liberté. Nous devons veiller à ne pas

Ordres émanant du gouvernement

manquer de respect à ceux qui se sont sacrifiés pendant de nombreuses années pour notre grande nation.

J'ai aussi évoqué le sujet du leadership. Compte tenu de l'actualité récente et des divisions dont nous sommes témoins depuis au moins quelques semaines, quelques mois, voire des années — en particulier à la lumière de ce qui s'est produit au cours des deux dernières semaines et aujourd'hui même —, il est essentiel de réfléchir à la notion de leadership et à ce qu'est exactement un bon leader, ainsi qu'à la raison pour laquelle nous vivons malheureusement aujourd'hui dans un pays si divisé. C'est pourquoi il est plus important que jamais d'éviter d'attiser les dissensions alors que nous exposons des points de vue divergents au cours du processus démocratique. Par ailleurs, en plus des pistes de réflexion concernant les règles du leadership, nous avons aussi exposé une série de qualités ou de caractéristiques nécessaires pour faire preuve de leadership. Une fois de plus, pour rester bref, je ne répéterai pas cette liste même si elle mériterait que je la relise aux fins de pertinence. Je me contenterai de dire une chose pour être bien clair: une belle coupe de cheveux ne fait pas partie des critères pour être un bon leader.

Enfin, pour clore la boucle, nous avons parlé du discours qui sème la discorde et qui, bien entendu, cause de la dissension parmi mes collègues d'en face. Certains ont fait les manchettes ici et là au pays en raison des propos qu'ils ont tenus ou parce qu'ils alimentent la division au sein de leur propre parti et au sein de la population canadienne en général. Évidemment, les députés sont nombreux à connaître l'ancien adage qui veut qu'une maison divisée contre elle-même ne puisse tenir. Les députés ont souvent entendu le Parti libéral parler de difficultés au sein de notre parti. Ils le font fréquemment et l'ont fait pas plus tard que vendredi.

Une voix: Parlons-en davantage.

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, mes collègues libéraux se moquent des conservateurs, mais, pour reprendre leur expression, nous n'avons aucune leçon à recevoir du Parti libéral.

Il est évident que les libéraux nous demandent de ne pas débattre une motion et demandent à dépenser 2,5 milliards de dollars sans que cela fasse l'objet de la moindre discussion. C'est incroyable quand on sait que l'idée ne fait même pas l'unanimité au sein de leur propre parti. Si les libéraux n'arrivent même pas à faire approuver leurs politiques, leurs procédures, leurs mesures et leurs résultats escomptés par leur propre caucus, comment peuvent-ils présumer que nous, qui siégeons au sein de l'opposition et représentons nos propres circonscriptions au sein d'un pays démocratique, serions assez frivoles pour leur donner carte blanche afin qu'ils puissent dépenser comme bon leur semble l'argent chèrement gagné des contribuables sans exprimer notre opinion ou en discuter à la Chambre? Comme nous le savons, les députés qui dénoncent leur chef estiment qu'on ne doit pas se moquer des Canadiens, les stigmatiser, les diviser, les mettre de côté et les marginaliser en raison de leurs croyances. Je dis bravo à ces députés d'en face. Je les remercie d'être à l'écoute.

Ordres émanant du gouvernement

• (1225)

Ces députés sont prêts à prendre la défense des gens de leur circonscription et à protéger les valeurs et la conviction que tous les Canadiens sont Canadiens et, par conséquent, qu'ils jouissent tous des mêmes droits et libertés. Des recours devant les tribunaux devraient être entendus et nous verrons bien si les mesures obligatoires du gouvernement violent l'article 7 de la Charte canadienne des droits et libertés. Ce qui est déjà parfaitement limpide, c'est que la façon trompeuse employée pour faire subir de mauvais traitements et apposer de fausses étiquettes aux Canadiens qui, pour une raison ou une autre, ont choisi de ne pas se faire injecter le vaccin est absolument inappropriée et source de division et qu'elle n'est pas digne du dirigeant du Canada.

En outre, je crois qu'il est important de le redire et de s'assurer que ce soit consigné au compte rendu, le Parti conservateur du Canada considère que la vaccination est un outil important de la lutte contre la COVID-19. Nous invitons les Canadiens qui le peuvent à se faire vacciner. Évidemment, bon nombre de ces Canadiens ont perdu la possibilité de gagner un salaire. Comme on l'a dit plus tôt, ils ne peuvent plus gagner leur vie, ils ne peuvent plus voyager et on leur interdit de pratiquer la plupart des activités de loisir et, pour en rajouter, on les insulte. C'est comme dans la cour d'école lorsque les intimidateurs nous tabassent, volent l'argent que nous avons pour le dîner et partent avec notre boîte à lunch. Qu'est-ce qui nous reste?

Nous avons eu l'occasion d'aider les Canadiens à mieux appréhender les montants considérables dont nous parlons aujourd'hui, grâce à des concepts de gestion budgétaire et en ayant recours au simple bon sens. Nous avons également eu l'occasion de parler de la dette, du déficit, de son augmentation exponentielle et des difficultés que cela pourrait poser aux Canadiens à l'avenir. Nous avons également parlé de la dette par habitant, qui est passée, en 50 ans, d'environ 688 \$ à plus de 30 000 \$.

Nous avons également parlé de démocratie. Bien que nous ne soyons pas remontés jusqu'à ses origines, nous avons évoqué les énormes sacrifices que de nombreux Canadiens ont dû faire pour que notre système de gouvernement donne la priorité au processus démocratique et l'importance de rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour protéger la démocratie de la tyrannie.

Ensuite, nous avons abordé le concept du leadership et nous sommes penchés sur ce que cela représente. Nous avons évoqué ce que signifie, pour un pays, le fait que ses citoyens se sentent trahis par des dirigeants qui font fausse route et en qui ils n'ont plus confiance, et de la façon dont cela peut influencer sur la capacité du gouvernement à faire adopter un projet de loi sans que celui-ci fasse l'objet d'un débat.

Nous savons que diverses nations du monde luttent pour préserver ou instaurer la démocratie. Nous savons aussi que certains pays, dont l'Ukraine, vivent sous la menace imminente d'une guerre et d'une invasion, et que si une telle éventualité se concrétise, une démocratie fragile risque de tomber sous le joug d'une nation qui — en théorie — est un État fédéral démocratique, mais où le pouvoir est apparemment concentré entre les mains d'un tout petit groupe de personnes. Au fil des ans, le Canada a fait figure de symbole d'espoir dans les nombreux moments où la démocratie était en péril. Des immigrants ont afflué sur nos côtes pour s'établir, améliorer leur sort, être à l'abri de toutes formes de pression ou de coercition politiques et pour célébrer les libertés et les droits individuels dont nous jouissons depuis longtemps au Canada.

Enfin, compte tenu des manifestations sans précédent qui ont actuellement lieu à l'extérieur même de cette enceinte, je manquerais à mon devoir de représentant élu si je ne participais pas au débat sur les motions présentées à la Chambre, à moins bien sûr, que les circonstances ne soient exceptionnelles, comme ce fut le cas lors du formidable vote ici à la Chambre à l'égard duquel il y a eu unanimité.

• (1230)

Le Canada est devenu une nation démocratique depuis relativement peu de temps et, en constatant la fragilité de la démocratie, force est de reconnaître l'importance de la responsabilité qui nous incombe à titre de législateurs. Dans le grand ordre de l'histoire, 154 années et demie de démocratie ne représentent qu'une goutte d'eau dans l'océan. La démocratie doit continuellement être alimentée par un système efficace et par la participation citoyenne. Par conséquent, aux fins du débat, supposons que si nous ne dépensons pas 2,5 milliards de dollars, nous devons néanmoins, pour l'avancement constant de la démocratie, examiner les propositions présentées à la Chambre des communes et nous interroger sur leur contenu, notamment les processus, les justificatifs, les objectifs et les calendriers envisagés.

Comme nous sommes aux prises avec une pandémie sans précédent, il est important de comprendre que nous pourrions faire plusieurs concessions sans interrompre le débat sur ce projet de loi. Diverses options s'offrent à nous, notamment limiter la durée du débat et accélérer le renvoi du projet de loi au comité, tout lui accordant l'attention qu'il mérite. Cela fait maintenant plus de 14 mois que les conservateurs du Canada réclament l'approbation des tests rapides au Canada. Je trouve très étrange qu'il soit tout à coup devenu absolument urgent de dépenser 2,5 milliards de dollars de plus, sans tenir compte de l'évolution des données scientifiques que nous avons observée dans ce contexte dynamique. Un comité ne pourrait-il pas faire un examen approfondi de la situation pour comprendre ce que disent les experts? Comme je l'ai dit à maintes reprises, ce sont eux les médecins, et non les faiseurs d'image du gouvernement.

Ici à la Chambre, nous avons obtenu les tests seulement au début de janvier 2020. Ensuite, quand la vague sans précédent d'Omicron a déferlé avant, pendant et après la période extrêmement occupée des Fêtes, le gouvernement n'a pas fourni de tests à ses citoyens. Il n'y en avait pas.

Le gouvernement a été fidèle à sa devise qui consiste à faire trop peu, trop tard et au mauvais moment. Nous avons commencé par conseiller aux Canadiens d'aller se faire tester et de retracer leurs contacts, durant cette période si précieuse de Noël, puis nous leur avons conseillé de ne plus se faire tester, en raison du désastreux échec du gouvernement à se procurer des tests. Malheureusement, nous nous retrouvons encore dans une situation où le gouvernement demande 1,75 % de son déficit total pour acheter des tests. Comme les provinces commencent à lever les restrictions, on peut s'interroger sur l'utilité de ces tests. Voilà pourquoi cette motion doit être renvoyée au comité de la santé afin que les experts puissent donner leur avis.

Compte tenu de la possibilité de remettre en question l'utilité des tests rapides, il serait encore plus important que le projet de loi fasse l'objet d'un examen en comité. Est-ce le bon moment de dépenser 2,5 milliards de dollars sur des tests que les Canadiens pourraient utiliser ou non, et qui pourraient atteindre leur date d'expiration en attendant? Cela entraînerait, malheureusement, le gaspillage de 2,5 milliards de dollars. Ce qu'il est très important de comprendre, c'est que nous devons examiner les données scientifiques, et le comité de la santé se ferait un plaisir de s'en charger, même si les députés libéraux veulent simplement faire adopter le projet de loi de toute vitesse en se fondant sur leur pseudo-science plutôt que sur des données scientifiques réelles.

Je pense qu'il est important de comprendre toute l'ampleur des dépenses, du leadership défaillant du gouvernement, de l'affront à la démocratie et des manifestations sans précédent qui ont lieu dehors. De plus, il importe de mieux comprendre la science dynamique, car, nous le savons, elle sera très utile pour nous permettre de mieux comprendre si les tests rapides sont utiles. Je sais que les doreurs d'image tenteront de maquiller mes propos pour dire que les conservateurs ne veulent pas de tests, mais nous voulons en fait étudier la situation pour savoir s'il convient de dépenser 2,5 milliards de dollars provenant de l'argent durement gagné par les contribuables sur une mesure qui risque d'être inutile en ce moment.

• (1235)

Par conséquent, je propose:

Que la motion soit modifiée:

a) au paragraphe a), par substitution aux mots « immédiatement après l'adoption de cet ordre », des mots « à la prochaine séance de la Chambre »;

b) par suppression du paragraphe b);

c) au paragraphe c), par substitution aux mots « le débat à l'étape de la deuxième lecture », des mots « les ordres émanant du gouvernement le jour du débat à l'étape de la deuxième lecture »;

d) au paragraphe d), par substitution, aux mots suivant les mots « si le projet de loi est », de ce qui suit: « lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la santé, l'étude en comité se déroule le lendemain, pourvu que le ministre de la Santé soit convoquée à témoigner devant le Comité dans le cadre de l'étude du projet de loi et que si le Comité n'a pas terminé l'étude article par article au plus tard à 23 heures cette journée, tous les amendements restants soumis au Comité soient réputés proposés, le Président mette aux voix immédiatement et sans plus ample débat, toute question nécessaire afin de disposer de l'étude article par article du projet de loi, et le Comité reçoive instruction de faire rapport du projet de loi à la Chambre au plus tard trois heures avant la prochaine séance de la Chambre en le déposant auprès du greffier de la Chambre »;

e) au paragraphe e), par substitution, à tous les mots, de ce qui suit: « aucune motion d'amendement à l'étape du rapport ne soit permise »;

f) au paragraphe f), par substitution, à tous les mots, de ce qui suit: « l'étude du projet de loi à l'étape du rapport et à l'étape de la troisième lecture puissent avoir lieu lors de la même séance et soient fixées à la prochaine séance suivant la présentation du rapport »;

g) au paragraphe g), par substitution, à tous les mots, de ce qui suit: « lorsqu'il est donné lecture de l'ordre relatif à l'étude à l'étape du rapport, la motion portant adoption du projet de loi à l'étape du rapport soit réputée adoptée avec dissidence et que la Chambre procède immédiatement à l'étude du projet de loi en troisième lecture, sous réserve qu'à la fin du temps prévu pour les ordres émanant du gouvernement cette journée ou lorsque plus aucun député ne se lèvera pour prendre la parole, selon la première éventualité, le projet de loi soit réputé lu une troisième fois et adopté avec dissidence ».

Je remercie la Chambre de m'avoir écouté et d'envisager d'avoir recours au processus démocratique.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): L'amendement est recevable.

Ordres émanant du gouvernement

Nous allons poursuivre avec les questions et observations. La secrétaire parlementaire du ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités a la parole.

• (1240)

Mme Jennifer O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Madame la Présidente, je regrette que mes collègues craignent que je ne sois pas assez gentille avec eux.

Lorsque mon collègue a pris la parole, il a dit que le gouvernement fait un affront à la démocratie. Il appuie les manifestants qui sont dehors.

Cependant, les Canadiens ont voté dans le cadre d'élections démocratiques, nous élisant tous à la Chambre, y compris le premier ministre, pour adopter des projets de loi, pour en débattre et pour les renvoyer aux comités. À quel moment exactement y a-t-il eu un affront à la démocratie pour les électeurs canadiens qui nous ont élus pour faire ce travail en leur nom? Vous pourriez peut-être nous dire quel aspect de la démocratie a été compromis, pendant que vous êtes assis à cette place.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): D'abord, j'aimerais rappeler à la secrétaire parlementaire qu'elle doit adresser toutes ses questions et observations à la présidence.

Ensuite, les députés savent qu'il n'est ni poli ni respectueux de crier et de parler pendant que la secrétaire parlementaire a la parole.

Je rappelle également aux députés de ne pas ordonner à un député qui a la parole de s'asseoir, car c'est moi qui lui ai donné la parole.

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, je comprends qu'il est important de maintenir un certain décorum à la Chambre. Il est également important que nous comprenions en quoi consiste le processus démocratique. Mes collègues d'en face tentent de faire adopter un projet de loi à toute vapeur à la Chambre sans débat alors que nous savons tous que le Sénat ne sera même pas ici avant la semaine prochaine. Cela n'a vraiment aucun sens.

La question à laquelle il faut répondre, à mon avis, est la suivante: quel mal y a-t-il à faire preuve de diligence raisonnable à l'égard d'un projet de loi pour comprendre les données scientifiques qui le sous-tendent et le renvoyer au comité, comme nous le ferions normalement? Étant donné que nous, de ce côté-ci de la Chambre, réclamons des tests rapides depuis 18 mois, quelle est l'urgence maintenant, alors qu'au plus fort de la flambée du variant Omicron, nous n'avions même pas de tests et qu'il semble maintenant que de nombreuses restrictions sont levées? Ce sont justement les choses pertinentes que les gens veulent comprendre.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, j'ai siégé au Comité permanent de la santé pendant deux ans. Je me souviens de la période où les conservateurs préconisaient la livraison des tests de dépistage rapide aux Canadiens. Ils avaient raison. Or, nous sommes saisis d'un projet de loi visant à autoriser une dépense de 2,5 milliards de dollars qui, me dit-on, permettraient d'acheter environ 400 millions de tests de dépistage rapide, et les conservateurs semblent s'y opposer. On dirait qu'ils ne peuvent pas accepter que nous leur accordions ce qu'ils demandaient.

Ordres émanant du gouvernement

Je suis généralement d'accord avec les conservateurs au sujet de la clôture des débats. Habituellement, nous ne voulons pas que le débat soit écourté, mais nous faisons face à une situation d'urgence, et il y a une terrible pénurie d'accès aux tests de dépistage rapide au Canada. Voilà pourquoi il y a urgence. Le projet de loi comporte deux articles. Le NPD a travaillé de façon productive et a reçu l'assurance du gouvernement qu'il ferait rapport à la Chambre tous les six mois au sujet du nombre de doses achetées, du montant dépensé et des endroits où elles ont été livrées. Voilà comment le NPD travaille de façon productive.

Mon collègue a dit qu'il voulait étudier la nécessité de ces tests. Peut-il nommer trois scientifiques au Canada qui soutiennent que nous n'aurons pas besoin de tests rapides dans les mois à venir?

• (1245)

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, ce qu'il importe de se demander au sujet de cette mesure concernant les tests rapides, c'est si, encore une fois, c'est trop peu, trop tard et pas au bon moment. Tout le monde à la Chambre veut comprendre ce que disent les scientifiques. Nous savons que la situation a constamment évolué tout au long de la pandémie de COVID-19 et nous avons observé de nombreux changements dans les directives, selon lesquelles il fallait subir un test, puis il ne fallait pas en subir, ou il fallait peut-être ou peut-être ne pas en subir, puis ne pas en subir parce qu'il n'y en avait plus, ou il vaudrait mieux obtenir un test PCR, puis un test rapide.

Nous savons aussi très clairement, d'après les données scientifiques, qu'au cours de la vague Omicron, il y avait une probabilité que quelqu'un soit contagieux bien avant de présenter un résultat positif au test. Nous savons aussi, d'un point de vue scientifique, que la spécificité et la sensibilité des tests rapides ont été remises en question par certains. C'est cette partie intéressante que nous devons étudier au comité de la santé avec mon collègue qui, je suis heureux de l'entendre, trouve aussi que c'est une bonne idée.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Madame la Présidente, il y a beaucoup à dire sur la nécessité de veiller à ce que le comité rende des comptes en bonne et due forme sur l'optimisation des ressources pour veiller à ce que ces rares fonds soient utilisés à bon escient. En Colombie-Britannique, nous n'avons même pas accès à des tests de dépistage rapide. Des questions devront donc être posées quant à l'optimisation des ressources dans ce cas-ci.

J'aimerais poser une question au député au sujet de la compétence, car le gouvernement aurait pu déposer un projet de loi de crédits. Il aurait pu facilement l'ajouter au Budget des dépenses ou au Budget supplémentaire des dépenses, mais il a préféré faire cette dépense au moyen d'un projet de loi.

Pourquoi le député pense-t-il que le gouvernement a procédé de la sorte? Est-ce parce qu'il est incapable de faire un budget? Est-ce parce que le premier ministre voulait sortir un lapin de son chapeau pour pouvoir dire aux provinces d'admirer ce que le gouvernement fait pour elles? J'aimerais entendre ce que le député a à dire au sujet de la nature unique de cette proposition et des raisons pour lesquelles elle n'a pas été prévue au budget selon les processus habituels.

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, il y a deux ou trois questions qui se posent. Comme mon collègue l'a dit l'autre jour, il n'y a hélas pas de vaccin contre l'incompétence libérale en matière budgétaire, même si nous aimerions que ce soit le cas.

Comme je l'ai dit, c'est une somme d'argent astronomique. Si nous superposons cette somme en billets, nous aurions pour 30 mètres de billets pour ces 2,5 milliards de dollars. Il est important de se rappeler que c'est une somme non négligeable. L'autre aspect à souligner, c'est que nos amis libéraux se rendent compte que le vent tourne à l'égard de leurs mesures sévères et que l'humeur des Canadiens correspond en tout point à la révolte et à la dissidence qu'ils observent au sein de leur propre caucus.

[Français]

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Madame la Présidente, je voudrais savoir une chose.

Mon collègue a dit que les conservateurs n'étaient pas contre les vaccins. Comme on le sait, en 2003, après la crise du SRAS, il y a eu le rapport Naylor, qui critiquait le manque de capacité du Canada à produire des vaccins. De tous les pays du G7, le Canada est le seul qui ne produit pas de vaccins sur son territoire. Cela s'explique en partie par l'inaction du gouvernement Trudeau.

On a perdu de quatre à cinq mois de la lutte avec le vaccin à cause de l'inaction du gouvernement Trudeau. Le 10 août 2021, le gouvernement a annoncé que la compagnie Moderna installerait une usine au Canada et plausiblement à Montréal, ce que nous souhaiterions. Cependant, les investissements du gouvernement Trudeau serviront très peu...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. L'honorable député mentionne le nom du premier ministre.

Je sais qu'il connaît les règles de la Chambre. Je lui rappelle donc de ne pas faire cela.

J'aimerais qu'il termine son intervention en posant sa question.

M. Mario Beaulieu: Madame la Présidente, je voudrais savoir ce que mon collègue pense de ce qui suit.

Si le gouvernement libéral s'était activé et que les vaccins aient pu être produits au Québec ou au Canada, cela n'aurait-il pas donné un bon coup de pouce?

[Traduction]

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, nous avons déjà parlé à la Chambre de la capacité nationale, ou plutôt de l'absence choquante et renversante de capacité nationale, étant donné que nous pourrions avoir ici la capacité de nous mobiliser pour non seulement créer et fabriquer des tests au Canada, mais aussi pour produire des vaccins et des antiviraux.

Les députés de ce côté-ci de la Chambre en ont parlé à maintes reprises, ainsi que de la honte de ne pas respecter l'intelligence et le caractère innovateur de la communauté canadienne, qui serait très heureuse de mettre la main à la pâte. Je crois aussi qu'avant que le gouvernement libéral adopte une approche qui divise, nos propres vaccins auraient pu être un excellent moyen d'encourager un plus grand nombre de Canadiens à se faire vacciner, en ce sens qu'ils auraient pu obtenir un vaccin entièrement canadien. Je pense que cela aurait été une excellente chose. Malheureusement, deux ans se sont écoulés depuis le début de la pandémie, et nous ne produisons toujours pas de vaccins ici, et nous ne prévoyons pas le faire non plus, en raison de l'incompétence du gouvernement.

Ordres émanant du gouvernement

• (1250)

M. Don Davies: Madame la Présidente, la position des conservateurs me laisse très perplexe. Il y a 90 jours, ils se sont opposés à la vaccination obligatoire à la Chambre et ont plutôt proposé de soumettre les députés à des tests de dépistage rapide comme moyen sûr de participer en personne. À entendre mon collègue, il semble remettre en question l'efficacité et la validité même des tests. Il semble dire que les décisions concernant les tests devraient relever du comité de la santé.

Quelle est la position du Parti conservateur? Ses membres croient-ils que l'accès aux tests constitue une façon importante de faire face à la pandémie actuelle, ou remettent-ils en question la validité scientifique des tests?

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, il est important que les gens commencent à comprendre que les connaissances scientifiques évoluent constamment. Il est important de pouvoir prendre connaissance des données scientifiques, et le comité de la santé représente une excellente façon de le faire. Si les données scientifiques sont exactes et que les tests de dépistage rapide sont utiles et appropriés, pourquoi les conservateurs ne les appuieraient-ils pas? Cependant, et je ne comprends pas pourquoi mes collègues s'obstinent à ce sujet, si les données scientifiques ne sont pas exactes, pourquoi ne l'admettons-nous pas? Qu'y a-t-il à cacher? On parle ici de 2,5 milliards de dollars.

Mme Jennifer O'Connell: La science, ce n'est pas une opinion.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre, s'il vous plaît.

Ce n'est plus le temps de débattre, et la secrétaire parlementaire sait très bien que si elle veut poser des questions ou formuler des observations, elle doit attendre qu'on l'y autorise pour le faire.

Nous reprenons le débat. Le député de Rivière-des-Mille-Îles a la parole.

[Français]

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Saint-Hyacinthe—Bagot.

Je m'exprime aujourd'hui devant les députés de la Chambre afin d'aborder le projet de loi C-10, Loi concernant certaines mesures liées à la COVID-19. Ce projet de loi a été déposé par le député de la circonscription de Québec, et se trouve à l'étape de la deuxième lecture.

Pourquoi le projet de loi existe-t-il?

Premièrement, il autorise le ministre de la Santé à payer une somme maximale de 2,5 milliards de dollars pour toutes dépenses relatives liées à des tests de la maladie à coronavirus.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je dois interrompre le député, car il semble y avoir un problème de micro.

Cela fonctionne maintenant.

L'honorable député de Rivière-des-Mille-Îles a la parole.

M. Luc Desilets: Madame la Présidente, je continue.

Le projet de loi C-10 existe premièrement parce qu'il autorise le ministère de la Santé à payer une somme maximale de 2,5 milliards de dollars pour des dépenses relatives à des tests de la maladie à coronavirus engagées depuis le 1^{er} janvier 2022.

Deuxièmement, il autorise le ministre de la Santé à transférer à une province ou à un territoire, ainsi qu'à tout organisme ou toute personne du Canada, des tests de la maladie à coronavirus et des instruments pouvant servir à l'utilisation de ces tests qui ont été acquis par Sa Majesté du chef du Canada le 1^{er} avril 2021 ou après cette date.

En clair, le projet de loi C-10 établit une somme ponctuelle jusqu'à concurrence de 2,5 milliards de dollars aux provinces et aux territoires pour des dépenses relatives au dépistage engagé depuis le 1^{er} janvier 2022.

Il va sans dire que le Bloc québécois appuie le projet de loi C-10. Comme notre chef l'a si bien dit un jour, « on ne peut pas être contre la tarte aux pommes ».

Après tout, ces sommes sont destinées à aider les provinces et le Québec à absorber les coûts supplémentaires engendrés par la pandémie. Le gouvernement a lui-même déjà bonifié les transferts en santé de 5 milliards de dollars au cours de la présente législature, soit 4 milliards de dollars pour faire face aux besoins urgents du système de santé et un autre milliard de dollars pour appuyer la campagne de vaccination.

Pour nous, ces sommes sont importantes. Elles sont cependant loin de répondre à la demande du Bloc québécois d'augmenter les transferts en santé à un pourcentage de 35 %, lesquels sont actuellement de 22 %. Il est manifeste que ce gouvernement utilise la pandémie pour repousser l'amorce de ce grand chantier que sera la négociation des transferts en santé.

Pour le Bloc québécois, cette hausse est urgente. Elle est notamment réclamée par l'Assemblée nationale du Québec, le Conseil de la fédération, les travailleurs du réseau, par la voix de leur syndicat, et 85 % des Québécois et des Canadiens, selon un récent sondage Léger. Même le député libéral de Louis-Hébert considère que la position de son propre parti est intenable sur cette question.

Que faudra-t-il pour que le gouvernement daigne au moins s'asseoir avec les premiers ministres pour négocier?

Personnellement, je trouve que c'est un manque de respect. J'ai l'impression qu'on rit de nous. Le gouvernement libéral est le seul à ne pas voir que les gouvernements du Québec et des autres provinces doivent pouvoir compter sur un financement stable, prévisible et suffisant pour combattre efficacement cette pandémie. J'ai bien dit « stable, prévisible et suffisant ».

L'habituelle manie centralisatrice et la tendance à l'ingérence de ce gouvernement libéral me paraissent un peu révoltantes. Le Québec offre tous les services en matière de santé, et le poids de cette pandémie pèse évidemment très lourd sur le système de santé du Québec.

Les Québécois paient des taxes à Ottawa. Malheureusement, les libéraux font la sourde oreille à nos revendications. C'est pourtant notre argent. La machine fédérale ne fonctionnerait pas et n'existerait pas sans les impôts des provinces.

Le Bloc québécois demande à ce que le gouvernement fédéral prenne acte de cette réalité et qu'il traite le Québec et les provinces avec tout le respect et la déférence qu'il leur doit. Le Bloc demande à ce que le fédéral anticipe et remette aux provinces leur juste dû sans être à la remorque, sans regarder le train passer.

Ordres émanant du gouvernement

Comme on le sait, les pandémies sont là pour de bon. Il y en aura d'autres. Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé a récemment affirmé que l'on n'arrivera pas à résorber la pandémie tant et aussi longtemps que les pays riches monopoliseront les vaccins. Le Canada, comme plusieurs pays riches, a vidé les tablettes du marché mondial des vaccins. Il a agi dans l'urgence pour protéger la population, et loin de moi l'idée de le lui reprocher.

Cependant, maintenant que les vaccins sont disponibles en nombre suffisant pour les Québécois et les Canadiens, nous avons un devoir de solidarité envers ceux et celles qui n'ont pas la chance d'avoir notre richesse collective.

Le Bloc québécois demande à ce que le gouvernement fédéral intensifie ses efforts pour que les pays moins bien nantis puissent bénéficier des vaccins.

• (1255)

Comme je le disais, il est malheureusement probable que cette pandémie dure un certain temps et que d'autres cognent à notre porte dans le futur. Le fédéral doit donc les anticiper — mot important — et donner les moyens financiers au Québec et aux provinces de gérer cette crise et toutes celles qui viendront par la suite.

Le Bloc québécois sait comment améliorer la situation: ce n'est pas compliqué, il faut augmenter les transferts en santé aux provinces. Pourquoi faut-il toujours que le fédéral attende que cela devienne une crise avant de poser les gestes nécessaires? Pourquoi diable ne pose-t-on pas les gestes nécessaires alors même que nous nous trouvons embourbés dans la crise? Ce gouvernement ne sait pas anticiper et le premier ministre ne sait pas mener. À mon avis, les manifestations qui paralysent Ottawa depuis près de trois semaines font la démonstration, encore une fois, de ces deux graves lacunes.

On a la chance au Québec d'avoir un des meilleurs systèmes de santé au monde. La prochaine étape est donc de bonifier ce que l'on a. L'augmentation souhaitée des transferts en santé ne règlera pas tous nos problèmes instantanément, mais elle constitue tout de même une étape cruciale du processus visant à bâtir un système de santé universel, public et de grande qualité, digne d'une nation du G7.

Pour tout dire, je trouve que l'entêtement des libéraux durant cette crise ne fait que démontrer la nécessité, sinon l'urgence, pour le Québec de prendre en main son destin économique. Jacques Parizeau, paix à son âme, disait être convaincu que la raison profonde et essentielle de la souveraineté du Québec demeurerait d'être responsable de soi-même dans une démocratie où l'État est pleinement redevable à ses citoyens. Dans un monde idéal, l'État québécois serait effectivement le seul et unique percepteur de ses impôts et n'aurait pas à obtenir l'aval d'un Parlement étranger pour se gouverner comme il l'entend. Il va également de soi que sa responsabilité devant ses citoyens serait totale et entière.

Aujourd'hui, la politique de la sourde oreille des libéraux en matière de transferts en santé rappelle à tout le monde à quel point le Bloc québécois est nécessaire et à quel point l'indépendance est fort souhaitable.

• (1300)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, ce n'est pas surprenant d'entendre le Bloc soulever la

question des transferts en santé. Je suis toutefois en profond désaccord avec mes collègues du Bloc, à l'instar des résidents de ma circonscription, et je dirais même de Canadiens de tout le pays, qui pensent que le gouvernement national a un rôle très important à jouer dans le domaine des soins de santé. Il serait tout à fait irresponsable, à mon avis, s'il se contentait de donner de l'argent.

Nous avons des leçons à tirer de cette pandémie, notamment en ce qui concerne les établissements de soins de longue durée et la nécessité d'établir des normes nationales, sans parler des problèmes de santé mentale et d'autres problèmes. Le député ne reconnaît-il pas que beaucoup de Canadiens à la grandeur du pays, y compris au Québec, souhaitent que le gouvernement national ne se contente pas de donner de l'argent, mais qu'il s'implique davantage?

[Français]

M. Luc Desilets: Madame la Présidente, je répondrais à mon cher collègue que c'est nous qui gérons la santé, au Québec. Les médecins, les infirmières, les préposés, les inhalothérapeutes, c'est nous qui gérons ces gens, au Québec. C'est nous qui avons cette compétence. Oui, le seul rôle du fédéral est de distribuer l'argent. La santé est un secteur qui nous appartient. C'est nous qui avons l'expertise.

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Madame la Présidente, ma circonscription, Laurentides—Labelle, et celle de mon collègue, Rivière-des-Mille-Îles, se situent toutes les deux dans la région des Laurentides. Quand on parle du réseau de la santé, il y a urgence d'agir dans les Laurentides.

Lorsqu'on demande ce qu'il en est à ceux qui se préoccupent de ce dossier, tous mentionnent la rareté de main-d'œuvre partout sur le territoire. Il manque d'argent tant pour nos effectifs que pour la modernisation. Même si j'ai confiance qu'il va y avoir des transferts en santé, je demanderais à mon collègue ce qui arriverait à notre réseau au Québec, particulièrement dans les Laurentides, s'il n'y avait pas de transferts en santé.

• (1305)

M. Luc Desilets: Madame la Présidente, ma collègue cible effectivement un problème majeur dans nos deux circonscriptions.

Les Basses-Laurentides souffrent énormément de la pénurie de main-d'œuvre, mais ce n'est pas le seul problème. S'il y a quelque chose dans le système médical qui est coûteux, ce sont les infrastructures, ainsi que les équipements, qui sont de plus en plus coûteux et de plus en plus sophistiqués.

Les transferts pourraient permettre de moderniser nos équipements et, dans le cas de Lachute et de Saint-Eustache, d'agrandir les hôpitaux et ainsi de résoudre un problème majeur.

[Traduction]

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Madame la Présidente, je serais heureux de parler des soins de santé, du système de santé et des mesures que nous pouvons prendre pour aider. Aujourd'hui, nous nous demandons s'il y a lieu de renvoyer ce projet de loi au comité pour discuter de ces sujets importants. Comme les provinces commencent à lever les restrictions liées à la COVID-19, il est possible que le recours à ces tests diminue rapidement.

L'important, c'est d'évaluer le risque financier afin que, si jamais de l'argent et des changements étaient nécessaires, nous puissions le faire.

[Français]

M. Luc Desilets: Madame la Présidente, je ne saisis pas tout à fait la question de mon collègue, mais j'en profite pour lui dire que 2,5 milliards de dollars, ce n'est pas la fin du monde. Cet investissement est important et urgent, selon moi.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Madame la Présidente, tout d'abord, je souhaite une bonne Saint-Valentin à l'ensemble de nos collègues, en espérant qu'ils pourront la célébrer même si plusieurs sont au parlement, loin de leur conjointe ou de leur conjoint. Je leur souhaite, néanmoins, une très bonne Saint-Valentin.

Aujourd'hui, je suis heureux d'intervenir sur le projet de loi C-10 qui prévoit une somme ponctuelle pouvant aller jusqu'à 2,5 milliards de dollars et qui serait destinée aux provinces et aux territoires pour les dépenses relatives au dépistage qui ont été engagées à partir du 1^{er} janvier 2022. Le projet de loi permet également au ministre de la Santé de transférer à une province, à un territoire, ainsi qu'à tout organisme ou personne au Canada, des tests de dépistage et des instruments servant à l'utilisation des tests qui ont été acquis depuis le 1^{er} avril 2021.

Ces dépenses sont bien sûr nécessaires, alors que les coûts des systèmes de santé explosent partout au pays. Le taux de croissance des dépenses en santé étaient de 12,8 % en 2020, soit trois fois environ le taux de croissance moyen des années précédentes, et les dépenses ont atteint un nouveau record en 2021.

Le gouvernement a certes assumé une part de cette flambée, alors qu'il a bonifié les transferts en santé de 5 milliards de dollars au cours de la pandémie. De cette somme, 4 milliards de dollars ont été dépensés pour faire face aux besoins urgents dans le système de santé et 1 milliard de dollars ont été investis dans les campagnes de vaccination. Ces montants peuvent paraître importants. Ils le sont assurément. Ils viennent sans doute couvrir une partie des dépenses supplémentaires générées par la crise sanitaire, mais cela reste quand même une faible part, quand on sait que plus de 30 milliards de dollars ont été nécessaires pour financer les activités liées à la pandémie uniquement en 2020. Ces montants ponctuels sont surtout, comme on dit chez nous, un diachylon. On ne s'attaque pas au nœud du problème, c'est-à-dire le manque de financement structurel des systèmes de santé. Ce sous-financement reste un des grands facteurs qui expliquent que les travailleuses et les travailleurs des systèmes de santé au Québec et partout au Canada sont en détresse. Ils manquent de ressources pour faire face aux vagues qui se succèdent depuis maintenant deux ans.

Je veux rappeler encore une fois la revendication du Bloc québécois pour laquelle il existe d'ailleurs un front commun rarement vu du Québec et des provinces. On parle même d'une position unanime de l'Assemblée nationale. Ottawa doit faire passer sa contribution au coût global des systèmes de santé de 22 % à 35 %, soit de 42 milliards de dollars à 70 milliards de dollars. Pour qu'Ottawa maintienne sa contribution à la hauteur de 35 %, ce qui reste encore grandement inférieur aux 50 % qu'il assumait avant les années 1980, celle-ci va par la suite devoir être annexée de 6 %. Cette indexation annuelle va être nécessaire pour pallier les coûts provoqués par le vieillissement de la population, les coûts des médicaments et des avancées technologiques.

Ordres émanant du gouvernement

Augmenter la part d'Ottawa dans le financement en santé à hauteur de 35 % des coûts totaux, c'est une demande raisonnable et réaliste. Le Conference Board du Canada en a par ailleurs démontré la viabilité économique autant pour les provinces que pour le fédéral. Tant et aussi longtemps que les systèmes de santé du Québec et des provinces ne seront pas adéquatement financés, le gouvernement trouvera le Bloc québécois sur sa route. Nous continuerons de porter cette revendication sans relâche, car il s'agit de la condition première pour sortir durablement de la crise de la COVID-19.

Il faut penser à l'avenir et voir la vérité en face. De nombreuses années et de nombreuses ressources seront nécessaires pour rattraper le retard qui était déjà déploré dans notre système de santé avant les premières éclosions et qui sera accentué par le délestage actuellement causé par la pandémie.

Mes collègues et moi invitons le gouvernement à commencer dès maintenant les négociations sur les transferts en santé afin de « renforcer notre système public et universel de soins » comme le stipule clairement la lettre de mandat du ministre de la Santé.

Je profite de l'occasion pour également rappeler à mes collègues une évidence dont j'ai déjà parlé à la Chambre, jadis dans des allocutions précédentes. La lutte contre la COVID-19 va perdurer si le Canada n'apporte pas le soutien à l'effort de vaccination mondiale en particulier dans les pays en voie de développement. Tous les experts avec les lesquels nous avons eu la chance de nous entretenir sont unanimes: tant que la pandémie ne sera pas terminée partout, elle continuera de nous menacer ici.

● (1310)

Le Canada contribue bien sûr aux différentes initiatives de vaccination planétaire de l'Organisation mondiale de la santé, c'est vrai. Toutefois, il peut et il doit faire plus. Une aide logistique doit être fournie aux pays en voie de développement pour que les vaccins puissent être distribués efficacement à la population. Les dons de ses doses excédentaires doivent être faits de façon prévisible afin de permettre aux pays qui les reçoivent de les administrer dans des délais raisonnables.

Ottawa doit également arrêter de se dire ouvert à la levée des brevets sur les vaccins et les traitements tout en votant contre lorsqu'il est temps de se prononcer officiellement. Le Bloc demande au gouvernement d'agir en leader en prenant ouvertement position en faveur d'une telle levée des brevets à la prochaine rencontre de l'Organisation mondiale du commerce sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce, les ADPIC.

Les dernières années ont également démontré de façon équivoque l'importance et l'urgence d'améliorer l'autonomie et la fiabilité de nos chaînes d'approvisionnement. Cette pandémie ne sera pas la dernière, surtout pas à l'ère des changements climatiques.

En analysant les défis auxquels nous avons fait face depuis les premières éclosions, une conclusion s'impose: il est essentiel de reconstruire le secteur pharmaceutique québécois. Nous avons besoin d'incitatifs fiscaux ciblés afin de favoriser l'établissement de centres de recherche et de production biopharmaceutique. Des partenariats entre nos centres de recherche universitaires et l'industrie doivent être encouragés par du soutien aux tables de concertation qui visent ces objectifs, en plus de poursuivre l'augmentation des budgets de recherche.

Ordres émanant du gouvernement

Cette consolidation de nos chaînes d'approvisionnement nous permettra entre autres de nous assurer que la réserve nationale d'urgence est alimentée par des fournisseurs d'ici. Des pénuries de tests rapides comme on en a connu en décembre dernier sont inadmissibles alors que la pandémie perdure depuis près de deux ans. Des productions locales permettraient non seulement de ne pas être dépendant de fournisseurs étrangers uniquement soumis aux lois de l'offre et de la demande, mais également de nous assurer que cette réserve est gérée de manière à ce que le matériel soit suffisant pour nos besoins et que les pertes soient évitées en écoulant nos surplus vers des ONG qui en feront bon usage.

Les investissements prévus dans le projet de loi C-10 sont incontournables, mais nous attendons du gouvernement qu'il s'attaque dès maintenant aux nombreux autres chantiers que nous avons devant nous. Nous avons une occasion à saisir pour développer un secteur économique stratégique tout en redressant durement et dignement les systèmes de santé, des institutions qui sont à la base de notre contrat social et qui ont été éprouvées. J'invite Ottawa à ne pas manquer le bateau.

• (1315)

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Madame la Présidente, nous partageons beaucoup de ces analyses. Les réductions des conservateurs dans les transferts en santé ont fait extrêmement mal et ces réductions ont été poursuivies par les libéraux, on ne le dira pas assez souvent.

Le réseau de santé est sous pression et le fédéral doit augmenter ces transferts de manière durable, stable, et permanente. Nous sommes au courant de cela et nous sommes d'accord.

Pour faire des économies, il y a aussi une autre solution. Mon collègue serait-il d'accord avec la FTQ, la CSN, la CSQ et l'Union des consommateurs du Québec pour avoir un vrai régime d'assurance-médicaments public et universel, ce qui réduirait le coût des médicaments pour les gens, les entreprises et notre réseau de la santé?

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Madame la Présidente, nous adhérons au principe d'un régime public d'assurance-médicaments. Cependant, le Québec, comme dans bien des programmes sociaux, est souvent en avance sur les programmes canadiens et provinciaux.

À partir du moment où la proposition fédérale inclut clairement un droit de retrait avec pleine compensation financière, nous serons d'accord sans problème. Nous appuyons absolument la notion que le Canada améliore son régime de cette matière à condition que le Québec puisse avoir sa part du butin et améliorer lui-même ses propres programmes par la suite.

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Madame la Présidente, je dis bravo à mon collègue de Saint-Hyacinthe—Bagot et je lui rends la pareille en lui souhaitant une bonne Saint-Valentin.

J'aimerais savoir pourquoi, depuis les années 1960, nous avons vécu un changement drastique quant aux transferts en santé. On sait très bien que ce qui intéressait davantage le fédéral, c'était la bourse mondiale, ce qui se passait sur les marchés internationaux, ainsi que sa posture à l'international. J'aimerais que mon collègue me dise comment, tout d'un coup, ce qui était noble de la part du fédéral est devenu une proposition visant à réduire les transferts en santé, mais avec des conditions.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Madame la Présidente, il y a une tendance canadienne perpétuelle et permanente à la centralisation.

L'État canadien évolue de plus en plus dans une dynamique unitaire. Il essaie de s'ingérer dans des compétences qui, souvent, ne sont pas les siennes.

Dans le cas présent, on dit qu'on va y aller, mais à condition qu'on crée toutes sortes de programmes et de filets qui permettront une invasion des compétences du Québec. Or, en n'envoyant pas cet argent sans condition, il condamne le Québec, qui était dans une dynamique de construction de son État depuis les années 1960, à redevenir une province comme les autres qui est obsédée en permanence par le financement de son système de santé; il doit laisser toutes les autres fonctions.

La construction de l'État nation comme foyer de la nation québécoise est en déclin, notamment, par le fait que la province est asphyxiée sur le plan budgétaire.

[Traduction]

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, ce projet de loi ne comporte que deux paragraphes. Je suis d'accord avec mon collègue pour dire qu'il faut injecter plus d'argent dans le système de santé. Je pense que d'autres transferts sont nécessaires, mais ce projet de loi prévoit 2,5 milliards de dollars pour l'achat de tests rapides qui seront ensuite distribués aux provinces.

J'aimerais savoir si mon collègue est d'accord avec cela. Pense-t-il qu'il est justifié de ralentir? Est-ce qu'il voit un problème avec l'objet de ce projet de loi?

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Madame la Présidente, cela va être très court.

J'ai plutôt dit que nous étions en faveur. Il manque de choses, mais nous sommes en faveur. Nous ne pouvons pas être contre la vertu. C'est un transfert, nous ne sommes pas contre les transferts, loin de là.

Je ne vois pas du tout, dans mon allocution, à quel endroit j'aurais dit qu'il fallait ralentir d'une quelconque façon les transferts pour des tests rapides.

[Traduction]

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, c'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-10, Loi concernant certaines mesures liées à la COVID-19, et je suis très heureux de partager mon temps de parole avec ma collègue de Winnipeg-Centre.

Cette mesure législative est très simple. En fait, je siége à la Chambre des communes depuis plus de 14 ans et j'ai rarement vu un projet de loi aussi succinct. Il compte deux articles qui visent à autoriser le ministre de la Santé, premièrement, à effectuer des paiements d'un montant maximal de 2,5 milliards de dollars sur le Trésor pour toute dépense relative à des tests de la COVID-19 engagée à compter du 1^{er} janvier 2022 et, deuxièmement, à transférer à une province ou un territoire, ainsi qu'à tout organisme ou personne au Canada, des tests de la COVID-19 ou des instruments servant à l'utilisation de ces tests ayant été acquis à compter du 1^{er} avril 2021. Autrement dit, il autoriserait, en cas d'urgence, l'achat de tests rapides et leur distribution aux Canadiens.

Ordres émanant du gouvernement

Les néo-démocrates croient fermement qu'il faut élargir l'accès des Canadiens aux tests de dépistage de la COVID-19 le plus rapidement possible. Nous appuierons donc ce projet de loi et son adoption rapide à la Chambre, contrairement à mes collègues du Parti conservateur et du Bloc québécois. Je dois toutefois dire que nous sommes profondément déçus que le Canada n'ait pas encore rattrapé son retard en matière de dépistage de la COVID-19 alors que nous entamons la troisième année de cette pandémie.

Le refus du gouvernement libéral de tirer des leçons de ses erreurs passées est, avec tout le respect que je lui dois, inexcusable. La COVID-19 met en lumière depuis longtemps le rôle crucial des tests. Je rappelle à tous les députés que l'une des premières choses que les Canadiens ont apprises au sujet de cette pandémie a été la nécessité absolue de procéder à des tests et à la recherche des contacts. C'était, nous a-t-on dit, l'une des principales stratégies pour nous sortir de cette pandémie. Cela a également montré la nécessité de la surveillance pour contrôler les éclosions de maladies infectieuses et guider les bonnes décisions en matière de santé publique. Nous ne pouvons pas gérer ce que nous ne mesurons pas.

Cependant, malgré cela, le Canada a souffert de graves limitations de sa capacité de dépistage, vague après vague de cette pandémie, en raison de l'incapacité répétée du gouvernement fédéral de stocker ou de se procurer des fournitures suffisantes ou d'accélérer la capacité de production nationale. Je m'arrête pour dire qu'à mon avis, le gouvernement libéral fédéral a adopté une vision extraordinairement étroite de son rôle dans cette pandémie. Il me semble que cela pourrait être rectifié aujourd'hui, mais jusqu'à présent, il s'en est tenu à l'obligation de se procurer des fournitures.

Ceci entre tout à fait dans le cadre de cette obligation. C'est le travail du gouvernement de fournir des tests, mais nous sommes en février 2022 et les Canadiens de toutes les provinces et de tous les territoires du pays ne peuvent pas avoir accès aux tests dont ils ont besoin en temps opportun. Les travailleurs de la santé ne peuvent pas avoir accès aux tests dont ils ont besoin. Les éducateurs ne peuvent pas avoir accès aux tests dont ils ont besoin. Les gens doivent payer de leur poche des sommes exorbitantes, s'ils peuvent trouver des tests. Cela montre bien que le gouvernement libéral n'a pas assumé sa responsabilité première d'acquérir le type d'équipement dont nous avons besoin pour traverser cette pandémie.

Avec l'émergence du variant Omicron, qui est hautement transmissible, une poussée exponentielle de cas de COVID-19 a une fois de plus dépassé la capacité de dépistage du Canada, tandis que le gouvernement fédéral s'efforce de s'approvisionner sur un marché mondial hautement concurrentiel. Il est donc devenu impossible pour de nombreux Canadiens de faire un test de dépistage de la COVID-19. Le nombre de cas déclarés conduit à une sous-estimation du nombre réel d'infections, et les efforts de recherche des contacts ont été largement abandonnés. Cette situation a engendré une frustration extrême chez les Canadiens qui veulent faire ce qu'il faut et protéger leurs proches contre l'exposition au virus.

En réponse aux pénuries survenues tout au long de la vague d'Omicron, de nombreuses provinces ont restreint l'accès au test de réaction en chaîne par polymérase, le test PCR, aux personnes qui présentent un risque élevé de maladie grave et à celles qui se trouvent dans des milieux où le virus pourrait se propager rapidement. Le test PCR, comme nous le savons maintenant, est plus précis que le test antigénique rapide, et les résultats positifs des kits de test rapide ne sont pas rapportés dans le décompte officiel des cas de COVID-19.

Cependant, les tests antigéniques rapides sont considérés comme un outil de dépistage important. Les recherches montrent qu'ils permettent de prévenir la transmission asymptomatique de la COVID-19, car ils fournissent des résultats rapides et fiables. Malheureusement, comme je l'ai mentionné, les Canadiens ont eu beaucoup de mal à se procurer ces tests rapides, en particulier pendant la récente période des Fêtes. À ce jour, la plupart des stocks limités de tests antigéniques rapides des provinces ont été réservés aux écoles, aux entreprises, aux foyers de soins de longue durée, aux établissements de santé et à d'autres milieux à risque élevé.

• (1320)

À la fin de 2021, le gouvernement fédéral n'avait livré aux provinces et aux territoires que 120 millions de tests rapides au total, soit environ trois par personne. Pour mettre cela en contexte, David Juncker, directeur du département de génie biomédical de l'Université McGill, estime qu'avec le variant Omicron hautement transmissible, le Canada pourrait avoir besoin de 600 à 700 millions de tests par mois, puis de deux tests par personne chaque semaine une fois cette vague calmée.

Au début de janvier 2022, le ministre libéral de la Santé a confirmé que la capacité du Canada en matière de tests PCR était « en crise » et a annoncé que le gouvernement fédéral distribuerait 140 millions de tests rapides supplémentaires aux provinces et aux territoires d'ici la fin du mois. Malheureusement, le gouvernement n'a pas réussi à livrer les millions de tests promis. Au 28 janvier 2022, il n'avait livré que 75 millions de tests rapides supplémentaires aux provinces et aux territoires. L'Ontario a confirmé n'avoir reçu que 17 des 54 millions de tests promis. L'Alberta a reçu moins de 5 des 16 millions de tests rapides qui lui avaient été attribués. Le Manitoba a reçu un peu moins de la moitié de l'engagement fédéral. La Colombie-Britannique, ma province, a reçu un peu plus de 6 millions de tests rapides au lieu des 18 millions qui lui revenaient en fonction du nombre d'habitants. Le Québec a été floué de 5,8 millions de tests.

Les néo-démocrates estiment que la responsabilité et la transparence ont été essentielles pour maintenir la confiance du public tout au long de cette pandémie. Une communication claire est cruciale pour permettre aux provinces et aux territoires d'élaborer des plans efficaces dans leurs domaines de compétence respectifs. Bien que le gouvernement fédéral ait conclu des contrats pour l'acquisition de tests rapides totalisant quelque 3,5 milliards de dollars, le public n'a pas accès aux détails quant au moment où les fournisseurs livreront effectivement les tests rapides décrits dans ces accords. Pour ces raisons, les néo-démocrates ont exigé des mesures qui permettraient d'assurer une transparence sur la façon dont les 2,5 milliards de dollars prévus dans la mesure législative à l'étude se présenteront. Nous croyons que les Canadiens méritent d'avoir tous les détails sur le nombre de tests achetés, sur le moment où ils seront livrés, sur les personnes à qui ils seront livrés et sur le montant des fonds dépensés.

Je suis heureux de déclarer à la Chambre aujourd'hui que nos négociations avec le gouvernement ont abouti à un accord selon lequel le gouvernement produira ces renseignements à la Chambre tous les six mois. Je tiens à féliciter mes collègues du gouvernement libéral d'avoir fait cela. Je pense que cela montre comment une opposition efficace peut renforcer et améliorer une loi au lieu de faire comme les conservateurs et le Bloc québécois, qui se sont unis aujourd'hui pour bloquer une mesure qui est nécessaire de toute urgence alors que le pays fait face à une pandémie.

Ordres émanant du gouvernement

De plus, les néo-démocrates demandent, comme ils le font depuis longtemps, au gouvernement fédéral d'accroître les capacités nationales de fabrication pour tout l'équipement médical essentiel au pays, y compris les tests de dépistage de la COVID-19 et les autres outils indispensables qui sont associés à la pandémie, comme l'équipement de protection individuelle, les traitements et les vaccins. L'administratrice en chef de la santé publique du Canada, la Dre Theresa Tam, a dit clairement que le virus allait continuer à évoluer et que d'autres vagues allaient survenir. Ces flambées de cas pourraient être assez graves, et nous devons nous préparer en conséquence. Le dépistage de la COVID-19 nous permettra de passer aux prochaines étapes avec une plus grande liberté et une plus grande confiance, mais nous devons assurer une chaîne d'approvisionnement solide. Pour y arriver, le Canada doit se libérer de sa dépendance envers les marchés mondiaux fragiles. Le gouvernement fédéral doit mobiliser immédiatement l'industrie canadienne en appuyant la recherche, en accélérant les processus d'approbation commerciale et de fabrication ainsi qu'en développant la chaîne d'approvisionnement. Il faut rétablir les activités de fabrication au pays, en particulier pour les médicaments, les vaccins, l'équipement et les fournitures qui sont essentiels.

Durant la pandémie, tous les Canadiens ont été horrifiés par les pénuries au pays touchant l'équipement essentiel comme les ventilateurs, l'équipement de protection individuelle, les vaccins — que nous ne fabriquons toujours pas ici — et les médicaments vitaux. C'est pourquoi le NPD a fait des propositions constructives comme la création d'une société d'État pour assurer une meilleure chaîne d'approvisionnement favorisant les fournisseurs canadiens et la production nationale.

Je vais citer Barry Hunt, président de l'association canadienne des fabricants d'équipement de protection individuelle. Il a dit ce qui suit:

Le premier ministre lui-même et le gouvernement fédéral se sont engagés auprès de notre industrie à acheter des produits. C'est tout le contraire que nous avons vu: ils ont acheté auprès de multinationales uniquement et seulement des produits de base, privant les travailleurs de la santé de nouveaux produits novateurs et, essentiellement, décimant la nouvelle industrie de l'équipement de protection individuelle.

C'est exactement le contraire de ce que nous devons faire. Ainsi, aujourd'hui, j'exhorte tous les parlementaires à reconnaître l'urgence de la situation actuelle, à adopter la mesure législative sans tarder et à faire parvenir aux Canadiens des tests rapides pour les aider à traverser la pandémie le plus tôt possible.

● (1325)

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, je n'ai pas entendu tout le discours de mon collègue, mais je l'ai entendu parler à la fin de son intervention de l'importance pour le Canada d'avoir des chaînes d'approvisionnement nationales pour fournir des vaccins, de l'équipement de protection individuelle et d'autres choses. Il a dit que le NPD souhaiterait qu'une société d'État s'occupe de mener ce genre d'initiatives.

L'autre jour, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie sur le travail important que le gouvernement accomplit en s'associant à des entreprises comme Moderna et au secteur privé afin de stimuler l'innovation au pays.

Le député d'en face pourrait-il au moins reconnaître la façon dont le gouvernement a réagi, alors que d'autres gouvernements dans le passé n'ont pas su relever ce défi? Le gouvernement actuel

fait le nécessaire pour s'assurer que le Canada bénéficie d'investissements et de capitaux privés dans ce domaine.

● (1330)

M. Don Davies: Madame la Présidente, le NPD a la politique la plus étoffée à ce sujet. Nous reconnaissons le rôle important que le secteur privé joue dans la production de toutes sortes de produits et d'équipements dans ce pays. Notre objectif est d'élargir le secteur privé pour y inclure le secteur public.

L'entreprise privée est importante, tout comme l'entreprise publique, et nous voyons l'importance d'avoir une société d'État sur le même modèle que celui des laboratoires Connaught, dont le gouvernement fédéral a été propriétaire pendant de nombreuses années, pour produire des médicaments innovateurs à faible coût pour les Canadiens, comme l'insuline. L'une des raisons pour lesquelles les Canadiens paient un prix si élevé pour l'insuline dans ce pays est que les conservateurs fédéraux ont vendu les laboratoires Connaught et ont privatisé l'entreprise. Nous n'avons désormais aucun moyen de produire à un coût abordable ce médicament qui sauve la vie de Canadiens. C'est une erreur, et nous pensons qu'il faut rétablir une société d'État pour produire ce genre de médicaments essentiels pour les Canadiens.

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Madame la Présidente, je remercie le député de Vancouver-Kingsway pour son discours. J'ai beaucoup aimé siéger avec lui au comité de la santé.

Il a tout à fait raison de dire qu'il y a plus d'un an, nous demandions au gouvernement de fournir des tests rapides, et de le faire rapidement. Cependant, les experts médicaux disent maintenant qu'avec Omicron, il y a tellement de transmission que nous ne sommes plus en mode traçage et isolement et que nous devons en réalité commencer à lever les restrictions de voyage, qui ne fonctionnent pas, et les autres mesures obligatoires.

Le député se joindra-t-il à nous aujourd'hui pour réclamer un plan du gouvernement visant à mettre fin à toutes les mesures obligatoires afin que nous puissions sortir de cette pandémie et relancer l'économie?

M. Don Davies: Madame la Présidente, j'ai également eu le plaisir de siéger avec la députée au comité de la santé, mais je dirais, sauf le respect que je lui dois, que je ne suis pas d'accord sur bien des prémisses de sa question.

Les conservateurs n'ont pas réclamé de tests de dépistage rapide il y a un an. Ils ont commencé à en réclamer il y a un an et ils ont continué mois après mois. Si ma mémoire est bonne, jusqu'en novembre, ils en ont réclamé pour eux-mêmes à la Chambre, afin que toute personne qui n'était pas vaccinée puisse prouver qu'elle ne présentait aucun danger en montrant des résultats de test négatifs. Ce que je ne comprends pas, c'est qu'après en avoir réclamé pendant des mois, ils y sont aujourd'hui opposés et, pire, ils remettent en question les données scientifiques sur lesquelles s'appuient ces tests ainsi que la valeur de ces tests. La députée, qui siège au comité de la santé, a déclaré, à ma grande consternation, que nous devrions renvoyer cette question au comité de la santé afin qu'il établisse si les tests de dépistage rapide fonctionnent. Bien sûr qu'ils fonctionnent, et ils seront essentiels pour nous sortir de cette pandémie. Les Canadiens doivent avoir un moyen de montrer qu'ils sont positifs ou négatifs à la COVID, et c'est un élément clé. Je mets les conservateurs au défi de trouver dans ce pays un seul expert reconnu qui ait déclaré qu'il n'était pas essentiel que nous fassions des tests de dépistage pour sortir de cette pandémie.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Madame la Présidente, nous sommes d'accord sur le financement des tests rapides, mais nous ne le sommes pas sur le fait de voir diminuer d'année en année les transferts en santé. Dans les années 1960, le fédéral assumait 50 % des dépenses en santé, alors que, maintenant, il n'en assume que 22 %.

Parallèlement à cela, on voit le fédéral s'ingérer dans d'autres secteurs tout en continuant à refuser d'augmenter les transferts en santé. On voit souvent des députés du NPD être en faveur de ces ingérences, comme l'assurance dentaire et l'assurance-médicaments, etc.

Qu'en pense mon collègue?

[Traduction]

M. Don Davies: Madame la Présidente, je crois que les néo-démocrates et le Bloc s'entendent pour dire que le gouvernement fédéral doit jouer son rôle dans le financement des soins de santé dans ce pays. En principe, il devrait en payer 50 %. Là où je ne suis pas d'accord avec le député, c'est sur le rôle que joue le gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral partage la compétence en matière de santé et, quand nous parlons des conditions des transferts en matière de santé, j'ai cinq mots pour le député: Loi canadienne sur la santé. Aux termes de cette loi, cinq conditions doivent être remplies, et aucune province n'obtient de fonds fédéraux si elle n'accepte pas de respecter ces cinq conditions. Le député a tort de prendre le gouvernement fédéral pour un guichet automatique qui serait obligé de donner de l'argent aux provinces sans aucune obligation pour celles-ci quant à la façon dont elles le dépenseraient. C'est inconstitutionnel, et en contradiction avec la Loi canadienne sur la santé.

• (1335)

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, je sais que le débat d'aujourd'hui porte sur le projet de loi C-10 qui vise à accélérer le financement des tests rapides à l'appui des mesures sanitaires en place, mais parallèlement, nous devons tenir un véritable débat sur la santé de notre démocratie.

Notre démocratie est actuellement menacée par des mouvements extrémistes de la droite alternative qui ont profité de la frustration générée par la pandémie et les mesures de santé publique pour dynamiser la droite alternative et faire du recrutement pour ce mouvement. Ces dernières semaines, nous avons été témoins de l'occupation illégale de villes et de postes frontaliers partout au pays. Ces gens sont soutenus et financés par de nombreuses organisations extrémistes du Canada et des États-Unis, y compris par des dirigeants liés à des groupes comme les Soldats d'Odin et les gilets jaunes, qui sont des groupes haineux. Nous assistons à la montée rapide de la suprématie blanche et à la menace croissante du fascisme.

À la grandeur du pays et ailleurs dans le monde, des gens vivent dans la misère. En janvier seulement, près de 200 000 emplois ont disparu au pays, et des gens perdent leur maison. En même temps, les prix des denrées essentielles, notamment des aliments, ne cessent d'augmenter. Il est devenu encore plus difficile pour les personnes seules et les familles de joindre les deux bouts. En fait, nous traversons une période de désespoir et de difficultés et, comme l'histoire l'a déjà démontré, ces périodes noires sont un terreau fertile qui permet à l'extrême droite de répandre sa haine. La Grande Dépression, qui a conduit à la Seconde Guerre mondiale, en

est un bon exemple. Elle a favorisé la montée du fascisme qui a causé d'innombrables pertes de vie et un génocide.

À l'aube de cette deuxième année de pandémie, alors que les frustrations et le bien-être des Canadiens ne cessent de fluctuer, notre démocratie, bien que fondamentalement imparfaite, se trouve menacée. Nous devons travailler ensemble, tous partis confondus, pour protéger notre démocratie contre la montée du fascisme. L'heure n'est pas à la partisanerie. Une menace réelle plane sur notre démocratie.

Je ne crois pas que les motifs de cette occupation aient quelque chose à voir avec la vaccination obligatoire ou les passeports vaccinaux. Comme l'a dit un brillant collègue, El Jones, dans un groupe de discussion sur rabble.ca, « où est l'indignation? Où était l'indignation quand les policiers procédaient à des contrôles d'identité à l'endroit des citoyens noirs et autochtones? Il n'y a pas eu d'occupations illégales au Canada ni de protestations de la part des Autochtones assujettis à la Loi sur les Indiens, qui les oblige à avoir sur eux une carte d'identité attestant leur statut d'Indien ». Il n'y a pas eu de révolution ni de manifestation pour la liberté.

Le fait est que nous avons vu des drapeaux confédérés, symboles d'esclavage, et des croix gammées. Ces deux symboles sont liés au fascisme et au génocide... rien qui revendique la liberté.

Je ne crois pas non plus que cette occupation illégale concerne les travailleurs. Quel genre de soulèvement de la classe ouvrière fait en sorte que 1 500 travailleurs du commerce de détail au centre commercial Rideau, à Ottawa, se retrouvent sans travail et sans revenu pendant des semaines? Quel genre de soulèvement de la classe ouvrière force des usines automobiles à fermer pendant des jours, les obligeant à mettre temporairement des travailleurs à pied?

Dans ma circonscription, Winnipeg-Centre, une fonderie de fer n'a pas pu expédier des commandes en raison des barrages au poste frontalier d'Emerson. Quel genre de soulèvement de la classe ouvrière, qui prétend être dirigé par des camionneurs, ne glisse pas un mot sur le vol salarial endémique dans l'industrie du camionnage? Au cours des trois dernières années, les camionneurs, dont 90 % sont vaccinés, ont déposé 4 800 plaintes à Emploi et Développement social Canada pour des salaires impayés. Cette occupation ne représente pas les camionneurs. Elle ne représente pas leurs intérêts.

Je ne crois pas non plus qu'elle porte sur les droits des Autochtones ou sur la solidarité avec les nations qui ont découvert des tombes anonymes et avec les survivants des pensionnats indiens. L'Orange Shirt Society ne le croit pas non plus, elle qui a dénoncé le détournement de la Journée du chandail orange et de la campagne « Chaque enfant compte » pour alimenter un mouvement de haine et de suprématie blanche.

• (1340)

Nous avons là un mouvement d'extrême droite qui profite du désespoir des gens sans offrir de vraies solutions.

J'ai été horrifiée en entendant l'ancien président Trump approuver cette occupation illégale alors qu'il est actuellement accusé d'alimenter et d'appuyer l'insurrection aux États-Unis. La démocratie est fragile et doit être respectée. Notre démocratie est en danger, et ce n'est pas le moment de faire de la petite politique ou de lancer des injures. Tous les chefs de parti doivent s'unir contre cette montée de l'extrême droite.

Ordres émanant du gouvernement

Il suffit de regarder les actes que ce mouvement peut entraîner et de regarder les contre-manifestations dont nous avons été témoins pendant la fin de semaine. En fin de semaine, les gens luttent contre le fascisme et défendaient leurs collectivités à Ottawa et à Winnipeg. Ils reconnaissent et comprennent ce qui est en jeu. Ils ont uni leurs efforts pour se protéger les uns les autres et pour protéger notre démocratie fragile. Je leur suis extrêmement reconnaissant.

Nous devons aussi sévir contre le financement étranger anonyme qui aide à maintenir cette occupation. Nous devons nous attaquer à la propagation de la haine et de la désinformation en ligne qui contribuent à la radicalisation des gens. Nous devons interdire les symboles de haine qui ont été honteusement affichés ces derniers jours.

Nous devons aussi nous attaquer aux causes profondes de l'insécurité des gens et de leur crainte face à l'avenir. Nous devons maintenir et élargir les mesures de soutien au revenu pendant la pandémie et veiller à ce que les subventions salariales servent à protéger les emplois et non à offrir des primes aux dirigeants. Nous devons fixer un revenu minimum garanti pour sortir les gens de la pauvreté et créer un plancher social en dessous duquel personne ne pourra tomber.

On sent beaucoup de colère ces jours-ci, et les gens ont le droit d'être en colère. Je suis en colère en voyant les enfants de Winnipeg-Centre se rendre à l'école le ventre vide parce que nous avons le taux de pauvreté infantile le plus élevé de toutes les circonscriptions urbaines du pays. Je ressens de la colère lorsque des fonds publics qui devaient maintenir les travailleurs sur la liste de paie pendant la pandémie sont dérobés par des PDG qui s'accordent des primes pour acheter un nouveau yacht ou une autre montre Rolex.

J'éprouve de la colère lorsque des gens du centre-ville de Winnipeg dorment dans des abribus parce que nous avons une crise du logement que les gouvernements, les uns après les autres, n'ont pas prise au sérieux en y investissant suffisamment. Dirigeons cette colère vers les gens qui ont du pouvoir et non vers ceux qui n'en ont pas. Canalisons-la de manière à renforcer notre démocratie et non à la miner.

Quand on s'occupe des gens, quand ils ne se demandent pas comment ils vont payer leurs factures de cartes de crédit ou le loyer, ou comment ils vont nourrir leur famille, ils sont moins susceptibles de croire les discours fallacieux qui font des personnes marginalisées, des Autochtones, des immigrants, des réfugiés, des musulmans, des personnes racisées ou des membres des communautés LGBTQ+ les boucs émissaires responsables de leurs problèmes.

Il y a de l'espoir. Nous pouvons lutter contre l'extrême droite tout en rehaussant la qualité de vie de millions de personnes. Il suffit d'avoir la volonté politique et le sentiment d'urgence qu'exige de nous le moment actuel. Nous devons le faire afin de mettre rapidement l'accent sur les besoins des Canadiens. C'est ce que nous essayons de faire aujourd'hui dans le débat sur le projet de loi C-10.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je reconnais et j'apprécie sincèrement le rôle que jouent les néo-démocrates dans cette initiative très importante. En fait, ils ont fait preuve de beaucoup de créativité pour accroître considérablement la responsabilisation.

Je me demande si la députée peut nous faire part de ses réflexions. Étant originaires de la même province, nous comprenons

l'importance de la demande, particulièrement à la fin de décembre et au début de janvier, en raison de l'évolution du coronavirus et des répercussions qu'a eues celui-ci dans la province du Manitoba.

Dans quelle mesure est-il important que nous adoptions le projet de loi pour garantir la disponibilité des fonds nécessaires à l'achat des tests rapides?

• (1345)

Mme Leah Gazan: Madame la Présidente, il est certain que les membres du caucus néo-démocrate appuient les représentants de la santé publique et sont en faveur de l'adoption de mesures visant l'acquisition de tests rapides. Ce dont je parle ici, c'est de la nécessité de mettre fin au discours de division qui représente une menace pour la démocratie, ainsi qu'à la politisation par les députés de la Chambre du désespoir des gens pour alimenter la montée de la haine et de la suprématie blanche au pays. Cela fait courir un immense danger à notre démocratie.

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Madame la Présidente, je suis d'accord avec la députée. Les symboles et les messages de haine qui se sont répandus dans ces manifestations sont très inquiétants.

En ce sens, la députée votera-t-elle pour le projet de loi présenté par mon collègue de Saskatoon-Grasswood, qui ferait du déni et de la déformation de l'Holocauste un acte criminel au Canada?

Mme Leah Gazan: Madame la Présidente, je tiens à prendre acte du dégoût absolu exprimé par mon collègue, lui aussi originaire du Manitoba, pour les symboles de haine qui ont été arborés pendant cette occupation illégale. J'aimerais aussi le remercier pour son travail de sensibilisation au déni de l'Holocauste. Ce déni est dangereux et nous devons y mettre un terme.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son discours. Une bonne partie de ce discours m'a toutefois paru un peu hors sujet. Revenons à ce qui nous concerne, c'est-à-dire les investissements pour des tests rapides.

On voit en ce moment, au Québec et au Canada, des taux de vaccination parmi les plus élevés au monde. Le Canada est l'un des endroits au monde où les gens ont le mieux respecté les mesures sanitaires.

Malgré tout, contrairement à d'autres pays, nous ne sommes pas en mesure, du moins pas immédiatement, de lever le confinement. Cela est en grande partie attribuable à la fragilité de notre système de santé, une fragilité directement causée par le sous-investissement de la part du gouvernement fédéral depuis 30 ans. C'est ce dont nous parlons.

La motion d'aujourd'hui vise encore à garrocher de l'argent sans promettre un investissement pérenne et stable pour les prochaines années, comme nous le demandons depuis 30 ans. Cela nous aurait permis d'éviter l'ampleur de la crise que nous vivons en ce moment.

Ma collègue n'est-elle pas d'accord?

[Traduction]

Mme Leah Gazan: Madame la Présidente, je suis d'accord. Nous devons absolument investir davantage dans la santé publique. Il faut aussi prendre dès maintenant toutes les mesures nécessaires pour traverser la crise sanitaire actuelle. Nous devons le faire d'une manière qui soutient la science et la santé publique.

Ordres émanant du gouvernement

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Nous prenons le débat. Je tiens à rappeler au député que, malheureusement, je devrai l'interrompre à un moment donné, et qu'il pourra poursuivre son discours par la suite.

Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, nous amorçons aujourd'hui un processus qui aboutira à l'adoption d'un élément très important du programme législatif du gouvernement.

Pour commencer, je tiens simplement à reconnaître que les partis de l'opposition ont le choix. Dans une certaine mesure, je suis très satisfait de mes amis néo-démocrates. Ceux qui m'ont écouté parler dans le passé savent que je suis souvent en désaccord avec eux. Cela dit, je suis reconnaissant de l'approche adoptée par le NPD à l'égard du processus dans lequel nous nous engageons aujourd'hui, qui garantirait que les Canadiens se sentent à l'aise en sachant que le gouvernement fédéral adoptera une loi qui contribuera à assurer la disponibilité de tests rapides d'un océan à l'autre. C'est absolument urgent. Au moins un des partis de l'opposition l'a reconnu.

Par ailleurs, même si le Bloc est plutôt sensible à la nécessité des tests rapides, et je suppose qu'il faut le reconnaître, il veut les lier aux transferts en santé. Je dirais que c'est un débat pour un autre jour. J'estime qu'il n'est pas trop tard pour que le Bloc considère l'urgence qui s'impose.

J'en dirai plus dans un instant sur les raisons pour lesquelles cette approche de coopération est si importante. Au préalable, je voudrais me pencher sur l'approche des conservateurs à l'égard de ce projet de loi.

Au cours des derniers mois, les conservateurs ont montré très clairement qu'ils vont un peu dans tous les sens. Nous n'avons aucune idée de leur position sur une question donnée, à un moment donné. En fait, en écoutant l'un des députés conservateurs qui a pris la parole aujourd'hui, nous pourrions penser que le Parti conservateur ne croit pas que le dépistage rapide est un outil efficace. Comme beaucoup d'autres députés ici présents, je me demande vraiment comment le Parti conservateur peut ne pas comprendre et reconnaître la science, et écouter...

Des voix: Oh, oh!

• (1350)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je tiens à rappeler que le député a la parole et que les députés auront la chance, pendant 10 minutes, de poser des questions et de faire des observations au moment opportun.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je prolongerais même ces 10 minutes avec votre permission, s'ils le souhaitent.

Au bout du compte, les scientifiques et les experts en soins de santé de toutes les régions du pays ont reconnu l'utilité des tests rapides. Il fut un temps où les conservateurs étaient en faveur de ces tests. Ils ont insisté sur l'importance pour Ottawa d'en obtenir, et Ottawa a acquis des dizaines de millions de tests rapides par les services d'approvisionnement. En réalité, vers le milieu ou la fin du mois de décembre dernier, il y a six, sept ou huit semaines, nous

avons un surplus de tests rapides au Canada. Nous en avons des millions et des millions qui n'étaient pas utilisés.

Nous avons souvent parlé de la COVID-19 comme d'une chose dont nous n'arriverions pas à nous débarrasser simplement par des mesures obligatoires. Lorsqu'un nouveau variant du coronavirus apparaît, les hôpitaux sont à nouveau submergés. Les provinces, les territoires et d'autres administrations ont reconnu que nous devons déployer plus efficacement les tests rapides, c'est pourquoi la demande à cet égard a explosé au mois de décembre. Nous avons assuré l'entreposage des tests en bonne partie pour répondre à la demande soudaine qui s'est produite en décembre. Puis, par l'entremise de nos services d'approvisionnement, nous avons déployé en janvier un effort incroyable qui nous a permis d'obtenir plus de 140 millions de tests rapides supplémentaires. Nous pouvons mettre ce chiffre en perspective avec la population du Canada, qui compte 37,5 millions de personnes.

Le gouvernement du Canada comprend la science derrière les tests rapides, qui sont un bon outil à mon avis. Ils ne sont pas sur un pied d'égalité avec les vaccins, mais j'aimerais souligner à quel point ils ont été importants, dès le début de la pandémie, où l'on a vu les provinces, les territoires, les dirigeants autochtones et les intervenants adopter une approche « Équipe Canada » pour faire face à la pandémie.

Nous l'avons constaté dans le cadre de la vaccination. Aujourd'hui, le Canada est le chef de file mondial en matière de vaccination et de distribution des vaccins à sa population, et ce n'est pas un hasard. C'est parce que nous avons bénéficié d'un leadership efficace de la part d'Ottawa, des provinces et des territoires, des dirigeants autochtones et d'autres encore. Nous en voyons encore aujourd'hui un excellent exemple par rapport aux tests de dépistage rapide.

Au moins, le gouvernement et deux partis d'opposition reconnaissent non seulement que les tests de dépistage rapide sont importants, mais aussi que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer à cet égard. Les députés du NPD souhaitent voir le projet de loi adopté parce qu'ils savent, tout comme nous, à quel point il est essentiel d'obtenir plus de 2 milliards de dollars pour conclure les achats et garantir que les Canadiens disposent de ces tests. Tout cela, pendant que les conservateurs tergiversent. L'opposition officielle ne sait pas vraiment quoi penser des tests de dépistage rapide.

J'inviterais les gens à lire certains des commentaires inscrits au compte rendu par le premier intervenant du Parti conservateur, qui, si j'ai bien compris, siège au Comité permanent de la santé pour représenter le Parti conservateur.

Une voix: Oh, oh!

• (1355)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre.

Encore une fois, je ne sais pas si certains députés étaient absents de la Chambre il y a quelques minutes lorsque j'ai dit qu'il y aurait non pas cinq, mais dix minutes de questions et d'observations le moment venu. Je demanderais aux députés de réserver leurs réflexions jusque là afin que le député puisse poursuivre son intervention.

Il y aura du temps pour les questions et les commentaires, comme je l'ai dit.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je voudrais...

Déclarations de députés

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement.

Je pense que je parle au nom de tous les députés de la Chambre. Je resterai assis très calmement et patiemment si nous pouvons au moins réduire le temps de parole à cinq minutes plutôt qu'à dix.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement. Je demande aux députés de s'assurer que leurs rappels au Règlement seront recevables à la Chambre.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je me contente de suggérer que je devrais bénéficier de deux minutes supplémentaires parce que le député a interrompu mon intervention.

Au bout du compte, je crois vraiment que si les députés examinent le programme législatif que le gouvernement du Canada a mis sur la table au cours des deux derniers mois, ils verront qu'il accorde une très grande priorité au coronavirus et à l'adoption de mesures législatives visant à aider les Canadiens de toutes les façons possibles.

Le tout premier projet de loi que nous avons présenté était le projet de loi C-2, qui portait sur des questions comme les prestations en cas de confinement, les subventions salariales, les suppléments au loyer et d'autres mesures de soutien pour les Canadiens. Les députés se souviendront qu'à l'époque, les conservateurs avaient tenté de diviser le projet de loi. Ils essayaient déjà de ralentir le processus législatif. Sans l'aide prévue dans ce projet de loi, les difficultés auraient été beaucoup plus grandes dans la période des Fêtes et au début de la nouvelle année, en raison de la négligence des conservateurs et du fait qu'ils n'en aient pas saisi toute l'importance.

En ce qui concerne la motion dont nous débattons aujourd'hui qui vise à prévoir un délai pour assurer l'adoption de ce projet de loi, il suffit de voir comment les députés de l'opposition officielle se comportent pour comprendre pourquoi il est crucial que nous proposons une motion de clôture relativement à ce projet de loi. Si nous ne sommes pas prêts à le faire, nous assisterons à la poursuite de ces manœuvres, que ce soit celles auxquelles nous avons assisté par rapport au projet de loi C-2 ou, comme les députés s'en souviendront, par rapport à la motion d'adoption de la semaine dernière. Le temps est compté à la Chambre des communes. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous devons présenter cette motion qui permettra de fournir aux Canadiens l'aide dont ils ont besoin. Nous voulons continuer de soutenir les Canadiens.

Le Président: Le député dispose de 10 minutes et 20 secondes pour terminer son intervention. Je me réjouis qu'il ait abrégé.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Français]

LES ENSEIGNANTS

M. Peter Schiefke (Vaudreuil—Soulanges, Lib.): Monsieur le Président, en tant que membres de la Chambre, nous sommes nombreux à nous souvenir d'un enseignant ou d'un membre de l'équipe de soutien à l'école qui a laissé une empreinte positive sur notre vie.

Maintenant, ces gens laissent une marque inoubliable sur la prochaine génération. Ce faisant, ils encouragent et renforcent la plus grande ressource de notre pays: nos enfants. Je suis reconnaissant

du travail acharné que mènent les enseignants de ma communauté de Vaudreuil—Soulanges jour après jour dans des circonstances normales.

[Traduction]

La situation actuelle sort de l'ordinaire. Les enseignants font toujours plus que leur part mais, cette fois-ci, ils ont dû puiser dans leurs ressources pour trouver davantage de force, de courage et de patience, tout en faisant bonne figure devant leurs élèves.

Au cours des deux dernières années, la détermination et la résilience des enseignants et du personnel de soutien ont été mises à rude épreuve. Si on devait leur accorder une note, ils obtiendraient certainement une note parfaite. Au nom de la Chambre et de l'ensemble des résidents de la circonscription de Vaudreuil—Soulanges, je tiens à dire aux enseignants et au personnel de soutien des écoles que nous savons qu'ils ont fait de leur mieux et qu'ils méritent à juste titre notre reconnaissance pour cela.

* * *

LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, alors que les manifestants ont passé une troisième fin de semaine au centre-ville d'Ottawa, ils attendent toujours que le gouvernement leur tende une branche d'olivier. Personnellement, je tiens à saluer les vétérans qui expriment leur attachement et leur engagement envers le Canada.

Les vétérans sont présents dans la capitale depuis le début des manifestations. Ils ont appuyé les camionneurs et leurs familles tout en arborant fièrement leurs médailles. Ils ont récité le Notre Père et chanté l'*O Canada* avec des Canadiens de toutes les couches de la société. Personne ne peut nier le patriotisme et la fougue dont les vétérans font preuve.

Nous voterons bientôt sur une motion visant à mettre fin aux exigences punitives imposées par le gouvernement fédéral en matière de vaccination. Plus important encore, nous nous demandons si le gouvernement fédéral reconnaîtra les libertés fondamentales et s'engagera à les défendre et à les faire respecter. Je songe notamment à la liberté d'expression, à la liberté de croyance et à la liberté de choix qui sont garanties par la primauté du droit, la Charte et la Déclaration canadienne des droits.

Les vétérans montrent que de plus en plus de Canadiens réclament l'unité et la liberté. Le premier ministre est-il prêt à écouter?

* * *

LA DÉGÉNÉRESCENCE MACULAIRE

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, février est le mois de la dégénérescence maculaire liée à l'âge, qui est la principale cause de cécité parmi les Canadiens âgés de 50 ans et plus.

Près de 2 millions de Canadiens et près de 200 millions de personnes dans le monde souffrent de dégénérescence maculaire, une maladie qui, avec le temps, rend aveugle ceux qui en souffrent. Il est fort probable que chaque personne dans cette salle connaît quelqu'un qui a souffert ou qui va souffrir de dégénérescence maculaire.

La dégénérescence maculaire commence par une vision floue et de la difficulté à percevoir les petits détails d'un visage. Par la suite, la personne devient aveugle au sens de la loi en étant incapable de voir à cause de taches noires importantes dans son champ de vision. Nous sommes conscients que l'un des facteurs les plus importants qui influencent la qualité de vie de nos aînés est la capacité de rester chez eux et de continuer à vivre de façon autonome plus longtemps.

Chaque année, d'innombrables aînés sont forcés de quitter leur foyer et de déménager dans une maison de retraite ou un centre de soins de longue durée parce que la dégénérescence maculaire leur a enlevé la vue et rendu dangereux, voire tout simplement impossible, le fait de pouvoir vivre en autonomie. Il n'y a aucun remède contre la dégénérescence maculaire, mais des traitements médicaux prometteurs attendent toutefois l'approbation de Santé Canada.

J'espère que tous se joindront à moi pour reconnaître les millions de Canadiens qui souffrent de dégénérescence maculaire.

* * *

[Français]

LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de souligner les Journées de la persévérance scolaire.

Pour de nombreux jeunes, poursuivre ses études est un véritable défi à cause de difficultés d'apprentissage, de raisons sociales ou parce qu'ils vivent des épreuves difficiles. C'est pourquoi il est important, en cette semaine thématique, de les encourager et de leur dire que nous sommes fiers d'eux. J'encourage donc mes collègues à démontrer leur soutien par une attention particulière, une gentillesse ou simplement en portant fièrement le ruban vert et blanc en signe de soutien.

Il est important aussi de mentionner l'apport inestimable de tout le personnel scolaire qui œuvre au quotidien à rendre l'apprentissage agréable et efficace, et qui favorise ainsi la persévérance scolaire.

Rester à l'école, c'est augmenter ses connaissances, sa culture, son ouverture d'esprit et ses chances de succès et de prospérité.

J'invite les jeunes à persévérer. Nous sommes fiers d'eux.

* * *

RESSOURCES SAINT-JEAN-VIANNEY

Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Monsieur le Président, Ressources Saint-Jean-Vianney est un organisme communautaire de ma circonscription qui vient en aide aux personnes vulnérables du quartier Saint-Jean-Vianney de Longueuil.

Cet organisme fête cette année son 20^e anniversaire d'existence, et je tiens à souligner à quel point il joue un rôle important dans notre communauté. Cet organisme aide les jeunes en organisant des activités sportives et un camp d'été pour eux. Il appuie les personnes à faible revenu en planifiant des cuisines collectives. Il aide les parents en leur offrant des services de soutien et de formation. Il brise l'isolement des immigrants au moyen d'activités interculturelles, éducatives, sociales et bien plus encore.

Déclarations de députés

Je félicite son directeur général, Lyes Chekal, pour son dévouement, ainsi que toute son équipe composée de gens dynamiques toujours désireux d'offrir le meilleur d'eux-mêmes pour satisfaire les besoins de notre communauté.

Je leur souhaite un bon 20^e anniversaire.

* * *

● (1405)

LES ATHLÈTES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, le mot « résilience » a été mentionné à maintes reprises depuis le début de cette crise sanitaire. J'aimerais faire mention d'un groupe de gens d'exception: nos athlètes olympiques et paralympiques, qui participent aux Jeux olympiques d'hiver de Pékin.

Ces athlètes ont eu à surmonter de nombreux grands défis avec les conséquences de la pandémie. Réussir à se rendre aux Olympiques est un exploit en soi en temps normal. Imaginons aujourd'hui les efforts qu'ils ont dû y mettre.

Au nom de tous les citoyens et de toutes les citoyennes de notre beau pays, j'adresse toutes mes félicitations aux 215 athlètes canadiens. Il y a déjà 15 médailles pour le Canada et ce n'est pas fini. Nous sommes tous derrière ces athlètes et nous sommes fiers de leurs performances. N'oublions pas, dès le 4 mars prochain, nos athlètes des Jeux paralympiques, qui sont tous une inspiration.

Je profite de l'occasion pour féliciter nos athlètes de Portneuf—Jacques-Cartier: Flavie Aumond en ski acrobatique, Miha Fontaine, qui a remporté la médaille de bronze en ski acrobatique mixte, et Laurie Blouin, que nous surveillerons ce soir à la finale du surf des neiges. Nous sommes fiers d'eux.

* * *

[Traduction]

L'EXCELLENCE DANS L'ENSEIGNEMENT DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE, DE L'INGÉNIERIE ET DES MATHÉMATIQUES

Mme Ya'ara Saks (York-Centre, Lib.): Monsieur le Président, les enseignants ne sont pas que des éducateurs; ils sont la clé de l'avenir. Ils inculquent des valeurs fondamentales et la passion aux jeunes. Sans eux, nous ne pourrions pas cultiver les prochaines générations de scientifiques, d'ingénieurs, d'artistes et de leaders.

Je veux souligner le travail de Mme Cindy Law, une enseignante formidable de la circonscription de York-Centre, qui s'est vu décerner récemment le prix du premier ministre pour l'excellence dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. J'ai eu le plaisir de féliciter Mme Law et de découvrir ses méthodes d'enseignement uniques et sa passion pour la réussite de ses étudiants.

Ayant moi-même un enfant au secondaire, je sais à quel point il est important d'avoir un enseignant qui amène les étudiants à exceller et à s'améliorer. De manière captivante, Mme Law encourage ses étudiants à exercer la pensée critique, à collaborer et à explorer le monde naturel.

Déclarations de députés

Mme Law et ses étudiants ont remporté plusieurs prix et comptent de nombreuses réussites à leur actif, ce qui est attribuable à ses méthodes d'enseignement efficaces. Une telle réalisation en temps de pandémie est vraiment remarquable et témoigne de son travail extraordinaire à titre d'enseignante.

Au nom de la collectivité, des étudiants et des familles de York-Centre, je remercie et félicite Mme Law.

* * *

LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, février est le Mois de l'histoire des Noirs et, cette année, nous tâchons de reconnaître les contributions quotidiennes que les Canadiens noirs apportent au pays.

J'aimerais parler d'une résidante qui améliore les choses à Scarborough. La révérende Denise Gillard est une véritable locomotive. C'est elle qui propulse l'organisme HopeWorks Connection, qui fait connaître les arts aux jeunes de la région avec le concours de la Toronto Children's Concert Choir and Performing Arts Company. Elle est aussi pasteure principale de l'église Kingdom City Church et elle joue un rôle important au sein de notre communauté religieuse.

Elle est fière de son patrimoine. Son père a immigré de la Jamaïque au Canada, et la famille de sa mère s'est réfugiée au Canada avec les loyalistes noirs de la Nouvelle-Écosse.

Elle se consacre à permettre aux enfants et à ceux qui les aiment de réaliser tout leur potentiel à la lumière de la foi, de la philanthropie et de la transformation.

L'histoire de Denise est intimement liée à celle du Canada. Je suis fière de lui rendre hommage de même qu'à tous ceux qui améliorent les choses dans notre collectivité.

* * *

LE PROJET PEGASUS

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, j'aimerais saluer les participants au projet Pegasus, dirigé par un groupe de passionnés de l'automobile de la Saskatchewan, qui a permis d'amasser plus de 1 million de dollars à la vente aux enchères Barrett-Jackson, en Arizona, afin d'appuyer le service d'ambulance aérienne STARS dans ma province, la Saskatchewan.

Un véhicule unique Ford Mustang Fastback 427 1968 construit sur mesure a été mis aux enchères dans l'espoir d'amasser les fonds nécessaires au renouvellement tant attendu du parc d'hélicoptères de STARS. Cette initiative a été menée par les coprésidents, Vaughn Wyant et Wayne Halabura, qui ont rallié à leur cause l'acteur de Saskatoon Kim Coates et l'ancien joueur des Broncos de Humboldt qui a survécu à l'accident de l'autobus qui transportait son équipe, Kaleb Dahlgren.

Je tiens à remercier Barb et Gord Broda, de Prince Albert, de leur fervent appui du service d'ambulance STARS. Je leur souhaite beaucoup de plaisir à se balader dans leur Ford Mustang 1968.

• (1410)

LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

M. Mike Kelloway (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui au sujet des manifestations qui se multiplient au pays.

Pas plus tard que la semaine dernière, mon bureau de circonscription a reçu un colis suspect par la poste, tout comme de nombreux autres politiciens de la Nouvelle-Écosse de tous les ordres de gouvernement et de toutes les allégeances politiques. Les députés et leur personnel travaillent dur pour servir les communautés. Évidemment, il arrive que des gens expriment leur désaccord avec nous. Cela fait partie de notre travail et c'est ainsi que fonctionne la démocratie.

Toutefois, les colis contenant un irritant chimique, le blocage de postes frontaliers et l'occupation de la capitale nationale ne sont pas des moyens acceptables de manifester. Plutôt, ces actes sont un affront à la démocratie canadienne et compromettent la sécurité. J'invite tous les députés à dénoncer solidairement ces actes illégaux. Je souligne que ces actes d'intimidation ne réussiront pas à empêcher les parlementaires et notre personnel de faire notre travail.

Tous les Canadiens sont frustrés, mais comme le dirait mon père s'il était ici, le message a été reçu et il est temps pour les manifestants de rentrer chez eux.

* * *

LA CARDIOPATHIE CONGÉNITALE

M. Ryan Williams (Baie de Quinte, PCC): Monsieur le Président, joyeuse Saint-Valentin.

Aujourd'hui est non seulement le jour de la Saint-Valentine, mais aussi une journée réservée à des questions de cœur, c'est-à-dire la Journée de sensibilisation à la cardiopathie congénitale. Chaque année, plus de 260 000 Canadiens naissent avec une cardiopathie congénitale. Il s'agit de la principale anomalie congénitale au Canada et elle touche 1 naissance sur 100.

En 2015, mon fils Teddy est né avec une malformation cardiaque congénitale. Il est décédé d'une insuffisance cardiaque à peine 22 minutes après sa naissance. Il est rare que bien des journées passent sans que nous pensions à ce qui aurait pu être. Mon épouse Allyson a défendu sans relâche les femmes qui connaissent l'horreur de la perte d'un enfant et d'une fausse couche. Sa devise est de toujours choisir l'amour, et elle a un blogue de ce nom, « Choose Love ».

Nous pourrions tous choisir d'aimer un peu plus. Tandis que nous nous efforçons de trouver un traitement, j'invite tous les députés à se joindre à moi pour sensibiliser la population aux centaines de milliers de Canadiens qui souffrent chaque année d'une cardiopathie congénitale et lui apporter de l'amour.

L'EXIGEANCE FÉDÉRALE RELATIVE À LA VACCINATION

Mme Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le premier ministre Scott Moe d'avoir été le premier dirigeant canadien à annoncer la fin des exigences relatives à la vaccination. Aujourd'hui, en Saskatchewan, toute personne qui le souhaite peut aller au restaurant et célébrer la Saint-Valentin avec ses proches, sans qu'aucune preuve de vaccination ne soit exigée.

Lorsqu'il a fait cette annonce, le premier ministre Moe a déclaré: « Les avantages ne l'emportent plus sur les coûts [...] Il est temps de mettre fin aux exigences relatives à la vaccination. »

Je suis heureuse de voir que d'autres premiers ministres provinciaux emboîtent le pas. Malheureusement, le premier ministre refuse de faire de même. Le Canada a été fondé sur les principes de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement. Lorsque nous n'avons pas un bon gouvernement, il devient plus difficile de maintenir la paix et l'ordre.

Je demande au premier ministre d'arrêter d'utiliser la pandémie pour diviser les Canadiens à des fins politiques. Je demande au gouvernement fédéral de suivre l'exemple de la Saskatchewan et de mettre fin à toutes les exigences fédérales.

* * *

[Français]

VALÉRIE GRENIER

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, je me lève aujourd'hui pour souligner les exploits d'une jeune athlète de ma circonscription.

Valérie Grenier, originaire de Saint-Isidore, fait partie de l'équipe olympique de ski alpin. Les résidents et les résidentes de Glengarry—Prescott—Russell sont fiers de l'appuyer.

Valérie Grenier est une source d'inspiration pour tous les Canadiens et les Canadiennes. Durant cette période imprévisible et sans précédent, elle a fait preuve de courage et de résilience. Son parcours inspirera une nouvelle génération d'athlètes de notre région.

Nous sommes fiers de sa participation aux Jeux olympiques et nous allons continuer à l'encourager dans son parcours. Son travail acharné est une preuve de succès dans le sport qu'elle pratique depuis longtemps.

J'invite tous les athlètes qui représentent fièrement la feuille d'érable à profiter de chaque instant de cette expérience unique. Le Canada les appuie fièrement.

J'offre mes félicitations à Valérie Grenier.

* * *

[Traduction]

LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES ASSASSINÉES OU PORTÉES DISPARUES

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NDP): Monsieur le Président, aujourd'hui, le 14 février, est la journée désignée pour la marche commémorative annuelle pour les femmes autochtones et les personnes de la communauté 2ELGBTQIA disparues et assassinées.

Déclarations de députés

Absolument toutes les Premières Nations de même que les communautés métisses et urbaines de notre région ont été touchées par la perte d'une membre aimée qui a été brutalement assassinée ou enlevée de force.

Comme l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées l'a démontré, c'est un génocide. Il y a 231 appels à l'action à mettre en œuvre pour rendre justice aux Autochtones, que ce soit en mettant fin à la pauvreté ou en fournissant des logements. Ces appels à l'action sont solidement ancrés dans un besoin fondamental de décolonisation.

Alors que l'attention est centrée sur l'occupation illégale de la capitale de notre pays, il ne fait aucun doute que les systèmes reposant sur un esprit colonialiste, y compris les services policiers, font partie de la problématique de la violence envers les femmes autochtones.

En cette journée commémorative, nous rendons hommage à ces Autochtones pour ne pas qu'elles sombrent dans l'oubli et nous renouvelons notre engagement à réclamer que des mesures soient prises dès maintenant. Nous ne connaissons pas le repos tant que des femmes et des filles autochtones et des personnes de la communauté 2ELGBTQIA continueront d'être victimes de disparition et de meurtre. Justice doit être rendue sans tarder.

* * *

• (1415)

[Français]

LE 100^E ANNIVERSAIRE DE SAINT-NARCISSE-DE-RIMOUSKI

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, c'est avec une grande fierté que je prends la parole pour souligner le 100^e anniversaire de Saint-Narcisse-de-Rimouski.

Le 13 février 1922, un territoire du Haut-Pays de la Neigette était détaché de Sainte-Blandine, afin de donner naissance à cette municipalité. À l'époque, une volonté d'occupation et d'exploitation de l'arrière-pays avait motivé les premiers Narcissois à défricher la terre, la travailler de leurs mains et à y élever leur descendance. Cent ans plus tard, on trouve aujourd'hui à Saint-Narcisse-de-Rimouski une communauté fièrement ancrée dans ses racines, mais résolument tournée vers l'avenir.

La place centrale qu'occupent l'agriculture et la foresterie témoigne de cet héritage des bâtisseurs, alors que l'offre touristique et le calendrier culturel bien rempli font rayonner la municipalité et en disent long sur l'esprit festif qui y règne à l'année. Il suffit de voir l'énergie ambiante lors du Festival de la fenaison ou encore lors des célèbres courses de souffleuses à neige du Carnaval d'hiver pour être convaincu qu'à Saint-Narcisse-de-Rimouski, il fait bon vivre.

Je souhaite un bon centenaire à tous les Narcissois et Narcissoises.

Questions orales

[Traduction]

L'EXIGEANCE FÉDÉRALE RELATIVE À LA VACCINATION

M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens attendent aujourd'hui le résultat du vote sur la motion des conservateurs qui demande un plan et un échéancier pour la fin de toutes les exigences et restrictions liées à la COVID-19 au Canada.

Depuis plus de deux ans, les Canadiens font ce qui leur est demandé. Ils respectent les règles. Grâce aux gestes qu'ils ont posés, nous pouvons enfin voir poindre à l'horizon la fin de la pandémie. D'autres pays semblables au nôtre ont redonné espoir à leur population et fait preuve de leadership en présentant un plan.

Le taux de vaccination du Canada est l'un des plus élevés sur la planète. C'est une réalisation que nous devrions célébrer, tout comme nous devrions célébrer l'évolution de la science et les données provenant d'experts en médecine. Au lieu de cela, la division, la colère et le pessimisme sont plus marqués que jamais au Canada.

Le premier ministre est à l'origine de ce gâchis parce qu'il adopte un ton et des termes inacceptables pour s'attaquer aux gens qui ne sont pas d'accord avec lui. Aujourd'hui, le Parlement a un choix à faire: il peut soit être une source d'espoir et d'optimisme pour la population en favorisant l'adoption d'un plan et d'un échéancier clairs pour la fin des exigences fédérales, soit aggraver encore le chaos et la division alors que nous avons besoin du contraire.

Le pays est à l'écoute. Les libéraux se joindront-ils à nous? Répondront-ils à l'appel en faveur d'un plan dès aujourd'hui?

* * *

LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

Mme Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Monsieur le Président, « Je suis Canadienne et j'ai mes trois doses, pour ma famille, mes voisins et mes collègues, pour les travailleurs de la santé et pour mon pays. Je ne me laisserai pas intimider. »

Ces mots, écrits par Mme Jean Yoon et repris par un nombre incalculable de Canadiens depuis quelques jours, sont devenus un véritable cri de ralliement. Soyons honnêtes: après deux ans, nous sommes tous fatigués de la pandémie. Nous sommes fatigués de ne pas pouvoir voir nos proches. Nous sommes fatigués de voir les petites entreprises et la population en arracher. Nous sommes fatigués de tous ces barrages illégaux qui terrorisent les Canadiens et perturbent les chaînes d'approvisionnement. Nous avons sacrifié tellement de choses pour en arriver là; ce n'est pas le moment de reculer. Nous avons l'obligation mutuelle de tout faire pour protéger nos concitoyens.

Il est temps que les députés fassent passer leurs obligations à l'endroit des citoyens qu'ils servent avant tout le reste, qu'ils mettent la politique partisane de côté et qu'ils conjuguent leurs efforts. Ensemble, dotons-nous d'un plan efficace de sortie de crise. Montrons aux Canadiens que nous aussi, nous pouvons travailler à l'unisson.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

L'hon. Candice Bergen (cheffe de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, on rapporte que le premier ministre prévoit invoquer la Loi sur les mesures d'urgence pour contrer les manifestations en cours à Ottawa et dans certaines parties du pays. Nous savons que les manifestations se poursuivent ici, à Ottawa. Nous savons que la frontière de Windsor a été rouverte. Nous savons qu'il y a eu des arrestations à Coutts hier soir.

L'article 16 de la Loi sur les mesures d'urgence fait référence à des « menaces envers la sécurité du Canada ». Le premier ministre pense-t-il que ces manifestations constituent des menaces envers la sécurité du Canada et, dans la négative, croit-il qu'invoquer cette loi aggraverait une situation déjà volatile au lieu de la désamorcer?

• (1420)

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, ces barrages illégaux nuisent aux Canadiens. Nous avons vu des frontières être fermées, notre économie être paralysée et des Canadiens perdre leur emploi. C'est pourquoi, depuis le début, le gouvernement fédéral fournit aux forces de l'ordre toutes les ressources dont elles ont besoin.

À Windsor, la GRC et la police municipale ont rouvert le pont Ambassador; en Alberta, la GRC a procédé à 11 arrestations et elle a confisqué des armes à feu au poste frontalier de Coutts; et à Ottawa, la GRC et la Police provinciale de l'Ontario ont établi un centre de commandement intégré avec le Service de police d'Ottawa.

Mettre fin aux barrages illégaux, faire respecter la loi et permettre aux Canadiens de reprendre leur vie: voilà nos principales priorités.

* * *

LA SANTÉ

L'hon. Candice Bergen (cheffe de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, nous avons demandé au premier ministre d'arrêter de diviser, de stigmatiser et d'injurier les personnes qui ne partagent pas son avis. Nous lui avons demandé de les écouter, ce qu'il refuse de faire.

Aujourd'hui, nous nous prononçons sur une motion conservatrice raisonnable, qui demande au gouvernement de présenter un plan de réouverture d'ici à la fin du mois. En ce moment, ce sont l'optimisme et la joie qui devraient régner au Canada, pas la division et la peur.

Les Canadiens peuvent-ils compter sur le premier ministre pour faire ce qui s'impose et se rallier à notre point de vue, appuyer notre motion et donner aux Canadiens l'espoir qu'ils méritent?

Questions orales

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, peu importe que les députés de l'opposition soient simplement irresponsables ou qu'ils fassent preuve d'une complicité tout à fait inconsciente, le pays est frappé actuellement par une attaque ciblée et coordonnée, financée en grande partie par l'étranger, contre ses infrastructures essentielles et ses institutions démocratiques. Les barrages illégaux à la frontière visent clairement à causer du tort au Canada et aux Canadiens, et notre gouvernement est prêt à prendre toute mesure nécessaire pour rétablir l'ordre et protéger les intérêts canadiens.

L'hon. Candice Bergen (cheffe de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, il est clair que le premier ministre et les libéraux sont encore de grands partisans de la polarisation, de la division et de la négativité. Après deux ans de pandémie, les Canadiens méritent maintenant de l'optimisme et de l'espoir envers l'avenir, et ils méritent que leur gouvernement fasse preuve de leadership. Ils doivent savoir quand les restrictions et les exigences fédérales liées à la vaccination seront levées. C'est une demande raisonnable.

Encore une fois, les libéraux — le premier ministre, les ministres, les députés d'arrière-ban — défendront-ils les intérêts de leurs concitoyens et voteront-ils avec nous afin de donner de l'optimisme et de l'espoir aux Canadiens?

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, à chaque tournant dans cette crise, les conservateurs ont eu l'occasion de désamorcer la situation et de demander aux gens dehors qu'ils se dispersent et qu'ils partent. Au contraire, nous avons vu la cheffe intérimaire des conservateurs les aborder et leur dire, pour des raisons politiques, qu'ils devraient continuer. Le député de Carleton, qui est actuellement candidat à la chefferie, a affirmé publiquement être fier des activités illégales qui se déroulent dehors et soutenir ces gens. La députée de Yorkton—Melville a dit que le fait d'abattre les barricades protégeant le Monument commémoratif de guerre était un acte profond de patriotisme. Quel manque de leadership.

Ce que...

Le Président: Le député de Mégantic—L'Érable a la parole.

* * *

[Français]

LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens ne sont pas dupes. Ils comprennent le jeu politique du premier ministre.

D'abord, selon ses propres députés — ce n'est pas nous qui l'avons dit, ce sont des gens de son équipe et de son caucus —, il a choisi volontairement de politiser, d'adopter une approche qui divise et qui stigmatise pour gagner une élection.

Ensuite, il a choisi de politiser la pandémie, et c'est ce qu'il fait encore aujourd'hui. La section 16 de la Loi sur les mesures d'urgence dit qu'il doit y avoir une menace envers la sécurité du Canada pour être invoquée.

Comment le premier ministre justifie-t-il le recours aux mesures d'urgence autrement que, encore une fois...

Le Président: À l'ordre. L'honorable ministre de la Sécurité publique a la parole.

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, ces blocages font du mal aux Canadiens et ils doivent cesser.

On agit de façon responsable. À Windsor, la GRC et les services de police de Windsor ont rouvert le pont Ambassador. En Alberta, la GRC a procédé à 11 arrestations. À Ottawa, la GRC et la Police provinciale de l'Ontario ont établi un centre de commandement intégré avec le Service de police d'Ottawa.

Notre priorité absolue est de mettre fin aux blocages illégaux, de faire respecter la loi et de permettre aux Canadiens de se déplacer.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Madame la Présidente, la situation qui se déroule aujourd'hui était tout à fait évitable. La campagne menée par le premier ministre pour diviser les Canadiens et qui divise son propre caucus a contribué à cette escalade et, malheureusement, il a continué à se cacher pendant des jours au lieu d'essayer de diminuer la tension. La population souhaite un règlement pacifique de ce conflit, la fin des manifestations, mais pas l'armée dans les rues.

Est-ce que le premier ministre va voter en faveur de notre motion et présenter à tous les Canadiens un plan, comme l'ont fait tous les autres gouvernements au Canada?

• (1425)

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le Parti conservateur a un choix clair: une désescalade de la situation en disant aux manifestants qu'il est temps de quitter Ottawa immédiatement. Sur Twitter...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Pouvons-nous continuer?

L'honorable leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

L'hon. Mark Holland: Monsieur le Président, sur Twitter, le Parti conservateur continue d'appuyer les actions illégales à l'extérieur. Le prochain chef potentiel du Parti conservateur ne cesse de dire qu'il est vraiment fier des actions illégales à l'extérieur. C'est absolument irresponsable.

Nous allons travailler très fort pour mettre fin à cette situation à l'extérieur.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre compte invoquer la Loi sur les mesures d'urgence pour faire face à l'occupation d'Ottawa. Il aura sept jours pour faire ratifier à la Chambre les pouvoirs extraordinaires qu'il veut revendiquer. Cependant, il refuse de dire précisément quelle utilisation il compte en faire.

Pourtant, la population a le droit de savoir. L'attente pour le contenu ne peut pas durer sept jours. Le premier ministre ne peut pas avoir de chèque en blanc alors qu'on parle de pouvoirs extrêmes pouvant aller jusqu'à l'utilisation de l'armée. Est-ce que le premier ministre va révéler son plan détaillé dès aujourd'hui?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, depuis le début, nous soutenons la Ville et les policiers d'Ottawa dans leur réponse au blocage. Nous avons agi de façon responsable. Cela comprend trois déploiements de la GRC, un soutien tactique et logistique et un centre de commandement intégré avec la GRC et la Police provinciale de l'Ontario.

Questions orales

Notre priorité absolue est de mettre fin au blocage illégal, de faire respecter la loi et d'aider les Ottavien(ne)s à retrouver leur vie.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, en résumé, cela fait trois semaines qu'ils ne font rien.

On ignore le plan du premier ministre, mais il y a des choses qu'on sait. On sait que le Québec s'oppose à voir la Loi sur les mesures d'urgence imposée sur son territoire. Jusqu'à maintenant, la crise y est beaucoup mieux gérée et contenue qu'ailleurs au Canada.

Si le premier ministre de l'Ontario veut voir des mesures d'urgence appliquées chez lui, il a le droit, ce sont de ses affaires.

Toutefois, est-ce que le gouvernement s'engage à ne pas imposer la Loi sur les mesures d'urgence au Québec?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois depuis le début de cette crise, nous avons offert des ressources pour les services de police d'Ottawa et de Windsor. Même à Coutts, le service de police a fait beaucoup de progrès. Cependant, il faut maintenant rallier tous les députés à la Chambre et mettre fin au convoi.

[Traduction]

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NP): Monsieur le Président, dans les collectivités de l'ensemble du pays, les gens subissent les conséquences des mouvements d'occupation. Des travailleurs de la santé, des gens qui travaillent dans des commerces de détail et dans des épicerie(s), des camionneurs, des propriétaires de petite entreprise et des résidents ont perdu leur emploi et leur gagne-pain. Certains ont été victimes d'intimidation, voire d'agression, pendant ces manifestations.

Où était le premier ministre lorsque tout cela a commencé, il y a 18 jours? S'il avait fait preuve de leadership et agi rapidement, nous ne serions pas en train de parler de mesures d'urgence aujourd'hui. Les Canadiens veulent savoir pourquoi le premier ministre a laissé les choses dégénérer à ce point. Pourquoi a-t-il tardé autant à exercer le moindre leadership?

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je suis conscient que ces barrages et ces manifestations ont eu des conséquences désastreuses pour nombre de Canadiens ordinaires. Les effets perturbateurs terribles sur la vie et la sécurité des résidents se sont fait ressentir non seulement à Ottawa, mais dans l'ensemble du pays. Ces barrages ont causé de véritables préjudices aux Canadiens. Des travailleurs n'ont pas pu faire leur travail. Des chaînes d'approvisionnement en biens et services ont été interrompues.

Depuis le début, nous avons offert du soutien et des recommandations aux forces de l'ordre et aux gouvernements provinciaux et territoriaux. Cependant, la situation a changé au point de menacer davantage des infrastructures essentielles ainsi que la vie, la sécurité et les intérêts des Canadiens. Nous sommes prêts à faire le nécessaire.

[Français]

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NP): Monsieur le Président, la réalité, c'est que ce premier ministre est absent depuis le début de la crise du convoi et ce n'est pas nouveau d'ailleurs. Il est absent face à la crise du logement, absent face à la hausse du coût de la vie, absent face à la crise climatique, absent pour les transferts en santé. Aujourd'hui, les gens se sentent délaissés,

abandonnés. Ils veulent un premier ministre qui n'attend pas le pire avant d'agir.

Pourquoi ce premier ministre refuse-t-il d'agir au moment où les gens ont tellement besoin d'aide?

• (1430)

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, du vandalisme aux actes de violence, le convoi a bouleversé la vie des Canadiens. Alors que mes collègues d'en face ont eu de multiples occasions de désamorcer la situation, ils ont choisi de verser de l'huile sur le feu. Depuis le début, notre gouvernement a accompagné trois déploiements de la GRC et accompagne maintenant un centre de commandement intégré avec la Police provinciale de l'Ontario et le Service de police d'Ottawa. Notre priorité absolue est de mettre fin aux blocages illégaux et de faire respecter la loi.

* * *

LA SANTÉ

Mme Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, dans ma circonscription, en fin de semaine, plusieurs m'ont interpellée au sujet du manque de leadership du gouvernement actuel. Je rappelle au premier ministre que les Canadiens sont vaccinés dans une proportion de 90 % et que le Canada est le plus vacciné du G7. Nous voterons cet après-midi sur une motion demandant au gouvernement de présenter un plan d'ici le 28 février pour le retour à la vie normale au Canada.

Est-ce que le gouvernement s'engage à le faire?

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je remercie et félicite ma collègue de parler d'un plan. Nous avons un plan depuis 22 mois et le plan fonctionne. Nous avons parmi tous les autres du pays du G7 le plus faible taux de mortalité à part le Japon, et de loin. Nous avons parmi tous les pays du G7 et parmi la plupart des pays de l'OCDE une des meilleures croissances économiques. Les gens font les efforts qu'ils doivent faire, entre autres celui de se faire vacciner, depuis longtemps. Près de 80 % des gens de tous les âges ont été vaccinés totalement et près de 50 % ont reçu une dose de rappel.

Mme Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, gouverner, c'est prendre des décisions. Le manque de vision de ce gouvernement a provoqué des divisions au sein même de son propre caucus. Après deux ans d'efforts et de sacrifices, il est maintenant temps, comme la dit la Dre Theresa Tam, de réévaluer les mesures de santé publique.

Le gouvernement va-t-il faire le choix d'avancer ou va-t-il continuer à faire du surplace avec la division et la stigmatisation?

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, en parlant de division, je pense qu'au Canada, la plupart des gens ne se sont pas divisés. Au contraire, ils sont derrière, par exemple, l'importance de la vaccination. C'est 80 % des gens qui ont choisi de se faire vacciner complètement, près de 50 % ont une dose de rappel et ça augmente tous les jours. Tous les jours, il y a 150 000 Canadiens qui reçoivent une dose de rappel et 10 000 autres qui reçoivent leur première dose. Ce sont 10 000 personnes que j'aimerais féliciter devant la Chambre pour prendre, tous les jours, la bonne décision de se protéger et de protéger ceux qu'ils aiment. À la Saint-Valentin, c'est particulièrement pertinent.

Questions orales

[Traduction]

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, au comité de l'agriculture, un représentant du Conseil canadien du porc nous a dit que l'imposition d'une obligation vaccinale pour le transport interprovincial par camion causerait énormément de tort à l'industrie et aux producteurs.

Cette idée n'avait même pas été proposée au pire de la pandémie. Il y a maintenant des Canadiens qui manifestent dans les rues d'Ottawa et qui bloquent les artères économiques du pays. Le premier ministre subit des pressions de toutes parts quant au moment où sera présenté un plan clair de sortie de crise.

Est-ce que le ministre des Transports peut affirmer ici et maintenant que le gouvernement n'entend pas imposer de mesures liées au statut vaccinal aux entreprises de camionnage interprovincial?

L'hon. Omar Alghabra (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je peux affirmer maintenant et répéter chaque jour que le gouvernement suivra toujours les conseils des experts de la santé publique du Canada. Nous allons suivre les conseils des médecins et nous allons toujours faire ce qu'il faut pour le bien...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. Nous aimerions avoir un peu de silence.

Le ministre des Transports a la parole.

L'hon. Omar Alghabra: Monsieur le Président, je ne sais pas pourquoi ils s'énervent lorsque nous disons suivre les conseils de la santé publique. Je ne sais pas ce qui les dérange tellement.

Nous allons faire ce qu'il faut pour protéger les camionneurs, les travailleurs de l'industrie du transport et l'économie canadienne. Je sais qu'il y a des gens qui en ont assez des mesures sanitaires, mais nous allons faire ce qu'il faut. Les Canadiens comprennent que nous le faisons pour leur propre bien et pour le bien de ceux...

• (1435)

Le Président: Le député de Regina—Lewvan a la parole.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux d'entendre cette réponse.

Peut-on nous dire quels responsables de la santé publique demandent l'imposition d'une obligation vaccinale pour les camionneurs interprovinciaux? Peut-on nous dire quels responsables de la santé publique demandent plus de restrictions? Peut-on nous dire quels responsables de la santé publique demandent que le port du masque et le vaccin soient obligatoires à l'échelle du pays?

J'aimerais que le député me réponde. J'aimerais qu'il me montre les preuves scientifiques qui indiquent que ce pays ne peut pas tourner la page. J'aimerais voir les données qui montrent qu'on ne peut pas rouvrir les provinces et les entreprises et laisser la population reprendre une vie normale au Canada.

L'hon. Omar Alghabra (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue sait que le vaccin sauve des vies, mais connaît-il un seul médecin qui peut déclarer que la pandémie est terminée? Connaît-il un seul scientifique qui peut dire une telle chose? Nous prendrons les mesures nécessaires pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens. Nous agirons en fonction de l'avis des experts. Lorsqu'ils nous indiqueront qu'il est temps d'assouplir les mesures, nous le ferons.

Une chose est sûre, notre intégrité ne nous permet pas de prédire l'avenir aux Canadiens, et nous devons rester prudents.

LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, comme le ministre de la Sécurité publique l'a très justement déclaré, ce sont le service de police de Windsor et les forces de l'ordre de l'Alberta, et non le gouvernement fédéral, qui mettent fin aux barrages illégaux qui touchent les infrastructures publiques et qui traumatisent les Canadiens. En fait, tout ce que le premier ministre trouve à faire est, au mieux, de tenir des propos incendiaires, et au pire, de se montrer insensible, tout cela pendant que la crise prend de l'ampleur et traumatise les Canadiens.

Comment le premier ministre peut-il justifier de demander des pouvoirs sans précédent en vertu de la Loi sur les mesures d'urgence alors qu'il n'a pas su faire preuve de leadership avec ceux dont il dispose déjà?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, une fois de plus, je tiens à remercier les agents de la GRC qui sont venus prêter main-forte à Windsor. Grâce à eux, le pont Ambassador a pu rouvrir, ce qui va permettre aux Canadiens de retourner au travail et à notre économie de continuer à fonctionner.

Je suis assez surpris d'entendre ma collègue m'interroger sur la détérioration de la situation ici à Ottawa, alors que c'est la cheffe intérimaire elle-même qui a demandé aux manifestants de ne pas rentrer chez eux et d'en faire un problème pour le premier ministre.

C'est ainsi qu'ils enveniment la situation. C'est pour cela qu'il est important que les conservateurs demandent la levée des barrages illégaux, afin que les Canadiens puissent retrouver une vie normale.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, les propos du député sont embarrassants. Les Canadiens ne veulent pas voir le gouvernement chercher à passer le blâme. Ils veulent du leadership.

Cette crise est sans précédent, mais le gouvernement fédéral est resté les bras croisés. Il n'a pas donné suite lorsque les gouvernements provinciaux ont demandé des ressources pour juguler la crise, et maintenant, il souhaite invoquer la Loi sur les mesures d'urgence pour la première fois au pays, ce à quoi plusieurs provinces se sont déjà opposées.

On dirait que les libéraux cherchent à invoquer cette loi seulement pour que les gouvernements provinciaux s'y opposent et que cela les dégage de la responsabilité d'utiliser les autres pouvoirs déjà à leur disposition. Pourquoi les libéraux agissent-ils ainsi au lieu de faire preuve de leadership?

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, parlons-en, de leadership. À la vue des actions illégales commises à l'extérieur de cette enceinte, de même que du blocage tout aussi illégal de passages frontaliers et de ponts, en quoi consisterait un leadership responsable?

Je peux donner à la députée des exemples de ce que le leadership responsable n'est certainement pas. Le leadership responsable, ce n'est pas être fier d'actions illégales et appuyer ceux qui les commettent. Ce n'est pas non plus adopter une attitude équivoque, comme le font certains députés de son parti qui disent d'abord à ces gens de rester et les encouragent à continuer, puis déclarent parfois à la Chambre qu'ils sont contre, avant de publier des gazouillis pour appuyer ces actions à nouveau. Voilà ce qui n'est pas du leadership.

Questions orales

Le leadership, c'est exactement ce que nous faisons chaque jour avec patience et prudence, en nous assurant que nous agissons en toute sécurité...

Le Président: La députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Mapédia a la parole.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Mapédia, BQ): Monsieur le Président, la nature a horreur du vide.

Devant le vide du leadership du gouvernement fédéral, des citoyens se sont dressés devant des occupants potentiellement dangereux, parce qu'ils ont l'impression que leur gouvernement les a laissés tomber. Des citoyens, aussi courageux soient-ils, se sont mis en péril à cause de ce gouvernement. Des citoyens, après trois fins de semaine de chaos, ont cru qu'ils ne pouvaient compter que sur eux-mêmes.

Protéger la population est la base du contrat entre les citoyens et le gouvernement.

Le gouvernement réalise-t-il les conséquences de son vide de leadership?

• (1440)

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question, et je suis d'accord avec elle: c'est une priorité de ce gouvernement de faire respecter la loi.

Il faut respecter les droits des personnes, même des habitants d'Ottawa. C'est la raison pour laquelle nous avons depuis le début appuyé les services policiers avec plus de ressources, plus de personnes et plus d'agents. Nous allons continuer de travailler avec tous les niveaux de gouvernement pour protéger les Canadiens.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Mapédia, BQ): Monsieur le Président, on est d'accord qu'il y a un vide.

Les gens en sont rendus là parce que, depuis le début de la crise, le fédéral est trois coups en retard. Cela lui a pris 10 jours pour mettre en place une table tripartite avec tous les paliers de gouvernement et il a oublié d'y amener des chaises pour les corps policiers. C'est seulement samedi, jour 16, qu'ils ont fini par se créer leur propre centre de commandement intégré.

Aujourd'hui, jour 18, le gouvernement parle d'invoquer la Loi sur les mesures d'urgence, mais il n'a aucun plan concret à révéler. Quand est-ce qu'il va prendre le contrôle de la gestion de crise pour vrai?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, depuis le début de ce convoi, on a pris beaucoup de mesures concrètes: trois déploiements, en plus des services policiers à Windsor et en Alberta. À Windsor, le pont Ambassador est maintenant rouvert. C'est une bonne nouvelle qui démontre le progrès que ce gouvernement a fait en collaboration avec les services policiers. Nous allons protéger tous les Canadiens.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Mapédia, BQ): Monsieur le Président, pendant 18 jours, le premier ministre a laissé la crise dégénérer. Aujourd'hui, il annonce qu'il compte invoquer la Loi sur les mesures d'urgence.

Après 18 jours, cependant, on a assez attendu après le gouvernement fédéral. Il faut que le gouvernement nous dise, dès aujourd'hui,

comment il compte utiliser ces mesures d'urgence. Il faut qu'il nous détaille un plan et il faut qu'il nous dise exactement quand il va le mettre en œuvre.

La population est à bout de souffle. Les forces de l'ordre sont à bout de souffle. Quel est le plan?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je partage les inquiétudes de ma collègue et c'est la raison pour laquelle nous allons continuer d'appuyer les services policiers sur le terrain avec plus de ressources et tous les services dont la police et les responsables ont besoin.

Il faut travailler en étroite collaboration avec la Ville d'Ottawa et avec la Ville de Windsor, et même avec toutes les provinces pour adresser cette crise. Il faut protéger tous les Canadiens. C'est la priorité de notre gouvernement.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, le poste frontalier du pont Blue Water et l'autoroute 402, qui se trouvent dans ma circonscription, subissent encore les conséquences de l'inaction du premier ministre en ce qui concerne les exigences vaccinales imposées aux camionneurs. Les provinces, elles, écoutent leurs experts médicaux et éliminent les exigences.

Quand le premier ministre se fiera-t-il à la science, écoutera-t-il l'Organisation mondiale de la santé et travaillera-t-il avec le président Biden pour mettre fin à ces exigences?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue de sa question. Je sais que nous collaborons très étroitement avec les habitants de sa région, à Sarnia, pour veiller à ce que le pont Blue Water et le point d'entrée qui s'y trouve demeurent ouverts avec l'appui des services de police locaux et de l'Agence des services frontaliers du Canada.

Il s'agit d'un moment très critique, et c'est pourquoi le gouvernement continuera à fournir le personnel, les ressources et tous les outils dont les forces de l'ordre ont besoin pour veiller à ce que les points d'entrée demeurent ouverts et pour assurer la protection de nos infrastructures essentielles. C'est ce que nous devons continuer à faire pour faire respecter la loi.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, les gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan ont levé les restrictions relatives à la COVID-19. Le Manitoba et l'Ontario ont quant à eux annoncé qu'ils mettront fin au passeport vaccinal dès le 1^{er} mars. Eux aussi font confiance à la science.

Le gouvernement cessera-t-il de se livrer à des conjectures et rassurera-t-il les camionneurs qu'ils n'auront aucune nouvelle mesure fédérale à respecter lorsqu'ils traverseront les frontières provinciales?

Questions orales

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, l'opposition aimerait bien que quelqu'un, peut-être le ministre de la Santé, déclare que la COVID-19 disparaîtra à une date précise. Malheureusement, ce n'est pas ainsi que fonctionne le virus et ce n'est pas ce que nous dit la science. La science nous a dit d'être prudents et responsables dans notre façon d'exercer le leadership fédéral. Le gouvernement fédéral ne dicte pas tout. Beaucoup des restrictions auxquelles l'opposition fait allusion sont imposées par les provinces et les territoires, et nous allons les soutenir de toutes les façons possibles, selon leurs besoins.

M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Monsieur le Président, un des principes fondamentaux du leadership, c'est qu'un leader devrait attendre avant de parler et écouter avec attention. Le premier ministre parle beaucoup, mais n'écoute pas tellement. Les Canadiens sont clairs: ils veulent retrouver leur vie d'avant.

Quand le premier ministre va-t-il mettre un terme à la division, aux traumatismes, aux insultes et à la recherche de bouc-émissaires et commencer à écouter ce que disent les Canadiens de partout au pays? Les Canadiens font leur part. Quand le premier ministre va-t-il faire la sienne en mettant fin à ces mesures qui divisent?

• (1445)

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs, en face, parlent beaucoup. Je leur reposerais la même question. La députée de Yorkton—Melville a déclaré que le démantèlement des barricades devant le monument commémoratif de guerre en fin de semaine était un geste de passion patriotique, et l'aspirant-chef de son parti s'est dit fier des gestes illégaux qui se déroulent à l'extérieur et qu'il est solidaire des manifestants. Est-ce bien là la position du caucus d'en face?

Je leur demanderais de condamner ces tactiques incendiaires qui ne font qu'aggraver la situation et de se joindre à nous pour dire aux gens à l'extérieur qu'il est temps de rentrer chez eux.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, c'est le 14 février qu'a lieu la marche annuelle à la mémoire des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées. Malgré l'enquête nationale et le rapport final de l'enquête, la violence continue, notamment à cause du faible plan d'action national des libéraux. La semaine dernière, j'ai assisté au début de l'enquête sur la mort d'Eishia Hudson, une adolescente de 16 ans tuée par le service de police de Winnipeg. Sa famille et des milliers d'autres personnes méritent que justice soit faite. Le gouvernement doit cesser immédiatement de se contenter de phrases-chocs et offrir plutôt une vraie solution.

Quand le gouvernement donnera-t-il suite aux appels à la justice et mettra-t-il fin au génocide?

L'hon. Marc Miller (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, en toute honnêteté, la députée d'en face a tout à fait raison. Nous avons investi 2 milliards de dollars dans la Voie fédérale et, à l'approche du premier anniversaire en juin, les survivants et les personnes 2ELGBTQQI+ souhaitent voir des résultats.

Il s'agit d'un dossier d'envergure pangouvernementale. Chaque ministre et, en fait, chaque député doit s'assurer que nous avançons

vers l'atteinte de nos objectifs et que nous répondons aux appels à la justice, lesquels sont très vastes. D'abord et avant tout, chacun doit être conscient des expériences traumatisantes vécues par les Autochtones et se concentrer sur les personnes qui souffrent encore en silence et sur celles qui prennent la parole avec courage.

Nous serons là pour toutes ces personnes. Nous avons une approche pangouvernementale et pancanadienne. La députée d'en face a tout à fait raison.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Uqaqtittiji*, les familles, les femmes, les filles et les membres de la communauté 2ELGBTQ-QIA des Premières Nations, des Métis et des Inuits sont victimes de violence et d'injustice depuis trop longtemps. Qu'ont fait les différents gouvernements, libéraux autant que conservateurs? Rien. Les libéraux sont maintenant au pouvoir depuis six ans, et les choses ne font qu'empirer. En mai 2020, l'organisme Pauktuutit, qui représente les Inuites du Canada, s'inquiétait publiquement du temps que mettent les autorités à donner suite aux appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Il réclamait 20 millions de dollars au gouvernement fédéral. Il attend toujours.

Les organismes qui viennent en aide aux femmes et aux jeunes filles autochtones doivent...

Le Président: Le ministre des Relations Couronne-Autochtones a la parole.

L'hon. Marc Miller (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, jeudi dernier, j'ai eu l'honneur de remettre à la présidente de Pauktuutit, Rebecca Kudloo, le Prix du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité afin de souligner tout ce que Mme Kudloo fait pour la paix au pays. Ce n'est pas le genre de chose qu'on annonce et qu'on fait à l'étranger, mais ici même, chez soi.

Si ce n'était de Rebecca Kudloo et de Pauktuutit, peut-être que le dossier des refuges du Grand Nord et de l'Inuit Nunangat n'aurait pas aussi bien été défendu, y compris ici, à Ottawa, ou en tout cas n'aurait pas progressé aussi rapidement. Il y a beaucoup d'investissements à faire, y compris dans la population elle-même. Ces investissements doivent avoir lieu dans l'Inuit Nunangat et je crois...

Le Président: Le député de Pitt Meadows—Maple Ridge a la parole.

* * *

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

M. Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Monsieur le Président, les pêcheurs commerciaux de la côte de la Colombie-Britannique ne savent plus à quel saint se vouer. Ils ont réussi à traverser deux années de répercussions de la COVID-19 et maintenant, juste au moment où les choses semblent s'améliorer, le gouvernement leur cause davantage de difficultés indues en réduisant radicalement les prises permises de hareng du Pacifique. Cette décision a été prise sans justification scientifique, sans consultations, sans dédommagement et sans préoccupation pour le gain-pain des pêcheurs, y compris des exploitants autochtones.

Si la ministre ne fonde pas sa décision sur les données scientifiques, sur quoi la fonde-t-elle?

Questions orales

L'hon. Joyce Murray (ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Lib.): Monsieur le Président, sur la côte du Pacifique, nous sommes confrontés à une crise gravissime qui touche le saumon sauvage du Pacifique. Le saumon se nourrit de hareng, et le stock de hareng est déjà très fragile. Cette année, j'ai adopté une approche de précaution à l'égard de la pêche au hareng afin de protéger le saumon sauvage et de reconstituer le stock de hareng pour qu'il retrouve son abondance passée.

* * *

● (1450)

L'INNOVATION, LES SCIENCES ET L'INDUSTRIE

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Monsieur le Président, pendant que l'économie continue de se remettre des effets de la pandémie de COVID-19, dans l'ensemble du pays, y compris dans ma circonscription, Vaughan—Woodbridge, les Canadiens comprennent que la concurrence favorisera l'innovation, l'efficacité et l'adaptabilité. Plus que jamais, il faut savoir mettre en place et appliquer des mesures législatives sur la concurrence modernes et efficaces pour rendre le coût de la vie plus abordable pour les Canadiens de la classe moyenne, stimuler la croissance et l'entrepreneuriat, et assurer la solidité des chaînes d'approvisionnement.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie aurait-il l'obligeance d'informer la Chambre des mesures qui sont prises pour moderniser les régimes qui favorisent la concurrence?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de l'excellent travail qu'il réalise au nom des gens de sa circonscription.

Le gouvernement veut d'abord promouvoir un cadre économique sain qui encourage la concurrence. C'est pourquoi j'ai été fier d'annoncer, la semaine dernière, que nous allions entreprendre une étude approfondie du cadre législatif sur la concurrence. Nous allons notamment nous pencher sur les dispositions de fixation des salaires, la modernisation du régime d'application, ce que nos collègues devraient accueillir favorablement, et sur l'élimination d'échappatoires qui nuisent aux petites entreprises, aux consommateurs et aux travailleurs. Nous devrions tous nous en réjouir.

* * *

L'AIDE AUX SINISTRÉS

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Monsieur le Président, ma question est un peu plus sérieuse. Des députés de tous les partis ont indiqué à la Chambre que la Colombie-Britannique aura besoin de fonds additionnels pour se remettre des catastrophes récentes et se préparer aux futures catastrophes. La Colombie-Britannique apprécie la collaboration dont le gouvernement fédéral fait preuve jusqu'à présent.

Le prochain budget fédéral comprendra-t-il un poste budgétaire destiné expressément aux digues et aux infrastructures en cas d'inondation, à la préparation et à la planification aux inondations ainsi qu'à l'atténuation des incendies de forêt?

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député d'en face de sa collaboration soutenue et de l'excellent travail qu'il accomplit au nom des habitants de sa circonscription.

Je veux profiter de l'occasion pour donner au député l'assurance que nous collaborons étroitement avec le gouvernement de la Colombie-Britannique. Nous nous sommes engagés à soutenir les Britannico-Colombiens, non seulement pour le rétablissement à la suite des terribles inondations de l'automne dernier, mais aussi pour la construction d'une collectivité plus résiliente. Nous serons là pour les appuyer et nous travaillons fort avec eux en ce sens.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Monsieur le Président, depuis 2015, l'industrie pétrolière et gazière extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador a perdu 5 500 emplois. La population de ma province attend avec impatience le projet de Bay du Nord depuis déjà un bon moment. Ce projet représente des investissements de 12 milliards de dollars dans l'industrie pétrolière et gazière extracôtière, ce qui créera des recettes de 25 milliards de dollars au cours de la durée de vie du projet.

Après 1 285 jours d'interminables tracasseries administratives, le ministre de l'Environnement peut-il nous dire quand le projet de Bay du Nord sera approuvé?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que l'industrie pétrolière et gazière à Terre-Neuve-et-Labrador, mais aussi en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, est un pilier important de notre économie. À mesure que nous irons de l'avant, nous allons veiller à ce que les économies régionales soient développées de manière à promouvoir la prospérité et les débouchés économiques pour tous les habitants de ces régions de notre pays.

Comme le député le sait, le projet de Bay du Nord fait l'objet d'une évaluation environnementale, qui n'est pas encore terminée. Nous allons prendre une décision en temps opportun. Toutefois, nous sommes déterminés à travailler en collaboration avec le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador.

M. Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Très bien, monsieur le Président. Voilà à peu près ce à quoi je m'attendais.

Le gouvernement est peut-être divisé en ce qui concerne l'appui à ce projet, mais les Ténéliens sont très unis. En effet, un sondage publié la fin de semaine dernière indique un taux d'appui de 85 %. Après des années de travail acharné, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale a donné le feu vert au projet de Bay du Nord.

Le ministre respectera-t-il l'autorité de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale en approuvant le projet de Bay du Nord, oui ou non?

● (1455)

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, comme le député le sait, nous travaillons activement avec le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador pour ouvrir des débouchés économiques pouvant bénéficier aux familles de Terre-Neuve-et-Labrador, comme nous le faisons avec les provinces et les territoires partout au pays. Nous continuerons à travailler en collaboration avec le premier ministre Furey, avec l'industrie pétrolière et gazière, avec l'industrie éolienne en mer et avec d'autres intervenants de Terre-Neuve-et-Labrador pour assurer la prospérité des citoyens de cette province.

Questions orales

[Français]

LES AÎNÉS

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Monsieur le Président, après huit mois de pressions, le gouvernement admet enfin que, couper dans le Supplément de revenu garanti des travailleurs âgés les moins riches, c'est sans cœur.

À partir du moment où le gouvernement admet qu'il a fait une erreur et que son erreur plonge les âgés dans la misère, il faut que la solution arrive rapidement.

Le sous-ministre nous dit que des problèmes informatiques empêchent d'indemniser les victimes plus rapidement. Les âgés ne peuvent pas attendre jusqu'en mai à cause d'un bogue informatique.

Que va faire la ministre pour accélérer le remboursement des victimes âgées?

[Traduction]

L'hon. Kamal Khera (ministre des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, nous savons à quel point la pandémie a été difficile pour les âgés. De ce côté-ci de la Chambre, nous les avons aidés.

Comme il a été annoncé dans la mise à jour économique, nous verserons un paiement unique en guise de compensation aux personnes touchées en 2020. La semaine dernière, nous avons aussi présenté le projet de loi C-12 pour exclure dorénavant toute prestation liée à la pandémie du calcul du Supplément de revenu garanti. Je demande à tous les partis de collaborer à l'adoption rapide de ce projet de loi, afin d'éviter toute autre réduction du Supplément de revenu garanti pour les âgés vulnérables à faible revenu.

C'est une mesure que nous pouvons tous appuyer, et j'espère que la députée le fera.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Monsieur le Président, une faute avouée n'est pas à moitié pardonnée quand elle empêche des personnes de se nourrir. Cela fait huit mois que ces âgés font des sacrifices. En quoi mes collègues veulent-ils que cela rassure les âgés de se faire dire qu'ils ont encore des mois de calvaire à endurer à cause d'un problème informatique?

Le gouvernement est capable de sortir le chèque rapidement. On l'a vu pendant la pandémie. Qu'il fasse le chèque! Quand est-ce que les âgés vont être capables d'aller faire leur épicerie avec dignité? Qu'est-ce que la ministre va faire pour devancer le paiement unique aux âgés les plus vulnérables?

[Traduction]

L'hon. Kamal Khera (ministre des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, la priorité de notre gouvernement a été de soutenir les plus vulnérables, en particulier les âgés les plus vulnérables. C'est pourquoi nous avons travaillé si fort pour consolider leurs revenus, notamment en augmentant le Supplément de revenu garanti, ce qui a permis d'aider plus de 900 000 âgés à faible revenu. Voilà justement pourquoi nous avons présenté le projet de loi C-12: pour exclure toute prestation liée à la pandémie du calcul du Supplément de revenu garanti. Nous faisons aussi au plus vite pour investir l'argent nécessaire afin de verser le paiement unique aux âgés.

Nous serons toujours là pour les âgés.

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, neuf mois avant la chute de Kaboul, 23 députés libéraux ont envoyé une lettre au ministre de l'Immigration et à la ministre des Affaires étrangères pour les prévenir des dangers que courraient les interprètes afghans et ceux qui s'étaient mis au service du Canada après la reprise du pouvoir des talibans. Ces députés ont imploré d'aider ces personnes à immigrer au Canada avec leur famille le plus rapidement possible.

Pourquoi n'ont-ils pas été entendus? Pourquoi le gouvernement ignore-t-il ses propres députés et pourquoi abandonne-t-il les interprètes afghans et nos alliés alors qu'ils risquent leur vie?

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, il est important de prendre en compte que la chute de Kaboul a été un cas d'extrême urgence. Nous avons fait ce que nous avons pu pour secourir des milliers d'Afghans rendus vulnérables, qui vivent maintenant au Canada.

Je suis heureux de dire qu'il y a aujourd'hui plus de 7 500 réfugiés afghans au Canada. La situation...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je vais devoir interrompre le ministre de l'Immigration.

Le ministre peut reprendre la parole.

L'hon. Sean Fraser: Monsieur le Président, le fait est que la situation en Afghanistan est terrible, et c'est la raison pour laquelle nous avons pris l'engagement, l'un des plus ambitieux au monde, de faire venir 40 000 réfugiés afghans. Je suis fier d'informer la Chambre que le Canada en a fait venir plus de 7 500 jusqu'à aujourd'hui, et nous ne baisserons pas les bras tant que nous n'aurons pas atteint notre objectif d'en accueillir 40 000.

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, ils étaient occupés à faire du porte-à-porte. Il n'y a pas de quoi être fier de n'avoir atteint que 20 % de cet objectif. Le ministre devrait avoir honte de les avoir abandonnés et d'avoir cherché à se faire réélire au lieu d'aider ces Afghans. Il devrait remercier les anciens combattants, les ONG et nos alliés de l'OTAN qui se sont vraiment mobilisés alors que son gouvernement a failli à sa tâche.

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a déclaré avoir un plan d'évacuation des réfugiés afghans dès janvier 2021. Le gouvernement le savait et décidé de fermer les yeux.

Pourquoi la campagne électorale était-elle plus importante qu'un plan d'évacuation des réfugiés?

Questions orales

• (1500)

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais profiter de cette occasion pour remercier les organisations d'anciens combattants, les ONG et nos alliés de l'OTAN qui ont aidé à porter secours aux réfugiés afghans, dont certains sont maintenant au Canada. Toutefois, le député d'en face devrait avoir honte de politiser cette initiative. Bien qu'il ait affirmé que je devrais avoir honte de notre bilan en Afghanistan, je tiens à lui rappeler que, pendant la campagne électorale à laquelle il a fait référence, il s'est engagé à ne faire venir au Canada aucun réfugié afghan. Par ailleurs, si l'on examine le programme du Parti conservateur, celui-ci a fait campagne en s'engageant à éliminer la catégorie des réfugiés pris en charge par le gouvernement, qui a permis de réinstaller jusqu'à ce jour des milliers de réfugiés afghans au Canada.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, on apprend que, le 30 décembre 2020, 23 députés libéraux — pas des conservateurs — ont écrit une lettre aux ministres des Affaires étrangères et de l'Immigration pour demander d'offrir aux anciens membres du personnel afghan des missions un passage sûr pour venir au Canada.

Pour sa part, le premier ministre a dit en septembre 2021 que la situation avait évolué trop vite et qu'il n'avait pas eu le temps de réagir et de faire un plan.

Alors que 23 députés libéraux le demandent en décembre 2020, le premier ministre dit en septembre 2021 qu'il n'a eu le temps de rien faire. Pourquoi le premier ministre n'écoute-t-il pas ses propres députés?

[Traduction]

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je remercie les députés des deux côtés de la Chambre de leur soutien pour les personnes qui ont contribué aux efforts en Afghanistan. J'espère que nous continuerons de jouir de cet appui et de leurs conseils, fondés sur les conversations qu'ils tiennent dans leur collectivité.

Au cours de la campagne électorale, ces conservations ont permis aux Canadiens de faire savoir au gouvernement que nous devons faire plus et viser des objectifs plus ambitieux. La situation en Afghanistan lors de la chute de Kaboul est précisément la raison pour laquelle nous avons décidé d'intervenir et de prendre l'un des engagements les plus considérables qui aient été pris par les pays du monde, soit de réinstaller 40 000 réfugiés afghans. Je suis fier de cet engagement et suis heureux d'être le ministre responsable de sa concrétisation.

[Français]

Mme Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement sait que l'immigration est essentielle à la reprise économique du Canada.

Les communautés rurales et nordiques font face à des défis démographiques importants et ont souvent du mal à attirer et à retenir de nouveaux arrivants qui choisissent de s'établir dans des grands centres.

Le ministre responsable de l'Immigration, des réfugiés et de la Citoyenneté pourrait-il informer la Chambre de la façon dont le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et

du Nord aide les collectivités comme Sudbury à attirer et à retenir davantage de nouveaux arrivants?

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier la députée de Sudbury de cette importante question et de l'opportunité de m'exercer à parler le français.

L'immigration est essentielle à la reprise économique à l'échelle du pays. Grâce au Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord, nous avons accueilli plus de 420 nouveaux arrivants dans 11 communautés rurales, comme Sudbury. Ce sont des personnes qui travaillent dans nos hôpitaux, dans nos entreprises; ce sont de nouveaux voisins qui apportent des contributions énormes à nos communautés.

J'ai hâte de continuer mon travail afin d'accueillir plus de nouveaux arrivants dans les collectivités, petites et grandes, partout au Canada.

* * *

[Traduction]

L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, les organismes de bienfaisance du Canada qui œuvrent à l'étranger me parlent fréquemment des torts causés par le critère réglementaire de direction et de contrôle. Ce critère ridicule force les organismes de bienfaisance à dépenser inutilement des millions de dollars en frais juridiques et entrave le véritable partenariat en exigeant le contrôle des donateurs.

Le gouvernement pourrait-il nous dire s'il écouterait enfin le secteur et s'il appuiera nos efforts en vue d'abroger le critère réglementaire dépassé et néocolonialiste de direction et de contrôle?

[Français]

L'hon. Diane Lebouthillier (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je peux dire à mon collègue d'en face que l'Agence du revenu du Canada travaille avec tous les organismes caritatifs pour faire en sorte qu'ils respectent les lois et les règles du gouvernement. Nous allons continuer à faire notre travail.

Si mon collègue a des questions en particulier, je l'invite à contacter mon bureau.

[Traduction]

M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC): Monsieur le Président, depuis beaucoup trop longtemps, des règlements en matière de direction et de contrôle limitent la collaboration entre les organismes de bienfaisance et d'autres organisations. C'est pourquoi je suis fier de parrainer le projet de loi S-216 à la Chambre. Le projet de loi S-216 remplacerait ces règlements en matière de direction et de contrôle par un cadre de reddition de comptes qui permettrait des partenariats constructifs d'égal à égal entre les organismes de bienfaisance et les localités qu'ils desservent.

Le projet de loi a déjà été adopté à l'unanimité par le Sénat. Le gouvernement s'engagera-t-il à travailler avec nous pour assurer l'adoption du projet de loi au cours de la 44^e législature?

Questions orales

• (1505)

[Français]

L'hon. Diane Lebouthillier (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, notre organisme va continuer de travailler pour mettre fin à la discrimination fondée sur la race, l'origine ethnique, le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap, y compris l'évaluation des processus en place qui font l'objet de préoccupations.

À cet effet, plus tôt cette année, j'ai eu l'occasion d'annoncer lors du Sommet national sur l'islamophobie que j'avais demandé à l'ombudsman des contribuables de mener une étude systémique pour répondre aux préoccupations des communautés musulmanes.

J'ai nommé un membre des communautés musulmanes au sein du Comité consultatif sur le secteur de la bienfaisance, et ces actions vont permettre à l'Agence d'ouvrir la voie à un processus plus inclusif et représentatif du pays.

[Traduction]

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, en tout respect, cette réponse est bien pire que ce à quoi je m'attendais. Il s'agit de direction et de contrôle. Je vais donc répéter, à l'intention de la ministre ou de n'importe lequel de ses collègues, que nous voulons une réponse à propos des règlements en matière de direction et de contrôle.

Le projet de loi S-216 est à l'étude au Parlement et au Sénat depuis des années dans sa forme actuelle. Le gouvernement est sûrement au courant du dossier. Quelqu'un du secteur du développement international a sûrement communiqué avec lui. Serait-il possible d'avoir une réponse à la question? Pourrions-nous entendre de bonnes nouvelles au lieu d'inepties qui portent sur des sujets complètement différents?

Quelle est la position du gouvernement sur la réforme des exigences de direction et de contrôle?

[Français]

L'hon. Diane Lebouthillier (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je veux rassurer mon collègue d'en face. L'Agence du revenu du Canada respecte les règles, respecte les règlements, respecte les mesures en place et s'assure de faire en sorte que les gens respectent les ententes auprès du gouvernement.

Nous allons continuer à travailler dans ce sens avec nos partenaires dans le milieu.

* * *

*[Traduction]***LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

M. Yvan Baker (Etobicoke-Centre, Lib.): Monsieur le Président, le Canada défend fermement la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous avons offert aux Ukrainiens un soutien socioéconomique et militaire, ainsi qu'une aide au développement. Toutefois, bon nombre de Canadiens, moi y compris, s'inquiètent plus que jamais de la situation en Ukraine, à cause de l'intensification des agressions russes et de la menace d'une nouvelle invasion du territoire ukrainien.

La ministre des Affaires étrangères pourrait-elle informer les Canadiens des mesures que nous prenons et que nous prendrons pour empêcher la Russie d'envahir l'Ukraine et pour protéger la souveraineté et l'intégrité territoriale de cette dernière?

L'hon. Mélanie Joly (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa solidarité avec le peuple ukrainien.

Nous sommes profondément préoccupés par le déploiement continu de troupes russes le long de la frontière ukrainienne et dans les régions avoisinantes. Ma priorité absolue est d'assurer la sécurité de tous les Canadiens sur le terrain. J'exhorte les Canadiens en Ukraine à quitter le pays immédiatement. Nous continuerons de défendre fermement et sans relâche l'Ukraine et sa population. Toute nouvelle incursion russe sera punie sévèrement.

* * *

LES AÎNÉS

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement libéral a commis une grave erreur lorsqu'il a décidé de retirer à certains des aînés les plus vulnérables le Supplément de revenu garanti. Ces derniers en ont besoin pour des dépenses de base comme se loger, se nourrir ou acheter des médicaments. Ils se sentent abandonnés et ils ont perdu espoir. Avant même la dernière campagne électorale, les néo-démocrates avaient commencé à demander au gouvernement de régler ce problème. Finalement la ministre a annoncé un versement ponctuel, mais qui n'arrivera qu'au mois de mai.

Les aînés en ont désespérément besoin maintenant pour se nourrir et éviter l'éviction. Je pose donc une fois de plus la question: la ministre soutiendra-t-elle les aînés à risque et débloquera-t-elle des fonds d'urgence?

L'hon. Kamal Khara (ministre des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée des efforts qu'elle déploie dans ce dossier. Nous avons toutes deux la volonté de soutenir les aînés dans le besoin.

Je suis très heureuse d'annoncer que nous allons pouvoir verser plus tôt que prévu les paiements aux personnes qui ont vu leur Supplément de revenu garanti être réduit; le versement pourrait se faire aussi tôt que le 19 avril. Service Canada travaillera également avec les députés afin de soutenir les Canadiens qui ont urgemment besoin de cette aide pour qu'ils la reçoivent dès le mois de mars, et nous allons continuer de soutenir les aînés au moyen d'augmentations des prestations de retraite.

Je veux profiter de l'occasion pour remercier les fonctionnaires de l'extraordinaire travail qu'ils accomplissent. J'espère pouvoir continuer d'avoir des discussions à ce sujet avec la députée.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, paradoxalement, il y a deux ans aujourd'hui, l'ancien chef de l'opposition officielle a déclaré « Ces manifestants, ces militants, ont peut-être le luxe de passer des jours et des jours à un barrage, mais ils doivent prendre conscience de leurs privilèges ». À mon avis, il y a un problème plus grave au Canada, parce qu'à voir la façon dont la police traite les manifestants autochtones et ceux qui s'insurgent contre le racisme envers les Noirs, on constate qu'il y a deux poids deux mesures.

Je demande aux députés et au ministre s'il y a une façon d'examiner l'inégalité dans le traitement policier et de mettre fin au racisme implicite dans notre façon d'aborder les manifestations.

Travaux des subsides

● (1510)

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, il va sans dire que nous nous attendons toujours à ce que la GRC et les forces de l'ordre exercent leurs fonctions de façon responsable dans le respect de la Charte.

Je souligne qu'au cours des derniers jours, les forces de l'ordre, notamment la GRC, ont fait un travail exceptionnel. Je profite de l'occasion pour les remercier de veiller à ce que l'économie reparte en ouvrant la frontière et en permettant aux Canadiens de rentrer au travail. À mon avis, ce qui nous préoccupe tous ici c'est de savoir quand les conservateurs vont cesser de préconiser une double norme et vont finalement se ranger du côté du gouvernement pour exiger que les manifestants aux barrages illégaux rentrent chez eux.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

TRAVAUX DES SUBSIDES**MOTION DE L'OPPOSITION — LES MESURES OBLIGATOIRES ET LES RESTRICTIONS FÉDÉRALES RELATIVES À LA COVID-19**

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 10 février, de la motion.

Le Président: Comme il est 15 h 10, conformément à l'ordre adopté le jeudi 25 novembre 2021, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion de la députée de Portage—Lisgar relative aux travaux des subsides.

Convoquez les députés.

● (1525)

(La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

*(Vote n° 24)***POUR**

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Barsalou-Duval	Beaulieu
Benzen	Bergen
Bergeron	Berthold
Bérubé	Bezan
Blanchette-Joncas	Block
Bragdon	Brassard
Brock	Brunelle-Duceppe
Calkins	Caputo
Carrie	Chabot
Chambers	Champoux
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	DeBellefeuille
Deltell	d'Entremont
Desbiens	Desilets
Doherty	Dowdall
Dreeschen	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Ellis	Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Fast	Ferri
Findlay	Fortin
Gallant	Garon
Gaudreau	Généreux
Genuis	Gill
Gladu	Godin
Goodridge	Gourde
Gray	Hallan

Hoback	Jeneroux
Kelly	Kitchen
Kniec	Kram
Kramp-Neuman	Kurek
Kusie	Lake
Lantsman	Larouche
Lawrence	Lehoux
Lemire	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Lightbound	Lloyd
Lobb	MacKenzie
Maguire	Martel
Mazier	McCauley (Edmonton West)
McLean	Melillo
Michaud	Moore
Morantz	Morrison
Motz	Muys
Nater	Normandin
O'Toole	Patzer
Paul-Hus	Pauzé
Perkins	Perron
Plamondon	Poillievre
Rayes	Redekopp
Reid	Rempel Garner
Richards	Roberts
Rood	Ruff
Savard-Tremblay	Scheer
Schmale	Seeback
Shields	Shiple
Simard	Sinclair-Desgagné
Small	Soroka
Steinley	Ste-Marie
Stewart	Strahl
Stubbs	Thériault
Therrien	Thomas
Tochor	Tolmie
Trudel	Uppal
Van Popta	Vecchio
Vidal	Vien
Viersen	Vignola
Villemure	Vis
Wagantall	Warkentin
Waugh	Webber
Williams	Williamson
Zimmer — 151	

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Battiste
Beech	Bendayan
Bennett	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blaney
Blois	Boissonnault
Boulerice	Bradford
Brière	Cannings
Carr	Casey
Chagger	Chahal
Champagne	Chatel

Chen
 Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
 Cormier
 Dabrusin
 Davies
 Dhaliwal
 Diab
 Drouin
 Duclos
 Duncan (Etobicoke North)
 Ehsassi
 Erskine-Smith
 Fillmore
 Fonseca
 Fragiskatos
 Freeland
 Gaheer
 Garrison
 Gerretsen
 Green
 Hajdu
 Hardie
 Holland
 Hughes
 Hutchings
 Idlout
 Jaczek
 Joly
 Jowhari
 Kayabaga
 Khalid
 Koutrakis
 Kwan
 Lambropoulos
 Lamoureux
 Lattanzio
 LeBlanc
 Long
 Louis (Kitchener—Conestoga)
 MacDonald (Malpeque)
 MacKinnon (Gatineau)
 Martinez Ferrada
 Mathysen
 May (Saanich—Gulf Islands)
 McGuinty
 McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
 McPherson
 Mendicino
 Miller
 Morrissey
 Naqvi
 Noormohamed
 Oliphant
 Petitpas Taylor
 Qualtrough
 Rodriguez
 Romano
 Sajjan
 Samson
 Scarpaleggia
 Serré
 Shanahan
 Sidhu (Brampton East)
 Singh
 Spengemann
 Suds
 Taylor Roy
 Trudeau
 Valdez
 van Koeverden
 Vandenbeld
 Vuong
 Wilkinson
 Zahid
 Zuberi — 185

Chiang
 Collins (Victoria)
 Coteau
 Damoff
 Desjarlais
 Dhillon
 Dong
 Dubourg
 Duguid
 Dzerowicz
 El-Khoury
 Fergus
 Fisher
 Fortier
 Fraser
 Fry
 Garneau
 Gazan
 Gould
 Guilbeault
 Hanley
 Hepfner
 Housefather
 Hussien
 Iacono
 Ien
 Johns
 Jones
 Julian
 Kelloway
 Khera
 Kusmierczyk
 Lalonde
 Lametti
 Lapointe
 Lauzon
 Lebovillier
 Longfield
 MacAulay (Cardigan)
 MacGregor
 Maloney
 Masse
 May (Cambridge)
 McDonald (Avalon)
 McKay
 McLeod
 Mendès
 Miao
 Morrice
 Murray
 Ng
 O'Connell
 O'Regan
 Powlowski
 Robillard
 Rogers
 Sahota
 Saks
 Sarai
 Schiefke
 Sgro
 Sheehan
 Sidhu (Brampton South)
 Sorbara
 St-Onge
 Tassi
 Thompson
 Turnbull
 Van Bynen
 Vandal
 Virani
 Weiler
 Yip
 Zarrillo

Affaires courantes

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion rejetée.

[Traduction]

M. Mike Morrice: Monsieur le Président, je suis peut-être nouveau ici et je reconnais que certains votes peuvent susciter des émotions chez certains députés, mais je me demandais s'il était approprié de faire du chahut pendant le déroulement d'un vote. Je me demande s'il n'y a pas un article du Règlement qui pourrait nous dire si cela est approprié.

Le Président: Je dirais, si je pouvais avoir l'attention des députés, que le chahut n'est pas permis dans les meilleures des circonstances — ni dans les pires d'ailleurs, ce qui est plus approprié lorsqu'il est question de chahut. Je demande à tous les députés, que ce soit pendant le vote, la période des questions ou tout autre moment, de bien vouloir se respecter les uns les autres.

Je crois que pendant le vote, les gens se parlaient d'un côté à l'autre de la Chambre. Il faut dire que c'est la Saint-Valentin. J'encourage donc les députés à apprendre à mieux se connaître, mais pas en se criant d'un côté à l'autre.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA LOI SUR L'IMMIGRATION ET LA PROTECTION DES RÉFUGIÉS

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 94(1) de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 2021.

* * *

PÉTITIONS

LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

M. Ken McDonald (Avalon, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui pour présenter une pétition au nom des habitants de ma circonscription, Avalon, en particulier la région de la rive sud.

Les pétitionnaires demandent à la Chambre des communes d'adopter une loi sur la diligence raisonnable en matière de droits de la personne et d'environnement qui rendrait les entreprises responsables de leur impact sur l'environnement et de leurs violations des droits de la personne.

Je remercie tous les gens qui ont signé cette pétition de leur travail et leurs efforts dans ce dossier.

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter une pétition au nom des gens de ma circonscription qui s'opposent au projet d'accumulation par pompage que propose TC Energy au Centre d'instruction de la 4^e Division du Canada, à Meaford. Ils demandent au gouvernement de mettre fin à ce projet.

Ordres émanant du gouvernement

• (1530)

LE TRAFIC D'ORGANES HUMAINS

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, j'ai un certain nombre de pétitions à présenter aujourd'hui.

La première pétition appuie le projet de loi S-223, qui vise à lutter contre le prélèvement forcé et le trafic d'organes. Ce projet de loi érigerait en infraction criminelle le fait de se rendre à l'étranger pour recevoir un organe prélevé sans le consentement du donneur. Les pétitionnaires espèrent que la présente législature sera celle où nous verrons enfin ce projet de loi devenir loi. Le Sénat a adopté le projet de loi à l'unanimité à trois reprises et un certain nombre de députés de divers partis l'ont appuyé au cours des 13 dernières années. Nous espérons que la mesure législative sera adoptée par les deux Chambres cette fois-ci.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, la deuxième pétition que je présente aujourd'hui concerne les Jeux olympiques de Pékin. Les Canadiens veulent être certains que les parlementaires restent concentrés sur le fait que le Parti communiste chinois doit rendre des comptes au sujet de son bilan en matière de droits de la personne. Le cas de Peng Shuai nous rappelle à quel point les athlètes eux-mêmes sont également vulnérables aux actes d'oppression et de violence du Parti communiste. Les sondages montrent que 7 Canadiens sur 10 s'inquiètent de la santé et de la sécurité des athlètes canadiens. Les signataires de cette pétition souhaitent que le gouvernement du Canada prenne des mesures plus sévères à l'égard des violations des droits de la personne commises par le Parti communiste, en particulier à l'encontre des Ouïghours et des adeptes du Falun Gong.

LA DÉDUCTION FISCALE POUR LES HABITANTS DU NORD

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, je présente ma troisième pétition au nom de citoyens de Fox Creek et de Swan Hills. Ces deux municipalités sont situées dans ma circonscription, dans le Nord de l'Alberta. Les pétitionnaires soulignent les distances qu'ils doivent parcourir et leurs frais de chauffage élevés. La municipalité de Swan Hills se trouve à une altitude parmi les plus élevées au Canada. Ces citoyens demandent qu'on abaisse la ligne géographique arbitraire qui traverse l'Alberta afin que les habitants de Fox Creek et de Swan Hills puissent être admissibles à la déduction fiscale pour zone intermédiaire offerte aux habitants des régions nordiques.

L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, la prochaine pétition que je présente a un lien direct avec le projet de loi C-230, la loi sur la protection de la liberté de conscience, que présente ma collègue la députée de Sentier Carlton—Eagle Creek.

Les pétitionnaires de partout au pays craignent que des médecins et d'autres travailleurs de la santé fassent l'objet de pressions visant à les contraindre à prendre part à des suicides assistés ou à l'aide médicale à mourir, ils veulent que soient protégés leur liberté de conscience et le droit d'obtenir un deuxième avis médical. Les pétitionnaires soulignent que la liberté de conscience des médecins mérite d'être protégée et que l'Association médicale canadienne a confirmé que la protection de cette liberté de conscience n'aurait aucune incidence sur l'accès au suicide assisté. Les pétitionnaires demandent au Parlement d'inscrire dans le Code criminel la protection du droit à la liberté de conscience des médecins et des tra-

vailleurs de la santé contre toute coercition ou intimidation en vue de les contraindre à pratiquer un acte de suicide assisté ou d'euthanasie ou à aiguiller les patients vers un autre professionnel de la santé.

LES ORGANISMES DE BIENFAISANCE

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, la dernière pétition que je présente aujourd'hui provient de personnes de partout au pays qui s'inquiètent que le statut d'organisme de bienfaisance soit révoqué lorsqu'il s'agit de personnes qui sont pro-choix et que cet enjeu soit politisé. Ils craignent une telle politisation du statut d'organisme de bienfaisance aux fins de l'impôt et tiennent à éviter cette politisation. Les pétitionnaires sont aussi préoccupés par les 300 bébés qui meurent chaque jour à cause des avortements. Ils tiennent à ce que le Canada demeure résolu à mettre fin à cette pratique.

LE TRAFIC D'ORGANES HUMAINS

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom de Canadiens qui veulent attirer l'attention de la Chambre sur leurs préoccupations par rapport au trafic international d'organes humains prélevés sur des victimes sans leur consentement. Malgré l'existence de ce problème, il n'y a toujours pas d'interdiction aux Canadiens de se rendre à l'étranger pour acquérir ou recevoir ces organes. C'est une question importante. J'espère que la Chambre pourra y fournir une réponse.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

L'AFFAIRE DU GOUVERNEMENT N^o 8 — LES DÉLIBÉRATIONS SUR LE PROJET DE LOI C-10

La Chambre reprend l'étude de la motion, ainsi que de l'amendement.

Le vice-président: Le député de Winnipeg-Nord dispose de 10 minutes et 20 secondes pour terminer son discours.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, comme je le disais au député, ces 20 secondes me sont précieuses.

En matière de mesures législatives, lorsque nous écoutons les députés de l'opposition et les différents partis politiques, ils parlent souvent de l'attribution de temps qui permet le débat, et avec raison. Je l'ai fait quand j'étais dans l'opposition comme je le fais aujourd'hui sur les banquettes ministérielles.

Certaines mesures législatives sont traitées en fonction du temps lorsque, par exemple, l'opposition présente une motion à la Chambre et que, tôt ou tard, un vote est demandé, ou ils peuvent passer par l'heure réservée aux initiatives parlementaires durant laquelle ils disposent d'un temps très limité pour les affaires émanant des députés. Toutefois, cela arrive aussi parfois pour les initiatives ministérielles adoptées par consentement unanime.

Tout récemment, en décembre, le projet de loi sur les thérapies de conversion a été présenté à la Chambre. Il était tellement encourageant d'entendre tous les partis déclarer qu'il s'agissait d'une question importante qui était importante pour les Canadiens. La Chambre, sans aucun débat, a décidé de lui faire franchir l'étape de la deuxième lecture et de l'étude au comité au complet, et elle l'a fait à l'unanimité, alors qu'il aurait suffi qu'un seul député rejette le texte pour qu'il en soit autrement.

Dans d'autres types de priorités depuis quelques années, et notamment en situation minoritaire, les Canadiens veulent que nous travaillions avec les partis de l'opposition, et nous le voulons aussi. Parfois, ce sont les conservateurs, parfois le Bloc, parfois les néo-démocrates et parfois même, c'est avec le soutien des représentants du Parti vert. Cela dépend du projet de loi.

Comme le projet de loi sur les thérapies de conversion, la question que nous examinons aujourd'hui est de la plus haute importance. Si nous songeons à ce que le projet loi permettra d'accomplir, tous les députés se prononceront en sa faveur. Reste à savoir quand ils voudront tenir un vote.

Nous avons des mesures de soutien essentielles durant la pandémie de coronavirus qui doivent encore être approuvés à la Chambre. C'est une autre mesure législative. Le temps presse. La semaine sera très occupée. Nous cherchons à savoir si d'autres partenaires peuvent nous aider à faire reconnaître l'importance de l'enjeu et, pour finir, à faire adopter le projet de loi.

Les personnes qui suivent le débat pourraient se demander pourquoi nous ne permettons pas de débats supplémentaires. Comme par le passé, lorsque les autres partis reconnaissent l'importance d'une question, ils demandent le consentement unanime pour faire adopter la mesure législative. Nous avons ici un projet de loi que le gouvernement du Canada veut faire adopter et dont il a reconnu l'importance. S'il y avait eu des discussions de bonne foi pour dire que nous pouvions faire adopter ce projet de loi aujourd'hui parce qu'il n'y a pas d'autre mécanisme pour garantir son adoption, je pense que nous aurions été ouverts à cette idée. Cependant, nous devons faire avancer ce dossier ainsi que d'autres projets de loi. Je parle du projet de loi sur le SRG dont la Chambre sera bientôt saisie. Nous devons faire avancer ce dossier. Nous en avons fait une priorité.

Je remercie le Nouveau Parti démocratique d'avoir également reconnu l'importance de faire adopter cette mesure rapidement. Au moins, les députés du Bloc sont à peu près à mi-chemin. Ils reconnaissent l'importance du dépistage rapide, mais ils ne veulent pas nécessairement appuyer l'adoption du projet de loi aussi rapidement que nous le souhaiterions. Comme je l'ai dit juste avant la période des questions, j'espère que les députés du Bloc réfléchiront de nouveau à cette question.

• (1540)

Ce n'est pas parce que les conservateurs badinent, applaudissent et font toutes sortes de choses bizarres à certains moments que nous devons suivre leur exemple. Nous avons ici l'occasion de montrer

Ordres émanant du gouvernement

ce que de nombreux députés de l'opposition réclamaient il n'y a pas si longtemps pendant la période des questions, c'est-à-dire faire preuve de leadership en reconnaissant l'importance cruciale de ce projet de loi pour tous les Canadiens.

Dès le début de la pandémie, nous avons demandé aux Canadiens de se mobiliser. Nous avons tous un rôle à jouer. Nous avons collaboré avec différents ordres de gouvernement pour que des programmes de soutien soient mis en place afin que les entreprises soient en meilleure position pour poursuivre leurs activités et que le moins d'emplois possible soient perdus. Nous avons mis en place des programmes de soutien du revenu pour les Canadiens qui ne pouvaient pas travailler pour diverses raisons, ainsi qu'une multitude de mesures de soutien direct à l'intention des aînés, des personnes handicapées et des organismes à but non lucratif. Nous avons tous uni nos efforts pour traverser la pandémie. L'obtention de vaccins et la vaccination des gens nous ont permis d'être dans la position où nous sommes aujourd'hui, avec beaucoup d'espoir et de lumière.

Les tests de dépistage rapide sont un élément essentiel de notre relance, pour sortir de la crise et regarder vers l'avenir. C'est une évidence pour nous, car c'est ce que nous disent les scientifiques et les professionnels de la santé, non seulement ceux sur lesquels nous comptons au gouvernement fédéral, mais aussi ceux des provinces.

Si nous revenons au mois de novembre de l'an dernier, il y avait un excédent de dizaines de millions de tests de dépistage rapide en stock qui attendaient d'être utilisés. Il n'y avait pas de demande refoulée, il y avait une offre refoulée prête à être utilisée. Avec l'arrivée du variant Omicron, les chiffres ont commencé à augmenter rapidement, et ces tests sont devenus absolument essentiels. Nous avons répondu « présents », comme nous l'avons fait pour les Canadiens depuis le début. Les dizaines de millions de tests qu'Ottawa a pu acquérir ont été distribués. Pour le seul mois de janvier, nous avons bien au-delà de 100 millions de tests de dépistage rapide supplémentaires. Je mets au défi n'importe quel député de l'opposition de me citer un pays au monde qui a acquis plus de tests en un mois, par habitant, que le Canada pour les distribuer à sa population. Je ne crois pas qu'il soit possible de trouver un tel député ou un tel pays. Je pourrais me tromper, mais je le dis parce que je sais à quel point cette question a préoccupé la ministre de l'Approvisionnement, le Cabinet dans son ensemble et de nombreux autres députés de cette Chambre. Nous avons vu les avantages. Nous avons pris conscience de l'importance de ces tests rapides.

Ce projet de loi est absolument essentiel pour aller de l'avant. Si nous n'avions pas présenté la motion de clôture et si nous n'adoptons pas ce projet de loi, cela mettrait en péril toutes sortes de choses, directement ou indirectement. Pensons au projet de loi sur le Supplément de revenu garanti, sans parler de tout ce qui pourrait être à venir, y compris la possibilité d'appuyer les journées de l'opposition, comme celle du Bloc qui est prévue pour jeudi, je crois, ou les courtes journées du mercredi et du vendredi.

C'est aujourd'hui que nous devons tenir ce débat, car il s'agit d'un projet de loi nécessaire pour poursuivre la lutte contre le coronavirus. J'aimerais que le Parti conservateur soit cohérent, qu'il reconnaisse la science, qu'il soutienne les professionnels de la santé, qu'il appuie le projet de loi, qu'il appuie la motion et qu'il reconnaisse l'importance d'adopter la mesure aujourd'hui.

Ordres émanant du gouvernement

● (1545)

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir d'écouter le député de Winnipeg-Nord et de débattre avec lui.

[Traduction]

Encore une fois, je suis totalement en désaccord avec ce que le député a dit, surtout en ce qui concerne la motion d'aujourd'hui.

Tout d'abord, soyons clairs. Ne nous méprenons pas. Nous sommes en faveur des tests de dépistage rapide. Je sais de quoi je parle, car depuis un an et demi, ici à la Chambre des communes, nous demandons que ces tests soient rendus disponibles le plus rapidement possible. Pourquoi? Parce que c'est l'un des outils pour retrouver la liberté, pour retrouver un meilleur accès à tout et pour retrouver une vie dite normale, même si nous savons qu'il y aura une période à traverser entretemps.

Ma question est très claire. Le projet de loi pourrait être adopté ce soir en raison de la motion déposée par le gouvernement. Il pourrait être adopté à 2 heures du matin demain, mais qu'arrivera-t-il alors? Il nous faudra attendre une semaine complète avant que le projet de loi puisse être déposé au Sénat.

Ma question est toute simple: quelle est l'urgence aujourd'hui? Pourquoi ne pas faire les choses correctement, étape par étape, avec l'étude en comité de ce projet de loi de 2,5 milliards de dollars? Voilà la tâche qui nous incombe ici.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, il s'agit d'appuyer la distribution des tests rapides recommandés par les scientifiques et les experts de la santé. Le député devrait lire ce que son collègue a déclaré plus tôt aujourd'hui, lorsqu'il a douté de la nécessité d'écouter même l'avis des scientifiques et des experts de la santé. Il devrait revoir les commentaires du député conservateur. Ils ont étonné plusieurs d'entre nous.

J'ai un immense respect pour le collègue qui a posé la question. Il est parfaitement conscient que la Chambre peut se retrouver tout à coup avec un programme très chargé. Par exemple, aujourd'hui, il est question des tests rapides. Nous devons également traiter la mesure législative concernant le Supplément de revenu garanti. Nous avons aussi une motion de l'opposition. Ce sont là les trois journées chargées. Ensuite mercredi et jeudi, les séances seront plus courtes. Procéder comme les conservateurs le veulent pourrait empêcher l'adoption de mesures législatives dont nous avons besoin aujourd'hui. J'encourage mon ami à repenser au caractère urgent de la mesure si, dans les faits, lui et les députés de son parti appuient le besoin de fournir des tests rapides.

[Français]

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, tout à l'heure, sauf erreur, le secrétaire parlementaire nous a interpellés sur la position que nous tiendrions lors du vote sur la présente motion, en faisant référence au vote qui s'est tenu après la période des questions orales et dans lequel nous avons manifesté notre accord sur le fait que le gouvernement devrait présenter un plan de déconfinement.

Je tiens juste à préciser à mon collègue d'en face que demander la présentation d'un plan de déconfinement ne veut pas dire que nous sommes contre les mesures sanitaires. Bien au contraire, nous pensons que de bonnes mesures sanitaires doivent être appliquées, mais il faut dire aussi aux gens où on s'en va.

Présentement, nous débattons du projet de loi C-10. J'aimerais savoir comment il se fait que le fédéral a les moyens de donner de l'argent en santé en ce moment, mais que chaque fois que le Québec en a demandé par le passé, le fédéral n'a pas été là pour le Québec.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je serais très heureux de discuter en privé avec le député du vote qui a eu lieu tout juste avant le début du débat sur cette motion.

Ce dont nous parlons aujourd'hui, c'est une motion visant à appliquer la clôture au projet de loi C-10, concernant les tests rapides. Il est à espérer que le Bloc non seulement appuie le besoin de fournir des tests rapides, mais reconnaisse qu'il est urgent d'adopter le projet de loi. C'est là-dessus que nous voterons plus tard aujourd'hui.

Le Bloc reconnaît-il réellement qu'il est urgent d'adopter le projet de loi C-10? Je crois que les Québécois et tous les Canadiens nous regardent et veulent voir comment le Bloc va réagir.

J'aborderai la deuxième partie de sa question lorsque je répondrai à une autre question.

● (1550)

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Monsieur le Président, nous parlons des mesures d'aide relatives à la COVID et des répercussions que la pandémie a eues au cours des deux dernières années au Canada. Je me demande si le député pourrait nous dire ce qu'il pense de l'incapacité totale du gouvernement d'admettre ses erreurs concernant certaines de ces mesures d'aide et de reconnaître qu'il a raté la cible. Tant de choses ont été négligées.

J'ai parlé à des responsables du secteur touristique dernièrement. Un secteur complet d'activités touristiques n'est pas disponible pour les compagnies de tourisme saisonnier. Combien de compagnies touristiques ne font pas d'activités de tourisme saisonnier au Canada? Les aînés se sont vus privés de leur Supplément de revenu garanti. Ce sont les Canadiens les plus pauvres et les plus vulnérables et on leur a enlevé leur Supplément de revenu garanti parce qu'on leur a dit de profiter de la PCU. Je pourrais continuer encore et encore.

Je me demande si le député pourrait nous expliquer les raisons pour lesquelles le gouvernement est si réticent à admettre ses erreurs et à les corriger.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, j'ai eu la possibilité de prendre la parole à la Chambre un certain nombre de fois et j'ai souvent parlé du fait qu'au cours des deux ou trois dernières années, pendant la pandémie, une panoplie de programmes et de mesures d'aide ont vu le jour. Ce serait malhonnête de ma part de dire que tout a été absolument parfait, alors je me garderai bien de le dire.

Oui, nous avons présenté une série de programmes qu'il a fallu parfois modifier. Nous les avons modifiés parce que nous avons compris que certains ajustements s'imposaient à la lumière de ce que les Canadiens nous ont dit. Pendant la période des questions, la ministre des Aînés vient de parler de l'un de ces ajustements montrant ainsi son désir de collaborer et d'investir davantage de fonds dans des secteurs comme les services de santé mentale et les établissements de soins de longue durée. Nous avons fourni bien d'autres mesures d'aide et fait des investissements pour les soins de santé au cours des deux ou trois dernières années.

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Monsieur le Président, en venant à la Chambre aujourd'hui, j'avais l'impression que les conservateurs étaient d'avis que les tests rapides sont des outils efficaces, mais je ne peux m'empêcher de penser au commentaire formulé par le député de Cumberland—Colchester aujourd'hui. Il représente les conservateurs au comité de la santé, et il est également médecin. Il a déclaré qu'il fallait « examiner les données scientifiques ».

Je me demande si le secrétaire parlementaire peut nous dire si quelqu'un qui affirme une telle chose montre qu'il croit en l'utilité des tests rapides pendant la pandémie.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je veux être gentil. Après tout, le député de Cumberland—Colchester est médecin, et nous avons beaucoup d'admiration pour nos professionnels de la santé qui ont fait un travail fabuleux pendant toute la pandémie.

Cela étant dit, les députés du gouvernement ou les Canadiens, quels qu'ils soient, ne peuvent pas blâmer les conservateurs de formuler de temps à autre des points de vue différents sur une question. Ils n'ont pas été cohérents. Le commentaire dont mon collègue et ami vient de parler met en lumière une incohérence sur une question très importante.

Nous avons écouté et suivi l'avis des scientifiques et des spécialistes de la santé depuis le début. On ne peut pas en dire autant du Parti conservateur. Aujourd'hui, certains remettent cela en question. Comme le député l'a indiqué, le député en question n'est pas seulement médecin mais il siège également au comité de la santé, représentant le Parti conservateur. Je ne comprends pas cela.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, dans le dépliant du test fourni par le fabricant, il est écrit que le dispositif de test rapide est pour usage diagnostique *in vitro* et qu'il permet la détection directe et qualitative des antigènes viraux du SRAS-CoV-2 à partir d'échantillons prélevés par écouvillonnage nasal chez les personnes qui satisfont aux critères cliniques ou épidémiologiques de la COVID-19. Donc, concernant le commentaire de mon collègue aujourd'hui qui a dit qu'il faut examiner les données scientifiques, le fabricant affirme que les tests donnent des résultats fiables en présence de symptômes.

Les choses ont changé avec le variant Omicron. Il ne fait pas de doute que les conservateurs estiment que les tests rapides constituent un outil important, mais pourquoi les libéraux ne veulent-ils pas saisir le comité de la motion de façon que nous puissions connaître les avis les plus à jour des scientifiques et dépenser ainsi efficacement les dollars des contribuables pour nous aider à sortir de cette pandémie?

• (1555)

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je ne connais pas l'emballage et je ne suis pas moi-même médecin. En fin de compte,

Ordres émanant du gouvernement

je suis les meilleurs conseils qui me sont donnés. Je dirais aux membres du caucus conservateur qu'ils peuvent se sentir à l'aise sachant que la grande majorité des gens se fient aux données scientifiques et aux experts en santé. Les tests rapides sont une bonne chose et nous devons les avoir dans notre boîte à outils.

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon, qui, me dit-il, est la circonscription numéro un de tout le Canada. Il se trouve que je pense que c'est Barrie—Innisfil qui occupe cette place.

D'entrée de jeu, permettez-moi d'exprimer ma profonde déception face à la réponse du gouvernement à ce que je croyais être une demande raisonnable de la part de l'opposition. Dans une motion de l'opposition, nous avons demandé que le gouvernement présente, avant le 28 février, un plan pour sortir de la pandémie de COVID-19 et limiter ou annuler toutes les restrictions et toutes les exigences relatives à la vaccination. Nous assistons à un effet d'entraînement à l'échelle du pays, dans les provinces, où les premiers ministres annoncent à la population qu'à une certaine date, les restrictions seront levées. Cela fait craindre à tout cynique que le gouvernement libéral ne veuille pas mettre fin aux restrictions et aux exigences vaccinales, ne veuille pas unir les Canadiens et ne veuille pas leur donner de l'espoir. Après deux ans de pertes de vies et de moyens de subsistance et de faillites d'entreprises, ils ne peuvent pas appuyer cette mesure, qui montre bien que le premier ministre et le Parti libéral veulent que la situation continue, pour une raison que j'ignore. Je suis profondément déçu que nous en soyons là au Canada.

J'interviens aujourd'hui pour parler de la dernière tentative des libéraux de faire peu de cas du Parlement. Aujourd'hui, la Chambre étudie la motion n° 8 du gouvernement, qui énonce les conditions draconiennes dans lesquelles la Chambre doit étudier le projet de loi C-10. Cette mesure est louable étant donné qu'elle autoriserait le ministre de la Santé à acheter des tests de dépistage COVID-19 — dont la majorité seraient des tests rapides — à hauteur de 2,5 milliards de dollars. Elle donnerait également au ministre le pouvoir de commencer à distribuer ces tests le 1^{er} avril de cette année.

Depuis le début de la pandémie, le Parti conservateur réclame avec insistance un meilleur accès aux tests rapides pour tous les Canadiens. En fait, en avril 2020, un distributeur de tests rapides a communiqué avec moi et m'a dit que le processus était bloqué à Santé Canada et que l'approbation des tests rapides ne progressait pas aussi rapidement qu'elle le devrait, en dépit du fait qu'ils aient été approuvés par la FDA aux États-Unis pour une utilisation d'urgence, et par des organes du Conseil de l'Europe. On peut soutenir que ces organismes de réglementation de premier ordre sont les meilleurs au monde. Il ne s'agit pas de discréditer Santé Canada, mais j'ai souligné le problème en avril 2020 et je sais que mes collègues l'ont fait aussi.

Ordres émanant du gouvernement

Lors de la campagne électorale, nous avions promis de mettre fin aux retards bureaucratiques qui empêchaient l'approbation des tests rapides au Canada. À l'époque, les tests approuvés au Royaume-Uni, aux États-Unis et dans l'Union européenne n'étaient pas approuvés au Canada. Pourquoi en était-il ainsi, alors que ces organismes de réglementation de premier ordre les approuvaient déjà? Nous avions promis de rendre les trousse de dépistage à domicile facilement accessibles à tous les Canadiens, de déployer des tests rapides à la frontière et à d'autres points d'entrée et de fournir aux gouvernements provinciaux suffisamment de tests pour que les écoles restent ouvertes. Notre soutien à l'utilisation généralisée des tests rapides a été inébranlable, et il l'est encore aujourd'hui.

Malgré le fait que les libéraux aient traîné les pattes pour mettre ces outils essentiels entre les mains des Canadiens, ils peuvent compter sur notre soutien pour la mesure législative à l'étude. Nous n'essayons pas d'en arrêter l'adoption. Nous essayons simplement d'obtenir un certain contrôle, car nous pensons que ce projet de loi pourrait être renforcé et nous aimerions proposer trois amendements pleins de bon sens.

Pour commencer, nous appuyons un amendement qui permettrait au ministre de déployer les tests plus tôt s'il en a la possibilité. C'est raisonnable.

Deuxièmement, nous proposons un amendement pour exiger que les contrats pour ces tests soient déposés à la Chambre. C'est une autre demande raisonnable. Rappelons-nous pourquoi nous demandons cela. Ce sont les mêmes libéraux qui ont trouvé le temps, au plus fort d'une pandémie, de remettre un contrat de 900 millions de dollars à leurs amis de l'organisme caritatif UNIS et un autre contrat à fournisseur unique d'une valeur de 237 millions de dollars à l'ancien député libéral Frank Baylis. Je ne pense pas qu'il soit déraisonnable de s'attendre à ce que ces contrats fassent l'objet d'une certaine surveillance et d'un certain examen. Le gouvernement et certainement ces libéraux ne devraient pas jouir de la confiance aveugle de la Chambre. Ils ont prouvé par le passé que cette confiance devait être remise en question. Cela étant, nous devrions exiger le plus haut degré de transparence, surtout lorsqu'il s'agit de dépenses urgentes liées à la COVID-19.

● (1600)

Troisièmement, les conservateurs proposent un amendement exigeant que le ministre fasse rapport sur le déploiement de ces tests pour que l'on s'assure qu'ils sont utilisés dans le cadre d'un plan visant à assouplir les restrictions de la COVID. En bref, nous voulons faire en sorte que cet investissement de l'argent des contribuables soit utilisé pour aider les Canadiens à reprendre une vie normale.

Je n'aimerais rien de plus que de débattre du mérite de ces amendements, mais les libéraux et leurs partenaires de coalition du NPD font équipe pour faire adopter ce projet de loi à toute vapeur à la Chambre. La motion n° 8 présentée par le gouvernement prévoit un débat écourté en deuxième lecture et un vote unique qui s'appliquerait aux autres étapes du processus législatif. Si les libéraux obtiennent ce qu'ils veulent, il n'y aura pas d'autres débats, pas de responsabilité ministérielle en comité, pas de témoignages d'intervenants et pas de possibilité pour les partis d'opposition de proposer des amendements.

Le leader du gouvernement à la Chambre offre à la Chambre un choix binaire, et en vertu de cette motion, nous pouvons soit accepter le projet de loi tel qu'il est, soit laisser les Canadiens avec moins

de tests disponibles pour le dépistage de la COVID. Le leader du gouvernement à la Chambre tente de priver la Chambre d'une troisième option: appuyer un projet de loi renforcé en intégrant les amendements de l'opposition. Au lieu de cela, sans même un seul mot de débat sur le projet de loi, le leader parlementaire du gouvernement a pris les devants en proposant de mettre fin au débat. Cette motion est un abus de pouvoir flagrant, et les libéraux sont aidés et encouragés par un malheureux partenaire de coalition.

Cela dit, je reconnais la nécessité de faire adopter rapidement le projet de loi par la Chambre, et vendredi, j'ai envoyé à tous les leaders parlementaires une lettre proposant un plan pour disposer du projet de loi C-10 d'ici mercredi cette semaine. La proposition prévoyait un débat en deuxième lecture aujourd'hui, une étude accélérée en comité demain et l'adoption finale mercredi. La proposition contenait également un ordre de comparaison du ministre de la Santé devant le comité et la proposition d'amendements lors de l'examen habituel du projet de loi, article par article. Ma proposition permettrait à l'opposition de procéder à un examen approfondi et de proposer des améliorations au projet de loi sans sacrifier le calendrier général fixé par le gouvernement pour transformer en loi le projet de loi.

La Chambre doit également se rappeler que le Sénat a accepté une motion du gouvernement visant à ajourner l'autre endroit pendant toute la semaine. Par conséquent, que le projet de loi soit adopté à la Chambre aujourd'hui ou mercredi, il ne sera pas examiné à l'autre endroit avant la semaine prochaine. Peu importe la diligence raisonnable que nous appliquerons au projet de loi à la Chambre cette semaine, cela ne retardera pas la sanction royale.

Je vais maintenant prendre quelques instants pour m'adresser à nos collègues du NPD.

Je leur demande de se souvenir qu'ils sont le parti de Jack Layton et de Tommy Douglas. À cette époque, leur parti défendait les travailleurs, les Canadiens à faible revenu et les droits démocratiques des députés de la Chambre des communes. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le NPD a abandonné ses principes de base. C'est peut-être parce que les députés du NPD ont un chef qui est plus intéressé par sa présence sur les médias sociaux que par les politiques sociales et leur impact sur les Canadiens.

Par exemple, le NPD lutte ouvertement contre les emplois des tuyauteurs et des métallurgistes syndiqués chaque fois qu'il s'oppose à de nouveaux pipelines qui ne présentent aucun danger pour l'environnement. Le NPD applaudit le premier ministre chaque fois qu'il parle de supprimer progressivement les emplois de Canadiens qui travaillent dur dans le secteur pétrolier et gazier. Ces derniers jours, le NPD a refusé de défendre les droits des minorités de travailleurs qui ont perdu leur travail à cause de mesures obligatoires et discriminatoires du gouvernement. Le NPD appuie la taxe libérale sur le carbone qui nuit de façon disproportionnée aux plus pauvres de notre société. Il appuie les hausses des charges sociales qui font en sorte que les travailleurs à faible salaire ont plus de difficulté à joindre les deux bouts. Et la liste continue.

À la Chambre des communes, les députés du NPD se sont attri- bué le rôle d'aile modérée du Parti libéral: ils devraient en avoir honte. Les libéraux peuvent compter sur le soutien loyal du NPD chaque fois qu'ils veulent forcer l'adoption de leur programme à la Chambre. Depuis 2019, lorsque les libéraux ont été réduits à un gouvernement minoritaire, le NPD a appuyé la clôture du débat à 14 reprises. Il est grand temps que le NPD prenne ses distances avec un gouvernement libéral fatigué qui est manifestement hostile à la classe ouvrière et de plus en plus antidémocratique. Les députés du NPD peuvent peut-être commencer par s'opposer à la motion antidémocratique soumise à la Chambre aujourd'hui. En juin 2019, le leader parlementaire du NPD s'est opposé au gouvernement libé- ral majoritaire lorsque celui-ci a proposé de couper court au débat. À l'époque, le NPD avait déclaré que les libéraux avaient « promis de collaborer avec les partis d'opposition et avec tous les députés. Au lieu de cela, ils nous imposent des motions de clôture ».

À un moment où les tensions augmentent dans le pays, profitons de l'occasion pour démontrer aux Canadiens que leurs élus sont capa- bles de collaborer dans l'intérêt national. Nous pouvons et nous devons faire front commun pour obtenir les meilleurs résultats pour les Canadiens.

• (1605)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, le premier intervenant conservateur a parlé des données scientifiques sur les tests rapides et, dans ses observa- tions, il a laissé entendre qu'il faudrait faire une étude sur l'efficaci- té de ces tests. Étant donné que le député qui vient de parler est le leader parlementaire de l'opposition, je me demande s'il peut nous expliquer quelle est vraiment la position du Parti conservateur au sujet de l'efficacité des tests rapides. Le Parti conservateur croit-il qu'ils sont, comme le disent les experts en sciences et en soins de santé, le type d'outil dont nous devons disposer? Le cas échéant, peut-il préciser qu'il n'y a pas lieu de remettre en question l'efficaci- té de cet outil?

M. John Brassard: Monsieur le Président, je suis sûr que le dé- puté a écouté ce que j'ai dit. Je plaide en faveur des tests rapides depuis avril 2020, un mois après que la pandémie de COVID a commencé à déferler sur le monde. J'ai en fait envoyé des lettres à la ministre de la Santé pour demander l'approbation de certains types de tests rapides qui avaient été approuvés par d'autres orga- nismes de réglementation de premier ordre, comme la FDA aux États-Unis et des organismes de l'Union européenne utilisant le marquage CE.

Il ne fait aucun doute que les tests rapides fonctionnent; sinon, Santé Canada ne les aurait pas approuvés. Cependant, là n'est pas le problème. Le problème, c'est que nous débattons d'un projet de loi dans lequel les libéraux y sont allés à fond, et qu'il s'agit d'une mesure législative de plusieurs milliards de dollars qui exige au moins un certain examen de la part des députés.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Monsieur le Président, j'ai toujours beaucoup de plaisir à écouter les conservateurs parler de leur soutien aux travailleurs. Après tout, c'est un parti qui a voté contre l'assurance-médica- ments, contre les soins dentaires et contre l'établissement d'un im- pôt sur la fortune pour uniformiser les règles du jeu. Des membres de son caucus ont allègrement soutenu les occupants d'Ottawa, qui nuisent aux petites entreprises et empêchent les travailleurs de se rendre au travail. Nous avons les reçus.

Ordres émanant du gouvernement

J'ai entendu le député de Durham parler abondamment de la né- cessité pour notre pays de se doter de tests rapides, et nous avons maintenant un projet de loi qui va autoriser le gouvernement fédéral à fournir les ressources nécessaires aux provinces. Je cherche sim- plement un peu de cohérence de la part du député de Barrie-Innisfil. Peut-il nous expliquer pourquoi les conservateurs semblent faire volte-face sur cette question?

M. John Brassard: Monsieur le Président, nous appuyons le projet de loi. Je ne pense pas pouvoir être plus clair que cela. Ce- pendant, nous disons que nous ne pouvons pas nous y prendre de cette façon. Notre travail, en tant que députés, est de surveiller et d'examiner les dépenses du gouvernement, pour s'assurer que l'argent est employé efficacement et dépensé de la meilleure façon possible. Tout ce que nous demandons, et le seul compromis que je propose, c'est que nous disposions une journée pour examiner ce projet de loi.

Nous n'allions pas retarder le projet de loi. Le Sénat ne siège pas avant la semaine prochaine, donc si le projet de loi est approuvé ce soir, il restera là pendant cinq jours. Quel mal peut-on faire en exer- çant un peu de surveillance ou en se penchant sur un projet de loi de plusieurs milliards de dollars? Cela n'a aucun sens. Nous ap- puyons le projet de loi, mais nous appuyons également la responsa- bilisation.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, force est de constater que les libéraux mesurent systé- matiquement la réussite en fonction des dépenses. Ils n'examinent pas en détail ce qui s'est vraiment passé. Encore une fois, ils envi- sagent de grosses dépenses. Ils promettent de faire un énorme in- vestissement dans des tests rapides. Or, il me semble que cette dé- pense arrive un peu tard compte tenu du fait que nous réclamons de tels tests depuis plus de deux ans. Maintenant, alors que la pandé- mie tire à sa fin, la distribution de tests rapides ne semble pas constituer une utilisation judicieuse des fonds publics. Le député aurait-il des observations à cet égard?

• (1610)

M. John Brassard: Monsieur le Président, nous avons constaté que les libéraux interviennent toujours un peu trop tard mais qu'ils ne sont jamais à court d'argent. Ils sont toujours prêts à dépenser pour solutionner un problème. Cependant, cette façon de procéder fait ressortir la nécessité d'un examen approfondi. Si le député s'en rappelle, à un moment donné pendant la pandémie, la Chambre n'a eu que quatre heures pour examiner un projet de loi prévoyant des dépenses de 57 milliards de dollars. Comme je l'ai répété à maintes reprises à la Chambre, cette façon de procéder révèle une tendance à l'excès et au contrôle de la part du gouvernement, qui ne laisse pas les élus faire leur travail, particulièrement lorsque le Sénat ne siège pas. Or, il n'est pas déraisonnable d'exiger que le gouverne- ment laisse les députés faire leur travail.

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Monsieur le Président, avant de débattre de la motion, je vais faire une brève observation sur la motion de l'opposition sur laquelle nous venons de voter.

Dans ma circonscription, Mission—Matsqui—Fraser Canyon, comme partout au pays, les Canadiens sont en train de perdre es- poir. Ils ne savent plus à quel saint se vouer. Ils ont reçu trois doses de vaccin; ils ont suivi les règles et, pour reprendre une vie nor- male, ils demandent simplement que le gouvernement fédéral fasse preuve de transparence. Il est urgent que le gouvernement présente aux Canadiens un plan de sortie de la pandémie...

Ordres émanant du gouvernement

Le vice-président: Le député de Kingston et les Îles invoque le Règlement.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, le député a indiqué au début de son discours qu'il allait commencer par parler d'une question qui a déjà fait l'objet d'un vote. Il faut vraiment en parler. Étant donné les contraintes de temps qui ont été soulignées par les conservateurs, je pense qu'il serait approprié de s'en tenir au sujet. Il a dit...

Le vice-président: En fait, au début de son intervention — et je vais continuer —, il a dit qu'il en parlerait pendant quelques instants, puis qu'il passerait au reste de son discours. C'est ce que je crois avoir entendu, si je ne m'abuse.

Le député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon a la parole.

M. Brad Vis: Monsieur le Président, il serait irresponsable de ma part de ne pas examiner ce qui s'est passé à la Chambre plus tôt aujourd'hui avec la motion de clôture présentée par les libéraux. Depuis deux ans, les Canadiens vivent avec les restrictions liées à la COVID-19. Il y a eu deux années de confinement, parce qu'on ne pouvait pas rendre visite à ses proches et parce qu'on ne pouvait pas voyager. Deux années d'isolement, qui ont exacerbé une crise de santé mentale et qui ont fait beaucoup de tort aux populations vulnérables du Canada.

En ce qui concerne les mesures de confinement et les exigences de vaccination, nous voyons que les données probantes et les conseils de la Santé publique s'orientent vers des changements. La semaine dernière, l'administratrice en chef de la santé publique du Canada, la Dre Teresa Tam, a déclaré que toutes les mesures de santé publique existantes devaient être réévaluées afin que nous puissions revenir à une certaine normalité. Pas plus tard que la semaine dernière, deux députés libéraux ont contesté la façon dont leur gouvernement gère la pandémie à des fins politiques et les mesures qu'il prend pour lutter contre la COVID-19 partout au pays.

L'Irlande, la Suède, la Norvège, Israël, la République tchèque, le Royaume-Uni, l'Espagne et le Danemark s'emploient tous à mettre fin aux restrictions et aux exigences de vaccination. De nombreuses provinces du Canada en font autant. Aujourd'hui, nous arrivons à la Chambre et le gouvernement ne veut pas débattre du projet de loi C-10; il veut débattre de l'interruption du débat sur le projet de loi C-10. C'est un grave problème.

C'est le 14 décembre, si je me souviens bien, que le gouvernement a déposé le projet de loi C-8, dont l'une des principales dispositions prévoyait 1,72 milliard de dollars pour des tests de dépistage de la COVID-19. Nous venons tout juste de débattre de ce projet de loi la semaine dernière et la semaine précédente. Les Canadiens voulaient un plan dans ce projet de loi. Les libéraux ont répété à maintes reprises qu'ils ont un plan et qu'ils progressent. Si nous sommes ici aujourd'hui pour parler du projet de loi C-10 dans le même contexte, qui prévoit l'octroi de 2,5 milliards de dollars de plus pour des tests rapides, je me demande ce que fait le leader à la Chambre des libéraux.

Pourquoi avons-nous deux projets de loi qui ont été déposés à quatre jours de séances d'intervalle sur l'urgence de se procurer des tests de dépistage rapide alors que, dans ma province, la médecine hygiéniste nous dit que, pour la majorité de la population, ils ne sont plus nécessaires?

La Dre Bonnie Henry a dit que, dans la plupart des cas, si une personne est triplement vaccinée, comme c'est mon cas, elle peut se passer d'un test. Si une personne a la COVID, elle doit rester chez

elle et s'isoler. Nous traitons cela comme une grippe normale. Pour l'instant, elle ne recommande le test qu'aux femmes enceintes, aux personnes hospitalisées, à celles qui risquent d'être gravement malades ou qui vivent ou travaillent dans un environnement où d'autres personnes risquent d'être gravement malades.

Déjà, la Colombie-Britannique affirme qu'il n'est plus nécessaire de se rendre au centre Ag-Rec de Mission-Matsqui-Fraser Canyon et de prendre une matinée de congé pour aller faire un prélèvement dans le nez à son enfant de deux ans. Non. Il suffit de l'isoler à la maison et de vaquer à ses affaires.

Nous tenons un débat à la Chambre des communes sur l'absence de débat sur les tests de dépistage rapide. Ma grande question est la suivante: où était le gouvernement il y a un an? Où était-il lorsque les parents devaient s'absenter du travail? Il en coûte en moyenne 250 \$ aux parents pour une semaine de garderie. Cependant, ils ont dû s'absenter du travail à cause de cela. Je sais pertinemment que si nous avions eu des tests rapides, les parents n'auraient pas perdu autant d'argent. C'est une honte.

Les Canadiens réclamaient des tests de dépistage rapide depuis si longtemps. D'autres pays, comme le Royaume-Uni, les Pays-Bas et d'autres pays de l'Union européenne dont le PIB par habitant est semblable à celui du Canada, ont pu faire face au virus de manière beaucoup plus efficace parce que leurs gouvernements réagissaient plus rapidement. Tout ce que nous a proposé le gouvernement libéral, ce sont les projets de loi C-8 le 14 décembre et C-10 le 31 janvier, disant que nous devons payer les tests de dépistage rapide maintenant.

Je ne peux m'empêcher d'être cynique, sachant que le premier ministre a déclenché des élections qui ont été une véritable source de division pour nous tous. Les libéraux ont déclenché des élections parce qu'il était urgent de s'occuper de la COVID-19 et des diverses approches pour y parvenir.

• (1615)

Nous voici, plusieurs mois plus tard, en train de débattre d'un projet de loi pour ne pas avoir un débat sur quelque chose qui aurait dû être fait il y a deux ans, ou au moins un an et demi. Les habitants de ma circonscription sont mécontents. Ils sont contrariés de devoir continuer à vivre ces confinements, mais ils sont également contrariés par l'incompétence du gouvernement à agir stratégiquement sur les tests de dépistage rapide, un point sur lequel tout le monde s'est mis d'accord, bien plus tôt. C'est une honte. Cela a eu un impact sur tant de familles et tant d'entreprises.

La semaine dernière, j'ai rencontré des représentants de l'une des plus grandes entreprises de sonorisation en Amérique du Nord. Elle est établie dans ma circonscription. Elle a été classée première entreprise de sonorisation en Amérique du Nord en 2013, et première au Canada pendant de nombreuses années. C'est la seule entreprise de la province de la Colombie-Britannique qui est capable d'équiper le stade BC Place pour les grands concerts. Des représentants de l'entreprise sont venus à mon bureau et m'ont supplié de leur trouver un moyen de revenir à la normale, un moyen de relancer leur activité. Ils m'ont dit qu'ils avaient profité des prêts à haut risque et des prêts aux entreprises. S'ils sont reconnaissants d'avoir eu accès à ces mesures, ils disent qu'au point où en sont les choses, le gouvernement du Canada accule les petites entreprises indépendantes du secteur privé à la faillite.

Hier, j'ai reçu un courriel de M. Howes, de Traveland RV. J'allais à la même école que ses enfants. Cette entreprise est un grand employeur à Langley et dans toute la vallée du Fraser. Je l'ai dit maintes fois, le secteur du tourisme ne sait pas où se tourner cette année encore. Les chaînes d'approvisionnement sont tellement perturbées que l'industrie touristique ne sait pas comment planifier sa nouvelle année. Elle ne sait pas d'où tirer ses revenus. Le secteur du tourisme demande un plan. Il demande une façon de s'en sortir.

Tout ce que nous avons obtenu du gouvernement, le 14 décembre et le 31 janvier, ce sont deux projets de loi, tous deux portant sur les tests rapides. Franchement, il aurait pu s'agir d'un seul projet de loi. Je ne sais pas pourquoi ils ont été rédigés différemment. Quelqu'un pourrait peut-être répondre à cette question dans le cadre du débat. Tout ce que l'industrie du tourisme cherche, c'est un plan pour redonner du travail aux gens. Tout ce qu'elle veut, c'est réembaucher ses employés. Tout ce qu'elle veut, c'est un plan pour mettre fin aux mesures obligatoires et redonner une vie aux gens. Ce n'est tout de même pas trop demander.

Tout le monde a été vacciné. Nous avons un taux d'immunisation très élevé au Canada, mais tout le monde a aussi contracté la COVID-19. Beaucoup de gens triplement vaccinés contractent la COVID-19. C'est pourquoi certains de nos responsables de la santé publique ont récemment changé d'idée.

Omicron a évolué, alors le gouvernement doit lui aussi évoluer dans sa manière d'aborder le nouveau stade endémique de la maladie.

• (1620)

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Monsieur le Président, je commence à percevoir deux camps dans le caucus conservateur. Un camp pense que les tests rapides sont complètement inutiles. Comme le député l'a dit, dans sa province, on n'en veut pas et on n'en a pas besoin. Nous avons entendu le député de Cumberland—Colchester remettre en question les fondements scientifiques des tests rapides, mais le leader des conservateurs à la Chambre, qui a parlé juste avant le dernier député, a dit qu'il croit que les tests rapides sont absolument nécessaires et qu'il a l'intention d'appuyer le projet de loi.

Je suis curieux. Le député qui vient de terminer son intervention peut-il nous dire s'il appuiera ce projet de loi, comme le fait son leader parlementaire? S'il l'appuie, pourquoi le fera-t-il, puisqu'il vient tout juste d'affirmer qu'il doute de la nécessité de ces tests?

M. Brad Vis: Monsieur le Président, je tiens à dire que le député de Kingston et les Îles déforme mes paroles.

Pendant la majeure partie de la pandémie, quand une personne contractait la COVID ou pensait l'avoir, elle devait s'absenter du travail et passer un test PCR. Honnêtement, je pense que nous aurions dû avoir des tests de dépistage rapide bien avant, lorsque c'était obligatoire en Colombie-Britannique. Nous n'en sommes plus là, mais aujourd'hui, le gouvernement nous dit qu'il donnera ces tests de dépistage rapide aux gens. J'aurais bien voulu avoir des tests pour que mon épouse ne soit pas obligée de s'absenter de son travail. Mes voisins voulaient aussi en avoir pour pouvoir continuer d'aller travailler. C'était pareil dans toutes les villes du pays.

Il ne faut pas balayer du revers de la main la directrice de la santé publique de la Colombie-Britannique, la Dre Bonnie Henry, qui change son approche de lutte contre la pandémie. Les tests de dépistage rapide sont encore utiles, mais pas pour la majorité de la po-

pulation. En effet, la plupart des gens sont vaccinés et peuvent s'isoler quand ils éprouvent les symptômes de la COVID-19.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, il est parfois difficile de comprendre les diverses positions des conservateurs à la Chambre.

Je crois que les tests de dépistage rapide continueront à jouer un rôle important dans la pandémie. Je pense qu'il est prudent d'essayer d'avoir un certain nombre de tests en réserve dans l'ensemble du pays, au cas où une nouvelle vague nous obligerait à remettre en vigueur certaines des restrictions que nous avons connues.

Je ne crois pas que nous puissions décréter arbitrairement la fin de la pandémie. Si c'était possible, quelqu'un l'aurait certainement fait il y a longtemps.

Il est raisonnable de se préparer, et je pense que l'appui au projet de loi à l'étude va de pair avec cet esprit de préparation qui a été exigé à maintes occasions par des députés de tous les partis.

Je crois que l'inquiétude de mon collègue au sujet de la surveillance financière est justifiée. Il a parlé du projet de loi C-8, qui prévoit aussi des fonds pour les tests de dépistage rapide. Dans le cadre de mon travail comme parlementaire, ce j'ai découvert et ce que le gouvernement a...

Le vice-président: Je demande à tous de s'en tenir aux questions.

Le député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon a la parole.

M. Brad Vis: Monsieur le Président, il est malheureux que le Nouveau Parti démocratique ait perdu son libre arbitre. Les néo-démocrates se rangent du côté des libéraux pour chaque mesure législative importante.

Il est également important de souligner que la Dre Bonnie Henry de la Colombie-Britannique a même cessé de dénombrer les cas de COVID parce que les chiffres ne seraient pas exacts pour certaines des raisons que j'ai déjà mentionnées. Les médias en parlent.

C'est le temps. La maladie entre dans un stade endémique. Il est temps que le gouvernement du Canada change son approche et que le NPD et les libéraux se réveillent, cessent de gaspiller l'argent des contribuables et commencent à redonner aux gens leur liberté.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, l'une des préoccupations des conservateurs à l'égard de ce projet de loi a trait à la reddition de comptes et à la mise en place de mécanismes de contrôle pour éviter que l'approvisionnement permette à d'anciens députés libéraux, comme Frank Baylis, et d'autres amis du Parti libéral du Canada de se remplir les poches comme c'est déjà arrivé.

• (1625)

M. Brad Vis: Monsieur le Président, en réalité, les libéraux ont tout fait durant la pandémie pour éviter de rendre des comptes. Je m'en voudrais de ne pas rappeler l'une de leurs premières décisions en mars, au début de la pandémie il y a deux ans. Ils voulaient proclamer la Chambre des communes, pour éviter que nous leur demandions des comptes. Ils ont lancé l'affaire sur la place publique, sachant qu'ils pouvaient le faire impunément.

À toutes les étapes de la pandémie, les libéraux ont fait tout leur possible pour éviter de rendre des comptes, et c'est pourquoi nous ne pouvons pas accepter la clôture. La Chambre doit étudier les projets de loi et respecter l'argent des contribuables.

Ordres émanant du gouvernement

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de prendre la parole devant cette auguste Chambre au nom des gens que je représente. Je vais partager mon temps de parole avec mon estimé collègue, le député de Kings-Hants. Je lui souhaite bonne chance lorsque son tour viendra.

Nous discutons maintenant de l'urgence d'adopter le projet de loi C-10 et de veiller à ce que les Canadiens, ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux, disposent des outils dont ils ont besoin pour poursuivre la lutte contre la pandémie de COVID-19, et aussi pour en sortir. C'est précisément ce que nous faisons.

Nous avons acheté des vaccins et de l'équipement de protection individuelle. Nous avons maintenant acheté des centaines de millions de tests rapides. Je tiens à féliciter ma collègue d'Hamilton-Ouest-Ancaster-Dundas, la ministre responsable, pour les efforts herculéens qu'elle et les fonctionnaires de son ministère ont déployés dans ce dossier. Je tiens à les remercier. Encore une fois, il s'agit d'un autre outil dans la lutte contre la COVID-19. C'est aussi un autre outil pour que les Canadiens puissent retrouver progressivement et en toute sécurité une vie normale. À la Chambre, nous souhaitons tous retrouver une vie normale, mais nous devons le faire progressivement et en toute sécurité.

C'est la Saint-Valentin et je tiens à féliciter mon épouse. Je remercie mon collègue d'en face pour ces applaudissements. J'envoie également mes salutations à son épouse.

Je suis reconnaissant d'avoir l'occasion d'intervenir à la Chambre pour parler de l'urgence du projet de loi C-10. Alors que le Canada émerge de cette vague du variant Omicron, que des vaccins sont largement disponibles et que des traitements prometteurs comme le Paxlovid de Pfizer commencent à être utilisés, l'accent de notre planification sera naturellement mis sur la relance et une approche plus durable pour gérer la présence continue du virus.

La date de fin de vie du virus est inconnue. Mes collègues de l'opposition pensent peut-être que oui, mais ce n'est pas le cas. Nous devons procéder prudemment et progressivement et faire ce qui s'impose pour les Canadiens tout en protégeant le système de santé. C'est là que l'importance des tests entre en jeu. En dépit de tous les progrès prometteurs, en ce qui concerne la vaccination et les thérapies, la COVID-19 est toujours parmi nous. Il faut mettre en place un système solide pour gérer le virus, maintenant et à l'avenir, pour prévenir l'augmentation du nombre de cas et d'hospitalisations lors de la réouverture de l'économie et pour nous préparer à l'éventualité de nouvelles vagues et de nouveaux variants préoccupants.

Les tests complètent et renforcent les mesures sanitaires actuelles en réponse à la COVID. S'appuyant sur la science et les conseils des responsables de la santé publique, l'Agence de la santé publique du Canada a élaboré depuis le début de la pandémie des directives et des outils concernant les mesures de santé publique pour aider à gérer la COVID-19. Ces directives sont élaborées conjointement ou en consultation avec Santé Canada ou d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les autorités sanitaires et les experts en santé publique.

Au fil de l'évolution des données et de la compréhension de la COVID-19, les directives ont été adaptées à leur tour. Les provinces et les territoires ont aussi des directives propres à leurs champs de compétence, comme des exigences législatives en matière de politiques et de pratiques réglementaires, ainsi que des

lignes directrices professionnelles. Leurs recommandations peuvent différer selon leurs réalités locales. Les directives de l'Agence de la santé publique du Canada appuient ces efforts provinciaux et territoriaux.

Alors que la COVID-19 continue de circuler au Canada, des vagues épidémiques ont déferlé et de nombreuses mesures de santé publique, stratégies de dépistage et pratiques de protection individuelle ont été déployées. C'est une approche à plusieurs volets, adoptée par le gouvernement fédéral en collaboration avec tous les gouvernements provinciaux et territoriaux, qui vise à protéger notre système de santé et à nous permettre de sortir de la pandémie en toute sécurité.

L'Agence de la santé publique travaille avec des partenaires provinciaux et territoriaux sur une approche durable, qui comprend l'utilisation de tests pour détecter et isoler encore plus rapidement les cas de COVID-19. Les Canadiens se sont habitués à des conditions et à des pratiques, comme l'utilisation d'une approche à plusieurs volets pour se protéger, par exemple la distanciation physique, le port du masque et l'évitement des espaces mal ventilés.

Les tests deviendront une composante essentielle de cette approche, surtout à mesure qu'ils seront de plus en plus répandus dans les milieux de travail. Les Canadiens ont fait ce qu'il fallait pour que nous puissions traverser les vagues et se sont serré les coudes quand c'était le plus important. Grâce à nos sacrifices et à nos efforts continus, de nombreuses infections et conséquences graves ont été évitées.

• (1630)

Les scientifiques de l'Agence de la santé publique du Canada ont analysé les données et procédé à des modélisations du Canada qui montrent que, dans la plupart des provinces et territoires, l'adoption de mesures de santé publique était associée à une réduction de la transmission de la COVID-19. Des études ont aussi montré que les mesures de santé publique adoptées par certaines provinces ou certains territoires, comme les fermetures d'écoles, la distanciation sociale, les règles de confinement, les quarantaines et le port du masque, ont réduit la gravité de la pandémie. Ces mesures, parallèlement à nos taux élevés de vaccination, ont réduit le nombre de cas quotidiens, d'infections, d'hospitalisations, d'admissions aux soins intensifs et de décès.

Je m'en voudrais de ne pas saluer les merveilleux habitants de ma circonscription et de la région que je représente, la région d'York, où 90 % des gens ont reçu leur vaccin et où le nombre de doses de rappel continue d'augmenter. C'est formidable. Grâce à la volonté des Canadiens de suivre ces mesures de santé publique efficaces et de se retrousser les manches pour se faire vacciner, nos perspectives pour les prochains mois continuent de s'améliorer.

Les lignes directrices en matière de santé publique demeureront un outil essentiel pour déterminer la façon dont nous réagirons au virus dans les mois à venir et, à mesure que les lignes directrices seront modifiées pour inclure le dépistage, l'Agence de la santé publique du Canada continuera de travailler avec ses partenaires partout au pays et dans le monde pour en apprendre davantage et pour évaluer les nouvelles données scientifiques afin d'éclairer les conseils et les lignes directrices en matière de santé publique destinés aux Canadiens. Pour aider les Canadiens à prendre les meilleures décisions concernant leur protection personnelle, l'Agence a mis au point des outils en ligne, comme Mon calculateur du risque d'exposition à la COVID-19 lors de visites, qui permet aux Canadiens de mieux comprendre les facteurs qui influent sur le risque de contracter la COVID-19 lors de visites ou de rencontres avec d'autres personnes.

Si les Canadiens sont également en mesure d'utiliser des tests rapides pour déterminer s'ils sont infectés, ils pourront prendre de meilleures décisions, plus éclairées, pour déterminer leur risque de propagation de la COVID-19 et ils auront davantage confiance que d'autres personnes font de même, de sorte que tous les Canadiens pourront mieux protéger leurs communautés contre toute nouvelle transmission. C'est incroyablement important lorsque nous allons rendre visite à nos proches dans des établissements de soins de longue durée ou des résidences pour personnes âgées ou à d'autres personnes vulnérables.

Les tests rapides seront essentiels et cruciaux alors que nous avançons et terminons la lutte contre la COVID-19, mais nous savons que le virus continuera d'être avec nous et nous devons être prudents. Les tests et les mesures générales de santé publique se complètent pour arrêter la propagation du virus. Le port d'un masque ou d'un respirateur de la meilleure qualité et le mieux adapté possible, l'accès à des tests rapides pour déterminer l'infection et le respect des diverses autres mesures sont importants dans le contexte des variants préoccupants, en particulier pour les populations vulnérables qui présentent le plus grand risque de développer une forme grave de la maladie ou qui subissent les effets négatifs plus généraux de la pandémie.

Sachant que d'autres vagues se produiront, des approches soutenues à plus long terme et un renforcement des capacités sont nécessaires. Au fur et à mesure que les restrictions seront levées en fonction de l'épidémiologie locale, les approches se concentreront sur la prévention des cas graves de COVID par la vaccination, en aidant les Canadiens à utiliser des mesures de protection personnelle et en rendant les tests de dépistage facilement accessibles. L'approche à plus long terme et plus soutenue dans notre lutte contre le virus tirera parti de tous les outils pour équilibrer la nécessité de gérer la COVID-19 tout en minimisant les perturbations sociétales et en permettant la relance.

Nous voulons tous aller dans nos restaurants préférés et nous réunir avec un grand groupe d'amis. Je sais que nous voulons baptiser mon bébé de quatre mois et nous voulons y inviter toute notre famille et nos amis. Nous voulons aussi une réouverture progressive. Nous le savons, et les tests rapides en seront un élément essentiel. Au fur et à mesure que les restrictions s'assouplissent, les mises à jour continues des directives et des outils Web affichés sur les sites gouvernementaux continuent d'aider les Canadiens à prendre des décisions concernant leur protection en fonction de leur évaluation personnelle des risques.

Ordres émanant du gouvernement

J'aimerais terminer mon intervention en réaffirmant que la pandémie a démontré que nous avons besoin d'une série de mesures dans notre boîte à outils de santé publique, y compris les vaccins, l'équipement de protection individuelle et la distanciation physique, afin de continuer à repousser les maladies hautement infectieuses. Cela inclut les tests. Pour lutter contre la pandémie, nous avons déjà facilité l'accès aux vaccins. Encore une fois, 90 % des résidents de la région d'York sont vaccinés. C'est fantastique. Nous avons encore du travail à faire, mais nous y sommes presque. Le moment est venu de faciliter l'accès aux tests de dépistage. Grâce à l'appui des députés au projet de loi C-10, nous pouvons donner aux Canadiens une meilleure possibilité de gérer leur propre santé, de demeurer vigilants et solidaires pour le temps qui reste jusqu'à la fin de la pandémie.

Je tiens à dire que nous devons tous travailler ensemble, en collaborant dans l'intérêt de l'ensemble des Canadiens pour traverser la pandémie. Voilà ce que devrait être notre objectif, notre but ultime, et nous ne devrions pas le perdre de vue.

• (1635)

Le vice-président: Avant de poursuivre, je tiens à remercier le député de Vaughan—Woodbridge de nous avoir rappelé que c'est la Saint-Valentin. Je sais que nos discussions ici sont parfois assez animées, mais assurons-nous de souhaiter une bonne Saint-Valentin à tous ceux qui nous permettent de faire le travail fou que nous faisons ici à la Chambre des communes.

Le député de Northumberland—Peterborough South a la parole.

M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC): Sur cette note, Monsieur le Président, j'aimerais souhaiter une excellente Saint-Valentin à ma merveilleuse épouse, et je profite également de l'occasion pour souhaiter la même chose au député d'en face, un collègue que je respecte beaucoup.

Comme nous n'aurons pas l'occasion de le faire au comité, je tiens à poser une question que je pourrais poser au comité si on m'en donnait la possibilité. Cette endémie ou pandémie de COVID pourrait durer un certain temps. Le député pourrait-il me dire, s'il le sait, quand les tests rapides que le gouvernement se prépare à acheter seront périmés, ou m'envoyer des documents à ce sujet?

M. Francesco Sorbara: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Northumberland—Peterborough-Sud. Il a remplacé un très bon ami à moi. Je dois admettre que je me sentais plus proche de son prédécesseur, mais je sais que mon collègue actuel travaille du mieux qu'il peut pour représenter ses électeurs. Je le félicite.

Voici ce que j'ai à dire. Je ne connais évidemment pas les dates de péremption des trousse de test rapide. Je crois savoir que leur durée de validité est assez longue. Ce qui est important, c'est qu'une fois que les provinces ont reçu les trousse, comme c'est le cas en Ontario, elles sont distribuées très rapidement à la population et, surtout, aux groupes vulnérables.

[Français]

M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais commencer en saluant mes électeurs de Trois-Rivières, les citoyens et la population, qui me disaient d'ailleurs au cours de la fin de semaine passée qu'ils n'appréciaient pas beaucoup l'usage du bâillon dans de telles circonstances. Je suppose que lorsqu'on n'a pas confiance en son propre projet, on impose un bâillon.

Ordres émanant du gouvernement

Quoi qu'il en soit, j'aimerais poser à mon collègue de Vaughan—Woodbridge une question sur la vaccination dans le monde. Le Canada n'est pas une île et, si l'on veut combattre la COVID-19, il va falloir qu'on aille un peu plus loin que nos propres frontières.

Que compte faire mon collègue afin d'obtenir l'aide logistique nécessaire à l'acheminement des doses vers les pays en voie de développement et s'assurer qu'elles y parviennent et sont bien administrées?

M. Francesco Sorbara: Monsieur le Président, je remercie l'honorable député de sa question.

[Traduction]

Si j'ai bien compris la question de mon collègue, la première chose et la plus importante que nous devons faire pour aider les pays en développement, c'est de leur permettre de se procurer les vaccins afin de nous assurer que leurs populations sont vaccinées, parce que nous savons que nous ne pourrions sortir complètement de cette pandémie mondiale qu'à l'échelle mondiale, avec la collaboration de tous les pays. Le Canada poursuit sa collaboration et il maintiendra le cap.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NDP): Monsieur le Président, je dois moi aussi souhaiter une joyeuse Saint-Valentin à mon époux en ce jour.

Le député convient-il que tous les discours sur la liberté risquent de nous faire oublier les personnes qui sont les véritables victimes de la COVID? En date de vendredi dernier, dans ma localité, il y avait 87 personnes hospitalisées et 14 aux soins intensifs. Il y avait en moyenne jusqu'à deux décès par jour et plus de 200 nouveaux cas. Il y a 22 éclosions dans les établissements de soins de longue durée. Chaque semaine, on continue de reporter plus de 500 interventions chirurgicales comme des remplacements de la hanche.

Je sais que les gens n'en peuvent plus de cette pandémie qui n'en finit pas, mais le député convient-il que nous ne devons pas oublier qu'il y a des personnes qui subissent les vraies conséquences de la COVID?

M. Francesco Sorbara: Monsieur le Président, je suis en accord avec le député. Il a tout à fait raison. Si nous regardons les ravages causés par la pandémie et comment nous avons essayé de protéger notre système de santé des vagues qui l'ont submergé, nous savons que ces vagues ont été majoritairement causées par des personnes non vaccinées. Par conséquent, quand nous pensons à la liberté, nous devons penser à nos responsabilités collectives et individuelles, et nous avons une responsabilité collective de nous faire vacciner et de faire ce qu'il faut pour assurer la protection de nos familles.

Ici, en Ontario, comme en Colombie-Britannique, ce sont littéralement des dizaines de milliers d'interventions chirurgicales qui ont été annulées pour éviter que le système de santé soit submergé. Je tiens à remercier de tout ce qu'ils font les intervenants de première ligne à qui nous demandons tellement depuis deux ans.

J'ajouterai très rapidement que, pendant les Fêtes, mes parents sont venus me voir de Vancouver. J'ai dû emmener mon père deux fois à l'hôpital. Heureusement, ce n'était rien de grave, mais voir les intervenants de première ligne s'occuper des patients dans la salle d'urgence et faire ce qu'ils font chaque jour a été pour moi la preuve que ce sont eux les vrais héros de cette pandémie.

• (1640)

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, c'est un grand privilège d'être ici aujourd'hui pour parler du projet de loi C-10, qui vise à accroître le nombre de tests de dépistage rapide que le gouvernement du Canada envoie aux provinces et aux territoires. Je ne vois pas comment cette mesure législative pourrait être controversée. Elle est simple et elle est nécessaire, étant donné que nous sommes toujours en pleine pandémie de COVID-19. Par conséquent, je continue d'appuyer ce projet de loi, mais je m'en voudrais de ne pas saisir cette occasion pour expliquer mon point de vue sur ce que nous observons dans tout le pays à propos de la COVID-19.

J'ai longuement parlé à la Chambre de mon point de vue sur les protocoles liés à la COVID-19. Mes interventions à ce jour sur le sujet figurent dans le *hansard*, mais je me permets de dire ceci: il ne nous suffit pas de souhaiter collectivement la fin de la pandémie. Nous voulons tous pouvoir passer à autre chose. Les Canadiens sont fatigués. L'impact de ces deux années sur nos vies est considérable, et je reconnais volontiers qu'il y a des différences selon la profession et la situation de chacun.

Quand on regarde ce qui est arrivé lors de l'épidémie de la grippe espagnole, connue aujourd'hui sous le nom d'influenza, on constate que les autorités ont été aux prises avec les mêmes débats sur la vaccination obligatoire, les protocoles sanitaires et la marche à suivre. En fait, il a fallu environ trois ans à la pandémie pour s'étendre à tout le Canada à ce moment-là. Soyons clairs: il faut maintenant établir comment les pays de partout dans le monde évaluent leurs mesures sanitaires respectives.

Au Canada, la Dre Tam a fait savoir que nous évaluerons, nous aussi, notre protocole au niveau fédéral et que les autres gouvernements provinciaux et territoriaux, qui sont largement responsables des mesures dont nous avons parlé à la Chambre, évaluent également les prochaines étapes qu'ils vont suivre. Nous devrions nous en réjouir. C'est parce que les Canadiens ont adhéré largement à la vaccination et qu'ils ont suivi dans une très grande mesure les recommandations de la santé publique que nous pouvons aujourd'hui aller de l'avant.

Comme décideurs, il est important que nous prenions tous soin de fonder les décisions de santé publique non pas sur la volonté populaire, mais plutôt sur la science, les données et un juste équilibre entre les libertés collectives et les libertés individuelles. J'ai bon espoir que les différents ordres de gouvernement agiront de la même façon et non en fonction de l'humeur de leurs sympathisants ou de leur base partisane.

Je veux maintenant élargir le sujet et parler de ce que nous voyons un peu partout au pays, de ce qui m'inquiète pour notre démocratie et le débat civilisé qui doit avoir cours au pays.

Tout d'abord, ce que nous voyons ici à Ottawa n'est pas une manifestation. C'est plus que cela. C'est une occupation coordonnée. Ce serait bien naïf de dire que ce que nous voyons au Canada est simplement lié à la COVID-19 et aux protocoles sanitaires. Les agissements actuels ont pour objet de perturber directement les activités des Canadiens. Comme cela a été rapporté, les organisateurs derrière tout cela sont bien financés, et ils le sont entre autres par des sources étrangères. Selon la dernière statistique consultée, près de 50 % de ces fonds proviennent des États-Unis.

Au nombre des manifestants figurent d'anciens policiers et d'anciens militaires. Au cours de la dernière semaine tout particulièrement, les manifestants ne se sont pas contentés de perturber de façon épouvantable la vie des résidents d'Ottawa, mais ils ont aussi visé délibérément l'aéroport international d'Ottawa. Ces individus ont déclaré ouvertement qu'ils cherchent à faire tomber le gouvernement. Ils ont le projet saugrenu de rencontrer la gouverneure générale et de former une « coalition » pour établir un nouveau gouvernement. L'idée peut sembler folle pour certains, mais tel est l'objectif avoué des individus responsables des troubles ici, à Ottawa.

Ailleurs dans le pays, il y a des efforts coordonnés pour bloquer des infrastructures publiques essentielles: à Coutts, en Alberta, à Emerson, au Manitoba, à Sarnia et sur le pont Ambassador à Windsor, par lequel passe chaque jour des véhicules transportant de la marchandise représentant 25 % de nos échanges commerciaux avec notre important partenaire, les États-Unis. Il s'agit, de l'opinion générale, d'une tentative de déstabilisation de notre pays et d'un préjudice économique.

J'ai le privilège de siéger au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Nous avons entendu aujourd'hui un certain nombre de témoins nous parler de l'impact de cette situation sur nos chaînes d'approvisionnement. Des dirigeants de l'industrie porcine, par exemple, ont dit que des centaines de camions ont été touchés et n'ont pas pu faire la navette. Le préjudice économique est évident. L'industrie automobile a été touchée. Cette situation a des répercussions négatives sur la vie quotidienne des Canadiens.

• (1645)

Il s'agit d'une relation avec notre plus important partenaire commercial, et cela a des répercussions sur notre sécurité alimentaire. J'affirme à la Chambre que ces actions entreprises de façon coordonnée dans le but manifeste de renverser le gouvernement s'apparentent à une insurrection et que nous, parlementaires, devrions les considérer comme telles.

Oui, comme auparavant, je ne vais pas laisser entendre que tous ceux qui manifestent dans le pays ont cette intention. Je pense que c'est très clair, mais je crois sincèrement que les principaux organisateurs qui sont à l'origine de ce qui se passe à Ottawa ont cette intention que je viens d'exposer.

La semaine dernière, j'ai été heureux d'entendre la cheffe de l'opposition officielle demander aux manifestants de rentrer chez eux. Malheureusement, c'est la même députée qui, il y a une semaine, encourageait activement ces personnes à rester et à en faire « le problème du premier ministre ». J'espère vraiment que les membres de la loyale opposition de Sa Majesté comprennent la gravité de la situation à laquelle le pays est confronté et qu'ils n'attisent pas les flammes.

Même si je comprends que le maintien de l'ordre relève intrinsèquement de la compétence des municipalités et des gouvernements provinciaux, les actions auxquelles nous assistons et la direction que prend la situation constituent un véritable risque pour la sécurité nationale et doivent être traitées comme tel. Nous devons continuer à coordonner notre action avec tous les ordres de gouvernement, et je demande à notre gouvernement d'adapter nos actions et notre position à la menace qui existe. En effet, au moment où je prononce mon discours, il est de notoriété publique que le gouvernement a l'intention de recourir à la Loi sur les mesures d'urgence.

Ordres émanant du gouvernement

Il est important que nous reconnaissions également le déclin du discours civil dans le pays. Au cours des deux dernières semaines, nous avons vu comment des journalistes ont été harcelés, intimidés et menacés simplement pour avoir essayé de faire leur travail. Monsieur le Président, des députés, dont vous, ainsi que le député de South Shore-St. Margarets, le député de Cape Breton-Canso et des élus de la Nouvelle-Écosse, ont été ciblés par des colis, des propos haineux et même des produits chimiques irritants. C'est tout à fait inacceptable. C'est dégoûtant. En tant que membres de la Chambre, nous avons la responsabilité de dénoncer ces actes pour ce qu'ils sont.

J'aimerais parler de l'utilisation de l'expression « médias grand public ». Il s'agit d'un terme américanisé. J'ai commencé à remarquer qu'un certain nombre de députés commencent à l'utiliser. Cela me préoccupe, et voici pourquoi. Elle donne l'impression que les médias de notre pays propagent de faux renseignements.

J'admets volontiers que certaines agences de presse ont des penchants idéologiques. Je lis le *National Post*, par exemple. Il a un point de vue plus conservateur de centre droit sur certaines questions. Le *Globe and Mail* peut se situer au centre, et la CBC pourrait être considérée comme étant de centre gauche, mais lorsque nous, en tant que députés, commençons à utiliser l'expression « médias grand public », et j'entends certains de mes collègues d'en face rire, cela commence à dénigrer l'intégrité des médias dans notre pays. Cela mène, franchement, au tribalisme, car si nous ne pouvons pas nous entendre sur un élément de fait commun à la Chambre — et oui, nous devons débattre de différentes idéologies, de différents processus —, si nous n'avons pas un élément de vérité de base commun, nous voyons aux États-Unis quel est le résultat: un pays divisé. Je demande à tous les députés de faire attention à leur discours, à leur comportement et aux mots qui peuvent dénigrer les médias et nuire à leur capacité de rapporter les faits.

J'expose ces préoccupations à mes collègues en toute bonne foi. Je ne me crois pas alarmiste, mais je réfléchis à ce que nous voyons. Je suis convaincu que les Canadiens, notre démocratie et nos institutions sont capables de résister à ce que nous vivons. Je demande à mes collègues de bien vouloir garder à l'esprit le rôle que nous avons à jouer pour maintenir une démocratie saine, maintenir un discours civil et éloigner ceux qui pourraient vouloir miner notre beau pays.

Étant donné qu'il me reste environ 20 ou 30 secondes et que c'est la Saint-Valentin, je vais en profiter pour souhaiter une bonne Saint-Valentin à tous les Canadiens. À ma bien-aimée et fiancée, Kimberly, et à notre fidèle bouvier bernois, Sullivan, je dis bonne Saint-Valentin.

Je répondrai avec plaisir aux questions de mes collègues.

• (1650)

M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC): Monsieur le Président, je voudrais souhaiter au député une bonne Saint-Valentin, mais j'espère qu'il se joindra à moi et au député de son caucus, Joël Lightbound, pour demander une plus...

Le vice-président: Je rappelle aux députés de désigner les députés par leur circonscription.

Le député de Northumberland—Peterborough-Sud a la parole.

Ordres émanant du gouvernement

M. Philip Lawrence: Monsieur le Président, je me demande si le député aimerait se joindre à son collègue le député de Louis-Hébert. Je crois moi aussi que nous pouvons rehausser le niveau du discours, un discours qui repose sur la compassion et la collaboration, et non sur la colère et la division. Osera-t-il prendre la parole aujourd'hui pour critiquer le chef de son parti, le premier ministre, faire preuve d'une certaine force de caractère et dire au premier ministre que nous avons besoin de mieux, que nous avons besoin d'un premier ministre qui ne divise pas mais qui unit les Canadiens, comme le font les autres?

M. Kody Blois: Monsieur le Président, je crois que si nous vérifions le hansard, nous verrons que j'ai lancé un appel à tous les parlementaires, qu'ils soient dans cette Chambre, qu'ils soient le premier ministre, la cheffe de l'opposition officielle ou les élus provinciaux et municipaux. Il nous incombe à tous d'adopter un ton et un discours respectueux et d'accepter d'être en désaccord.

Je suis d'accord avec le député d'en face pour dire qu'il est extrêmement important que nous ayons tous cette responsabilité collective, quel que soit le titre ou le rôle que nous avons à la Chambre.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Mapédia, BQ): Monsieur le Président, je pensais qu'on parlait de tests rapides. Mon collègue a peut-être un peu dévié du sujet principal et je vais me permettre de le faire aussi.

Mon collègue conservateur vient de parler du député de Louis-Hébert, qui a demandé à l'instar des conservateurs et du Bloc québécois que son gouvernement dépose un plan clair, comme les provinces l'ont fait, pour qu'on puisse savoir ce qui s'en vient.

Le député de Louis-Hébert a aussi demandé à son gouvernement qu'il commence à négocier les transferts en santé avec le Québec et les provinces, ce qu'on aurait aimé voir dans le projet de loi C-10. Oui, il est bien de donner plus de moyens rapidement aux provinces pour qu'elles puissent fournir des tests rapides, mais on aurait aussi besoin de commencer à négocier l'appui aux systèmes de santé.

J'aimerais savoir ce que mon collègue en pense. N'est-il pas temps que le premier ministre commence à écouter un peu plus les membres de son caucus?

M. Kody Blois: Monsieur le Président, je veux remercier ma collègue d'en face de sa question. Mon microphone ne marchait pas à cause de problèmes techniques avant mon discours.

En lien avec les transferts de santé, le gouvernement a fait certaines promesses lors de la campagne électorale, dont celle d'augmenter le financement et d'améliorer les systèmes de santé partout au pays, particulièrement au Québec. Le plan du gouvernement est effectivement d'aider les provinces de cette façon.

Pour ce qui est des discours qui sont tenus à la Chambre et des autres méthodes dont les députés communiquent avec le public, je pense que tous les Canadiens sont maintenant fatigués de la COVID-19, mais qu'il est nécessaire pour le gouvernement d'élaborer un plan pour les journées à venir. Je fais confiance à ce gouvernement pour produire ce plan en temps et lieu, mais pas dans le cadre de la motion de l'opposition.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, alors que nous allons de l'avant pour nous assurer que les gens ont les tests rapides dont ils ont besoin pour

continuer à affronter la COVID, nous savons qu'au Canada, nous ne voyons toujours pas l'investissement dont nous avons besoin pour soutenir les entreprises locales afin qu'elles puissent fournir l'équipement de protection individuelle et les autres articles nécessaires pour nous permettre de faire face à ce genre de problèmes de santé. C'est regrettable.

Je me demande si le député peut expliquer pourquoi le gouvernement ne s'engage pas dans cette voie et ne s'assure pas que nous ne nous retrouvons plus jamais dans une situation comme celle du début de la pandémie, où nous ne pouvions même pas trouver les articles dont nous avions désespérément besoin parce qu'ils n'étaient tout simplement pas produits dans notre pays.

• (1655)

M. Kody Blois: Monsieur le Président, ma collègue parle de l'importance de s'assurer que nous avons des fournitures et des tests rapides dans les jours à venir parce que, même s'il est vrai que nous avons passé la crête de la vague d'Omicron, la réalité est que la pandémie pourrait rester avec nous dans l'avenir. Il n'y aura pas un moment où nous pourrions tout simplement dire que nous en avons fini avec la pandémie. J'ai l'impression que certains députés ici présents voudraient que ce soit le cas, mais ce n'est pas ainsi que cela va fonctionner.

Le gouvernement, depuis le premier jour, est là pour investir avec les provinces et les territoires pour assurer l'approvisionnement en équipement de protection individuelle. Comme je l'ai mentionné plus tôt à la Chambre à l'autre collègue néo-démocrate de la députée, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a travaillé en étroite collaboration avec toute une série d'acteurs du secteur privé pour garantir que nous disposions de la capacité de production de vaccins et d'équipement de protection individuelle au Canada.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je sais que les députés seront déçus d'entendre cela, mais je vais partager mon temps de parole avec un de mes collègues.

Nous sommes à un moment critique de l'histoire de notre pays. Certains autres partis déploient beaucoup d'efforts — intentionnellement, disons-le — pour déformer la position du Parti conservateur du Canada, mais je pense qu'il est important de dire clairement ce que nous proposons en réponse à la pandémie.

Premièrement, les conservateurs s'opposent aux obligations liées aux vaccins imposées par le gouvernement fédéral. C'est pourquoi nous avons proposé une motion demandant au gouvernement de présenter un plan pour mettre fin à ces obligations. Pourquoi nous opposons-nous à ces obligations? C'est parce qu'elles n'ont pas de sens, parce qu'elles ne sont pas ancrées dans la science, parce qu'elles ne nous aident pas à combattre la COVID-19, et parce qu'elles empiètent sur les droits et les libertés des Canadiens.

Parlons des mesures obligatoires qui visent les camionneurs. Ces gens travaillent seuls dans leur camion. Ils doivent se conformer à tous les règlements provinciaux en ce qui concerne le port du masque et l'accès aux restaurants. Quelles que soient les règles en vigueur dans la province ou l'État où ils se trouvent, ils doivent s'y conformer comme tout le monde. Une exemption pour les camionneurs traversant la frontière a été en vigueur tout au long de la pandémie jusqu'en janvier, puis, le gouvernement a instauré cette mesure punitive supplémentaire, ciblant ces travailleurs de première ligne qui ont si bien servi notre pays pendant la pandémie et bien avant. Nous nous opposons à l'obligation vaccinale imposée aux camionneurs.

Nous avons toujours demandé la vaccination obligatoire pour les voyages en avion ou en train, ou pour la fonction publique, et nous avons parlé d'exemptions légitimes afin que les gens puissent avoir un certain niveau d'autonomie et de choix. Cela signifie que de passer un test de dépistage rapide avant de monter dans un avion est une solution de rechange raisonnable lorsqu'il est judicieux de la mettre en place. De nombreux fonctionnaires ont travaillé depuis leur domicile tout au long de la pandémie. Il est donc insensé d'exiger la vaccination et de mettre à pied des gens, de les retirer de leur emploi simplement parce qu'ils font un choix personnel en matière de santé alors qu'ils travaillent déjà depuis leur domicile. Les conservateurs ont adopté une position claire qui, je pense, est ancrée dans la science et les données probantes en s'opposant à ces exigences fédérales en matière de vaccination.

Il y a une autre chose à laquelle nous nous opposons en tant que conservateurs: les efforts de ce gouvernement, et en particulier du premier ministre, pour diaboliser des amis et des voisins qui ont peut-être fait des choix différents au sujet de leur santé personnelle. Comme d'autres députés l'ont dit, chaque personne a sa propre histoire. Chaque personne a certainement la responsabilité de prendre les mesures qu'elle peut pour protéger ceux qui l'entourent, mais les gens doivent prendre ces décisions individuellement, et nous ne voulons pas être le genre de pays où les gens sont contraints, sous peine de perdre leur emploi, de se faire vacciner alors qu'ils se posent encore des questions.

J'entends maintenant les députés libéraux parler du ton du débat, des propos incendiaires et de la nécessité de faire baisser la tension. Le premier ministre du Canada a posé la question suivante: « Est-ce qu'on tolère ces gens-là? » Ce sont les mots du premier ministre. Il a parlé de ne pas tolérer les gens. Il est prêt à lancer toutes sortes de qualificatifs et à mettre en place n'importe quelle mesure politique pour presser ceux qui font des choix personnels différents en matière de santé. Franchement, il n'est pas utile, pour convaincre les gens sur quelque question que ce soit, d'essayer de diaboliser et d'« altérer » ceux qui choisissent autre chose pour eux-mêmes. Par conséquent, nous nous opposons aux exigences fédérales liées à la vaccination et nous nous opposons aux efforts manifestes de ce gouvernement, comme l'ont souligné des députés de son caucus, pour polariser la conversation et diaboliser ceux qui ont fait un choix différent.

Nous avons également dit — et je l'ai maintes fois répété — que nous appuyons le droit de manifester et nous appuyons le message de ceux qui viennent manifester sur la question des exigences fédérales en matière de vaccination. Des milliers de Canadiens qui ont dû quitter leur emploi, qui ont perdu leur entreprise, qui sont dans une situation précaire parce que leur gagne-pain et celui de leur famille sont menacés, ou dont la santé mentale est menacée et qui vivent des choses qu'ils n'ont jamais vues auparavant ont choisi de

manifeste. Beaucoup en sont à leur première manifestation. Nous appuyons le droit des gens de manifester. Nous appuyons leur message quand ils affirment que ces exigences comportent des lacunes fondamentales, qu'ils ne sont pas fondés sur des données scientifiques et qu'ils portent atteinte à la liberté individuelle.

En même temps, nous nous sommes toujours vivement opposés au blocage des infrastructures essentielles lors de manifestations. Ce qui est merveilleux au Parti conservateur du Canada, c'est que nous nous sommes toujours opposés au blocage des infrastructures essentielles. Depuis des années, nous réclamons des outils législatifs supplémentaires pour éviter le blocage des infrastructures essentielles, peu importe la cause. Que la cause soit les exigences fédérales en matière de vaccination, le mouvement Idle No More ou l'opposition à un pipeline, ou la création d'un mois sur le patrimoine multiculturel, une cause qui me tient à cœur, ou n'importe quoi d'autre, les manifestants ne devraient pas bloquer d'infrastructures essentielles. Les conservateurs ont toujours dit que...

● (1700)

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Ce projet de loi comporte deux parties, et il est très petit. L'une d'elles concerne les dépenses pour acheter des tests rapides, et l'autre, la distribution de ces tests aux provinces et aux territoires. Le député n'a pas du tout parlé de ce projet de loi pendant les cinq minutes qui lui ont déjà été accordées.

Le vice-président: J'ai donné beaucoup de latitude à beaucoup de députés pour exprimer leur opinion et, bien sûr, pour en arriver à la motion dont nous sommes saisis.

J'invite le député de Sherwood Park — Fort Saskatchewan à passer au projet de loi.

M. Garnett Genuis: Monsieur le Président, le député de Kingston et les Îles a bien sûr hâte de m'interrompre, car je souligne à gros traits la désinformation qui découle notamment des discours des députés du gouvernement durant ce débat. Il est ironique qu'il invoque le Règlement pour tenter de m'interrompre alors que je réponds explicitement à des propos tenus par des députés. Je sais qu'il a hâte de participer à mon balado, mais ce n'est pas comme ça qu'il se fera inviter.

Revenons sur ce que je disais: les conservateurs ont été clairs et cohérents sur le blocage des infrastructures essentielles.

Fait intéressant, juste avant la pandémie de COVID-19, nous avions une situation où des infrastructures essentielles de partout au pays étaient bloquées et le ministre des Relations Couronne-Autochtones a rencontré les manifestants pour discuter avec eux. Il a dit qu'il était important de ne pas aggraver la situation, ce qui est complètement différent de ce que nous voyons actuellement. Au contraire, nous avons toujours dit que nous soutenions le message de ceux qui demandent la fin des exigences en matière de vaccination et nous reconnaissons que bon nombre des milliers de manifestants partout au pays manifestent de manière entièrement pacifique. Il est triste de constater que ceux qui ont participé à l'obstruction d'infrastructures essentielles permettent au premier ministre de détourner l'attention. Le premier ministre préfère de loin parler de barrages plutôt que de ses échecs en matière de politiques en ce qui concerne les exigences en matière de vaccination.

Ordres émanant du gouvernement

Reconnaissons que les barrages doivent prendre fin. Reconnaissons également que les exigences inefficaces liées à la vaccination exaspèrent vraiment les Canadiens, à juste titre d'ailleurs. Des gens perdent leur emploi.

L'autre chose que les conservateurs soutiennent, ce sont les mesures fondées sur la science qui nous permettent de lutter contre la COVID-19 et qui prennent en considération tous les coûts et avantages associés à ces mesures politiques.

Théoriquement, nous pourrions dire que nous devons arrêter la propagation du virus, donc tout le monde devrait simplement rester à la maison. Cependant, cette approche comporte de nombreux autres coûts, notamment en ce qui concerne le gagne-pain et la santé mentale des gens. Nous devons trouver un équilibre entre ces considérations et les risques associés au virus. Nous devons reconnaître la diversité des outils qui sont disponibles et nous devons reconnaître quand les circonstances ont changé.

Nous sommes en présence d'un projet de loi qui vise à ce que le gouvernement dépense des fonds supplémentaires pour les tests. C'est ironique, car au tout début de cette pandémie, moi et d'autres députés de l'opposition conservatrice disions que nous devions miser sur le dépistage, que nous devions nous procurer des tests rapides et les rendre disponibles. Nous devons nous inspirer des réussites des autres pays, par exemple la Corée du Sud, où les tests sont largement disponibles, où les tests sont effectués dans des installations de type cabine téléphonique et où d'autres mesures sont prises. Nous devons nous inspirer des pays d'Asie de l'Est qui ont réduit au minimum le recours aux mesures de confinement et se sont plutôt concentrés sur l'utilisation d'outils de dépistage et de recherche des contacts pour isoler le virus afin d'enrayer sa propagation, plutôt que sur cette politique d'imposition de confinements généralisés parce que nous ne disposons pas des capacités de dépistage ou de recherche des contacts pour savoir où se trouve le virus.

Ce sont des outils qui ont été déployés avec succès avant l'arrivée des vaccins. Maintenant, le gouvernement dit qu'il a découvert qu'il devrait investir tout cet argent frais dans les tests, et il a deux ans de retard, tout comme il a deux ans de retard dans cette question de blocage des infrastructures critiques.

Ils auraient dû nous écouter il y a deux ans lorsque nous disions que les gens ne devraient pas bloquer les infrastructures critiques. Ils auraient dû nous écouter il y a deux ans lorsque nous parlions de l'importance d'investir dans les tests. Le gouvernement a raté le coche sur toutes ces questions et veut maintenant qu'on le félicite.

Les conservateurs reconnaissent la valeur des tests. Nous reconnaissons également que la grande majorité des Canadiens sont vaccinés. Ceux qui ne le sont pas ne vont probablement pas se faire vacciner. Nous devrions mettre des tests à la disposition des gens. Nous devrions donner aux gens la liberté de déployer les diverses mesures qu'ils jugent appropriées pour se protéger, mais nous devrions aussi avoir un plan en place pour revenir à la normale. Compte tenu de tous les efforts qui ont été déployés et du fait que les provinces et les autres pays mettent fin à leurs restrictions, le Canada devrait avoir un plan pour faire de même.

Voilà pourquoi nous nous opposons aux mesures obligatoires du gouvernement fédéral et aux efforts déployés par le premier ministre pour démoniser les gens qui ont fait des choix différents. Nous appuyons le droit de manifester. Nous nous opposons aux barrages et nous voulons que le gouvernement adopte une approche réaliste fondée sur la science qui soit conforme aux déclarations de

la Dre Tam ainsi qu'à celles des provinces et d'autres gouvernements. Ils affirment qu'il est temps maintenant de mettre fin aux mesures obligatoires et aux restrictions.

Il est temps maintenant de permettre aux Canadiens d'espérer, de soutenir nos entreprises, d'aider les citoyens et de donner aux gens la liberté d'avancer sans les contraintes que nous avons eues au cours des deux dernières années. Cela a duré trop longtemps, et le gouvernement a agi beaucoup trop tard. Il est temps pour le gouvernement d'avoir un plan pour donner aux gens l'espoir qu'ils méritent.

● (1705)

Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Monsieur le Président, tout au long de la pandémie, nous avons pu fournir aux provinces et aux territoires les tests rapides, l'équipement de protection individuelle et les vaccins dont ils avaient besoin. Ce que les provinces demandent maintenant, ce sont des tests rapides supplémentaires. La mesure est basée sur la demande des provinces et des territoires. J'ai moi-même fait la file dans le froid pendant le temps des Fêtes pour obtenir un test rapide parce que ma famille avait bel et bien contracté la COVID. Je sais que les parents veulent avoir des tests rapides à la maison au cas où leurs enfants seraient exposés au virus. Ce que nous demandons, c'est d'appuyer les provinces en fonction de leurs besoins.

Le député convient-il qu'il est vraiment important de donner cet outil aux parents et à ceux d'entre nous qui veulent rendre visite à des êtres chers dans des établissements de soins de longue durée et ne contaminer personne s'ils ont été exposés au virus?

M. Garnett Genuis: Monsieur le Président, je ne vais pas contredire la députée, mais c'est justement là où je veux en venir: nous disions la même chose à la Chambre il y a deux ans, et les comptes rendus le montrent. On peut voir que, lors de ma toute première intervention en mars 2020, j'ai déclaré à la ministre de la Santé qu'il fallait regarder ce que les pays qui avaient les meilleurs résultats dans la lutte contre le virus avaient fait et les imiter. J'ai recommandé de regarder ce qu'avaient fait Taïwan, la Corée du Sud et les pays qui avaient déployé ce genre de tests et de systèmes de recherche des contacts, mais mes propositions ont été rejetées par la ministre, qui semblait alors être l'autorité pour toutes les questions scientifiques.

C'est magnifique de voir cette conversion tardive. Nous sommes vraisemblablement en train de sortir de la pandémie de la COVID-19 et c'est magnifique d'entendre le gouvernement dire que ces tests sont importants, mais il faut reconnaître, je crois, la réalité de ce qui survient ici et l'échec flagrant du gouvernement à se procurer les tests alors qu'ils auraient permis de changer tellement de choses.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Sherwood Park—Fort Saskatchewan de son intervention.

J'aimerais revenir sur le passage où il a parlé du ton des messages. Il a notamment fait référence au ton du premier ministre en lien avec les manifestations et il a tout à fait raison de dire que cela a été nuisible et contre-productif.

Toutefois, le ton adopté par les gens de sa formation politique durant toute la fin de semaine, à la suite du débat de jeudi dernier, a transmis de la désinformation. On a dit que c'était la fin des mesures immédiates, alors que la motion disait que nous voulions que le gouvernement adopte un plan de retrait progressif basé sur la science, et cela a nui à l'adoption de la motion.

Je rappelle au député que les députés du Bloc québécois ont voté en faveur de la motion malgré tout, parce que le texte de la motion disait cela. J'invite aussi le député et plusieurs personnes de sa formation politique à éviter d'essayer de faire des gains politiques en prononçant des discours enflammés et à s'en tenir au contenu afin de pouvoir faire progresser davantage les questions.

Moi, ce que je veux, ce sont des résultats à la Chambre. J'aimerais que mon collègue réagisse à mon commentaire.

● (1710)

M. Garnett Genuis: Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier les députés du Bloc québécois d'avoir voté en faveur de notre motion.

[Traduction]

Il est dommage que nous n'ayons pas eu plus de soutien des députés des autres partis.

La motion demandait clairement au gouvernement de présenter un plan visant à mettre fin à toutes les mesures obligatoires, et, bien entendu, de nombreux Canadiens aimeraient que ce plan en prévoie l'élimination le plus rapidement possible, d'autant plus que beaucoup de ces mesures n'étaient pas fondées sur des données scientifiques et n'avaient aucun sens au départ. Il n'y a jamais eu de raison valable pour imposer ces obligations vaccinales aux camionneurs. Ce sont des personnes qui travaillent seules et auxquelles on a accordé une exemption pendant toute la durée de la pandémie jusqu'en janvier. Ces mesures n'ont jamais eu de fondement scientifique. Le gouvernement ne dispose d'aucune donnée pour justifier sa décision d'exiger qu'une personne soit vaccinée et pour dire qu'un test rapide n'est pas une solution de rechange valable pour les voyages en avion.

Ce sont les points que nous avons soulevés. Je pense qu'il est légitime et juste que nous soyons clairs et que nous basions notre opposition à ces mesures obligatoires sur des principes sans toute-fois...

Le vice-président: Nous passons aux questions et observations. Essayons d'avoir une autre intervention rapide du député de Cowichan—Malahat—Langford.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Monsieur le Président, lorsque j'entends les conservateurs parler des barrages, j'ai parfois l'impression qu'ils sont un peu comme le gamin qui joue avec des allumettes dans une grange à foin et qui s'étonne ensuite que la grange brûle.

Cela dit, la motion dont nous sommes saisis vise à faire avancer très rapidement un projet de loi que les conservateurs réclament depuis plus d'un an maintenant, et je me demande pourquoi ils hésitent à adopter une mesure qui permettrait aux provinces d'obtenir les ressources dont elles ont besoin pour pouvoir repérer rapidement les endroits où la COVID circule et apporter la tranquillité d'esprit à de nombreuses familles.

M. Garnett Genuis: Monsieur le Président, il est très décevant de voir le NPD renoncer à tous ses principes en vertu de je ne sais quelle entente conclue avec le gouvernement. Avant, le NPD com-

Ordres émanant du gouvernement

prenait fort bien que l'examen parlementaire des mesures législatives et le témoignage d'un ministre sur les projets de loi sont nécessaires, et qu'il faut pouvoir proposer des amendements en comité.

C'est un élément fondamental du fonctionnement de la démocratie parlementaire. Tous les partis, sauf le Parti libéral, comprenaient cela auparavant. À présent, le NPD a changé du tout au tout en acceptant l'idée absurde que, puisque nous nous entendons sur le principe d'un projet de loi, nous devons l'adopter à la hâte sans qu'il soit le moins étudié. C'est ridicule. Nous devons faire notre travail de parlementaires, c'est-à-dire étudier le projet de loi, voir s'il donne le résultat qu'il prétend viser, vérifier s'il fonctionne et le soumettre à un examen de base. C'est pour cela que nous sommes payés.

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur d'intervenir à la Chambre pour parler des questions qui touchent de si près les Canadiens.

Pour être honnête, c'est avec des sentiments mitigés, tout juste après avoir écouté la conférence de presse du premier ministre, que je prends part au débat. Avant que des députés d'en face ne tentent d'invoquer le Règlement pour empêcher la tenue d'un débat dans cette enceinte, je dirai que ce que je veux soulever est étroitement lié à la question dont nous sommes saisis.

Je suis écartelé, car nous avons un gouvernement qui, je dois l'avouer et l'en féliciter, est un as des manœuvres politiques. Les ministériels me remercient, mais ils n'ont pas entendu la deuxième partie de mon discours.

Les libéraux sont des virtuoses de la politique, mais sont beaucoup moins impressionnants dans l'art de gouverner, comme en témoignent les six dernières années. Ils s'attribuent rapidement les mérites, mais n'assument jamais la responsabilité de leurs décisions. Ils s'empressent de diviser lorsque c'est dans leur intérêt, mais n'ont pas une once d'humilité et de contrition, et ratent ainsi l'occasion de faire preuve de vrai leadership.

Je suis déchiré, car je viens d'écouter la conférence de presse du premier ministre qui demeure dans la voie de la division et de la peur et maintient sa rhétorique incendiaire. Je suis intervenu dans cette enceinte, il y a deux semaines environ, pour dire que ce genre de discours mettait de l'huile sur le feu et avait déclenché la vague de manifestations. J'ai trouvé extrêmement décevant de voir le premier ministre poursuivre dans cette voie au lieu de reconnaître ses erreurs.

Car il faut le dire sans équivoque: les erreurs se sont enchaînées les unes après les autres. Il y a eu des erreurs dans la gestion de la pandémie. Il y en a eu d'autres concernant la prétendue minorité de marginaux dont le point de vue est méprisable. Ces échecs sur tous les fronts divisent le pays comme jamais auparavant.

J'ai beaucoup parlé de cette situation dans cette enceinte. Les députés d'en face pensent qu'ils font de la politique. Ils pensent qu'ils peuvent diviser, vaincre et segmenter différents éléments de la société canadienne en fonction de leur intérêt politique qui est de gagner.

Ordres émanant du gouvernement

J'en suis environ à la moitié de ma lecture du livre de l'ancienne procureure générale et ministre de la Justice. Voilà qui risque de choquer un grand nombre de libéraux. J'ai donc lu environ la moitié du livre de Jody Wilson-Raybould, et même si je dois admettre que nous avons, elle et moi, beaucoup de divergences d'opinions sur le plan politique et sur certaines pratiques, je trouve intéressant de voir que tout ce que nous reprochons au premier ministre libéral et à sa façon de gouverner le pays se trouve dans les pages de ce livre.

Voilà ce que je veux dire quand j'affirme que le premier ministre et le gouvernement excellent dans les manœuvres politiques tout en étant incapables de gouverner. On peut d'ailleurs observer les conséquences de leurs échecs tous les jours partout au pays. C'est une honte pour le Canada, et je prie chaque jour pour que les divisions qui séparent notre pays ne laissent pas de séquelles irréversibles.

Mes propos sont durs, certes, mais c'est ce que les gens de ma circonscription, qui m'ont choisi pour les représenter, me disent quotidiennement. Ils ont l'impression que les libéraux les ont abandonnés. J'aimerais formuler une hypothèse: je crois que les prises de position, les discours et les messages soigneusement rédigés qui nous viennent des banquettes ministérielles ne reflètent pas la réalité des électeurs qui habitent les circonscriptions des députés d'en face.

Je ne veux pas dire qu'il existe un consensus sur l'une ou l'autre de ces questions. C'est une erreur que ferait le premier ministre. Non, je pense qu'il y a des divergences d'opinions, mais que dans une démocratie, c'est normal. Dans une démocratie, c'est ce qui donne de la force à nos interventions. Peu de temps après avoir été élu, j'ai dû consacrer une grande partie de mon temps à me battre pour que cet endroit, le seul du pays où chaque coin est véritablement représenté, puisse siéger.

● (1715)

Je trouve que la voie sur laquelle notre pays est engagé est plus que préoccupante, alors que la Loi sur les mesures d'urgence a été mise en œuvre, au bout de 18 jours, je crois. Les propos que le premier ministre continue de tenir sont extrêmement inquiétants. Il ne démontre aucune humilité et aucun leadership, il va d'échec en échec, on entend les mêmes discours enflammés tous les jours durant la période des questions, dont des accusations lancées contre les députés de l'opposition officielle et même contre ceux de son propre parti en cas de désaccord. Je sais que les députés d'en face entendent ici une autre histoire que le récit soigneusement élaboré et amplifié par quelques membres du personnel politique du Cabinet du premier ministre, des gens qui veulent conserver le pouvoir à tout prix. C'est une honte, et notre pays n'en est que plus divisé.

Nous assistons aujourd'hui à un débat sur une initiative qui devrait permettre d'unir la population canadienne, mais ce que je trouve tout à fait intéressant, ce sont, là encore, les discours creux. En quelque sorte, les libéraux essaient de reprocher aux conservateurs de faire leur travail. Ils doivent faire attention, parce que les Canadiens regardent. Nous voulons débattre des projets de loi. Ce que j'ai constaté, à maintes reprises, tout au long de la pandémie, c'est que les libéraux présentaient des projets de loi en disant que, si nous ne les approuvions pas, nous n'étions pas assez canadiens ou que nous ne servions pas nos électeurs, selon le discours du moment.

Cet endroit garantit la possibilité d'examiner minutieusement les mesures législatives, comme le projet de loi sur les tests rapides,

dont les deux parties couvrent à la fois l'approvisionnement et le transfert des tests rapides à nos provinces. Les libéraux ont fait de la petite politique à cet égard, invoquant la clôture pour que le débat sur le projet de loi prenne fin aujourd'hui. Cependant, nous n'avons pas entendu le premier ministre s'excuser d'avoir déclenché des élections en plein milieu d'une crise qui a divisé encore plus les Canadiens. Le fait qu'il ait menti au sujet de l'obligation...

Oh, toutes mes excuses...

● (1720)

Le vice-président: Le député pourrait-il se rétracter? Je vous remercie.

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, je vais reformuler mes propos pour simplement souligner l'incohérence du message du premier ministre avant la campagne électorale. Comme mon collègue du Parti libéral du Québec l'a très bien souligné dans la tribune de la presse la semaine dernière, il y a eu un véritable changement dans le discours du premier ministre dans les jours précédant les élections, qu'il avait promis de ne pas déclencher. Je sais certainement de quoi il s'agit, et je sais que les Canadiens qui nous regardent le savent aussi.

Nous voulons que les Canadiens aient des tests rapides entre les mains. Nous voulons que les outils soient utilisés. Avant de m'engager en politique, je n'aurais jamais cru que j'inviterais les hebdomadaires locaux à venir couvrir ma vaccination contre la COVID-19 parce que je croyais que c'était dans l'intérêt du pays. Cependant, entendre les libéraux changer leur discours pour diaboliser le fait que nous reconnaissons qu'il n'y a pas d'accord universel sur quelque chose montre à quel point leur discours est, bien franchement, empreint d'ignorance et discriminatoire.

Les exigences sanitaires sont en train de changer partout au pays, et l'utilisation d'outils comme les tests rapides, dont nous parlons ici aujourd'hui, nous aide à aller de l'avant et à apprendre à vivre avec la COVID, et pourtant nous avons les libéraux qui, au lieu de prendre du recul et d'examiner attentivement la voie à suivre, reviennent sur les échecs et la division. Voilà maintenant qu'on invoque la Loi sur les mesures d'urgence. Mes électeurs me rappellent souvent — parce que je ne suis pas assez vieux pour me souvenir de l'ancien Trudeau lorsqu'il était premier ministre, et je sais que je ne suis pas autorisé à dire le nom de l'actuel, mais je faisais référence au précédent — il y a des blessures de l'ancien Trudeau dont notre pays n'a pas guéri. Je trouve incroyablement troublant que le premier ministre entraîne le Canada sur une voie dont je crains les conséquences.

Que les libéraux fassent de la politique avec le fait que nous, les conservateurs de l'opposition officielle, voulons faire notre travail, ou qu'ils fassent de la politique avec le fait que, même si nous ne sommes pas d'accord sur certains aspects de la réponse à la pandémie, nous ne pouvons pas nous entendre, au lieu de tracer une voie qui ferait passer les intérêts des Canadiens en premier, les libéraux, encore une fois, dans ce projet de loi et dans tout ce qu'ils font, divisent les Canadiens pour leur jeu politique borné, et cela doit cesser. Pour le bien de notre pays, il faut que cela cesse.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Monsieur le Président, quand j'ai pris l'avion pour Ottawa il y a quelques semaines, j'ai eu le plaisir d'être assis à côté de l'épouse du député de Battle River—Crowfoot. Nous avons eu une merveilleuse conversation. Comme c'est la Saint-Valentin, j'espère qu'il a pu lui parler, comme j'ai pu parler à mon épouse. Ce fut agréable de faire la connaissance de son épouse.

Ordres émanant du gouvernement

Le député a parlé de la campagne électorale et je veux lui donner l'occasion d'approfondir le sujet. Aux yeux de beaucoup de gens au Canada, qui nous regardent depuis chez eux, la campagne électorale a duré six semaines. Cependant, nous voici au début de février et nous ne faisons que commencer la longue liste de travaux à faire au Parlement. Nous avons perdu six mois pendant lesquels nous aurions pu nous occuper de la COVID et des crises du logement et des opioïdes. Je me demande si le député pourrait aborder cette question.

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, je ne suis pas certain si Danielle est à l'écoute en ce moment. Je sais qu'elle ne regarde pas CPAC toute la journée. Je dois remercier mon collègue de la Colombie-Britannique, car je souhaite effectivement souhaiter une bonne Saint-Valentin à Danielle. Je l'aime et je lui suis reconnaissant de son soutien. Merci au député pour ce rappel; cela sera consigné au compte rendu pour toujours. J'espère que le député et son épouse ont pu passer du bon temps ensemble. Mon épouse m'a dit qu'elle avait beaucoup aimé son vol de Toronto à Ottawa il y a quelques semaines. Elle a parlé du fait que les conversations et le travail parlementaire peuvent rapprocher des gens même si, dans certains cas, ils ont des idéologies diamétralement opposées.

Le député présente avec justesse les faits quant aux plaidoyers d'urgence des libéraux. Je ne suis pas en désaccord avec lui. Par contre, je dénonce le fait qu'après une prorogation et des élections inutiles, nous avons des mois de retard qui auraient dû être employés au service des Canadiens. Les libéraux aiment mieux faire de la politique que défendre les intérêts de notre pays.

• (1725)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, les conservateurs n'iraient certainement pas jusqu'à faire passer la politique avant quoi que ce soit d'autre aux pays. J'estime que le député de Battle River—Crowfoot peut comprendre que, dans cette enceinte, une personne qui n'est pas sans reproche devrait s'abstenir de pointer les autres du doigt. Cela dit, je conviens, comme lui, que le premier ministre n'aurait jamais dû se servir de la vaccination à des fins politiques comme il l'a fait le 15 août. Lorsque j'ai vu qu'on allait déclencher inutilement des élections, je me rappelle m'être dit que cela allait mal tourner. On ne devrait pas se servir des recommandations en matière de santé publique pour semer la division.

Le député voudrait-il indiquer ce que les parlementaires peuvent faire pour unir le pays dans cette période où même des familles sont divisées? Nous devons rester solidaires.

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, la députée a tout à fait raison. Des gens m'ont dit que leur famille est déchirée à cause des dissensions associées à ces questions. Le député libéral du Québec qui a parlé à la presse la semaine dernière a très bien expliqué la division créée par certaines décisions qui ont été prises.

Je n'en parle pas souvent, mais, pendant la campagne électorale, dans ma circonscription, il est arrivé à plusieurs reprises que l'on doive appeler la police à cause des gestes observés des deux côtés du spectre idéologique. Si on se fonde sur les mots que je crois avoir entendus de la part du premier ministre pendant sa conférence de presse, le premier ministre et les députés d'en face laissent entendre que les manifestants ne sont que des extrémistes de droite.

Lorsqu'on sème la division à des fins politiques, on divise le pays, et nous en sommes témoins tous les jours. Je n'irais pas jusqu'à rejeter la politique partisane et son rôle dans nos institutions parlementaires, mais il est absolument essentiel que la priorité soit

toujours de servir les Canadiens et non seulement nos intérêts personnels.

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui pour discuter de la motion dont nous sommes saisis, laquelle énonce les étapes à suivre pour traiter de ce projet de loi en particulier.

Au cours des dernières heures, alors que je préparais mon intervention, j'ai écouté le débat à la Chambre, et je n'ai pu m'empêcher de me demander pourquoi l'idée d'adopter rapidement le projet de loi préoccupe autant les conservateurs. Presque tous les intervenants ont parlé en long et en large de questions autres que le contenu de la motion. Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan n'a pas du tout fait mention du projet de loi. Il n'y a même pas fait allusion, mais dans les commentaires qui ont suivi, il a dit...

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Loin de moi l'envie de suivre son exemple, mais je m'interroge sur la pertinence de l'intervention de mon collègue d'en face. Plus précisément, en ce qui concerne le délai, s'il sait que le Sénat ne siège même pas cette semaine...

Le vice-président: Nous revoilà au cœur du débat, encore une fois.

Je demande au secrétaire parlementaire de bien vouloir reprendre son intervention et de s'en tenir à ce qui touche le projet de loi.

• (1730)

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur des propos que nous avons entendus durant le présent débat. Toutefois, contrairement au député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan, qui a justifié son intervention par le fait que...

M. Bob Zimmer: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il est attendu que le député parle de la motion à l'étude. Il a lui-même reproché à plusieurs députés de parler d'un autre sujet que de celui qui, à son avis, fait l'objet du débat. Or, le député ne fait que parler de ce que les conservateurs disent.

Le vice-président: Nous sommes en train de commencer un débat. Je suis conscient que, parfois, certains députés prennent plaisir à interrompre leurs collègues dans cette enceinte, mais je vous invite tous à revenir au sujet qui est au cœur du débat.

Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, l'intervenant précédent, qui a invoqué le Règlement, ne vous a clairement pas entendu quand vous avez conclu que la Chambre se lançait dans un débat.

J'aimerais donner suite aux observations que j'ai entendues durant les diverses interventions. Cependant, contrairement au député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan, qui a curieusement justifié son discours de 10 minutes même si le sujet qu'il a abordé n'avait rien à voir ni avec le projet de loi ni avec ce que les autres députés ont dit, je ne prétends pas réparer une injustice par une autre injustice. Dans les faits, j'ai entendu bon nombre de députés conservateurs parler de questions entièrement liées à ce qui se passe ces temps-ci, mais pas du projet de loi qui est au cœur du présent débat.

Ordres émanant du gouvernement

Nous avons entendu le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan dire que nous devons faire notre travail et que nous devons examiner scrupuleusement et ouvertement ce projet de loi. Pourtant, il ne l'a pas fait durant son intervention. Il n'a même pas commenté le projet de loi. Il n'en a pas fait mention une seule fois. J'ai même invoqué le Règlement afin de l'inviter à parler du projet de loi, mais sans succès. Cette situation me laisse très perplexe.

Ce qui rend la chose importante, c'est que le débat de ce soir porte sur une motion de programmation qui déterminera ce qui va arriver au projet de loi et aux tests de dépistage rapide que nous souhaitons acquérir. C'est extrêmement important. Ce l'est à mes yeux, en tout cas. Or, on n'entend à peu près aucun argument là-dessus de la part des députés d'en face. Je n'ai entendu aucun argument valable qui explique pourquoi nous ne pouvons pas faire avancer cette mesure.

Je sais que certains de mes collègues conservateurs croient aux vertus des tests de dépistage rapide et pressent le gouvernement d'en acquérir depuis déjà plusieurs semaines. Pourtant, voilà qu'ils tentent aujourd'hui de faire opposition aux objectifs du gouvernement et de ralentir le processus.

Le 5 janvier, le député de Durham et ex-chef de l'opposition a comparé la course aux tests de dépistage rapide au roman *Hunger Games*. C'était au tout début janvier. De son côté, le député de Mégantic—L'Érable déclarait ceci sur Twitter le 12 janvier: « Voyez! Un autre échec. Les confinements et les restrictions sont devenus des outils de santé publique banals parce que le [premier ministre] est incapable d'obtenir des tests de dépistage rapide... »

M. Philip Lawrence: J'invoque le Règlement, madame la Présidente. Je remercie le député de ce bref voyage dans le temps, et c'est vrai que nous réclamions des tests de dépistage rapide il y a deux ans, mais je ne vois pas en quoi c'est pertinent ici et maintenant.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): C'est la troisième fois que le Règlement est invoqué à ce sujet. Je rappelle aux députés qu'il y a une certaine souplesse durant les discussions à la Chambre. En ce qui concerne le projet de loi à l'étude, on dispose de cette souplesse. J'invite le député à faire en sorte que son discours porte sur le projet de loi à l'étude, mais nous devons être conscients qu'il y a une certaine latitude quant aux sujets entourant le projet de loi.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, si vous lisez le hansard, vous constaterez sans doute que je ne suis pas la seule personne à avoir parlé des tests de dépistage rapide aujourd'hui. Je remercie les députés qui invoquent le Règlement, cependant, car cela me donne un moment pour rassembler mes idées.

Le 5 janvier, la députée de Thornhill, qui est la porte-parole du Parti conservateur en matière de transports, a envoyé une lettre au ministre des Transports pour lui demander de considérer les tests de dépistage rapide plutôt que la vaccination des camionneurs transfrontaliers, récemment exigée. À maintes occasions, les conservateurs ont réclamé que le gouvernement obtienne davantage de tests de dépistage rapide le plus rapidement possible, et voilà qu'aujourd'hui ils semblent être contre cette option et vouloir la retarder et la ralentir autant que possible. La députée de Calgary Nose Hill a déclaré, et je cite: « Il faut agir immédiatement pour mettre en œuvre le dépistage rapide à grande échelle pour tous les Canadiens ».

Depuis un mois ou deux, un après l'autre, les conservateurs demandent au gouvernement de faire ce que nous sommes en train de faire, et de le faire le plus rapidement possible. Pourtant, maintenant que nous étudions un projet de loi pour autoriser le gouvernement à acheter des tests de dépistage rapide et à les distribuer aux provinces et aux territoires, les conservateurs s'opposent. Je ne peux que me demander pourquoi. On nous répète sans cesse de ne pas politiser ce sujet ni les débats à ce propos. Les conservateurs l'ont dit à maintes reprises aujourd'hui, mais il semble que c'est exactement cela qu'ils font, et cela me rend perplexe.

J'aimerais revenir sur un point qui a été soulevé par deux conservateurs. Le député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon l'a mentionné. Il a demandé pourquoi il y avait deux projets de loi et pourquoi nous n'avons pas inclus ce qui nous intéresse aujourd'hui dans le projet de loi d'exécution du budget. Je dois avouer que je trouve cela paradoxal que les conservateurs nous demandent pourquoi nous n'avons pas créé un projet de loi omnibus alors que, lorsque nous le faisons, ils se plaignent et ils nous le reprochent. La réponse à la question est bien simple. Les premiers fonds prévus dans le projet de loi d'exécution du budget découlaient de la mise à jour économique de l'automne. On avait établi qu'un certain montant était requis pour l'achat de tests rapides.

Au moment où cet énoncé et le projet de loi ont été présentés, nous ne connaissions pas encore le variant Omicron et nous ne savions pas qu'il aurait pour effet de faire augmenter la demande de tests rapides dans le monde. Avec ce nouveau variant, nous sommes rendu compte qu'il fallait davantage de tests et que la demande allait augmenter. Par défaut, il nous fallait donc une nouvelle mesure législative pour permettre au gouvernement canadien de se procurer un plus grand nombre de tests rapides, afin de les distribuer aux provinces et aux territoires.

La raison pour laquelle il a fallu présenter deux projets de loi est très simple. Les conservateurs y voient une sorte de sinistre tentative de berner les gens en divisant l'information dans deux projets de loi pour une raison quelconque. Or, ce projet de loi est très simple. Il comprend deux articles qui ne font même pas plus de trois phrases au total. On y retrouve une phrase dans l'introduction, une autre dans le premier article, et une autre encore dans le deuxième article. Le premier article autorise le ministre de la Santé à faire les paiements nécessaires à l'acquisition de tests rapides. Le deuxième article permet au ministre de distribuer ces tests rapides aux provinces et aux territoires d'un océan à l'autre, afin d'assurer la disponibilité des tests de dépistage rapide.

Je ne peux m'empêcher de me demander pourquoi les députés d'en face crient à la division et à l'opportunisme politique alors que nous débattons du projet de loi le plus simple que j'ai vu à la Chambre depuis que j'y siége, soit six ans. Cette mesure législative est très claire. Elle pourrait être adoptée rapidement, et le processus législatif pourrait suivre son cours sans heurt pour que le gouvernement puisse faire parvenir ces ressources aux provinces et aux territoires.

• (1735)

Cependant, les députés d'en face ne cessent de répéter que le gouvernement n'a pas tenu parole. Pourtant, le gouvernement a livré des millions de tests rapides aux provinces et aux autorités qui en font la distribution. Chaque fois qu'il le peut, le gouvernement s'assure que des tests rapides — achetés à même les fonds fédéraux, soit essentiellement par l'ensemble des contribuables canadiens — sont mis à la disposition des Canadiens, ce qui est crucial pour répondre aux besoins en matière de santé.

Cette mesure des plus simples et des plus faciles à comprendre vise précisément à fournir des tests rapides, mais l'opposition accuse le gouvernement de chercher à semer la division et de faire des calculs politiques. À mon avis, il y a lieu de se demander si les conservateurs souhaitent, oui ou non, avoir des tests rapides. Depuis le début de la journée, les députés d'en face envoient des messages ambivalents. Le leader à la Chambre pour les conservateurs a dit: « Depuis le début de la pandémie, le Parti conservateur réclame avec insistance un meilleur accès aux tests rapides pour tous les Canadiens. » Le leader a même été jusqu'à déclarer qu'il appuie les tests rapides et le projet de loi.

Cependant, j'ai aussi entendu le député de Cumberland—Colchester remettre en question l'efficacité des tests rapides et les données scientifiques qui la prouvent. Il a dit qu'il trouvait « très étrange qu'il soit tout à coup devenu absolument urgent » d'agir sans aucun examen. N'oublions pas que le député est membre du même parti qui demandait au gouvernement il y a quelques jours et semaines de se procurer des tests rapides pour hier. Il a ensuite précisé que la mesure est proposée « sans tenir compte de l'évolution des données scientifiques que nous avons observée dans ce contexte dynamique ». Il a même dit que « nous devons examiner les données scientifiques ». C'est bien ce qu'a dit le député de Cumberland—Colchester. L'un des représentants principaux du Parti conservateur au comité de la santé l'a affirmé. Il remet en question les données scientifiques sur les tests rapides.

J'en viens à me demander quelle est l'opinion des conservateurs sur cette question. Pensent-ils qu'il faut utiliser les tests rapides et qu'ils sont efficaces? Remettent-ils plutôt en question les données scientifiques, en demandant des examens, comme si le comité parlementaire de la santé allait mieux comprendre les données que les gens qui ont autorisé l'utilisation de ces tests au Canada? C'est absolument remarquable.

Dans son discours d'aujourd'hui, le député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon a dit que, dans sa province, la Colombie-Britannique, la responsable de la santé publique dit que, pour la majorité de la population, on n'a plus besoin de tests. Le leader parlementaire du Parti conservateur dit qu'on en a besoin, qu'on veut en avoir et qu'on y est favorable, mais les conservateurs n'aiment juste pas la façon dont le gouvernement fait les choses à cet égard. Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan dit exactement la même chose, mais, dans son discours, il n'a jamais parlé des besoins en tests ni remis en question les mesures de ce projet de loi. D'un côté, le député de Cumberland—Colchester remet en question les données scientifiques et la validité des tests de dépistage rapide, et de l'autre, le député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon dit qu'on n'en a plus besoin.

Je suis désolé si la position du Parti conservateur dans ce dossier me laisse quelque peu perplexe et si, comme d'habitude, ma première réaction est malheureusement de supposer que les députés conservateurs se livrent à des manigances, mais c'est parce que leur

Ordres émanant du gouvernement

conduite et leurs discours à la Chambre ne peuvent que nous mener à cette conclusion. J'ai été attentif. J'ai assisté à tout le débat, et il n'y a absolument aucune cohérence. On dirait que les conservateurs essaient de faire de l'obstruction systématique et de faire durer les choses le plus longtemps possible. Ce n'est pas dans l'intérêt des Canadiens; ce n'est pas dans l'intérêt des gens qui ont besoin de ces tests de dépistage rapide et ce n'est pas une façon de collaborer efficacement avec les provinces et les territoires qui distribuent ces fournitures dans l'ensemble du pays. Au bout du compte, on ne fera que ralentir le gouvernement pour que l'opposition puisse dire que les tests n'ont pas été reçus assez rapidement. Je suis désolé d'en arriver à ces conclusions, mais je me fonde sur tout ce que j'ai entendu dans cette enceinte aujourd'hui.

• (1740)

Je suis reconnaissant d'avoir l'occasion de participer au débat d'aujourd'hui. Je pense qu'il est absolument essentiel de fournir ces tests aux provinces et aux territoires ainsi qu'aux organismes de santé avec lesquels ils travaillent et aux divers partenaires qui les aideront à les distribuer.

Les députés se souviendront que, il y a à peine six à huit semaines, nous ne savions pas que nous aurions besoin d'autant de tests. Soudainement, nous le savons, mais nous ne savons pas ce dont nous aurons besoin dans six, sept ou huit autres semaines. Nous devons avoir ces tests rapides en main; ainsi, si un autre variant comme Omicron fait son apparition ou une situation semblable se développe, nous serons prêts à déployer des tests rapides aux divers organismes qui nous aideront à les distribuer dans l'ensemble du Canada.

Je suis tout à fait en faveur de l'adoption de la motion dont nous sommes saisis, qui consiste à faire en sorte que le projet de loi fasse l'objet d'un vote plus tard dans la soirée afin que nous puissions l'adopter puis le laisser suivre le processus législatif et être adopté par le Sénat. Nous pourrions alors acheter ces tests rapides et faire en sorte qu'ils se retrouvent entre les mains de Canadiens partout au pays.

• (1745)

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours un plaisir d'entendre mon collègue de Kingston et les Îles. Il a beaucoup cité les propos des députés de notre parti, et c'est correct même s'il les cite hors contexte.

J'aimerais savoir ce que le député pense de la déclaration suivante:

Je ne peux m'empêcher de constater avec regret que le ton et les politiques de mon gouvernement ont radicalement changé depuis la dernière campagne électorale. Il est passé d'une approche plus positive à une approche qui stigmatise et divise les gens [...] Il est temps d'arrêter de diviser les Canadiens et de dresser une partie de la population contre une autre.

Cette déclaration a été faite il y a une semaine par le député libéral de Louis-Hébert. Qu'en pensez-vous?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je ne dirai pas au député ce que j'en pense, mais je poserai la question au secrétaire parlementaire.

Je rappelle de nouveau au député qu'il doit adresser ses questions à la présidence.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je remercie le député de Louis-Saint-Laurent. J'ai certes toujours aimé nos échanges.

Ordres émanant du gouvernement

Je viens de parler du projet de loi pendant 15 minutes. Or, la première question que le député me pose ne porte même pas sur le projet de loi, mais sur ce qu'un de mes collègues a dit. Pour répondre à la question, mon collègue a droit à son opinion même si elle diffère de la mienne. Je ne peux rien y changer.

Il se trouve que le projet de loi à l'étude aujourd'hui porte sur les tests de dépistage rapide. Il vise à déterminer si nous devrions dépenser de l'argent pour l'achat de ces tests afin qu'ils puissent être utilisés partout au pays. Il est regrettable que, comme dans tous leurs discours antérieurs sur le projet de loi, les conservateurs m'interrogent d'abord sur un enjeu qui n'a rien à voir avec cette mesure législative.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, je vais faire plaisir à mon collègue et lui parler du projet de loi.

Je vais lui annoncer que nous les voulons ces tests rapides et que nous sommes en faveur de ce projet de loi.

Madame la Présidente, le micro d'un député est ouvert.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): J'aimerais rappeler aux députés qu'ils doivent fermer leur micro lorsqu'ils ne parlent pas.

L'honorable député de Berthier—Maskinongé peut continuer.

M. Yves Perron: Madame la Présidente, je disais que j'allais faire plaisir au député en lui parlant du projet de loi et des tests rapides que nous voulons de toute urgence.

Je vais aussi lui rappeler qu'il s'agit d'une intervention du fédéral en santé et que le gros problème, pendant la pandémie, est le manque de ressources dans nos systèmes de santé. Cela a d'ailleurs forcé plusieurs mesures.

J'aimerais connaître son opinion. Est-ce que mon collègue a lui aussi un malaise quant à la position de son gouvernement qui refuse obstinément de faire les transferts en santé vers les provinces et le Québec? C'est un réel besoin. Qu'on arrête de se gargariser du côté libéral en disant qu'on a dépensé 8 \$ sur 10 \$ de l'aide offerte. C'est normal. C'est vous qui avez l'argent et vous n'avez pas les responsabilités.

Le député s'engage-t-il à travailler de l'intérieur pour que cela change une fois pour toutes et qu'on transfère les ressources nécessaires au Québec?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je veux aussi rappeler au député de Berthier—Maskinongé de s'adresser à la présidence et non directement au gouvernement.

La parole est à l'honorable secrétaire parlementaire.

[Traduction]

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, il était prévisible qu'un projet de loi prévoyant des dépenses liées à la santé suscite une question concernant les transferts en santé de la part du Bloc québécois. À tout le moins, c'était plus prévisible que les propos de mes collègues du Parti conservateur.

Pour tenter de répondre à la question, je dirais que, depuis le début, le gouvernement adopte une approche globale. Le député a mentionné que, pour chaque tranche de 10 \$ dépensés, 8 \$ proviennent du gouvernement fédéral. Le gouvernement se considère

le chef de file pour ce qui est de travailler avec nos partenaires. Jamais dans tout ce processus nous n'avons dit que nous remettrions tout simplement de l'argent aux provinces et les laisserions lutter seules contre la COVID.

En unissant nos forces, nous optimisons notre pouvoir d'achat, ce qui nous permet de veiller adéquatement à ce que tous les Canadiens soient traités également.

Les députés peuvent-ils imaginer les provinces et les territoires se disputant les tests de dépistage rapide et les vaccins? Non. L'approche a toujours été de travailler ensemble.

• (1750)

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, je trouve toujours que mon collègue est un des députés les plus éloquents à la Chambre, en raison de son style d'allocation.

Bien sûr, il a mis en évidence ce que nous avons entendu pendant le débat d'aujourd'hui, notamment certaines incohérences dans les opinions des députés du parti de l'opposition. Je me demande s'il peut nous donner son opinion à ce sujet. De plus, j'ai remarqué un certain désir parmi les députés de choisir tout simplement une date butoir pour dire que la pandémie a pris fin.

J'ai l'impression qu'il s'agira plutôt d'une réduction graduelle au fil du temps. Je sais que cela ne relève pas tout à fait du contenu du projet de loi, mais on aura certainement besoin de tests de dépistage rapide pour assurer la sécurité des gens au cours des jours et des mois à venir, au fur et à mesure que nous réduirons les mesures sanitaires.

Le député d'en face pourrait-il nous donner son opinion à cet égard?

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, c'est une excellente remarque. Rien ne me ferait plus plaisir que de ne plus avoir à porter ces masques. J'en ai plus qu'assez de les porter. J'en suis exaspéré. Je déteste le fait d'avoir à les porter partout où je vais. Je déteste avoir à m'en souvenir chaque fois que je sors de ma voiture pour aller dans un magasin. Comme tout le monde, je souhaite ardemment que la pandémie se termine.

Pour autant, au lieu d'abuser de la situation en utilisant la frustration des Canadiens — comme le font les conservateurs — nous essayons de faire preuve de discernement en écoutant les spécialistes du domaine, comme le Dr Kieran Moore en Ontario. Il dit que nous devrions continuer à porter le masque au moins jusqu'à la fin mars.

J'aurais souhaité que Doug Ford annonce il y a quelques jours que nous n'avions plus à porter le masque, comme dans d'autres provinces. Toutefois, il faut au moins reconnaître que Doug Ford écoute un expert de la santé hautement respecté qui sait de quoi il parle. J'accepte alors de continuer à porter le masque, car au bout du compte, même si cela m'exaspère, est-ce vraiment si difficile?

Porter le masque peut nous déplaire. Cela peut nous incommoder. On peut le considérer comme une légère contrariété, mais la seule chose que nous devons faire collectivement est de porter le masque et de respecter certaines mesures sanitaires. C'est finalement assez simple.

Ordres émanant du gouvernement

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, l'attente pour avoir accès à des tests de dépistage rapide au Canada est d'une longueur inexplicable. Je comprends aussi bien que quiconque qu'il peut y avoir des délais bureaucratiques, mais je ne comprends pas pourquoi le projet de loi nous est présenté seulement maintenant.

Le député peut-il faire la lumière là-dessus?

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, pour répondre au premier point, s'il y a une chose que nous avons apprise en tant que pays au cours de la crise — du moins, je l'espère —, c'est que nous devons être capable de fabriquer de l'équipement au Canada au cours d'une pandémie. S'il y a une chose que nous avons apprise, j'espère que c'est celle-là.

Pour répondre à la question ou à l'observation de la députée au sujet de la bureaucratie et du temps qu'il a fallu pour présenter le projet de loi, je dirai qu'il faut toujours se battre pour faire adopter une mesure législative à la Chambre, peu importe laquelle. En ce moment, nous débattons littéralement d'une motion sur la façon de traiter le projet de loi. La Chambre dispose seulement d'un nombre limité de jours de séance. Des mesures législatives tout aussi importantes ont été présentées, et il y en aura d'autres.

Il m'arrive de temps à autre d'être exaspéré par la lenteur des procédures; alors, voilà une raison de plus d'adopter rapidement une mesure législative qui contient deux paragraphes. Il est assez facile de savoir si on est pour ou contre le projet de loi.

• (1755)

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Madame la Présidente, je vais faire une fleur à mon collègue d'en face et rester pertinent. Ce qui me déconcerte le plus, je crois, c'est l'existence même d'une motion de programmation au sujet de ce projet de loi. Nous avons soulevé la question des tests rapides et de leur nécessité il y a près de deux ans, en avril 2020.

Le sujet revient aujourd'hui, et soudainement il semble y avoir une frénésie concernant les tests rapides. Cela fait presque deux ans que nous demandons de tels tests. Je ne vois pas ce qui a changé de façon notable pour que tout d'un coup, aujourd'hui en particulier, nous devions parler des tests rapides à la Chambre.

Il y a une foule d'autres sujets que nous devrions peut-être aborder, mais non, voici que nous débattons d'une motion de programmation visant un projet de loi sur l'approbation des tests rapides.

Le député pourrait-il m'expliquer ce qui a changé au sujet des tests rapides pour qu'ils deviennent si importants aujourd'hui?

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, si nous cessons d'en parler et que nous restons tous assis, comme je vais le faire dans quelques secondes, le débat pourra prendre fin, nous pourrions passer au vote et nous pourrions passer au point suivant. Je ne crois pas que cela va se produire, car les conservateurs ne cessent de prendre la parole pour parler de n'importe quoi sauf de cette motion.

Voici ce que j'ai à répondre à mon collègue d'en face: pourquoi les députés conservateurs ne parlent-ils pas de la mesure législative dont nous sommes actuellement saisis? S'ils ne souhaitent pas en parler, alors ils devraient laisser le débat prendre fin pour que nous puissions passer au vote, puis à autre chose.

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Madame la Présidente, je suis bien heureux de participer à ce débat, bien que j'aurais souhaité parler d'autres dossiers qui touchent l'ensemble des Canadiens, comme, par exemple, l'inflation galopante qui frappe toutes les familles canadiennes.

Cependant, en raison du laxisme de ce gouvernement, nous sommes obligés aujourd'hui de discuter d'une motion visant à bâillonner les parlementaires sur une question qui nous concerne tous.

Prenons les éléments un par un, à commencer par les tests rapides, puisque c'est ce dont il est question ici. Le gouvernement souhaite acquérir des tests rapides qu'il va distribuer aux provinces, lesquelles vont les distribuer aux citoyens. Cela fait bientôt deux ans que, de notre côté de la Chambre, nous demandons au gouvernement de s'approvisionner suffisamment en tests rapides.

[Traduction]

Si je peux me permettre une blague, je me souviens très distinctement de ce que mon collègue de Kingston et les Îles a dit il y a quelques semaines au sujet des tests rapides, lui qui se plaît à citer les députés de ce côté-ci de la Chambre. Je suis déçu qu'il ne m'ait pas cité, parce que je parle des tests rapides depuis 18 mois. J'aurais aimé qu'il ressorte une citation d'il y a 18 mois au sujet des tests rapides, parce que tout le monde de ce côté-ci de la Chambre appuie l'utilisation des tests rapides. Nous avons été les premiers à demander au gouvernement d'obtenir des tests rapides.

[Français]

Nous devons avoir ces tests rapides car ils sont un des outils qui permettent aux Canadiens d'avoir un peu plus de liberté et de pouvoir espérer un retour à une vie plus normale à vivre avec les effets de la COVID-19 sur une base quotidienne.

Récemment, la Dre Tam a d'ailleurs souligné qu'il serait peut-être temps de commencer à revoir les règles sanitaires qui nous gouvernent, dont 75 à 80 % relèvent davantage de la compétence provinciale que de celle du gouvernement fédéral. J'aurai l'occasion d'y revenir plus tard.

Les tests rapides, comme les vaccins, le port du masque, le fait de se laver les mains régulièrement et de garder une certaine distance si on reste en contact avec quelqu'un plus de 15 minutes, font partie des mesures qui nous aident à surmonter la pandémie. De ce côté-ci de la Chambre, cela fait des mois, voire bientôt deux ans, que nous sommes en faveur de l'achat de tests rapides par le Canada au bénéfice de la population.

Il est quand même ici question de l'achat de 450 millions de tests rapides, pour une facture de 2,5 milliards de dollars, ce qui représente un petit peu plus que d'acheter du papier pour le Parlement. On comprend aussi que ce gouvernement qui dirige l'État depuis 2015, donc depuis six ans et demi, et qui s'était engagé à n'encourir que trois petits déficits avant d'arriver à un déficit nul en 2019, a complètement jeté aux rebuts cette approche responsable de la saine gestion des fonds publics.

Ordres émanant du gouvernement

Nous ne signerons pas de chèque en blanc à ce gouvernement en lui disant d'aller acheter ces tests et que, 2,5 milliards de dollars plus tard, la vie est belle et nous lui faisons confiance. Comme parlementaires, nous avons un devoir de rigueur. Nous avons le devoir de nous assurer que les taxes et les impôts que les contribuables canadiens paient et envoient à l'État fédéral sont dépensés justement et correctement pour le bien de tous.

Ce qui distingue ce gouvernement depuis les six années et demie qu'il gère l'État est qu'il n'a aucun respect pour le contrôle des dépenses. Nous sommes effectivement en faveur des tests rapides, de leur achat et de leur distribution aux provinces pour que les Canadiens puissent en bénéficier. Cependant, nous avons un travail à faire.

C'est pourquoi, bien que nous soyons d'accord avec l'achat des tests rapides et de leur distribution directement aux Canadiens, nous avons des questions sérieuses sur lesquelles il faut se pencher. Nous ne pouvons donc pas accepter un bâillon quand vient le temps de dépenser 2,5 milliards de dollars. Rappelons en plus que les mesures proposées peuvent s'appliquer aux achats déjà en cours depuis le 1^{er} janvier. Pourtant, on nous dit que l'adoption de ces mesures est urgente.

Rappelons aussi que nous sommes dans la troisième semaine de séance de la Chambre depuis son retour. Pourquoi avoir attendu cette troisième semaine pour imposer un bâillon, alors qu'ils auraient très bien pu le faire à un autre moment? Comme l'a indiqué le leader à la Chambre de l'opposition officielle, il a eu des discussions avec ses homologues du gouvernement et des autres partis de l'opposition pour trouver une façon de débattre ce projet de loi convenablement à la Chambre, puis en comité parlementaire pour entendre les experts, avant de revenir à la Chambre et de tout terminer pour vendredi, dans les règles.

• (1800)

Si le projet de loi C-10 est débattu aujourd'hui, que la motion de censure est adoptée et que l'on suit les étapes habituelles, on va se retrouver cette nuit vers 2 heures du matin à voter l'adoption finale du projet de loi, ce qui démontrera l'urgence de la situation. Or, cette nuit à 2 heures du matin, rien ne se passera parce que, pour que le projet de loi entre en vigueur, il faut qu'il soit débattu et adopté par le Sénat. Cependant, ce dernier ne siègera pas à 3 heures du matin demain ni mercredi, jeudi ou vendredi, mais seulement lundi prochain.

Dans ce cas, où se trouve l'urgence? On dit qu'il faut adopter le projet de loi tout de suite, aujourd'hui, en pleine nuit, parce que cela presse et qu'on en a besoin. Or, la situation ne changera pas du tout pendant six jours puisque le Sénat ne pourra pas procéder immédiatement. Voici donc la preuve, si besoin en était, que le gouvernement agit en amateur et crée encore une fois une crise pour une situation qui aurait pu être réglée selon les règles avec un débat dans les règles.

Parlant de débat dans les règles, j'ai oublié de prévenir la Chambre que je partagerai mon temps avec la députée de Peterborough—Kawartha, ce qui promet d'être rudement intéressant.

Nous dirons donc oui aux tests rapides, mais non pour le bâillon.

Malheureusement, le gouvernement se distingue par le fait d'être toujours en retard, comme nous le constatons actuellement en lien avec l'achat de tests rapides. Il y a bientôt deux ans, au mois de mars 2020, lorsque la COVID-19 a frappé le monde entier et que,

tous, l'air hagard, se demandaient ce qu'il allait se passer et que la planète entière était en émoi, notre premier ministre mondialiste se demandait s'il fallait ou non fermer les frontières et s'interrogeait sur la dangerosité du virus. Cela a pris 10 jours au gouvernement pour faire ce qu'il aurait dû faire bien avant, à savoir fermer les frontières, et pas parce qu'on n'aime pas les pays étrangers puisque, au contraire, on les adore. Les immigrants sont tous les bienvenus, j'en suis la preuve puisque je suis fils d'immigrants.

En situation d'urgence sanitaire mondiale, par contre, il faut prendre les bonnes décisions. Dois-je rappeler que la mairesse de Montréal est personnellement intervenue pour amener des policiers de sa ville à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau à Dorval, afin que ceux-ci fassent le *job* que les agents de la GRC ne pouvaient pas faire parce que le gouvernement actuel ne voulait pas qu'ils le fassent? C'était tout à fait irresponsable.

Outre ce retard à la frontière, il y a eu du retard dans l'approvisionnement en vaccins. Il faut se rappeler que le gouvernement avait mis tous ses œufs dans le panier de CanSino, qui, malheureusement, au mois de juillet 2020, lui a dit qu'elle ne ferait pas affaire avec lui. C'était triste, car on s'est retrouvé avec quatre mois de retard à frapper aux portes des Pfizer et Moderna de ce monde.

Il y a eu un beau *show* de boucane avant Noël quand le premier ministre a voulu montrer que tout était beau et parfait, même si le gouvernement ne disposait que de quelques dizaines de milliers de doses de vaccins. Encore une fois, dans le style typiquement libéral où tout se fait en images, mais pas en substance, un autre problème est survenu, alors que, pendant 10 jours de trou noir en janvier et février 2021, aucun vaccin n'a été disponible au Canada.

Nous avons donc vu ces retards s'accumuler les uns aux autres, le dernier visant les tests rapides. Nous sommes déçus, mais devons-nous être surpris que le gouvernement ait malheureusement fait passer l'intérêt politique partisan avant les intérêts de santé publique?

On ne va pas se raconter d'histoires: j'aime les débats politiques et les bonnes chicanes partisans politiques, mais pas sur des enjeux de santé publique. Le premier devoir, sacré, du premier ministre est d'unir les Canadiens sur une question aussi dangereuse, périlleuse et fragile. Cela n'a pas été le cas.

Nous avons vu un premier ministre qui, à des fins politiques partisans, a décidé de déclencher une élection sur l'obligation des fonctionnaires, ce qui s'est d'ailleurs fait contre l'avis de la fonctionnaire n° 1, qui était responsable de l'embauche. Ce n'est pas pour rien qu'on a vu le député de Louis-Hébert, qui s'est fait élire en disant des choses, dire aujourd'hui exactement le contraire, à savoir qu'il trouve malheureux de voir que son gouvernement s'est distingué dans la polarisation, la démonisation et les attaques politiques partisans sur une question qui, au contraire, devrait tous nous unir.

C'est pourquoi nous souhaitons dire oui à l'accès aux tests rapides, mais non au bâillon, qui empêche la tenue d'un débat complet sur cette question.

• (1805)

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours de cet après-midi. Je tiens particulièrement à le remercier de son courage concernant le gazouillis au sujet du blocage et de l'importance, pour tous les parlementaires, de travailler ensemble afin de mettre fin au blocage.

Je ne suis pas le leader du gouvernement à la Chambre, mais j'aimerais poser une question à mon collègue concernant l'urgence de cette motion.

Le premier ministre a annoncé des mesures d'urgence, et il est nécessaire de débattre de ces mesures cette semaine à la Chambre.

Peut-être le gouvernement souhaite-t-il passer cette mesure maintenant afin de créer de l'espace pour un débat sur les mesures d'urgence à la prochaine séance.

Mon collègue est-il en faveur de l'adoption des mesures d'urgence par le gouvernement fédéral?

[Traduction]

M. Gérard Deltell: Madame la Présidente, je veux féliciter mon collègue de la qualité de son français. Comme sa question a été posée dans un français parfait, je vais lui répondre en français.

[Français]

Tout d'abord, je tiens à dire que les conversations qui ont cours entre les leaders pour savoir quand auront lieu les débats sont des conversations privées.

Toutefois, puisque mon collègue de Barrie—Innisfil, le leader parlementaire de l'opposition officielle, a fait état des échanges qui avaient lieu, je répondrai que nous aurions très bien pu, à la Chambre, faire le débat correct concernant le projet de loi C-10. C'est ce qui est décevant. En effet, nous aurions pu faire notre travail ici, à la Chambre, puis en comité parlementaire. Nous aurions pu poser des questions aux experts et aller au fond des choses. Il s'agit quand même de 2,5 milliards de dollars.

Malheureusement, tout cela est bâillonné par l'action du gouvernement, avec l'appui et le concours du NPD.

• (1810)

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Madame la Présidente, je suis entièrement d'accord avec mon collègue. Dans nos travaux, nous avons un devoir de rigueur financière.

C'est d'ailleurs en posant des questions en tant que parlementaire que j'ai appris que les 1,7 milliard de dollars qui figurent dans le projet de loi C-8 pour des tests rapides couvrent la période de décembre à février et que les 2,5 milliards de dollars qui figurent dans le projet de loi C-10 couvrent la période de février à plus tard.

En comité, je souhaite apporter des amendements au projet de loi C-8 pour qu'il y ait reddition de comptes de la part du gouvernement, laquelle pourrait peut-être même s'appliquer aux sommes d'argent figurant dans le projet de loi C-10.

J'aimerais obtenir l'appui des conservateurs au Comité permanent des finances afin que nous puissions avoir une reddition de comptes adéquate relativement à ces sommes d'argent.

Entretemps, nous avons toutefois reçu un engagement de la part du gouvernement fédéral afin de régler le grand problème des aînés qui reçoivent le Supplément de revenu garanti. Cela permettra aux aînés de recevoir un paiement beaucoup plus tôt qu'ils ne l'auraient reçu autrement. Je trouve cela vraiment important. Cela sauvera des vies.

Nous sommes ici pour négocier. Pourrions-nous alors avoir l'appui des conservateurs au sujet d'un amendement au projet de loi C-8 qui nous permettrait d'avoir une reddition de comptes adéquate concernant ces sommes?

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

M. Gérard Deltell: Madame la Présidente, je veux féliciter mon collègue du Manitoba de sa question parfaitement posée en français.

[Français]

Je vais donc répondre en français à sa question.

C'est exactement ce genre de débat que l'on doit avoir dans les comités parlementaires. Le député néo-démocrate du Manitoba a évoqué la question du projet de loi C-8 et c'est justement cela, car c'est en comité que l'on peut proposer des amendements, faire des échanges, voir quelle est la réaction et comprendre pourquoi telle décision a été prise plutôt qu'une autre.

En effet, non seulement on peut directement questionner le ministre, mais on peut surtout questionner les experts qui vont nous guider dans la réflexion. C'est ce pour quoi les Canadiens nous ont élus il y a quatre mois et nous avons un devoir à faire. Nous avons des comptes à demander au gouvernement et cela peut se faire dans un travail parlementaire rigoureux et sérieux à la Chambre et en comité parlementaire. Malheureusement, le gouvernement nous refuse cela avec le bâillon sur le projet de loi C-10 aujourd'hui.

[Traduction]

Mme Michelle Ferreri (Peterborough—Kawartha, PCC): Madame la Présidente, je voudrais d'abord souhaiter bonne Saint-Valentin aux membres de ma famille, à mes amis, aux gens de ma circonscription et à tout le monde.

Je prends la parole pour défendre la position de mon parti au sujet du projet de loi C-10. Pour les gens qui nous écoutent et qui ne savent peut-être pas quel est l'objectif du projet de loi C-10, je vais citer le texte du projet de loi. Il vise à autoriser le ministre de la Santé à effectuer des paiements jusqu'à concurrence de 2,5 milliards de dollars pour l'achat de tests rapides pour les provinces. Je vais lire les deux paragraphes.

L'article qui se trouve sous l'intitulé « Prélèvement sur le Trésor » se lit comme suit:

Le ministre de la Santé peut payer sur le Trésor une somme maximale de deux milliards cinq cents millions de dollars pour toute dépense relative à des tests de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) engagée le 1^{er} janvier 2022 ou après cette date.

Sous l'intitulé « Transferts », on peut lire:

Le ministre de la Santé peut transférer à une province ou à un territoire, ainsi qu'à tout organisme ou personne au Canada, des tests de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et des instruments servant à l'utilisation de ces tests qui ont été acquis par Sa Majesté du chef du Canada le 1^{er} avril 2021 ou après cette date.

Je ne suis pas économiste, mais je sais que dépenser des fonds que l'on n'a pas pour obtenir des tests dont on avait besoin il y a deux ans, ce n'est pas un investissement, c'est du gaspillage. Comment le gouvernement peut-il demander aux contribuables de dépenser 2,5 milliards de dollars en ne fournissant que deux paragraphes pour justifier cette dépense? Quand ma fille avait 12 ans et qu'elle souhaitait avoir son premier iPhone, nous lui avons demandé de rédiger un texte de trois pages expliquant pourquoi elle voulait un iPhone, pourquoi elle en avait besoin et quelle serait sa contribution. Nous lui avons demandé trois pages de justifications. Le projet de loi à l'étude ne comporte que deux paragraphes, et le gouvernement souhaite qu'on adopte la motion à toute vitesse, sans débats, pour l'autoriser à dépenser 2,5 milliards de dollars.

Ordres émanant du gouvernement

La dette du Canada frôle le billion de dollars. Des gens qui ont un bon emploi n'ont pas les moyens d'acheter une maison. Le pays est aux prises avec une crise de l'itinérance. J'ai payé 1,58 \$ le litre d'essence à la pompe. On ne parle pas d'une somme négligeable et on ne peut pas se contenter de dire oui à toute vitesse. Je le répète, nous ne dépensons pas l'argent du gouvernement, mais l'argent des contribuables. Nous devons donc tenir un débat adéquat à propos de cette somme astronomique qui aurait dû être dépensée il y a deux ans. Nous ne sommes pas au même point qu'il y a deux ans.

L'administratrice en chef de la santé publique du Canada, la Dre Tam, a estimé que nous devons trouver un moyen plus durable de combattre la pandémie. Comment peut-on considérer comme durable le fait de dépenser de l'argent pour des tests dont nous avons besoin il y a deux ans? Je pense que nous pouvons tous convenir que la manière de lutter contre la COVID-19 ne cesse d'évoluer. Je pense que tout le monde ici à la Chambre sait que nous voulons faire de notre mieux pour assurer la sécurité des Canadiens. C'est par rapport à la façon d'y parvenir que nos opinions divergent.

Pour prendre le contrôle de quelque chose qui ne cesse d'évoluer, il faut faire preuve de tact et de perspicacité. Nous voyons des conseils obsolètes aux voyageurs, des restrictions et des mesures de quarantaine répressives, d'obligations liées aux vaccins imposées par le fédéral, et on veut maintenant dépenser 2,5 milliards de dollars de fonds publics pour des tests qui seront peut-être désuets d'ici à ce qu'ils arrivent.

Si la COVID-19 nous a rappelé quelque chose, c'est que notre système de santé est très sollicité et fragile. Nos travailleurs de première ligne, les travailleurs de la santé, sont épuisés. Ils sont au bout du rouleau. J'ai pu constater de mes propres yeux à quel point les soins aux patients laissent à désirer dans nos hôpitaux.

En juillet 2021, ma mère a dû être transportée d'urgence à l'hôpital et a dû y attendre des heures dans un couloir avant d'être examinée. Personne ne lui a proposé d'analgésiques. On ne lui a pas proposé d'eau. Personne n'est même venu la voir. Pourquoi parler de dépenser de l'argent pour des tests alors que nous devrions plutôt chercher à résoudre ce type de problème? Elle a dû attendre dans le couloir pendant que le personnel soignant s'occupait de patients victimes de surdoses. La semaine dernière encore, nous parlions de la crise des opioïdes dans notre pays. Où sont les fonds pour lutter contre ce fléau?

• (1815)

Les députés savent-ils à quel point il est déchirant pour quelqu'un de savoir qu'un membre de sa famille a besoin de son aide et qu'ils pourraient lui offrir cette aide? J'aurais pu donner un verre d'eau à ma mère et ajuster son oreiller, mais il m'était interdit d'entrer à cause des restrictions. J'ai donc dû harceler l'infirmière responsable en lui téléphonant à plusieurs reprises pour demander de l'aide.

De nombreux professionnels de la santé m'ont contactée alors qu'ils étaient eux-mêmes en crise de santé mentale. Ils se couchent le soir et ne peuvent pas dormir, car ils savent qu'ils ne disposent pas des ressources nécessaires pour s'occuper de leurs patients. Quand allons-nous avoir une discussion honnête sur les secteurs qui ont besoin d'argent et les endroits où nous devons l'investir? Dans toute la situation entourant ces restrictions et ces confinements traumatisants, la réalité, c'est que nous n'avions pas un système de santé capable de gérer les patients atteints de la COVID.

Pourquoi n'avons-nous pas cette discussion? Pourquoi n'investissons-nous pas 2,5 milliards de dollars dans ce domaine? Si les hôpitaux pouvaient gérer ces patients, nous n'en serions pas là. Nous devons recruter plus de travailleurs de la santé. Nous devons offrir les services des centres de réadaptation pour aider les personnes qui ont des problèmes de dépendance et de santé mentale. Nous devons réduire l'engorgement des hôpitaux causé par la crise des opioïdes.

Les libéraux veulent faire adopter le projet de loi à toute vapeur, ce qui signifie qu'il ne serait pas renvoyé au comité. On se demande pourquoi. Mes concitoyens et les Canadiens méritent de savoir qui tirera avantage de ces tests. Où ira l'argent? Nous devons entendre davantage d'experts avant d'accélérer l'adoption d'une dépense aussi énorme de fonds publics.

J'ai parlé récemment à une propriétaire de petite entreprise. Elle m'a raconté l'histoire de l'une de ses employées, qui avait décidé d'effectuer un test de dépistage lors de sa pause parce qu'elle avait été en contact avec quelqu'un qui croyait avoir contracté la COVID-19. Elle a effectué le test, qui s'est avéré positif. L'employée était asymptomatique, mais elle a dû être renvoyée chez elle pendant cinq jours. La propriétaire de cette petite entreprise a déjà du mal à se relever et elle doit maintenant composer avec cette situation.

Ce test était-il nécessaire? Nous devons convoquer d'autres experts pour qu'ils nous en parlent. Nous devons avoir des discussions honnêtes pour déterminer quand et pourquoi on doit effectuer des tests de dépistage. Il faut absolument en effectuer, mais nous devons discuter beaucoup plus longuement avant de décider d'investir 2,5 milliards de dollars dans des tests de dépistage qui peuvent être efficaces, ou non, pour juguler la crise.

J'ai parlé à un résidant de ma circonscription qui a dû rester à la maison avec son bambin parce que quelqu'un au service de garde avait eu un résultat de test positif. Cet homme n'est pas payé lorsqu'il ne se présente pas au travail. Qui compensera cette perte?

Nous manquons cruellement de données probantes. Nous devons investir dans la recherche afin de prévenir l'apparition du coronavirus ou de tout autre virus. La prévention peut prendre tellement de formes. Nous sommes toujours en réaction au lieu d'agir en amont et de proposer des solutions à long terme. Des chercheurs formidables mènent de la recherche de pointe. Pourquoi n'investissons-nous pas dans ces travaux? Pourquoi ne pas s'appuyer sur ceux-ci?

Je réitère ma question: y a-t-il des données scientifiques pour soutenir le besoin de tests de dépistage rapide pour les Canadiens pleinement vaccinés? Ne serait-il pas plus judicieux d'allouer ces fonds au système de santé et à la santé mentale? Pourquoi ces domaines ne sont-ils pas prioritaires? Le gouvernement a attendu deux mois avant de revenir au Parlement. Toutes les mesures qu'il a prises ont été prises trop tard. Dans la résolution de problème, il est important de faire les choses au bon moment. Or, le gouvernement offre la mauvaise solution au mauvais moment.

Ayons une vision plus globale. Il faut aider les gens. Il faut des études sur les répercussions à long terme des périodes de confinement sur la réalité sociale et économique et sur la santé mentale. Savons-nous quelles sont ces répercussions? Non. Avons-nous des études sur le port du masque et le développement du langage? Pourquoi ne pas investir dans ce domaine? Il est temps que les libéraux soient transparents et honnêtes avec les Canadiens.

Nous vivons en démocratie. Agissons en conséquence.

Ordres émanant du gouvernement

• (1820)

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, les députés me pardonneront sans doute si j'ai cru un instant que j'étais transporté à Queen's Park tellement il y avait de choses dans l'intervention de ma collègue qui relevaient des provinces. Pour en revenir au projet de loi, je lui rappelle que cette mesure cruciale est réclamée par les provinces et les territoires. Contrairement à certains députés, qui croient qu'un de ces jours, la COVID finira par disparaître, nous savons que ce n'est pas le cas. Nous avons l'intention d'assouplir graduellement les mesures sanitaires, mais le dépistage actif demeurera toujours de mise. C'est ce que réclament les provinces et les territoires.

On dirait que la députée ne veut pas que le gouvernement utilise les sommes proposées pour aider les provinces et les territoires. Elle nous a révélé que sa mère est dans un centre d'hébergement de longue durée. Voit-elle d'un bon œil que le gouvernement dise dans le dernier budget vouloir consacrer 1 milliard de dollars aux soins de longue durée ou est-elle contre cette mesure-là aussi?

Mme Michelle Ferreri: Madame la Présidente, le député ravalerait ses paroles vite fait s'il rencontrait ma mère un de ces jours, parce qu'elle est loin d'habiter dans un centre d'hébergement et elle serait outrée qu'il ait pu penser le contraire. Je n'ai jamais rien dit de tel. J'ai dit qu'elle avait dû se rendre à l'hôpital.

Je suis tout à fait consciente que ces mesures relèvent des provinces, et c'est justement le but de la motion: transférer de l'argent aux provinces. Pourquoi ne pas leur transférer l'argent dont elles ont besoin pour régler le problème? Elles pourraient embaucher plus de travailleurs, remonter aux sources du problème, permettre aux hôpitaux d'accueillir plus de patients et délester les ressources en santé mentale d'une partie de leur fardeau. C'est exactement ce que je demande.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je pense que c'est la première fois que j'ai la chance de poser une question à la députée de Peterborough—Kawartha dans cette enceinte. J'aimerais la féliciter d'avoir été élue.

Si je comprends bien, les personnes pleinement vaccinées se préoccupent plus de se procurer les tests de dépistage rapide pour les jeunes enfants qui ne sont pas vaccinés — par exemple, leurs petits-enfants —, que pour elles-mêmes. J'aimerais savoir ce que la députée a à dire à ce sujet.

Mme Michelle Ferreri: Madame la Présidente, je remercie la députée pour ses bons mots à l'occasion de notre premier échange.

Ce matin, dans le cadre d'une entrevue à la CBC, j'ai entendu un médecin spécialiste des maladies infectieuses qui a invoqué de bons arguments à propos de l'évaluation de notre propre tolérance au risque pour ce qui est d'apprendre à vivre avec la COVID-19 et de faire ce qu'il faut pour se protéger. J'estime absolument essentiel d'avoir des conversations honnêtes avec les personnes hautement à risque, par exemple les grands-parents, avant de leur rendre visite pour maintenir leur sentiment de sécurité, et le nôtre. Il faut prendre tous les moyens pour préserver la sécurité de tous.

• (1825)

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Madame la Présidente, je remercie la députée de sa participation au débat de ce soir, qui porte sur un sujet majeur.

Comme elle est une nouvelle députée, j'aimerais entendre ses observations sur le processus démocratique et l'importance de notre travail à la Chambre. Cela renseignera peut-être les députés sur l'as-

pect déterminant de la question et son incidence sur les Canadiens, surtout à un moment où le premier ministre invoque la Loi sur les mesures d'urgence.

Mme Michelle Ferreri: Madame la Présidente, je remercie le député de son excellente question, la meilleure que l'on m'ait posée jusqu'à présent.

Je signale à ceux qui ne le savent pas que le député qui vient de poser la question est médecin et qu'il a travaillé sur la ligne de front au cours de la pandémie. Plus tôt aujourd'hui, j'ai entendu un député d'un autre parti laisser entendre qu'il remettait en question la validité scientifique des mesures. Or, rien n'est plus faux. En réalité, la science et la médecine sont fluides. Pour tenir des discussions de fond, nous devons le faire en comité.

Pour revenir au point soulevé par le député et à sa question, je dirai que nous ne pouvons pas précipiter l'étude d'une mesure aussi importante, avec un tel niveau d'investissement, sans faire de recherches et consulter des experts de tous niveaux. Le concours des médecins-hygiénistes et des experts en santé est crucial, mais ceux-ci abordent les circonstances d'un seul angle: celui de la santé publique. Il faut tenir compte des répercussions sur l'économie, la santé mentale et la société. Ce sont là des facteurs importants dans notre processus de prise de décision. Voilà en quoi consiste notre travail pour la démocratie: entendre une diversité de points de vue. Nous ne pouvons pas forcer l'adoption d'un projet de loi parce qu'il s'agit, selon nous, de la meilleure option. Nous sommes ici pour représenter tous les Canadiens.

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureuse de prendre la parole à propos du projet de loi C-10. Je commencerai par rappeler à la Chambre pourquoi cette importante mesure législative est nécessaire.

Ce projet de loi a été présenté pour répondre à un urgent besoin. Il est essentiel, car il procure à Santé Canada un financement de 2,5 milliards de dollars pour acheter et pour distribuer des tests rapides partout au pays. Ce projet de loi autorise aussi le gouvernement du Canada à transférer directement les stocks aux provinces et aux territoires, afin d'accélérer le processus d'expédition des tests rapides.

En passant, je partagerai mon temps de parole avec le député de Vancouver Granville.

La COVID-19 continue de menacer la santé de même que le bien-être social et économique de tous les Canadiens. Nous devons absolument disposer de tous les outils possibles pour remettre le pays sur les rails. Parmi ces outils, on retrouve la vaccination à grande échelle, le port du masque, des mesures ciblées aux frontières et la facilitation du dépistage de la COVID-19. Je concentrerai mes observations sur le rôle que le gouvernement fédéral a joué pour aider les administrations provinciales et territoriales dans le dépistage de la maladie.

Ordres émanant du gouvernement

De concert avec d'autres mesures sanitaires essentielles, les tests de dépistage demeureront incontournables pour continuer à contrôler la propagation de la COVID-19. Le 27 juillet 2020, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il allait investir 4,2 milliards de dollars — une partie des quelque 19 milliards de dollars annoncés par le premier ministre le 16 juillet 2020 dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire — pour accroître les capacités de dépistage et de recherche des contacts et renforcer les systèmes connexes de partage de l'information et de gestion des données. L'objectif de l'Accord sur la relance sécuritaire est de faire en sorte que le Canada a les ressources et l'information dont il a besoin pour relancer l'économie de façon sécuritaire. Les 4,2 milliards de dollars incluaient une enveloppe de 906,2 millions de dollars pour permettre à l'Agence de la santé publique du Canada d'acheter 92 millions de tests d'octobre à novembre 2021, lesquels ont en grande partie été distribués aux provinces et aux territoires. Dans cette optique, nous avons fait fond sur les fortes capacités de traitement des tests PCR par les laboratoires diagnostiques, qui avaient été établies par les provinces et les territoires. Les tests rapides hors laboratoire ont permis aux professionnels de la santé de cibler les nouvelles écloisions et d'y répondre en isolant les personnes malades et en amorçant la recherche de contacts.

Santé Canada a traité en priorité l'examen de tous les types de tests de dépistage de la COVID-19, y compris les solutions de dépistage rapide et les nouvelles solutions et technologies novatrices. Le gouvernement a mis en place des processus pour permettre à Santé Canada de réaliser un examen accéléré des dispositifs de dépistage au moyen de l'Arrêté d'urgence concernant l'importation et la vente d'instruments médicaux destinés à être utilisés à l'égard de la COVID-19. Un deuxième arrêté a été adopté le 1^{er} mars 2021. À la fin janvier, Santé Canada avait autorisé 107 dispositifs de dépistage, dont 10 d'autodépistage pouvant être utilisés à la maison et 27 tests pouvant être utilisés au point de service, de même que des tests de dépistage rapide. Grâce à ce processus d'examen réglementaire accéléré, l'approche uniforme de Santé Canada en matière d'examen réglementaire et d'approbation tout au long de la pandémie a fait en sorte que les dispositifs de dépistage vendus au Canada sont précis et fiables. Nous avons ainsi pu éviter certains des problèmes que d'autres pays ont connus, notamment le rappel de tests de qualité inférieure. Nous avons également pu accroître la capacité de dépistage au pays.

Toutes les mesures que je viens de décrire montrent que des progrès considérables ont été réalisés au chapitre du dépistage. Toutefois, nous continuons de nous rajuster et d'accélérer nos interventions de sorte que le Canada fournisse les bons tests aux bonnes personnes au moment opportun afin de rompre la chaîne de transmission. Nous avons présenté ce projet de loi, compte tenu de l'importance du dépistage pour nous permettre de sortir de la pandémie, et je crois que tous les députés conviennent de son importance. Le projet de loi autoriserait le ministre de la Santé à acheter et à distribuer des tests de dépistage rapide d'une valeur totale de 2,5 milliards de dollars, ce qui viendrait compléter et renforcer le financement de 1,72 milliard de dollars prévu dans la mise à jour économique et budgétaire de décembre 2021.

• (1830)

Le déploiement de tels efforts pour l'acquisition et la distribution de tests rapides contribue à mieux faire comprendre que la prestation des soins de santé relève de la compétence des provinces et des territoires, et le gouvernement du Canada continuera à aider activement ces derniers à répondre à la demande actuelle et future. De

puis le début de la pandémie, le gouvernement a acheté plus de 490 millions de tests rapides, à un coût total de 3,3 milliards de dollars. En janvier uniquement, 140 millions de tests rapides sont arrivés au Canada, dont plus de 40 millions ont été envoyés en Ontario, et on attend encore l'arrivée de plus de 19 millions de tests sous peu. Les provinces et les territoires décident comment déployer ces technologies en suivant notamment les conseils donnés dans le document « Orientations pancanadiennes sur les tests et le dépistage », publié en octobre 2020, et dans la nouvelle version des « Lignes directrices provisoires sur l'utilisation de tests de détection rapides d'antigènes », publiée en février 2021.

Maintenant qu'il partage la responsabilité des tests de dépistage rapide avec le secteur privé, le gouvernement fédéral continuera de s'assurer que les provinces et les territoires disposent d'un approvisionnement suffisant. Nous travaillons avec ardeur pour que tous les Canadiens, peu importe où ils habitent, aient accès à des tests de dépistage. Nous agissons rapidement pour que les tests rapides, combinés à d'autres mesures de santé publique, continuent d'aider notre pays durant la pandémie afin, notamment, de favoriser sa réouverture.

Comme les députés le savent, la santé et la sécurité des Canadiens sont les principales priorités du gouvernement. Je peux assurer à tous que le gouvernement continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir et dans son champ de compétence pour protéger les Canadiens durant cette période difficile et sans précédent. Nous devons demeurer déterminés à nous protéger mutuellement, et je demande donc à mes collègues de se joindre à moi pour faire adopter ce projet de loi.

• (1835)

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Madame la Présidente, mes collègues d'en face tiennent vraiment à défendre l'utilisation des tests de dépistage rapide et c'est intéressant, parce que ces tests sont importants pour le pays. Si les libéraux font confiance à la science, je me demande si la députée pourrait nous parler en des termes clairs de la sensibilité des tests de dépistage rapide et de leur spécificité en ce qui a trait aux personnes asymptomatiques. De quoi s'agit-il et en quoi est-ce important pour les gens?

Mme Anju Dhillon: Madame la Présidente, ces tests rapides sont extrêmement importants et, comme je l'ai mentionné dans mon discours, ils servent à endiguer la propagation, la transmission, de la COVID. La personne asymptomatique peut quand même transmettre la maladie aux personnes vulnérables, comme les enfants, les aînés et les personnes qui ont des problèmes de santé. Il faut tenir compte de ces faits. Le fait qu'une personne soit asymptomatique ne signifie pas qu'elle ne peut pas infecter une autre personne et lui causer du tort. Des gens se sont retrouvés branchés sur des respirateurs et ont été très malades, avec des symptômes de la COVID longue qui perdurent, et c'est à nous d'être responsables et de tout faire pour nous protéger et protéger nos proches et tout le monde afin de protéger la société, de nous assurer que les Canadiens sont en sécurité et de nous serrer les coudes en tant que collectivité.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Madame la Présidente, nous en sommes à la cinquième vague de cette pandémie et les Canadiens en ont assez de toutes les restrictions auxquelles ils sont soumis. Ces restrictions existent pour une bonne raison, mais nous devons aider les entreprises et les travailleurs qui en ont fait les frais. Bon nombre de secteurs ont été laissés pour compte.

Je me demande si la députée pourrait nous parler de certains des secteurs pour lesquels tout le monde, y compris moi-même, avons fait des représentations auprès du gouvernement pour obtenir des changements que celui-ci semble réticent à apporter. Je pense notamment aux agents de voyage indépendants, qui ne gagnent rien. Je pense aussi aux nombreuses entreprises du secteur touristique qui ne sont pas admissibles aux mesures de soutien au tourisme parce qu'elles sont saisonnières. C'est pourtant le cas de la plupart des entreprises touristiques.

La députée pourrait-elle expliquer pourquoi le gouvernement semble si lent et si réticent à répondre à leurs interrogations?

Mme Anju Dhillon: Madame la Présidente, le gouvernement ne fait pas preuve de lenteur et reconnaît la nécessité de protéger nos entreprises, ce que nous faisons d'ailleurs depuis le début de la pandémie. Notre gouvernement soutient les propriétaires de petites entreprises et les exploitants indépendants pour qu'ils puissent eux aussi continuer à survivre. Comme mon collègue l'a mentionné, il est important de continuer également à stimuler notre économie, mais pas au risque de causer davantage de dommages.

Nous avons entendu des experts et la Dre Tam dire que très bientôt...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia peut poser une brève question.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son discours.

Je ne suis pas d'accord avec elle: je pense que la machine fédérale est très lente. Souvent, le gouvernement est très lent dans l'application de certaines mesures.

Avec le projet de loi C-10, le gouvernement vient de se rendre compte qu'il peut aller vite avec les tests rapides, et nous sommes contents, mais il y a autre chose qui presse, c'est-à-dire les transferts en santé. Je pense qu'il serait plus que temps que le gouvernement commence les négociations avec les provinces pour transférer les fonds.

Ma collègue est-elle d'accord avec moi là-dessus?

Mme Anju Dhillon: Madame la Présidente, j'aimerais remercier ma collègue. Je vais répondre brièvement par manque de temps.

On doit écouter les experts. Comme la Dre Tam l'a déjà mentionné, on était près de commencer à rouvrir, mais à cause du variant Omicron, on a vu que le nombre d'hospitalisations, de cas et de décès a explosé. Personne n'avait prévu que cela serait aussi important, mais le gouvernement est là pour rouvrir et commencer à retrouver une vie normale. Cela va prendre un peu de temps, mais cela va arriver.

• (1840)

[Traduction]

M. Taleeb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux de pouvoir m'exprimer à propos du projet de loi C-10.

Comme nous le savons tous, la COVID-19 continue de faire partie de notre quotidien, et les tests et le dépistage sont des outils importants pour lutter contre la pandémie. Ils nous permettent de dé-

Ordres émanant du gouvernement

tecter et d'isoler rapidement les nouveaux cas. Ils nous permettent de procéder à la recherche des contacts et d'éviter ainsi des foyers d'infection en brisant la chaîne de transmission. Comme nous le faisons depuis le début, nous continuons à soutenir les stratégies de dépistage des provinces et des territoires. Elles varient d'une province ou d'un territoire à l'autre, mais c'est notre devoir de les soutenir.

Un des éléments essentiels pour remporter la lutte contre la COVID-19 est de continuer à tout faire pour éviter les éclosons dans les écoles ou sur le lieu de travail. Les 2,5 milliards de dollars proposés dans ce projet de loi nous permettront non seulement d'acheter et de distribuer gratuitement des millions de tests rapides partout au pays — dans les provinces, les territoires et les communautés autochtones —, mais aussi de financer des programmes de dépistage par l'entremise de différents canaux de distribution. Les tests rapides ne présentent aucun risque, ils sont efficaces et ils sont faciles à utiliser. Ils fournissent un résultat rapidement et ils donneront la possibilité aux Canadiens de prendre des décisions éclairées pour protéger leur santé et celle de leurs proches.

Comme tous les députés le savent, les tests rapides ne sont qu'un outil parmi d'autres pour lutter contre la pandémie. Le projet de loi représente donc la suite dans la série de mesures que nous avons mises en œuvre et que nous continuerons à mettre en œuvre, à savoir des mesures qui reposent sur les meilleurs conseils de santé publique et les meilleures données scientifiques.

Depuis le début de la pandémie, Santé Canada a mis en place des mesures rapides, novatrices et souples pour garantir un accès rapide aux dispositifs médicaux afin de répondre aux besoins des Canadiens. Le ministère a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires de la santé publique afin d'accorder la priorité aux demandes de dispositifs de dépistage de la COVID-19 en vue de répondre aux besoins urgents en matière de santé publique. Ces mesures ont permis à Santé Canada d'autoriser plus de 100 dispositifs de dépistage, dont 10 tests d'autodépistage et 27 tests qui peuvent être utilisés dans un point de service.

Santé Canada accélère également l'examen de tous les traitements contre la COVID-19. Le ministère a rapidement autorisé plusieurs essais cliniques au Canada, y compris pour certains vaccins mis au point ici même au Canada, sans compromettre les normes de sécurité strictes pour les participants aux essais cliniques. La réglementation des essais cliniques permet d'étudier de nouveaux médicaments ou de nouveaux usages pour les médicaments tout en assurant la protection des participants et en exigeant la collecte et la conservation adéquates des résultats.

En date du 9 février, 115 essais cliniques pour des médicaments et des vaccins contre la COVID-19 avaient été autorisés au Canada. Santé Canada a homologué cinq médicaments pour traiter la COVID-19, notamment le remdésivir pour les personnes hospitalisées, ainsi que le Paxlovid et trois produits biologiques pour les personnes non hospitalisées qui présentent des symptômes légers ou modérés de la COVID-19 et qui sont susceptibles de développer une forme grave de la maladie. Le gouvernement du Canada s'est procuré beaucoup de ces traitements et il continue à collaborer activement avec des sociétés nationales et internationales pour négocier des accords d'achat anticipé et assurer un approvisionnement rapide de traitements.

Ordres émanant du gouvernement

Comme nous le savons, la vaccination est l'un des outils les plus efficaces à notre disposition pour lutter contre la pandémie et, de concert avec la disponibilité des tests de dépistage rapide, elle jouera un rôle important pour protéger les chaînes d'approvisionnement et pour nous aider à mettre la pandémie derrière nous. Les gouvernements ont l'importante responsabilité de protéger la santé et la sécurité de leurs citoyens. C'est ce que nous faisons depuis le début. Cette responsabilité devient particulièrement importante dans le contexte d'une urgence de santé publique comme celle que nous traversons actuellement.

Depuis le début de la pandémie, le gouvernement s'engage à tenir compte de la science et des conseils des responsables de la santé publique dans la prise des décisions. Il a mis en œuvre bon nombre de mesures essentielles à la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens, y compris les fonctionnaires fédéraux. En tant qu'employeur de la fonction publique fédérale, il incombe au gouvernement d'instaurer les conditions propices pour assurer la sécurité des fonctionnaires lorsqu'ils sont appelés à fournir des services. En octobre dernier, nous avons mis en œuvre une politique exigeant que tous les employés de l'administration publique centrale, y compris ceux de la GRC, soient vaccinés. Cette exigence s'applique à tous les employés, peu importe s'ils font du télétravail ou s'ils se rendent au bureau. Elle s'applique aussi aux entrepreneurs qui ont besoin d'avoir accès aux chantiers fédéraux.

Le fait d'avoir une main-d'œuvre pleinement vaccinée permet non seulement d'avoir des lieux de travail plus sécuritaires, mais aussi de protéger les collectivités où les fonctionnaires habitent et travaillent. Cela permet aussi d'assurer une meilleure protection aux Canadiens qui obtiennent des services gouvernementaux en personne, notamment les membres les plus vulnérables de notre société.

● (1845)

Les exigences relatives à la vaccination dans le secteur des transports ont prémuni notre système de transport des effets d'Omicron en réduisant la fréquence et la gravité des symptômes de la COVID-19 chez les travailleurs de ce secteur. Comme nous le faisons depuis le début de la pandémie, nous collaborons étroitement avec nos partenaires du secteur des transports, y compris nos partenaires de l'industrie, pour mettre en œuvre les exigences relatives à la vaccination et pour assurer la sécurité dans l'ensemble du système des transports. Ces partenaires ont joué un rôle décisif et inestimable dans la mise en œuvre de mesures permettant d'assurer les déplacements sûrs et sécuritaires des personnes et des biens. Les travailleurs des transports ont poussé à la roue en se faisant vacciner et en nous aidant ainsi à passer à travers la pandémie.

Je le répète: la priorité absolue du gouvernement du Canada est la santé et la sécurité de tous les Canadiens. Pour protéger les Canadiens, le gouvernement a pris toutes les mesures à sa disposition. Je sais que cela n'a pas été facile. La pandémie a eu des répercussions indéniables sur les entreprises canadiennes, grandes et petites. Les Canadiens ont été patients. Ils ont retroussé leurs manches. Ils se sont fait vacciner pour se protéger eux-mêmes et protéger les autres.

Nous savons pertinemment que la pandémie a créé de l'anxiété et du stress additionnels pour bon nombre de Canadiens. Nous sommes tous fatigués, mais nous entrevoyons l'avenir avec espoir. Nous sommes en meilleure posture qu'au début de la crise et nous voyons l'avenir avec optimisme. Grâce aux mesures que nous avons mises en place, à l'accès à des tests de dépistage rapide comme

ceux qui sont prévus dans ce projet de loi, nous pourrions entrevoir un avenir radieux.

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Madame la Présidente, mes collègues d'en face semblent croire que les tests de dépistage rapide sont très importants. Ils parlent beaucoup de la science. Ma question est la suivante: quel danger représente un test de dépistage rapide qui a un très très faible taux de sensibilité?

M. Taleeb Noormohamed: Madame la Présidente, mon collègue soulève un point très important. Je crois qu'il est important que nous admettions qu'il s'agit d'un outil dans la boîte à outils et qu'il n'est pas une panacée. Les tests de dépistage rapide nous permettent d'obtenir des données que nous n'aurions peut-être pas pu obtenir autrement. Ils nous fournissent des renseignements supplémentaires qui nous permettent de prendre des décisions éclairées. Ils ajoutent une couche de données additionnelle qui permet aux individus de décider eux-mêmes.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours et de son travail au Comité permanent de la sécurité publique et nationale. C'est un plaisir de travailler avec lui.

Je vais lui poser la même question que j'ai posée à sa collègue un peu plus tôt. Nous sommes relativement en faveur de ce projet de loi. C'est assez simple, c'est assez court. On comprend qu'il y ait des besoins au Québec et dans les provinces pour la réception des tests rapides. Toutefois, il y a aussi d'autres besoins, notamment en matière de santé. Le système de santé a été affaibli par la pandémie. La première vague a directement frappé notre système de santé; il y a de grands besoins financiers et le fédéral a un rôle à jouer là-dedans.

Mon collègue peut-il me dire quand son gouvernement va commencer à négocier avec les provinces et le Québec pour transférer les sommes en santé?

M. Taleeb Noormohamed: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question et de son travail au Comité permanent de la sécurité publique et nationale. C'est aussi un plaisir de travailler avec elle.

Nous reconnaissons qu'il faut travailler avec les provinces et les territoires pour améliorer nos systèmes de santé. Nous allons travailler ensemble. Nous savons tous qu'à cause de la COVID-19, il y a une perspective différente. Il faut voir ce qu'on veut faire dans l'avenir et ce qu'il faut faire ensemble pour améliorer et fortifier nos systèmes de santé. Nous allons travailler avec les provinces rapidement pour le faire.

● (1850)

[Traduction]

Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais que mon collègue nous explique un peu plus pourquoi sa province a besoin de tests de dépistage rapide. Je sais qu'au Québec, il a été passablement difficile d'en obtenir pendant le congé des Fêtes, alors que le variant Omicron était à son plus fort dans cette province.

Pourquoi est-il si important de soutenir les provinces et les territoires au sujet de la nécessité d'avoir ces tests afin qu'ils puissent les distribuer?

M. Taleeb Noormohamed: Madame la Présidente, en Colombie-Britannique, il est pratiquement impossible de se procurer des tests de dépistage rapide depuis quelque temps. Personnellement, durant le congé de Noël, j'ai constaté que cette situation causait de l'anxiété chez beaucoup d'habitants de ma circonscription. La moindre des choses aurait été de leur indiquer s'ils allaient avoir accès à une certaine forme de dépistage avant leurs rassemblements des Fêtes en petits groupes, ce qui aurait pu accroître leur sécurité et leur permettre de se sentir un peu plus confiants dans leurs décisions.

Nous savons que ces tests de dépistage ne sont pas parfaits. Cependant, il est primordial de donner la possibilité aux Canadiens de savoir s'ils sont infectés et d'avoir accès à un dépistage de deuxième niveau ainsi qu'aux mesures de soutien requises. En Colombie-Britannique, rendre accessibles les tests de dépistage rapide fera toute la différence pour les écoles, les organismes communautaires et tant d'autres qui en profiteront directement. J'espère sincèrement que le projet de loi sera adopté afin de distribuer les tests de dépistage rapide à mes concitoyens de la Colombie-Britannique qui en ont grandement besoin, surtout dans Vancouver Granville.

[Français]

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Madame la Présidente, avant de commencer, j'en profite pour préciser que j'ai l'intention de partager mon temps de parole avec la députée de Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix. Cette grande circonscription regroupe beaucoup de communautés. C'est également une très belle circonscription que j'ai eu l'occasion de visiter quelques fois.

J'en profite aussi pour souligner que nous sommes le 14 février en soirée, pour saluer ma copine et pour lui dire que je suis ici pour une bonne raison aujourd'hui, celle de participer à un débat important.

Pourquoi ce débat est-il important?

Nous parlons du projet de loi C-10, à ne pas confondre avec le défunt projet de loi du gouvernement sur la radiodiffusion. L'actuel projet de loi C-10 vise à permettre au gouvernement de dépenser 2,5 milliards de dollars pour acheter des tests rapides et les distribuer aux différentes provinces du Canada et au Québec, que nous souhaiterions ne pas être une province.

Nous pourrions avoir tendance à nous dire qu'il s'agit de quelque chose d'assez consensuel et que peu de gens diraient qu'ils ne veulent pas de tests pour pouvoir se tester. En tout cas, tenir une telle position serait irresponsable.

Cependant, il s'agit aussi d'une occasion d'aller plus loin que la simple question d'être en faveur ou non de donner 2,5 milliards de dollars pour des tests rapides. Je pense que cette discussion se ferait assez rapidement. En tout cas, c'est notre point de vue. C'est peut-être pour cette raison que le gouvernement n'a pas voulu qu'on l'étudie en profondeur et qu'il a imposé le bâillon. C'est peut-être parce qu'il ne voulait pas qu'on aille un peu plus loin. L'idée d'aller un peu plus loin et d'approfondir le sujet serait l'équivalent de demander comment il se fait que le fédéral a besoin de pomper de l'argent spécial pour aider les provinces et le Québec, qui en ont besoin dans un contexte de pandémie.

On parle d'une somme de 2,5 milliards de dollars de plus, qui arrive ainsi, tombée du ciel, et avec laquelle le fédéral va jouer, d'une certaine manière, au père Noël ou au héros pour nous montrer à

Ordres émanant du gouvernement

quel point il est grand, bon et extraordinaire. Nous savons pourtant tous que c'est l'argent de nos propres impôts qui est ainsi utilisé. Cet argent n'est pas tombé du ciel; c'est nous tous qui payons.

C'est aussi de l'argent qui manque dans le système de santé du Québec, et probablement aussi dans le système de santé des autres provinces canadiennes. C'est là qu'un approfondissement de la question s'impose. On a beau voir un gouvernement fédéral se vanter et se pêter les bretelles en disant qu'il est extraordinaire, chaque fois qu'on lui demande s'il va y avoir plus d'argent pour le système de santé, il nous répond qu'il a dépensé comme jamais pendant la pandémie.

Tout d'abord, je ne sais pas si l'on a envie de se vanter de cela. À mon sens, d'avoir dépensé comme jamais, on ne devrait pas s'en vanter. Ce dont on devrait se vanter, c'est d'avoir réglé les problèmes. Malheureusement, on ne les a pas encore réglés. La pandémie est encore là. Je ne mets pas totalement la faute sur le gouvernement. Je pense que c'est quelque chose de mondial.

Toutefois, cela n'empêche pas que des problèmes de fond ont resurgi avec la pandémie, qu'ils ne sont toujours pas réglés et qu'il va falloir les régler un jour ou l'autre. Nous pourrions parler, par exemple, de la capacité de vaccination, qui est à peu près inexistante. Nous avons pourtant une belle industrie pharmaceutique, au Québec, il y a quelques années. Or elle est à peu près disparue. Il en reste encore dans ma circonscription et sur la rive nord de Montréal, mais cela n'a rien à voir comparativement à ce que cela a déjà été.

Le gouvernement fédéral, récemment en tout cas, et c'est l'ironie de la chose, essaie toujours de nous dire comment le Québec devrait gérer son système de santé. C'est facile, une fois qu'il y a le désastre et que tout va mal, de dire qu'il aurait fait mieux. Cependant, quand on regarde les choses comme il le faut, on peut se demander s'il aurait vraiment fait mieux.

Pensons à un des éléments dont le fédéral devait s'occuper en prévision d'une potentielle pandémie ou catastrophe: la fameuse réserve nationale d'équipement. Ce n'est pas quelque chose qu'on ne pouvait pas anticiper en raison de la pandémie. Or, quand on a ouvert les portes de la réserve, on s'est rendu compte que tout l'équipement était expiré. Imaginons si tout était géré ainsi dans tous les hôpitaux du Québec. Cela irait mal.

● (1855)

On ne peut pas vraiment faire confiance au gouvernement fédéral. On ne peut pas non plus lui faire confiance pour financer notre système de santé comme il devrait être financé. Notre système de santé au Québec a été mis à rude épreuve. Beaucoup de gens disent que le système a de la misère, qu'il en arrache et que cela ne va pas bien.

Ordres émanant du gouvernement

Or, si on va aux sources du problème, on peut parler notamment de la participation financière du gouvernement fédéral. En 1958, le gouvernement fédéral finançait 50 % des coûts des soins de santé. En 2022, on parle d'autour de 22 %. Entre 50 % et 22 %, il y a un monde de différence. Cela n'a rien à voir. Pourtant, le fédéral n'arrête pas de se vanter. Quand on demande au gouvernement quand il va donner de l'argent pour le système de santé, il répond qu'il a dépensé comme jamais pendant la pandémie. Quand on regarde les vrais chiffres, la participation au financement de la santé par le gouvernement fédéral ne cesse de décroître. C'est cela, la réalité. Regardons les vrais chiffres. Le gouvernement dit qu'il donne plus d'argent pour la santé. C'est sûr qu'il a augmenté un peu le financement, année après année, en dollars constants, mais, si on regarde la proportion des coûts, la réponse est non. Il n'a pas suivi. Le gouvernement l'a fait en pleine connaissance de cause.

On se souviendra des budgets de Paul Martin et de Jean Chrétien à une certaine époque, pas si lointaine. Je n'étais pas encore élu évidemment, mais cela n'empêche pas que je suivais un peu la politique; j'étais né, c'était déjà cela. Ce n'est donc pas un souvenir si loin pour la plupart des gens. On se rappellera que Paul Martin et Jean Chrétien, ensemble, se frottaient les mains un peu en se disant que pour équilibrer leur budget, ils réduiraient les transferts. Après cela, de l'autre bord, les gouvernements des provinces et du Québec en arrachaient. Ils devaient à leur tour mettre en place d'autres de mesures d'austérité, parce que le gouvernement fédéral leur coupait les vivres.

Jean Chrétien s'en vantait. Dans des entrevues pas si lointaines, il disait qu'il avait le beau rôle, qu'il faisait des compressions budgétaires et que le monde était fâché contre Québec. Il faut le faire! En effet, c'est là où les gens voyaient le problème.

Quand on va à l'hôpital et qu'on a de la misère à avoir des bons soins, on est fâché et on n'est pas content. C'est le gouvernement du Québec qui gère la santé, mais les gens oubliaient qu'il y en a une grosse partie qui était financée par Ottawa. Je dis « était » parce que cette partie-là est de moins en moins importante, et cela pose de plus en plus de problèmes.

Le Bloc québécois demande qu'on rehausse le financement des soins de santé à 35 %. On ne parle même pas de 50 %, mais de 35 %. Ce n'est pas mirobolant, mais la différence serait mirobolante pour les soins que les gens reçoivent. Cela ferait une différence.

Plutôt que de se péter les bretelles chaque fois qu'il sort 5 \$, le gouvernement devrait s'asseoir à la table et dire ce qu'il peut faire pour vraiment changer les choses et régler les problèmes existants. C'est là qu'on doit aller plutôt que d'essayer de trouver toutes les manières possibles d'étouffer et d'assécher les provinces et le gouvernement du Québec qui ont besoin d'aide. On se vante de faire des miracles, alors qu'on ne fait que mettre des pansements sur une plaie qui ne guérit pas.

C'est sûr qu'avec toutes ces diminutions de la participation du gouvernement fédéral, année après année, notre système de santé a souffert pendant la pandémie. Chaque fois qu'une petite vague un peu plus forte arrive, ou chaque moment où il y a augmentation des cas, le système de santé est débordé et n'en peut plus. On peut en parler à tous ceux qui travaillent dans le système de santé, ils en ont ras le pompon. Ils aimeraient un peu être entendus et aidés. C'est pour cela que nous intervenons aujourd'hui; c'est pour dire au fédéral qu'il est temps qu'il se mette à la table.

J'ai été élu en 2015 et je pense que le Bloc québécois n'a jamais arrêté de parler des transferts en santé depuis cette époque. C'est un gros problème, et c'est un problème qui va en s'amplifiant parce que les coûts de santé continuent à augmenter, mais la participation du gouvernement fédéral, elle, continue à baisser. Ce n'est pas normal, et c'est pour cela qu'il n'y a pas juste le Bloc québécois qui le demande, il y a aussi le gouvernement du Québec et toutes les provinces du Canada qui demandent de rehausser le financement de la santé. Des fois, Ottawa est dur d'oreille quand le Québec parle, et encore plus quand c'est le Bloc québécois qui le fait, mais des fois, il finit par entendre.

• (1900)

Tout cela pour dire que nous ne les lâcherons pas. C'est pour cela que nous avons proposé un sommet sur les soins de santé, pour que le fédéral vienne s'asseoir à la table et qu'on règle enfin le problème.

[Traduction]

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Madame la Présidente, le dossier des tests de dépistage rapide revêt une importance considérable.

On me corrigera si je me trompe, mais en Alberta, le gouvernement a carrément dû demander une dérogation à Santé Canada pour s'en procurer. Je m'étonne qu'on débâte de ce sujet ici ce soir. Les tests de dépistage rapide occupent une place importante dans l'arsenal contre la COVID, mais il me semble que le gouvernement agit bien tard, car il y a très, très longtemps que nous en réclamons.

J'aimerais savoir ce qu'en pense le député.

[Français]

M. Xavier Barsalou-Duval: Madame la Présidente, je dois admettre que je ne suis pas vraiment au fait des mesures de l'Alberta et de la manière dont son gouvernement a décidé de gérer la pandémie.

Ce que je sais, par contre, c'est que la recette de mes collègues conservateurs pour lutter contre la pandémie est essentiellement de lever les mesures sanitaires. J'ai un peu plus de misère avec cela, parce que je pense que la pandémie n'est pas terminée. Il est important d'envoyer le message que c'est encore sérieux, que les blocages routiers au Parlement doivent cesser et que les gens doivent tranquillement retourner chez eux. Il finira par y avoir un déconfinement, mais, pour y arriver, il faut commencer par régler la pandémie.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Madame la Présidente, j'abonde tout à fait dans le même sens que mon collègue: le projet de loi C-10 et la motion qui en guide l'adoption accélérée par la Chambre montrent bien que, quand il le faut, le gouvernement fédéral est capable de se revirer de bord et d'adopter rapidement les politiques sanitaires dont le pays a besoin.

Je suis d'accord avec lui. Le temps est maintenant venu de tirer les leçons de l'expérience covidienne. Nous devons penser au réseau de la santé que nous laisserons aux générations à venir. J'aimerais que le député nous en dise un peu plus là-dessus, et sur le fait que nous avons une occasion en or de prendre les devants et de montrer aux Canadiens de partout au pays qu'il est de notre devoir de leur laisser le réseau de la santé qu'ils méritent pleinement.

[Français]

M. Xavier Barsalou-Duval: Madame la Présidente, je pense que si on veut aller plus loin, il faut aussi penser aux raisons pour lesquelles on veut augmenter le financement des soins de santé. C'est parce qu'on a fait un choix de société permettant à M. et Mme Tout-le-Monde de se faire soigner sans devoir vendre leur maison ni s'endetter jusqu'à la fin de leurs jours parce qu'ils sont tombés malades une fois ou deux et que cette période a été difficile. En effet, arrêter de travailler pour cause de longue maladie peut parfois être stressant et extrêmement difficile pour les familles.

Nous devons continuer de travailler ensemble afin d'avoir un système de santé qui permet de réduire les inégalités sociales, pour que tout le monde ait les moyens de se faire soigner et la chance d'avoir une belle qualité de vie et puisse échapper au stress en cas de maladie.

• (1905)

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, je suis un peu d'accord avec ce que j'entends aujourd'hui. Oui, il faut agir rapidement, mais le gouvernement aurait dû être un peu plus prévoyant quand il a annoncé certaines mesures budgétaires. Je pense que la technologie des tests rapides était déjà connue et qu'on devait bien se douter qu'on en aurait besoin davantage et assez rapidement.

Mon collègue est-il d'accord avec moi pour dire que le gouvernement aurait dû agir plus rapidement, mais sans nous imposer de bâillon comme il sait si bien le faire pour passer outre aux étapes législatives normales d'un débat?

M. Xavier Barsalou-Duval: Madame la Présidente, ma collègue soulève une excellente question. Ce qu'on voit depuis le début de la pandémie, c'est cette impression que le gouvernement improvise totalement et que, lorsqu'il a l'occasion de prendre des décisions pour le long terme, il décide de déclencher des élections ou de proroger le Parlement, par exemple.

Dans le fond, il n'a pas vraiment la volonté d'approfondir certaines questions ni de faire les choses comme il faut. Il a plutôt la volonté de rentrer ses décisions dans la gorge des autres le plus vite possible pour qu'ils n'aient même pas le temps d'y penser, d'analyser et de poser des questions. C'est dommage, cette façon de faire du gouvernement.

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): Madame la Présidente, je profite du moment qui m'est alloué pour souhaiter une bonne Saint-Valentin, d'abord à mon conjoint qui me soutient affectueusement dans mon engagement politique, mais aussi à tous nos collègues de tous les partis à la Chambre, ainsi qu'à toute la population de Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, particulièrement.

L'engagement de faire passer de 22 % à 35 % le financement fédéral en matière de santé pour le Québec et les provinces est urgent. Cela ferait très plaisir à tout le monde et particulièrement aux aînés. J'espère que je ne l'apprends à personne.

Le fait d'ajouter une aide financière de 2,5 milliards de dollars pour l'achat de tests rapides n'est pas une mauvaise chose en soi, mais il y a là un attrayant outil de séduction que l'on connaît bien. Le gouvernement utilise souvent cette façon à peine dissimulée d'amadouer la population. Cependant, ce que les gens veulent, ce sont des transferts en santé fédéraux adéquats, adaptés, indexés et anticipés pour assurer une pérennité par la suite.

Ordres émanant du gouvernement

Ce qui s'est passé dans les dernières années est comme un cauchemar et cela aboutit sur le cauchemar ultime de la pandémie. Je me dis qu'on va se réveiller et que c'est un mauvais rêve. Comme on dit, tout est dans tout. Si aujourd'hui nous sommes aux prises avec les gestes d'exaspération d'un certain pan de la population ici sur la Colline du Parlement et un peu partout sur le territoire et si on a subi aussi durement les mauvais courants de cette pandémie, ce n'est pas parce que le Québec et les provinces manquent de leadership ou de compétences pour maintenir un système de santé efficace et fonctionnel. Notre expertise est largement suffisante.

Ce qu'il nous manque, ce sont les moyens pour y arriver. Ce qui manque, c'est un financement adéquat fédéral. Imaginons que le fédéral et les gouvernements qui se sont succédé depuis 1958 aient honoré leurs responsabilités en matière de santé. Imaginons une gestion alors sans réductions récurrentes, sans réformes étouffantes et sans mesures restrictives, lesquelles ont pour effet, à la longue, de désertier les classes de soins infirmiers. Imaginons qu'il n'y ait pas de manque de services dans les soins de maintien à domicile, pas de délestage dans les hôpitaux, pas de fermeture d'ailes de soins psychiatriques, pas de grève et pas de moyens de pression motivés par des salaires inadéquats et des conditions insoutenables.

Si le financement du fédéral avait été adéquat par le passé, il est permis de croire que d'année en année le Québec et les provinces auraient certainement eu suffisamment de moyens pour maintenir à niveau leurs services de santé, mettre en place des outils de développement technologique et surtout de prévisibilité en matière de recrutement, de formation de la main-d'œuvre, de services hospitaliers et paramédicaux, de services à domiciles adaptés au vieillissement de la population, et mieux se préparer dans l'éventualité d'une crise sanitaire.

Il y a aussi toute une panoplie de services communautaires et de soutien aux proches aidants, aux sans-abri, de soutien psychologique et de prévention du suicide qui en auraient bénéficié. Bref, s'il est une chose que nous devons absolument retenir de cette situation pandémique, c'est que la santé c'est la priorité pour l'ensemble de la population et que le gouvernement a le devoir de servir les priorités de sa population.

Malheureusement, depuis 1958, tout ce beau monde de la santé n'a cessé de s'inventer des moyens pour compenser des carences de financement du fédéral, et ce, grâce à d'innombrables bénévoles que je me permets de saluer chaleureusement ici. Ces bénévoles sont à fond de train pour aider les fondations, produire des téléthons, des collectes de fonds avec des porte-parole souvent issus du milieu artistique et toujours tellement généreux. Pensons aussi aux mobilisations citoyennes pour pallier les nombreuses carences qui se sont multipliées pendant toutes ces années. Tout cela pour faire comme une sorte de cataplasme sur l'inertie, le déni et l'indifférence du fédéral depuis 1958, et ce, tous partis au pouvoir confondus, j'insiste.

Le Bloc québécois porte la voix de la social-démocratie du Québec, celle qui permet d'espérer avoir un système d'éducation et de santé publique universel et de qualité digne d'un pays du G7.

Ordres émanant du gouvernement

Or, si le contribuable québécois et canadien se lève le matin et va travailler dans une bonne volonté de participer au développement de la société, c'est qu'il y croit. Il croit que cette façon de faire est la bonne. Or, si on lui fait comprendre que son effort ne vaut rien, que ses impôts et que son argent ne valent rien; si, plus il est imposé et après plusieurs années à ravalier son motton et tout en gardant le cap, il constate que ses efforts sont vains, car, bien qu'il ait rencontré ses obligations, le gouvernement n'a pas rempli les siennes, on arrive à ce qui arrive aujourd'hui: l'impasse.

• (1910)

Tous ne sont pas dans la rue, au contraire. Tous ne se reconnaissent pas dans ce déploiement d'humeurs confuses qui mélangent les messages et les revendications, mais plusieurs toutefois sont chez eux et sont profondément déçus de la situation actuelle et de la gestion de crise du gouvernement fédéral, tout simplement parce que l'argent du fédéral n'arrive pas de la bonne manière ni à la bonne place. Ils perdent donc confiance, décrochent tranquillement et deviennent cyniques. Est-ce désolant? Oui. Est-ce étonnant? J'espère que non.

Bien sûr, tout n'est pas tout noir ou tout blanc, mais l'appauvrissement, la fragilité de notre système de santé ne peut pas ne pas être en lien avec le fait que le fédéral ne verse pas sa juste part au Québec et aux provinces. Il y a une évidence de cause à effet et elle est très claire.

Aussi, je me permettrai ici d'ajouter cette réflexion: si aujourd'hui nous devons continuer à maintenir, puis à alléger, puis à remettre les restrictions sanitaires, ce n'est pas seulement parce qu'une poignée d'individus refusent de se faire vacciner malgré les preuves écrasantes des bienfaits des vaccins, mais c'est aussi beaucoup parce que nos systèmes de santé sont incapables d'absorber ce nombre inattendu de patients qu'amène la pandémie.

Avec un taux de vaccination de près de 90 %, nous aurions pu imaginer la fin ou entrevoir la fin de la pandémie. Or, il nous manque deux choses essentielles et très importantes: une volonté du gouvernement de participer activement et justement à la vaccination planétaire et un système de santé provincial et québécois robuste et bien financé, car, en ce moment, nous avons un système de santé cassé.

Même si la grande majorité des citoyens et des citoyennes ne sont pas dans la rue pour manifester aujourd'hui, cela ne veut pas dire qu'ils sont satisfaits. En fait, les gens sont exaspérés, mais il reste encore en eux de l'espoir pour rêver mieux.

À ces gens désabusés et inquiets, à ces aînés délaissés et blessés, je dis que, tant que je serai là debout à la Chambre, je ne cesserai jamais de défendre le français, leurs valeurs, leurs intérêts et de soutenir leurs projets, leurs idées de génie.

Mon père disait souvent qu'il n'y a pas plus difficile à réveiller que quelqu'un qui ne dort pas. Si le gouvernement fédéral souhaite verser 2,5 milliards de dollars pour fournir des tests rapides au Québec et aux provinces, soit. Toutefois, s'il se sert encore de ces aides morcelées et dépourvues de soutien durable pour justifier son refus d'augmenter les transferts en santé de 35 %, je dirai qu'il a perdu carrément le sens profond de la politique, c'est-à-dire servir.

J'ajouterai que, le plus beau cadeau de Saint-Valentin qu'on pourrait faire à la population en ce moment, ce serait de s'entendre pour lui dire que le gouvernement consent à verser au Québec et aux provinces leur juste part de financement de la santé. S'il s'avé-

rait que le gouvernement refuse de s'acquitter de ses obligations, je dirais qu'il n'y a pas plus difficile à réveiller que quelqu'un qui ne dort pas.

• (1915)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, il faut reconnaître que nous ne nous entendons pas, le Bloc et nous, sur toute la question des transferts en santé. Je crois que le gouvernement fédéral paie sa juste part. Nous continuons de contribuer de différentes manières.

Cela dit, je suis heureux de voir que les députés du Bloc semblent prêts à appuyer le projet de loi, bien qu'ils n'en reconnaissent pas l'urgence, comme leurs amis du Parti conservateur. Étant donné la nature même des tests rapides, le Bloc aurait reconnu leur urgence par le passé. Pourquoi n'est-il pas en faveur d'une adoption rapide du projet de loi, appui qu'il pourrait montrer en appuyant aujourd'hui la clôture?

[Français]

Mme Caroline Desbiens: En fait, je pense que le secrétaire parlementaire et moi n'avons pas la même notion de ce qu'est l'urgence.

L'urgence ne tient pas dans le financement de tests rapides. L'urgence tient fondamentalement dans une...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je vais arrêter le chronomètre, parce qu'il ne semble pas y avoir d'interprétation. J'ai aussi vu que l'image a momentanément figé.

J'invite l'honorable députée à répéter sa réponse.

Mme Caroline Desbiens: Madame la Présidente, je réitère à mon collègue secrétaire parlementaire que nous n'avons pas la même notion de ce qui est urgent. Il est bien sûr urgent d'appuyer l'achat de tests rapides, puisque la santé publique nous a garanti que c'était obligatoire et efficace et que nous devions les utiliser.

Par contre, pour nous au Bloc québécois, l'urgence, ce sont les transferts en santé et c'est le besoin d'un système de santé robuste. Il y a urgence parce que notre système de santé est cassé. Nous ne pouvons plus attendre. Cela est encore plus urgent que de financer l'achat de tests rapides pour acheter du temps, ce que le gouvernement fait régulièrement en ce moment.

[Traduction]

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Madame la Présidente, il y a eu beaucoup de discussions à propos du rôle du gouvernement provincial, de celui du gouvernement fédéral et, bien sûr, de celui des municipalités.

En ce qui concerne les tests rapides, je sais que la province de l'Alberta a dû payer le prix fort pour s'en procurer, il y a un certain temps, parce que l'approvisionnement du gouvernement fédéral ne suffisait tout simplement pas à la demande. Le projet de loi dont nous discutons semble avoir pour but de dépenser une somme considérable pour tenter de régler un problème qui était important il y a plusieurs mois, mais dont la pertinence peut certainement être remise en question aujourd'hui. Je comprends mal pourquoi les libéraux cherchent à imposer la clôture pour renvoyer le projet de loi au Sénat alors que le Sénat ne siège pas cette semaine et ne pourra l'étudier que la semaine prochaine.

La députée aurait-elle des observations sur ces divers points?

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Madame la Présidente, je n'ai pas saisi s'il y avait une question, mais je peux renchérir sur les commentaires de mon collègue en disant qu'il n'y a effectivement pas de presse pour les tests rapides. Ce n'est pas une question de minutes ou de jours.

Quand on se promène dans les hôpitaux partout au Québec et dans les provinces, des urgences, il y en a. Elles sont provoquées par les carences en personnel, en budget et en lits disponibles. Il est très urgent de régler cela parce que les gens attendent dans les couloirs des hôpitaux en ce moment.

• (1920)

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Madame la Présidente, je félicite ma collègue pour son discours. Elle a bien mis en valeur l'urgence de bien financer le système de santé publique au Québec et dans les provinces et de donner suite à la demande et aux exigences des premiers ministres en ce sens.

Peut-elle expliquer pourquoi il est si important pour le Bloc québécois que tout le processus législatif soit respecté en lien avec le projet de loi C-10, même si le Bloc appuie ce dernier?

Mme Caroline Desbiens: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question constructive.

C'est évidemment une question de démocratie. Il faut mettre le temps qu'il faut. Nous ne pouvons pas imposer le bâillon comme cela pour tout et pour rien. Au Bloc québécois, nous sommes en faveur d'un débat.

Nous sommes en faveur de ces tests, mais il est important de respecter le cadre habituel de l'exercice parlementaire.

[Traduction]

M. Peter Fragiskatos (secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec la députée de York-Centre.

Je suis très fier de prendre la parole ce soir au nom des députés ministériels à propos du projet de loi C-10, Loi concernant certaines mesures liées à la COVID-19. Je suis reconnaissant que ce projet de loi obtienne l'attention et la priorité qu'il mérite.

Comme les députés le savent, nous nous engageons avec ce projet de loi à continuer d'aider les provinces et les territoires, les milieux de travail et les organismes à but non lucratif à gérer la pandémie. En particulier, ce projet de loi vise à rendre les tests rapides facilement accessibles pour détecter rapidement les cas positifs de COVID-19 et pour atténuer la transmission du virus. Je commencerai par parler de l'approbation réglementaire des tests.

Depuis le début de la pandémie, Santé Canada a mis sur pied des mesures rapides, novatrices et souples dans le cadre d'arrêtés d'urgence pour assurer un accès expéditif à des dispositifs médicaux et pour répondre aux besoins des Canadiens. Le Canada jouit d'un des cadres réglementaires sur les dispositifs médicaux les plus respectés dans le monde. L'approche uniforme adoptée par Santé Canada tout au long de la pandémie a permis d'assurer les hautes performances et la fiabilité des dispositifs de dépistage disponibles au pays.

Santé Canada a mis en priorité l'examen des demandes d'homologation des dispositifs liés à la COVID-19 qui répondent à un besoin urgent de santé publique au Canada. Les fabricants de ces dispositifs doivent fournir des données suffisantes démontrant l'utilisation

prévue de leurs dispositifs, notamment pour les paramètres de sensibilité établis pour le dépistage. Ainsi, l'utilisation des tests qui ne répondent pas aux normes strictes de sensibilité est refusée, et le Canada compte parmi les quelques pays ayant un minimum de problèmes suivant la mise en marché, notamment en ce qui concerne les appels.

En fait, au début de février, Santé Canada avait autorisé 107 appareils de dépistage, dont 10 tests d'autodépistage et 27 tests pouvant être utilisés dans un point de service. En collaboration avec les partenaires de la santé publique, nous avons déterminé les technologies de dépistage dont l'évaluation est prioritaire à l'heure actuelle. De plus, selon les renseignements dont nous disposons jusqu'à présent, les tests de dépistage autorisés sont toujours efficaces pour la détection des variants. Le Canada prend en outre les devants en communiquant avec les fabricants de tests d'autodépistage qui ont été homologués par d'autres administrations afin de les inviter à soumettre une demande d'homologation au Canada; d'autres tests d'autodépistage font l'objet d'une évaluation par Santé Canada.

Pour faire avancer l'homologation de nouveaux tests de dépistage de la COVID-19, l'organisme de réglementation a approuvé la tenue de 100 essais cliniques pour des produits de lutte contre la COVID-19, dont beaucoup ont profité d'une approche plus souple qui, ultimement, a contribué à trouver plus rapidement des traitements prometteurs contre la COVID-19. Par ailleurs, l'organisme a mis à profit sa relation avec des organismes de réglementation étrangers afin de partager avec eux des informations sur des technologies nouvelles dans le contexte de l'évolution rapide du virus, tout en collaborant à des approches réglementaires et stratégiques et en les harmonisant. Tandis que de nouveaux tests sont offerts et homologués au Canada, Santé Canada collabore avec les responsables provinciaux et territoriaux pour en faire l'acquisition et la distribution.

Il ne faut pas oublier le secteur canadien de la biofabrication. Afin d'assurer un meilleur approvisionnement des appareils de dépistage, le Canada doit accroître ses capacités nationales de biofabrication. Les investissements dans ce secteur réduiront notre dépendance à l'égard des produits importés, renforceront nos capacités industrielles nationales et accroîtront la résilience de notre pays pour les années à venir.

Le budget de 2021 a clairement indiqué l'engagement du gouvernement envers le secteur de la biofabrication: il prévoit un investissement de 2,2 milliards de dollars au cours des sept prochaines années. L'organisme de réglementation offre aussi son soutien parce qu'il est bien conscient que la force de notre système réglementaire est une préoccupation importante pour les entreprises qui envisagent de s'établir au Canada. En fait, en date du 14 janvier dernier, le gouvernement du Canada avait acheté 30 millions de tests rapides d'Artron Laboratories, à Burnaby, en Colombie-Britannique. Ces tests serviront à répondre à des besoins immédiats, nouveaux et à long terme.

La distribution des tests rapides est également très importante. Les tests rapides se sont révélés un autre outil utile dans la lutte actuelle contre le variant Omicron. Grâce à l'investissement de 3 milliards de dollars dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire, les organismes de santé publique ont un accès accru aux tests PCR et aux ressources pour la recherche de contacts. Cela dit, les tests rapides fournissent une mesure de protection supplémentaire en élargissant le dépistage à une gamme étendue de milieux, ce qui rend le dépistage plus accessible aux Canadiens et permet de freiner plus rapidement la propagation de la COVID-19.

Ordres émanant du gouvernement

• (1925)

Je tiens à informer les députés des derniers développements relatifs à notre engagement de fournir gratuitement des tests rapides aux provinces et aux territoires. Le gouvernement du Canada négocie avec huit fabricants afin d'obtenir des tests antigéniques rapides pour les provinces et les territoires au cours des prochains mois. Le gouvernement du Canada fait l'acquisition de tests de dépistage rapide de la COVID-19 et les distribue gratuitement aux provinces et aux territoires depuis octobre 2020, conformément à l'autorisation accordée au premier test de dépistage rapide de la COVID-19.

Alors que la demande de tests de dépistage rapide a considérablement augmenté, le gouvernement a réussi à répondre à la demande, et va continuer de le faire, s'avérant ainsi un partenaire fiable des provinces et des territoires. De fait, depuis le début de la pandémie, nous avons fait l'acquisition de 490 millions de tests.

Pour conclure, le dépistage est un élément essentiel de la lutte contre la pandémie de COVID-19 et la reprise de nos activités quotidiennes. Il nous permet de repérer rapidement les éclosions, d'isoler les personnes malades, d'entamer la recherche des contacts et d'éclairer la prise de décisions en matière de santé publique de tous les ordres de gouvernement. L'accès équitable aux tests de dépistage pour tous les Canadiens contribuerait à limiter la transmission du variant Omicron. Il nous aiderait à rebâtir notre économie et nos vies. Il permettrait aux Canadiens de savoir plus rapidement s'ils sont contaminés et de faire les bons choix pour se protéger et protéger nos collectivités.

Dans l'éventualité de futures vagues, nous devons être en mesure de faire front avec toutes les ressources possibles. Je suis persuadé que tous les députés conviendront qu'un accès équitable aux tests permettra de mieux protéger les Canadiens et de traverser cette crise. Nous avons besoin, en tant que pays, des 2,5 milliards de dollars en plus proposés dans le projet de loi C-10 pour acheter de nouveaux tests, et si les députés l'adoptent, il nous permettra de soutenir effectivement chaque Canadien. Nous pourrions nous entendre sur ce point et nous unir autour de notre objectif commun qui est de protéger notre santé et de reconstruire le pays.

J'aimerais conclure en remerciant les professionnels de la santé de ma ville, London. Je pense qu'on ne le fera jamais assez. Il y a et il y aura des divergences d'opinions à la Chambre, mais j'espère que nous saurons nous unir pour reconnaître le travail surhumain qu'ils ont accompli. Depuis le début de la pandémie, les médecins, le personnel infirmier et tous les autres travailleurs de la santé ont été là pour la population. London est une ville qui gravite autour du milieu de la santé à bien des égards, car nous y avons des hôpitaux de calibre mondial.

Ces professionnels de la santé sont mes concitoyens, tout comme ceux qu'ils soignent sans relâche dans ces hôpitaux, et je ne pourrai jamais les remercier assez. Ils savent que ce projet de loi est primordial, car même si, comme le pensent d'aucuns, les tests rapides ne sont pas une panacée, ils restent un outil indispensable pour combattre le virus. Ce sont des spécialistes de la santé qui ont fait valoir au gouvernement la nécessité d'une telle mesure législative. Voilà pourquoi il est si important de l'adopter, et de le faire à l'unanimité, je l'espère.

• (1930)

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, j'ai fait un certain nombre de constatations dans mon discours, ainsi que dans certaines de mes questions et de mes obser-

vations. Il aurait été formidable d'aborder la question en septembre dernier. Malheureusement, en plongeant le pays dans une campagne électorale au beau milieu de la quatrième vague d'une pandémie, le premier ministre libéral a fait le choix on ne peut plus clair de faire fi de ce qui, d'après moi, était dans l'intérêt supérieur des Canadiens.

Concrètement, il est question des tests rapides. On s'entend généralement pour dire qu'il s'agit d'un outil important dans la lutte contre la COVID-19. Je suis curieux de savoir si le député pourrait commenter le fait que le ministre de la Santé après avoir reproché aux conservateurs d'avoir proposé la normalisation des tests à la frontière, c'est-à-dire des tests à l'arrivée, avec d'autres pays aux vues similaires, semblait dire, l'autre jour, que le gouvernement allait en fait s'engager dans cette voie.

Le député pourrait-il répondre de l'hypocrisie du ministre de la Santé à cet égard?

M. Peter Fragiskatos: Monsieur le Président, premièrement, les mots tels qu'« hypocrisie » doivent être utilisés avec prudence à la Chambre, si tant est qu'ils soient permis. Je crois qu'il est important de maintenir un minimum de décorum. Je ne connais pas très bien le député, mais j'ose espérer qu'il agira à la hauteur des fonctions qu'il a l'honneur d'occuper.

Le ministre de la Santé fait exactement ce que nous espérons. Il examine les données scientifiques et écoute les experts en santé. Quant à ce qui se passe à la frontière, notre politique évolue parce que la pandémie évolue. Ce qui est clair, c'est que depuis le début de la pandémie, le gouvernement consulte les experts en santé avant de mettre en place ses politiques.

Il est malheureux que certains députés ne croient pas ce que disent les scientifiques et les experts en santé et refusent d'écouter leurs conseils. Nous nous entendrions beaucoup mieux si c'était le cas.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NDP): Monsieur le Président, j'aimerais remercier le député d'avoir mentionné les travailleurs de la santé. Comme nous le savons tous, ces travailleurs constituent notre première ligne de défense, le fer de lance de notre lutte contre la COVID, ce qui éprouve durement leur santé physique et mentale.

Le tourisme est un autre secteur durement touché par la pandémie. Voilà deux ans que la COVID sévit, mais le gouvernement offre toujours un soutien inadéquat à de nombreux exploitants d'entreprise touristique. Les entrepreneurs indépendants, notamment les agents de voyage indépendants, ne peuvent accéder à aucune aide. Les nouvelles entreprises qui ont démarré au début de la pandémie sont toujours inadmissibles aux mesures d'aide offertes à leurs concurrents.

Le député pourrait-il expliquer pourquoi le gouvernement semble ignorer tous ces besoins?

M. Peter Fragiskatos: Monsieur le Président, je remercie le député de son dévouement. Je ne le connais pas très bien, mais je l'ai toujours vu comme un homme qui a sincèrement à cœur son travail et qui a fait beaucoup pour ses concitoyens.

Sur cette question, nous ne sommes pas tout à fait d'accord. Si on examine ce que le gouvernement fédéral a fait depuis le début de la pandémie, on constate qu'il est intervenu très rapidement. Il a déployé des efforts historiques pour mettre en place une politique visant à gérer ce qui est, nous en conviendrons tous, la situation la plus difficile dans laquelle s'est trouvé le Canada depuis la Seconde Guerre mondiale. Qu'il s'agisse d'exploitants d'entreprise touristique ou de petites ou grandes entreprises, nous continuerons d'être là pour les Canadiens, comme nous l'avons été tout au long de la pandémie, en mettant en place un certain nombre de mesures, économiques ou non, pour attaquer de front les problèmes.

Dans ma ville, London, nous avons été là tant pour les exploitants d'entreprise touristique que pour d'autres entreprises. Bien sûr, nous pouvons en faire davantage et nous examinerons la question, mais, en définitive, les historiens auront beaucoup de choses à dire sur ce qui s'est passé et ils porteront un jugement positif sur nous au cours des prochaines années.

• (1935)

Mme Ya'ara Saks (secrétaire parlementaire de la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-10, Loi concernant certaines mesures liées à la COVID-19, et de la façon dont le gouvernement fédéral veille à ce que le Canada continue d'avoir suffisamment de tests de dépistage rapide de la COVID-19.

J'aimerais remercier mon collègue le député de London-Centre-Nord de ses commentaires. Ce soir, j'ai entendu des députés parler d'une foule d'autres sujets. J'aimerais toutefois axer mes observations sur le projet de loi C-10.

Malheureusement, la COVID continue d'avoir d'importantes répercussions sur la vie des Canadiens et demeure une menace sans précédent pour leur santé et leur bien-être social et économique. À mesure qu'on lève les restrictions sanitaires dans certaines provinces, le dépistage et la disponibilité des tests rapides deviennent encore plus importants pour lutter contre la COVID-19.

Le gouvernement prend très au sérieux cette responsabilité qu'il a de veiller à ce que tous les Canadiens aient ce dont ils ont besoin pour être en sécurité en cette période critique. Depuis le début de la pandémie, le gouvernement du Canada travaille en étroite collaboration avec les provinces et les territoires, adoptant une approche de type Équipe Canada pour réagir à la pandémie. J'aimerais débiter mes observations en soulignant brièvement certaines initiatives clés que le gouvernement a prises jusqu'à présent pour protéger les Canadiens et aider notre pays à se remettre sur pied.

Depuis le début de la pandémie, le gouvernement du Canada est résolu à collaborer de près avec tous les ordres de gouvernement de manière à donner priorité à la santé et à la sécurité des Canadiens. L'Accord sur la relance sécuritaire a été une composante importante de l'approche « Équipe Canada ». Dans le cadre de cet accord, on a transféré directement 3 milliards de dollars aux provinces et aux territoires afin d'accroître la capacité de tester, le traçage et la gestion des données; le gouvernement du Canada a aussi rendu d'autres fonds disponibles pour l'obtention de tests PCR pour le dépistage de la COVID-19. Le financement provenant de l'Accord sur la relance sécuritaire a permis à des services de santé d'un bout à l'autre du pays d'être mieux outillés pour repérer les personnes infectées, déterminer la source de l'infection et évaluer l'ampleur de la transmission dans les communautés.

Ordres émanant du gouvernement

La pandémie a évolué, et les besoins en matière de dépistage aussi. À l'heure actuelle, les tests rapides jouent un rôle plus crucial que jamais dans l'arsenal du gouvernement. Le gouvernement travaille sans relâche en collaboration avec les provinces et les territoires, comme il l'a fait au cours des deux dernières années, afin d'accélérer la livraison de tests rapides d'un océan à l'autre.

Les tests rapides sont sûrs, efficaces et faciles à administrer et ils donnent des résultats rapides. Leur disponibilité permet aux Canadiens de prendre des décisions éclairées pour protéger leur santé et celle de leurs proches et pour éviter de propager le virus. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, tous les ordres de gouvernement ont collaboré avec des experts afin de disposer des meilleures données probantes et scientifiques pour prendre des décisions éclairées sur les tests et le dépistage de la COVID-19.

En novembre 2020, la ministre de la Santé a officiellement créé le Comité consultatif d'experts sur les tests et le dépistage de la COVID-19. Le Comité a fourni des conseils scientifiques et stratégiques pour faciliter la prise de décisions éclairées sur les approches novatrices en matière de tests et de dépistage de la COVID-19, notamment des conseils sur la meilleure manière d'utiliser des tests, sur les stratégies à adopter dans divers contextes et sur les technologies émergentes, en s'appuyant toujours sur des données scientifiques.

Le Comité était composé de professionnels très respectés qui possèdent un large éventail d'expertise dans des domaines comme les politiques en matière de santé, les maladies infectieuses et la mise en œuvre de mesures de santé publique. En neuf mois, il a publié cinq rapports, dont celui qui est intitulé « Stratégies prioritaires pour optimiser l'autodépistage au Canada », publié en août 2021. Ce rapport a jeté les bases de l'élargissement des programmes de dépistage des provinces et des territoires.

La lutte contre la COVID-19 repose sur la collaboration entre l'Agence de la santé publique du Canada et Santé Canada, appuyée par les travaux d'un comité consultatif d'experts. Cette collaboration comprend la diffusion du document à jour intitulé « Orientations pancanadiennes sur les tests et le dépistage pour la COVID-19 », ainsi qu'un livre blanc sur le dépistage de la COVID-19 au sein des populations vaccinées. Ces documents de référence soulignent l'importance du dépistage continu, particulièrement dans le but de protéger les populations vulnérables, et de la nécessité pour tous les gouvernements de maintenir des stocks de tests de dépistage rapide de la COVID-19 qui répondront aux besoins urgents en la matière afin de réduire au minimum les éclosions et d'y réagir rapidement.

Pour aider les Canadiens à se sortir de la pandémie, il faut non seulement assurer la collaboration de tous les ordres de gouvernement, mais aussi établir des partenariats avec le secteur privé. Par conséquent, le gouvernement a aussi mis en place des partenariats novateurs en formant une table ronde consultative sur les tests, le dépistage, la recherche des contacts et la gestion des données sur la COVID-19 composée de membres des secteurs d'activités essentiels.

Cette collaboration a mené au lancement du Creative Destruction Lab Rapid Screening Consortium, organisme sans but lucratif se trouvant à l'Université de Toronto composé initialement de 12 sociétés qui mènent leurs activités à l'échelle nationale. Le Consortium avait pour objet de mettre au point un système de dépistage de la COVID-19 en mesure de produire des résultats en 15 minutes. Pensons-y: en seulement 15 minutes, nous pourrions obtenir des données qui nous aideraient à protéger nos proches.

Ordres émanant du gouvernement

• (1940)

En avril 2021, dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire, Santé Canada a versé du financement au Consortium dans le but d'élargir son programme pilote de façon à soutenir la distribution des tests de dépistage rapide aux employés ne présentant aucun symptôme partout au Canada. En date du 26 janvier 2022, le Creative Destruction Lab Rapid Screening Consortium avait déjà obtenu la participation de plus de 2 000 organisations réparties d'un océan à l'autre, y compris des conseils scolaires, des centres de la petite enfance, des établissements de soins de longue durée et plein d'autres entreprises, comme des compagnies aériennes, des compagnies de messagerie, des banques, des compagnies minières et des commerces au détail. Le Consortium a réussi à obtenir la participation d'organisations dans presque toutes les régions du Canada.

La Croix-Rouge canadienne s'est aussi montré un partenaire de premier plan, car elle fournit notamment du soutien complémentaire aux provinces et aux territoires sur le plan des soins directs aux patients. Par ailleurs, le gouvernement s'est associé à la Croix-Rouge canadienne pour compléter l'apport du Consortium au chapitre du dépistage dans le secteur sans but lucratif. En 2021, approximativement 300 000 tests ont été fournis à la Croix-Rouge canadienne dans le cadre de cette initiative. Grâce à ces partenariats novateurs, la Croix-Rouge canadienne a aidé 234 organismes sans but lucratif à mettre en place des programmes de dépistage et à obtenir du soutien, des conseils stratégiques et des trousseaux de test. À ce jour, plus de 1,6 million de tests de dépistage ont été distribués dans le cadre de cette initiative.

Je voudrais parler du programme que nous avons mis en place pour les collectivités nordiques, éloignées et isolées. En réponse à la pandémie de COVID-19, dans l'esprit de la vérité et de la réconciliation, l'initiative concernant les collectivités nordiques, éloignées et isolées a été mise sur pied au début de 2020 afin que les habitants de ces collectivités partout au Canada aient un accès équitable aux soins de santé. L'initiative priorisait la distribution de matériel nécessaire aux tests — notamment aux tests de dépistage moléculaire — aux points de service dans les collectivités et les foyers des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Le programme, mené par le Laboratoire national de microbiologie de l'Agence de la santé publique du Canada, en collaboration avec Services aux Autochtones Canada, comprend de la formation pour la mise en place et l'utilisation des tests de dépistage de la COVID-19.

Jusqu'à maintenant, le Laboratoire national de microbiologie a donné plus de 230 séances de formation à des personnes qui ne sont pas des professionnels de la santé pour le déploiement du dépistage dans les points de service des collectivités nordiques, éloignées et isolées. En date du 16 janvier 2022, en plus des stocks envoyés aux provinces et aux territoires, 651 outils employés pour le dépistage et 1 196 039 trousseaux de dépistage ont été envoyés à plus de 300 collectivités nordiques, éloignées et isolées afin de les aider à faire du dépistage.

En conclusion, le pays a fait tout ce qu'il pouvait pour lutter contre la pandémie et les Canadiens peuvent être encouragés par les progrès réalisés, mais il ne fait aucun doute que les mois à venir seront remplis de défis et qu'il faudra en faire encore plus pour soutenir le pays. Je demande à tous les députés de se joindre à moi et à mes collègues de ce côté-ci de la Chambre afin de soutenir et d'adopter le projet de loi à l'étude, afin que nous puissions continuer d'offrir, en temps opportun, le soutien essentiel dont les provinces, les territoires, les employeurs et les Canadiens ont besoin pendant

cet important processus d'approvisionnement en vue de la distribution efficace de tests de dépistage rapide de la COVID-19 pour nous aider à demeurer tous en sécurité.

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, la députée d'en face a cité beaucoup de chiffres et de données concernant des essais qui ont été faits, et elle a parlé de tout plein d'organismes intéressants. C'est en effet intéressant. Ce n'est pas parce qu'une chose est en grand nombre ou qu'elle fait beaucoup de bruit qu'elle a du mérite. C'est une idée à laquelle il serait important que nous réfléchissions.

Cela dit, je tiens à mettre une chose au clair: chez les personnes asymptomatiques qui utilisent des tests antigéniques rapides, selon certaines études, la sensibilité diagnostique est d'environ 44 %, ce qui veut dire qu'un grand nombre de personnes qui ont la COVID se font dire qu'ils ne l'ont pas. Le calcul est simple: 44 % des gens diraient qu'ils ont la COVID, mais il y en aurait beaucoup plus dont nous ignorerions qu'ils sont infectés.

Je pose encore une fois la question: si ces choses sont aussi importantes que la science dont les libéraux ne cessent de parler, ne serait-il pas sensé de renvoyer tout simplement le projet de loi au comité de la santé pour être étudié avant qu'il soit adopté?

Mme Ya'ara Saks: Monsieur le Président, le député est médecin, alors je crois qu'il peut apprécier les fondements scientifiques de notre démarche et comprendre que c'est parce que nous n'avons ménagé aucun effort et que nous avons misé sur le dépistage, la recherche, les discussions, les consortiums, la coordination entre le public et le privé et la science que nous avons aussi bien réussi à protéger les Canadiens. Ces tests permettent de mieux protéger ceux qu'on aime. Ils occupent une place importante dans l'arsenal à notre disposition et ils ont maintes fois prouvé qu'ils peuvent contribuer à ralentir la propagation de la COVID-19.

Je rappelle à mon collègue qu'au début de la pandémie, c'est-à-dire avant que je sois moi-même députée, ses collègues réclamaient des tests de dépistage rapide à grands cris. Ils exigeaient qu'on les utilise et ils tenaient mordicus à ce que nous en achetions plus et encore plus. Les tests qui étaient alors disponibles n'étaient pas fiables, et c'est afin de les améliorer que nous avons collaboré avec le consortium, les chercheurs et les scientifiques. De cette façon, quand le variant Omicron a frappé, nous avions les outils et les moyens nécessaires pour assurer la sécurité des Canadiens.

• (1945)

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Monsieur le Président, les députés ainsi que les Canadiens en général ont l'impression de courir un marathon, et la dernière chose qu'ils veulent en ce moment, c'est trébucher dans les 100 derniers mètres. Puisque nous sentons que la tension est à son comble depuis deux semaines, il est très important de rappeler qu'il y a encore un nombre considérable de Canadiens qui sont vulnérables à la COVID-19 et qui ont des proches à l'hôpital ou, dans certains cas, aux soins intensifs.

Je me demande si ma collègue pourrait nous donner son avis à ce sujet. Nous ne sommes pas encore tirés d'affaire en ce qui concerne la COVID-19. La ligne d'arrivée est peut-être en vue, mais nous devons poursuivre nos efforts pour nous sortir de cette situation comme il faut.

Mme Ya'ara Saks: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de la Colombie-Britannique. C'est là que vivent bien des membres de ma famille, et ils me manquent terriblement.

Je suis fatiguée. Mes enfants sont fatigués. Bien des députés le sont aussi, mais la réalité, c'est que les services de soins intensifs peinent encore à composer avec le nombre de cas. Nous voyons le nombre de cas se stabiliser quelque peu, mais la réalité, c'est qu'il y a de nombreux Canadiens qui sont immunodéficients, qui sont vulnérables à d'autres égards et qui ont besoin d'outils pour se protéger.

Un résidant de ma circonscription a subi une greffe de rein. Il ne peut pas sortir. Il attend les résultats d'autres tests avant de pouvoir reprendre sa vie normale. J'espère que les députés comprennent que nous devons nous fonder sur les données scientifiques, que nous avons besoin d'outils pour aider les Canadiens, et que cela comprend des mesures pour obtenir et distribuer des tests de dépistage rapide de façon équitable et sécuritaire pour tous les Canadiens qui en ont besoin.

M. Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de participer ce soir au débat portant sur notre amendement.

Le Parti conservateur a présenté cet amendement parce que nous croyons qu'il faut tout simplement plus de temps pour examiner le projet de loi. Rien ne presse pour la suite des choses. Ce projet de loi doit faire l'objet d'un examen au Sénat, qui ne siège même pas avant la semaine prochaine. Nous devons avoir l'occasion de l'examiner. Il faut que le ministre puisse répondre à nos questions. Je prendrai quelques minutes pour expliquer certaines des raisons pour lesquelles nous devons poser des questions. Nous sommes d'accord pour procurer des tests rapides aux Canadiens, mais nous devons nous pencher sur de sérieuses questions ici ce soir.

C'est normal. Ici, à Ottawa, on gèle dehors, mais les libéraux pourraient tout aussi bien jouer au golf, car ils jouent la normale. Je me souviens qu'il y a deux ans, les conservateurs se sont dits préoccupés par ce qui se passait en Chine, en Italie et en Iran. Nous avons soulevé des questions. De quoi nous a-t-on accusés? On nous a accusés d'être racistes. C'est un terme qu'ils aiment utiliser: « Vous êtes racistes », alors que nous ne faisons qu'exprimer certaines préoccupations. Ils sont toujours arrivés tard dans la partie. Parlant de parties, il aura fallu que la LNH et la NBA annulent leur saison pour qu'ils se rendent compte qu'il valait mieux agir plus sérieusement.

Le gouvernement se plaît à dire aux Canadiens que les mesures en réponse à la pandémie ont été prises uniquement dans leur intérêt. Cela laisse beaucoup de gens perplexes, moi y compris. On se demande si le gouvernement agit vraiment dans l'intérêt des Canadiens ou dans l'intérêt de ses amis proches, pour les résultats de sondages ou dans le but d'obtenir l'or, l'argent et le bronze en faisant profiter ses proches de certains avantages. Les faits parlent d'eux-mêmes. À titre d'exemple, pensons à M. Frank Baylor, ou « Frankie ». Les députés libéraux devraient le connaître. Il a été député jusqu'en 2018...

● (1950)

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je suis certaine que le député ne souhaite pas nommer incorrectement notre ancien collègue Frank Baylis, qui a mené une lutte pour une Chambre des communes plus démocratique.

Le Président: Je remercie la députée de son intervention.

Nous allons laisser le député poursuivre son discours.

M. Marc Dalton: Monsieur le Président, le député Frank Baylis a obtenu un contrat. Il était certainement dans le secret des dieux pour ce qui est des ventilateurs, même si son entreprise n'en avait

jamais fabriqué. Il a décroché un contrat à fournisseur unique de 236 millions de dollars. Son ventilateur n'avait jamais été testé ni utilisé auparavant. Le prix demandé était le double de celui des concurrents. Comme ce sont des fonds d'urgence, donnons-les à nos copains. Voilà la manière d'opérer des libéraux. Il suffit de demander à Jody Wilson-Raybould. C'est toujours du pareil au même dans ce parti.

Quelles autres raisons pourraient nous pousser à vouloir examiner les dépenses du gouvernement d'un peu plus près? Le scandale UNIS, peut-être? L'organisme qui travaille auprès des jeunes a donné près de 1 million de dollars en honoraires de conférencier au frère, à la mère et à la famille du premier ministre. Qu'est-ce qu'UNIS a obtenu? On leur a octroyé un contrat de trois quarts de milliard de dollars pour quelque chose...

Le Président: Le ministre des Affaires du Nord a la parole.

L'hon. Dan Vandal: Monsieur le Président, ce dont le député parle n'a rien à voir avec le sujet actuel, soit l'obtention de tests rapides pour les Canadiens. Je sais que dans ma province, le Manitoba, nous en avons grandement besoin. Comme les Manitobains ont besoin de ces tests, le député pourrait-il revenir au sujet qui nous intéresse?

Le Président: Par le passé, j'ai déjà cru que des députés faisaient une digression, mais ils finissaient par faire valoir leurs arguments. Je suis sûr que nous comprendrons la logique du discours du député quand il présentera ses arguments. Cependant, je veux lui rappeler de veiller à ce que ses interventions soient aussi pertinentes que possible quand il débat du sujet à l'étude.

Je vais laisser le député poursuivre.

M. Marc Dalton: Monsieur le Président, je crois que mon intervention est tout à fait pertinente. Nous parlons d'une somme de 2,5 milliards de dollars. Qu'est-ce qu'un tel montant représente? Qu'est-ce que représente le déficit actuel, qui a doublé sous les libéraux pour passer à 1,2 billion de dollars? Ce n'est que de l'argent, de l'argent des contribuables. Nous n'aurons qu'à en refiler la facture à nos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Qui s'en soucie? Certainement pas les libéraux.

Pourquoi ce sujet me tient-il tant à cœur? C'est parce que les libéraux tentent de faire adopter à toute vapeur ce projet de loi, que nous avons appuyé. Nous réclamons l'acquisition de tests rapides depuis un an et demi. C'est un sujet que nous avons soulevé pendant un an et demi. Maintenant, les libéraux se félicitent d'avoir obtenu tous ces tests rapides. Ils n'ont pas été très rapides à les obtenir. Je dirais même qu'ils ont été très lents.

La lenteur de l'obtention de ces tests n'est pas le seul problème. Nous devons nous pencher sur la situation. Qu'en est-il des vaccins? Monsieur le Président, les libéraux soutiennent que nous avons plus de doses de vaccin par habitant que n'importe quel autre pays au monde. Nous en avons presque autant qu'il y a d'étoiles dans le ciel.

Nous avons des vaccins — 200 millions de doses —, et il y a bien un lien avec la motion. Il importe peu que nous payions deux fois plus cher que les Européens ou la moitié plus que les Américains. Après tout, ce n'est que l'argent des contribuables. Nous parlons de 2,5 milliards de dollars. Qu'obtiendrons-nous pour ce montant? Les Canadiens ne méritent-ils pas de savoir de quoi il en retourne? Les libéraux affirment qu'il y a urgence et que nous devons adopter la mesure législative.

Ordres émanant du gouvernement

Il y a peut-être une autre petite urgence en ce moment. En fait, nous avons voté aujourd'hui sur une motion demandant la levée des mesures obligatoires, et les libéraux veulent donner un coup de barre. Lorsque le premier ministre Ford a annoncé que la province allait lever les restrictions, ils se sont demandé: « Que devrions-nous faire? » Organisons une rencontre d'urgence tout de suite, ce soir, dimanche dernier, pour invoquer la Loi sur les mesures d'urgence. Pour être bien certains, misons aussi sur ce projet de loi.

L'heure est grave depuis un bon moment, mais c'est ainsi que le parti d'en face fonctionne, avec le soutien de nos amis du NPD. C'est sérieux, et les Canadiens ont le droit de savoir.

Au début de la pandémie, nous avons des appels tous les jours avec le personnel et, après un moment, c'est devenu une blague. Nous faisons des suggestions aux responsables des relations publiques qui répondaient aux questions, puis nous attendions à la fin du mois. De l'autre côté de la Chambre, les ministres disaient que c'était une bonne idée et qu'ils allaient l'incorporer, que l'on pense à la subvention salariale qui était initialement de 10 % avant de passer à 75 % ou à bien d'autres mesures. Notre impression de ce côté-ci, c'est qu'il y a un énorme gaspillage de l'autre côté. Les libéraux disent qu'ils se soucient des contribuables, mais peu importe.

Dans l'histoire du Canada, ces dernières années seulement, nous avons doublé le montant de la dette. Il vient un temps où il faut rendre des comptes. Il vient un temps où il faut limiter les dépenses. Il vient un temps où il faut faire preuve de discernement. Ce n'est pas ce que nous observons de l'autre côté.

En suivant ce qui se passait ici au cours des deux dernières années, je me souviens m'être demandé par qui nous étions gouvernés. Qui dirige tout cela sur le plan économique? S'agit-il d'un groupe d'élèves du secondaire? Je m'en excuse d'ailleurs auprès d'eux car je suis enseignant au secondaire de formation. Peut-être ne devrait-on pas envoyer de chèques à des adresses à l'étranger. Pour en revenir aux élèves du secondaire, peut-être ne devrait-on pas donner des dizaines de milliers de dollars à des étudiants qui ont gagné à peine 5 000 \$. Peut-être qu'il aurait été utile de mener une réflexion plus approfondie car les libéraux sont en train de réduire les Canadiens à la servitude.

Il s'agit d'un projet de loi important.

En ce qui concerne la vaccination, je dirai également ceci. Je vais leur dire ce qu'ils peuvent faire de leurs tests de dépistage rapide. Ils peuvent peut-être les donner à certaines personnes qu'ils ont exclues et dont ils ont fait des parias. Qui sont-ils? Il s'agit de tous les non-vaccinés, c'est-à-dire, d'après les libéraux, environ 20 %, peut-être plus, de la population. Peut-être pourrait-on utiliser ces tests pour permettre aux gens de voyager. C'est ce que les conservateurs ont toujours prôné. Pourquoi ne pas laisser les gens voyager?

• (1955)

En Colombie-Britannique et au Canada, à l'heure actuelle, 20 % des ménages ont eu la COVID-19 au cours du dernier mois et demi. Il s'agit donc de plusieurs millions de personnes. Le virus est partout. Il est endémique.

On se fait dire d'oublier les tests de dépistage et de traiter la maladie comme une grippe ou un rhume. On se fait dire de rester à la maison. Je connais des centaines de personnes qui ont eu la COVID-19. Je l'ai moi-même eue ainsi que mon épouse il y a trois semaines. C'est donc bien réel. Je connais des gens qui en sont morts. Je ne dis pas que nous n'avons pas besoin de tests rapides. Je dis

simplement que nous devons pousser davantage la réflexion et faire preuve d'un peu plus de respect pour le contribuable canadien.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je dois dire que c'était amusant. En écoutant les conservateurs aujourd'hui, on se demande quelle est leur position sur la question des tests.

Certains députés prennent la parole pour tourner la question en ridicule. C'est presque comme s'ils ne croyaient pas que les tests rapides jouent un rôle utile dans la société. Ils demandent pourquoi nous voulons dépenser cet argent. Puis, d'autres députés prennent la parole pour affirmer qu'ils vont voter en faveur du projet de loi.

J'imagine qu'il faut demander au député s'il votera en faveur du projet de loi. Est-il contre le projet de loi? Où en est le Parti conservateur aujourd'hui, M. Trump? Enfin, je veux plutôt dire monsieur le député.

• (2000)

M. Marc Dalton: Monsieur le Président, franchement, nous sommes du côté des Canadiens. Nous nous soucions de leur santé. Nous voulons les voir là où ils en sont. Nous voulons qu'ils puissent exercer librement leurs choix. C'est « mon corps, mon choix », en ce qui a trait aux vaccins. Il ne s'agit pas de les traiter comme s'ils étaient des idiots ou des tenants de la suprématie blanche. Ils ne le sont pas. Ce sont des Canadiens.

M. Kelly McCauley: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Bien que la joute verbale puisse s'avérer amusante avec le député de Winnipeg-Nord, il est offensant que mon collègue se soit fait appeler M. Trump.

Le député sait très bien qu'il ne s'est pas trompé. Il l'a fait exprès. Je demande qu'il présente des excuses au député visé et à la Chambre.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je retire mon commentaire et je présente mes excuses.

Le Président: Comme il est 20 heures, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ toutes les motions relatives à l'affaire émanant du gouvernement n° 8 sous la rubrique des affaires émanant du gouvernement, dont la Chambre est maintenant saisie.

Le vote porte sur l'amendement.

Si un député d'un parti reconnu désire demander un vote par appel nominal ou que l'amendement soit adopté avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, nous demandons la tenue d'un vote par appel nominal.

Le Président: Convoquez les députés.

• (2045)

(L'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n° 25)

POUR

Députés

Aboultaif
Albas
Arnold
Barlow

Aitchison
Allison
Baldinelli
Barrett

Ordres émanant du gouvernement

Barsalou-Duval	Beaulieu	Arya	Ashton
Benzen	Bergen	Atwin	Bachrach
Bergeron	Berthold	Badawey	Bains
Bérubé	Bezan	Baker	Barron
Blanchet	Blanchette-Joncas	Battiste	Beech
Block	Bragdon	Bendayan	Bennett
Brassard	Brock	Bibeau	Bittle
Brunelle-Duceppe	Calkins	Blaikie	Blair
Caputo	Carrie	Blaney	Blois
Chabot	Chambers	Boissonnault	Boulerice
Champoux	Chong	Bradford	Brière
Cooper	Dalton	Cannings	Carr
Dancho	Davidson	Casey	Chagger
DeBellefeuille	Deltell	Chahal	Champagne
d'Entremont	Desbiens	Chen	Chiang
Desilets	Doherty	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)
Dowdall	Dreeshen	Cormier	Coteau
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis	Dabrusin	Damoff
Epp	Falk (Provencher)	Davies	Desjarlais
Fast	Ferri	Dhaliwal	Dhillon
Findlay	Fortin	Diab	Dong
Gallant	Garon	Drouin	Dubourg
Gaudreau	Généreux	Duclos	Duguid
Genuis	Gill	Duncan (Etobicoke North)	Dzerowicz
Gladu	Godin	Ehsassi	El-Khoury
Goodridge	Gourde	Erskine-Smith	Fergus
Gray	Hallan	Fisher	Fonseca
Hoback	Jeneroux	Fortier	Fragiskatos
Kelly	Kitchen	Fraser	Freeland
Kmiec	Kram	Fry	Gaheer
Kramp-Neuman	Kurek	Garneau	Garrison
Kusie	Lake	Gazan	Gerretsen
Lantsman	Larouche	Gould	Green
Lawrence	Lehoux	Guilbeault	Hajdu
Lemire	Lewis (Essex)	Hanley	Hardie
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert	Hepfner	Holland
Lloyd	Lobb	Housefather	Hughes
MacKenzie	Maguire	Hussen	Hutchings
Martel	Mazier	Iacono	Idlout
McCauley (Edmonton West)	McLean	Ien	Jaczek
Melillo	Michaud	Johns	Joly
Moore	Morantz	Jowhari	Julian
Morrison	Motz	Kayabaga	Kelloway
Muys	Nater	Khalid	Khera
Normandin	O'Toole	Koutrakis	Kusmierczyk
Patzer	Paul-Hus	Kwan	Lalonde
Pauzé	Perkins	Lambropoulos	Lametti
Perron	Plamondon	Lamoureux	Lapointe
Poilievre	Rayes	Lattanzio	LeBlanc
Redekopp	Reid	Lebouthillier	Lightbound
Rempel Garner	Richards	Long	Longfield
Roberts	Rood	Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)
Ruff	Savard-Tremblay	MacDonald (Malpeque)	MacGregor
Scheer	Schmale	MacKinnon (Gatineau)	Maloney
Seeback	Shields	Martinez Ferrada	Masse
Shipley	Simard	Mathysen	May (Cambridge)
Sinclair-Desgagné	Small	May (Saanich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)
Soroka	Steinley	McGuinty	McKay
Ste-Marie	Stewart	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod
Strahl	Stubbs	McPherson	Mendès
Thériault	Therrien	Medicino	Miao
Thomas	Tochor	Miller	Morrice
Tolmie	Trudel	Morrissey	Murray
Uppal	Van Popta	Naqvi	Ng
Vecchio	Vidal	Noormohamed	O'Connell
Vien	Viersen	Oliphant	O'Regan
Vignola	Villemure	Petitpas Taylor	Powlowski
Vis	Wagantall		
Warkentin	Waugh		
Webber	Williams		
Williamson	Zimmer — 150		
CONTRE			
Députés			
Aldag	Alghabra		
Ali	Anandasangaree		
Angus	Arseneault		

Ordres émanant du gouvernement

Qualtrough	Robillard
Rodriguez	Rogers
Romanado	Sahota
Sajjan	Saks
Samson	Sarai
Scarpaleggia	Serré
Sgro	Shanahan
Sheehan	Sidhu (Brampton East)
Sidhu (Brampton South)	Sorbara
Spengemann	St-Onge
Sudds	Tassi
Taylor Roy	Thompson
Trudeau	Turnbull
Valdez	Van Bynen
van Koeverden	Vandal
Vandenbeld	Virani
Vuong	Weiler
Wilkinson	Yip
Zahid	Zarrillo
Zuberi — 179	

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare l'amendement rejeté.

Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu discussion entre les partis et, si vous le demandez, vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre, l'affaire émanant du gouvernement n° 8, inscrite au Feuilleton au nom du leader du gouvernement à la Chambre des communes, soit modifiée:

a) au paragraphe c), par substitution aux mots suivant les mots « par appel nominal est demandé », de ce qui suit « il soit différé au prochain jour de séance, à la fin de la période prévue pour les questions orales, et la Chambre s'ajourne au prochain jour de séance »;

b) par suppression du paragraphe g).

Le Président: Que tous les députés qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non. Comme il n'y a pas de voix dissidentes, le consentement est accordé.

[*Français*]

La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(L'amendement est adopté.)

● (2050)

Le Président: La prochaine mise aux voix porte sur la motion principale telle que modifiée.

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion telle que modifiée soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[*Traduction*]

M. John Brassard: Monsieur le Président, nous demandons un vote par appel nominal.

● (2105)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(*Vote n° 26*)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anandasangaree
Angus	Arseneault
Arya	Atwin

Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bennett	Bergeron
Bérubé	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blaney
Blois	Boissonnault
Boulerice	Bradford
Brière	Brunelle-Duceppe
Cannings	Carr
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Collins (Victoria)	Cormier
Coteau	Dabrusin
Damoff	Davies
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Etobicoke North)	Dzerowicz
Ehsassi	El-Khoury
Erskine-Smith	Fergus
Fillmore	Fisher
Fonseca	Fortier
Fortin	Fragiskatos
Fraser	Freeland
Fry	Gaheer
Garneau	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Gerretsen
Gill	Gould
Green	Guilbeault
Hajdu	Hanley
Hardie	Hepfner
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Idlout	Ien
Jaczek	Johns
Joly	Jowhari
Julian	Kayabaga
Kelloway	Khalid
Khera	Koutrakis
Kusmierczyk	Kwan
Lalonde	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Larouche
Lattanzio	LeBlanc
Lebouthillier	Lemire
Lightbound	Long
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Maloney	Martinez Ferrada
Masse	Mathysen
May (Cambridge)	May (Saanich—Gulf Islands)

McDonald (Avalon)
McKay
McLeod
Mendès
Miao
Miller
Morrissey
Naqvi
Noormohamed
O'Connell
O'Regan
Perron
Powlowski
Robillard
Rogers
Sahota
Saks
Sarai
Schieffe
Sgro
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Sorbara
Ste-Marie
Sudds
Taylor Roy
Therrien
Trudeau
Turnbull
Van Bynen
Vandal
Vignola
Virani
Weiler
Yip
Zarrillo

McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McPherson
Mendicino
Michaud
Morrice
Murray
Ng
Normandin
Oliphant
Pauzé
Petitpas Taylor
Qualtrough
Rodriguez
Romanado
Sajjan
Samson
Scarpaleggia
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton East)
Simard
Spengemann
St-Onge
Tassi
Thériault
Thompson
Trudel
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villemure
Vuong
Wilkinson
Zahid
Zuberi — 208

CONTRE

Députés

Aboultarif
Albas
Arnold
Barlow
Benzen
Berthold
Block
Brassard
Calkins
Carrie
Chong
Dalton
Davidson
d'Entremont
Dowdall
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Epp
Falk (Provencher)
Ferreri
Gallant
Genius
Godin
Gourde
Hallan
Jeneroux
Kitchen
Kram
Kurek
Lake
Lawrence
Lewis (Essex)
Liepert
Lobb
Maguire
Mazier
McLean
Moore
Morrison

Aitchison
Allison
Baldinelli
Barrett
Bergen
Bezan
Bragdon
Brock
Caputo
Chambers
Cooper
Dancho
Deltell
Doherty
Dreeshen
Ellis
Falk (Battlefords—Lloydminster)
Fast
Findlay
Généreux
Gladu
Goodridge
Gray
Hoback
Kelly
Kmiec
Kramp-Neuman
Kusie
Lantsman
Lehoux
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd
MacKenzie
Martel
McCauley (Edmonton West)
Melillo
Morantz
Motz

Ordres émanant du gouvernement

Muys
O'Toole
Paul-Hus
Poilievre
Redekopp
Rempel Garner
Roberts
Ruff
Schmale
Shields
Small
Steinley
Strahl
Thomas
Tolmie
Van Popta
Vidal
Viersen
Wagantall
Waugh
Williams
Zimmer — 119

Nater
Patzner
Perkins
Rays
Reid
Richards
Rood
Scheer
Seebach
Shipley
Soroka
Stewart
Stubbs
Tochor
Uppal
Vecchio
Vien
Vis
Warkentin
Webber
Williamson

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion modifiée adoptée.

[Français]

Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre procédera maintenant à l'étude du projet de loi à l'étape de la deuxième lecture.

* * *

LOI CONCERNANT CERTAINES MESURES LIÉES À LA COVID-19

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Santé, Lib.) propose que le projet de loi C-10, Loi concernant certaines mesures liées à la COVID-19, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité plénier.

Le Président: Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, deux députés de chaque parti reconnu et un député du Parti vert peuvent chacun prendre la parole sur la motion pendant au plus 20 minutes, suivies de 10 minutes pour les questions et les observations. Les députés peuvent partager leur temps de parole avec un autre député.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le Président, c'est évidemment avec un grand plaisir que je prends la parole aujourd'hui, au cours de la 44^e législature du Canada, pour appuyer le projet de loi C-10 qui donnerait à Santé Canada le pouvoir législatif d'acheter et de distribuer des tests de dépistage rapides d'un bout à l'autre du pays pour jusqu'à 2,5 milliards de dollars.

Ce projet de loi aidera à répondre aux besoins des provinces et des territoires en matière de test de dépistage rapide de la COVID-19 et continuera d'appuyer le programme national de dépistage en milieu de travail ainsi que les initiatives fédérales de dépistage, aussi en milieu de travail.

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

Nous sommes à un moment critique de notre lutte contre la COVID-19, et nous devons avoir tous les outils à notre disposition. Le dépistage joue un rôle essentiel dans nos efforts en vue de contenir et d'enrayer la pandémie. Repérer les personnes infectées...

Le Président: J'interromps le ministre pour rappeler les députés à l'ordre.

À l'ordre. Je signale à tous que le ministre prononce un discours et je tiens à ce que tous puissent entendre ce qu'il a à dire.

Le ministre a la parole.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le Président, j'ai oublié de mentionner que je vais partager mon temps de parole avec le député de Winnipeg-Nord.

Comme nous le savons tous, le dépistage joue un rôle essentiel dans nos efforts en vue de contenir et d'atténuer la pandémie. Repérer les personnes infectées aide à prévenir la retransmission du virus de personne à personne.

[Français]

Comme on le sait, les services de santé peinent à répondre à la demande pour les tests par réaction en chaîne de la polymérase, ou tests PCR, car le variant Omicron provoque des taux d'infection très élevés. Les provinces et les territoires du pays comptent maintenant sur les tests rapides pour aider à combler cette lacune importante.

Les tests de dépistage rapides sont une méthode de dépistage qui peut détecter de manière plus simple et plus rapide la COVID-19 dans une variété de contextes tels que les écoles, les lieux de travail et d'autres milieux à risque élevé comme les centres de soins de longue durée et les hôpitaux, pour ne donner que quelques exemples.

L'usage de tests rapides dans de nouveaux contextes permet donc de détecter la propagation de la COVID-19 et d'instaurer des mesures pour rompre la chaîne de transmission.

[Traduction]

Les personnes atteintes de la COVID-19 ne présentent pas toutes des symptômes. En fait, la prévalence d'infection asymptomatique constitue probablement un facteur considérable dans le taux de transmission élevé du variant Omicron. Le dépistage rapide permet à une personne de détecter le virus en aussi peu que 15 minutes, ce qui en fait un outil puissant que les Canadiens peuvent utiliser pour aider à freiner la propagation du variant Omicron.

[Français]

Depuis le dépôt du projet de loi C-8 qui prévoyait des fonds supplémentaires pour l'achat et la distribution de tests rapides, le Canada a connu une augmentation exponentielle du nombre de cas et d'hospitalisations. La propagation d'Omicron a également entraîné une augmentation rapide de la demande pour les tests rapides. Cela met de la pression sur l'offre mondiale, où les chaînes d'approvisionnement sont très solidement sollicitées. De toute évidence, nous devons donc accroître notre accès à ces tests et nous devons le faire maintenant.

Le projet de loi C-10 permettrait à Santé Canada d'acheter et de distribuer des centaines de millions de tests rapides partout au pays et d'aider à assurer un accès équitable dans toutes les administrations. Il s'appuierait aussi sur les engagements pris dans la mise à

jour économique et budgétaire de décembre dernier, qui proposait un financement supplémentaire de 1,7 milliard de dollars pour l'achat et la distribution de tests rapides au pays.

[Traduction]

Le projet de loi C-10 permettrait également à Santé Canada et à l'Agence de la santé publique du Canada de continuer à soutenir les provinces et les territoires en leur fournissant la quantité de tests de dépistage rapide dont ils ont besoin pour protéger la santé et assurer la sécurité des Canadiens, y compris par l'entremise de programmes élargis de dépistage en milieu scolaire et en milieu de travail.

[Français]

Enfin, le projet de loi C-10 permettrait de continuer à appuyer les entreprises de toutes tailles en fournissant des tests rapides pour les programmes de dépistage en milieu de travail grâce à des livraisons directes et par l'entremise de partenaires comme les chambres de commerce et les pharmacies.

Tout au long de la pandémie, le gouvernement canadien a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires provinciaux et territoriaux pour s'assurer qu'ils disposent des outils dont ils ont besoin pour gérer les éclosions et assurer la sécurité et la santé de tous et de toutes.

• (2110)

[Traduction]

Le gouvernement fédéral a commencé à acheter et à fournir gratuitement des tests de dépistage rapide aux provinces et aux territoires en octobre 2020. Ensuite, en décembre 2021, le gouvernement du Canada a fourni plus de 35 millions de tests de dépistage rapide aux provinces et aux territoires. Quelque 140 millions de tests additionnels ont été livrés au Canada seulement en janvier.

[Français]

Le gouvernement du Canada appuie également la Croix-Rouge canadienne dans ses efforts de distribution.

Les entreprises comptant 200 employés ou plus, y compris les entreprises sous réglementation fédérale, peuvent recevoir des tests rapides gratuits directement du gouvernement du Canada. Les petites et moyennes entreprises et autres organisations peuvent également recevoir et avoir accès à des tests rapides par l'entremise de l'un des partenaires de distribution du gouvernement canadien.

Le gouvernement canadien a passé les deux dernières années à renforcer sa capacité de réagir rapidement et efficacement aux nombreux défis associés à la pandémie.

[Traduction]

En collaboration avec les provinces, les territoires et les autres partenaires, nous fournissons les outils nécessaires pour protéger les Canadiens et notre système de santé des effets les plus graves de la COVID-19.

[Français]

Comme mes collègues le savent, cette année, nous avons commencé par une hausse marquée du nombre de cas de la COVID-19 au moment où le variant Omicron connaissait une poussée importante au Canada et partout dans le monde.

Une modélisation récente a montré que l'augmentation des infections au variant Omicron a probablement maintenant atteint un sommet. Cependant, le nombre quotidien d'admissions dans les hôpitaux et dans les unités de soins intensifs est encore élevé et de nombreux hôpitaux au Canada sont soumis à des pressions très intenses.

Nous devons donc continuer à faire tout ce que nous pouvons pour limiter la propagation de la COVID-19 et de ses variants.

[Traduction]

À court terme, cette aide se traduit par des vaccins, des doses de rappel et des mesures favorisant une forte adhérence aux directives de la santé publique.

[Français]

Comme près de 3 millions de Canadiens admissibles ont besoin d'une première ou d'une deuxième dose de la série primaire et que de nombreux autres Canadiens sont aussi admissibles à une dose de rappel, nous voulons améliorer notre protection individuelle et collective avec les vaccins contre la COVID-19. Cela aidera à continuer à lutter contre la vague Omicron actuelle et nous pourrions évidemment être confrontés à d'autres vagues et d'autres variants.

[Traduction]

Si nous regardons vers l'avenir, le Canada sera appelé à gérer de futures vagues, qui pourraient être plus petites ou plus grandes qu'Omicron, dépendamment de l'évolution du virus.

[Français]

Les tests et le dépistage, combinés aux mesures de la santé publique personnelles et à la vaccination, sont des outils importants pour protéger les Canadiens et réduire le risque d'éclotions, repérer et isoler rapidement les cas, et limiter la propagation de la COVID-19 et de ses variants préoccupants.

En conclusion, après deux ans de vie avec la pandémie de la COVID-19, y compris la récente vague du variant Omicron, nous sommes tous fatigués. Nous voulons tous savoir quand cette pandémie sera finie. Cependant, nous ne pouvons tout simplement pas claquer des doigts pour prétendre que la COVID-19 est terminée.

Nous sommes à un tournant critique de la pandémie. Nous devons prendre les bonnes mesures, agir de manière responsable, dès maintenant. Nous savons que les tests rapides nous aideront à freiner la propagation du variant Omicron. Ils aideront aussi à gérer les éclotions et continueront, finalement, à assurer la santé et la sécurité des Canadiens.

C'est pourquoi j'invite tous les députés de la Chambre à appuyer le projet de loi C-10.

[Traduction]

M. Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir d'intervenir au nom des citoyens de Kamloops—Thompson—Cariboo. Je m'en voudrais de ne pas souhaiter à mon épouse, Odette, ma douce moitié, une très joyeuse Saint-Valentin.

Pour en venir à la question qui nous occupe, je rappelle que dans le discours que le ministre a prononcé il y a environ cinq semaines, ce dernier a déclaré que la vaccination devait être considérée comme obligatoire dans certaines provinces. Le ministre maintient-il ce point de vue et le projet de loi change-t-il quelque chose à cette position?

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le Président, je devrais peut-être offrir les mêmes vœux à ma tendre moitié. Je lui souhaite une très joyeuse Saint-Valentin, mais je doute qu'elle nous regarde ce soir. Si nos tendres moitiés nous regardent ce soir parce qu'elles n'ont rien de plus important à faire, alors je leur souhaite à toutes une joyeuse Saint-Valentin.

Évidemment, nous savons que la vaccination est d'une importante capitale pour traverser la crise et que les exigences vaccinales ont fonctionné au Canada. Environ 99 % des fonctionnaires ont fait le bon choix et se sont fait vacciner. Ils protègent non seulement leur santé, mais aussi celle de leurs proches — notamment leur tendre moitié, fort probablement — et de leurs collègues au travail et ailleurs.

• (2115)

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, comme je ne veux pas faire bande à part, je tiens aussi à souhaiter à ma charmante épouse, Sheryl Palm, une joyeuse Saint-Valentin. C'est ma bien-aimée.

Depuis le début, nous savons que le dépistage et la recherche des contacts sont des éléments cruciaux pour lutter contre la pandémie, et je crois que c'est encore vrai aujourd'hui. Nous savons que le fait d'autoriser cette dépense de 2,5 milliards de dollars permettrait d'acheter environ 400 millions de tests de dépistage parce que ce sont les renseignements que j'ai obtenus quand j'ai interrogé le personnel du ministre lors d'une séance d'information.

M. David Juncker, directeur du Département de génie biomédical à l'Université McGill, estime que, avec le variant Omicron, le Canada pourrait avoir besoin de 600 à 700 millions de tests par mois, puis de deux tests par personne chaque semaine une fois que la vague sera retombée.

Le ministre croit-il que 400 millions de tests seront suffisants? Dans la négative, de combien de tests les Canadiens ont-ils besoin pour le reste de 2022 afin de lutter contre ce variant?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le Président, c'est une excellente question, et je vais y répondre de deux façons. D'abord, évidemment, il s'agit d'un grand nombre de tests, et nous espérons que la Chambre appuiera cette mesure pour que nous puissions commencer à les distribuer directement aux Canadiens, soit au moyen des réseaux et des partenariats dont j'ai parlé plus tôt, soit par l'intermédiaire des provinces et des territoires. Ces nombreux tests viennent s'ajouter aux 140 millions de tests distribués en janvier et aux millions de tests distribués en 2020-2021. Cela dit, il est tout à fait approprié que je surveille cette situation et que je continue de collaborer avec nos partenaires dans les provinces et les territoires pour voir comment on pourrait les outiller pour qu'ils puissent protéger la santé et la sécurité des Canadiens à l'avenir.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais souhaiter à tous les députés une joyeuse Saint-Valentin et j'espère qu'ils auront un peu de temps en fin de soirée.

Ordres émanant du gouvernement

J'aimerais poser une question à M. le ministre. D'entrée de jeu, dans son allocution, il a parlé d'une étroite collaboration avec le Québec, les provinces et les territoires pour trouver des solutions et surmonter la pandémie. Or, ces derniers ont unanimement déclaré qu'une des mesures qui devaient être prises était de les accompagner d'un transfert en santé. Nous disons oui aux tests rapides et à l'aide ponctuelle, mais j'aimerais que le ministre puisse s'expliquer alors que l'ensemble des provinces a une solution gagnante.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le Président, j'aurais tellement de choses à dire au sujet des solutions gagnantes dont ma collègue vient d'évoquer l'importance.

Les vaccins ont été extraordinairement importants et nous ont donné beaucoup de succès. On peut penser aux 35 millions de tests rapides offerts juste au Québec en janvier, sans parler de tous les autres qui vont suivre.

Il y a les traitements comme le Paxlovid, dont 30 000 traitements ont déjà été reçus au Canada, un des premiers pays au monde à en obtenir. Plusieurs milliers de ces traitements ont été fournis gratuitement au Québec et aux autres provinces et territoires.

Pensons aussi aux 63 milliards de dollars qui ont été versés en plus du Transfert canadien en matière de santé au cours des derniers mois.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à souligner notre excellent travail. Nous parlons souvent du ministre de la Santé, de la ministre de l'Approvisionnement et de la ministre des Finances et vice-premier ministre. Cependant, il va sans dire et il est important de noter que les fonctionnaires qui travaillent pour ces ministres respectifs ont fait un travail remarquable pour veiller à ce que le Canada ait bien en main ce dossier extrêmement important.

Il y a deux aspects que je veux souligner, dont un sur lequel je vais concentrer mon attention. Le premier est celui des vaccins et de la manière dont le Canada a pu se les procurer. Il s'agit de l'outil le plus important dans la lutte contre la pandémie, et on peut dire qu'aucun autre pays n'a fait mieux que le Canada sur le plan du rendement. Je remercie les gens responsables de cet accomplissement, peu importe qu'ils travaillent dans un ministère ou dans un organisme chargé de la distribution des vaccins après leur arrivée au Canada. Ils ont distribué les vaccins notamment aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones du Canada.

Le deuxième aspect est l'objectif même de ce projet de loi. Le projet de loi C-10, comme le ministre l'a si bien expliqué aux députés, porte sur l'importance de cet outil précis qu'est le dépistage rapide. J'aimerais partager quelques réflexions au sujet des commentaires que j'ai entendus plus tôt aujourd'hui, dans le cadre de ce débat, en particulier de la part de l'opposition conservatrice.

Les conservateurs ne cessent de se demander pourquoi le gouvernement a tant tardé à agir. Comme ils disent réclamer des tests rapides au gouvernement depuis des années, je crois que nous devrions examiner le taux d'utilisation de ces tests. Remontons par exemple à novembre dernier. Grâce au gouvernement du Canada, nous sommes parvenus à constituer des réserves de tests rapides qui ont été distribués aux provinces et aux territoires. Très peu de ces tests ont été utilisés dans certaines provinces. Du point de vue du gouvernement fédéral, nous avons réussi à répondre à la demande.

Les provinces et les territoires ne nous ont pas dit vouloir plus de tests pour ajouter à leurs réserves.

Puis, comme une de nos collègues y a fait référence plus tôt, et je sais que mes collègues du caucus sont du même avis: nous en avons eu assez de la pandémie. Malheureusement, nous n'avons pas le pouvoir de décider quand la pandémie prendra fin. Nous devons continuer de faire confiance à la science et à nos experts en santé. Même si j'aimerais vraiment pouvoir faire disparaître la pandémie, je ne peux pas faire un vœu pour que cela se produise.

Le vague Omicron a déferlé sur nous comme un tsunami. Quand le variant a commencé à se propager, la demande et l'utilisation des tests de dépistage rapide ont rapidement quadruplé, voire même décuplé par endroits. Toutefois, comme l'a bien expliqué le ministre de la Santé, les efforts des fonctionnaires et d'autres intervenants nous ont permis d'acquérir près de 140 millions de tests de dépistage rapide additionnels, et ce, seulement pour le mois de janvier. Si l'on tient compte de la taille de la population de notre pays, j'estime que le gouvernement était prêt pour un nouveau variant du coronavirus.

Le projet de loi C-10 porte essentiellement sur les tests de dépistage rapide. Voilà pourquoi il faut agir de manière urgente, mais seuls les néo-démocrates ont reconnu l'importance d'agir en temps opportun. Les députés de l'opposition, peu importe qu'ils soient bloquistes ou conservateurs, s'attardent au fait que le Sénat ne siègera pas avant la semaine prochaine. Ils ne semblent pas réaliser qu'il y a beaucoup de mesures qui revêtent une importance cruciale pour les Canadiens d'un océan à l'autre.

• (2120)

M. Larry Maguire: Nommez-en une.

M. Kevin Lamoureux: Je vais faire mieux que ça, monsieur le Président, je vais en nommer plusieurs. Nous avons un excellent exemple aujourd'hui. Les provinces, les territoires, les petites entreprises, les grandes sociétés: tous dépendent du gouvernement fédéral pour les tests de dépistage rapide. Nous aidons les Canadiens et les entreprises d'ici et nous prouvons qu'il est possible de faire de grandes choses en collaboration avec les provinces.

Les conservateurs et les bloquistes refusent net que ce projet de loi soit adopté rapidement. En ce qui concerne le Supplément de revenu garanti, ai-je besoin de leur rappeler à quel point il est important que les aînés du pays obtiennent les prestations dont ils ont besoin? Nous serons d'ailleurs saisis du projet de loi cette semaine, et celui-ci doit aussi être adopté. Je rappelle également au député que nous ferons relâche la semaine prochaine.

Le Canada est en situation d'urgence. Des centaines de millions de dollars d'échanges commerciaux sont en péril à cause de la situation aux frontières. Ce dossier-là aussi doit être débattu par la Chambre. Le Bloc aura sa journée de l'opposition plus tard cette semaine. C'est sans oublier les deux demi-journées de séance. L'urgence est bien réelle. Les dangers sont réels et ils sont graves. Il est temps d'adopter cette mesure législative.

Le débat actuel me laisse un peu confus, ce qui est sûrement le cas de tous ceux qui écoutent. Le député de Cumberland—Colchester est médecin et siège au comité de la santé. Il dit qu'il faut remettre en question la science et la nécessité, à ce stade-ci, des tests rapides. Il laisse entendre que cela n'en vaut pas la peine. Il n'est pas le seul: la députée de Peterborough—Kawartha laisse aussi entendre qu'il s'agit d'un gaspillage et remet en question l'utilité des tests rapides.

Je dois dire, pour être honnête, qu'un de leurs députés a été très clair. Le leader à la Chambre de l'opposition officielle a dit qu'il reconnaît l'importance de ces tests et qu'il votera en faveur du projet de loi. J'ai l'impression que les conservateurs réévalueront leur position et repenseront leurs discours aujourd'hui. J'espère que la Chambre pourra s'entendre à l'unanimité. Le Bloc lui-même reconnaît l'importance du projet de loi à l'étude. J'aime croire que les conservateurs l'appuieront, eux aussi.

Les gens doivent lire certains des discours des députés conservateurs et écouter ce qu'ils disent à propos des tests rapides. On se demande pourquoi il y a autant de confusion et de désinformation dans nos collectivités. Eh bien, c'est à cause des messages contradictoires qu'envoie l'opposition officielle du Canada.

Au cours des derniers mois, nous avons présenté des mesures législatives visant à fournir des tests rapides. Il y a eu, tout d'abord, le projet de loi C-8, qui prévoyait une somme de 1,7 milliard de dollars. Aujourd'hui, le projet de loi C-10 prévoit une somme de 2,5 milliards de dollars. Ne pas dépenser cet argent ou ne pas s'engager à obtenir ces tests rapides, ce serait dire aux provinces et aux territoires qu'ils devront s'en occuper eux-mêmes. Dans ce cas, ils ne pourront pas faire les mêmes économies d'échelle que le gouvernement fédéral, un gouvernement national. Nous avons déjà les contacts et le réseau nécessaires. Nous travaillerons avec les provinces et les territoires pour être en mesure de répondre à la demande.

• (2125)

C'est pourquoi le projet de loi à l'étude est si important. C'est pourquoi je recommande à tous les députés conservateurs à se joindre au reste de la Chambre en appuyant le projet de loi C-10.

• (2130)

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté le discours du député. Voilà maintenant qu'il parle des retards dans l'obtention des tests de dépistage rapide. À l'époque où je siégeais au comité de la santé, nous avons talonné les libéraux à la période des questions pendant des semaines, pratiquement tout le mois de septembre de l'automne 2020, avant que le gouvernement déclare finalement que les tests de dépistage rapide seraient permis. Ensuite, les provinces n'ont même pas pu s'en procurer parce que le gouvernement fédéral en avait le contrôle.

Maintenant que nous les avons, ils tardent encore à les rendre accessibles. Nous n'en avons pas eu à Noël ni au jour de l'An, alors qu'il y avait une recrudescence du variant Omicron. Cela me rappelle exactement ce qui s'est produit avec les vaccins, lorsque les libéraux ont mis tous leurs œufs dans le même panier avec CanSino en Chine et n'ont même pas pris la peine de faire l'acquisition d'autres vaccins pendant trois bons mois. Ils ont perdu du temps.

Est-ce que le député de Winnipeg-Nord, qui sait que je dis la stricte vérité, pourrait expliquer pourquoi son parti est maintenant en retard en ce qui concerne les tests de dépistage rapide?

Ordres émanant du gouvernement

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, le député vient de présenter des faits trompeurs. Je dirais qu'il s'agit de propagande conservatrice qui vise à embrouiller les Canadiens et les induire en erreur.

En réalité, si je comprends bien, aucune province ni aucun territoire ne disait, en novembre dernier, il y a quelques mois seulement, manquer de tests rapides et en vouloir davantage. En fait, notre province d'origine ne les utilisait même pas. Ce n'était qu'un petit pourcentage. C'est seulement avec l'arrivée du variant Omicron que la demande a quadruplé et, dans certains cas, décuplé. La demande s'est créée alors.

Le gouvernement fédéral était au rendez-vous quand la demande s'est manifestée. Nous avons des réserves de tests rapides et nous avons veillé à ce que les provinces puissent s'en faire des réserves et les distribuer. Voilà la réalité et la vérité. Certains disent que nous aurions pu avoir davantage de tests, mais maintenant les conservateurs nous critiquent parce que nous affectons trop de fonds pour nous en procurer plus. Ils ne peuvent pas dire, d'un côté, que nous devrions en avoir plus et, de l'autre côté, que nous ne pouvons pas en acheter davantage parce qu'ils ne veulent pas que le gouvernement dépense autant.

[Français]

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord remercier mon collègue de Winnipeg-Nord de son discours. Je le trouve toujours fort divertissant.

J'aimerais lui poser une question.

À l'entendre parler, j'ai l'impression que les tests PCR sont la meilleure invention après le pain tranché. Il n'a pas arrêté de marteler l'importance d'agir maintenant. En même temps, il y a le message contradictoire de l'opposition officielle et des autres partis de l'opposition. Sur la question de la rapidité, si l'on se rappelle bien, le gouvernement a déclenché des élections en pleine pandémie et il a attendu deux mois avant de reprendre les travaux de la Chambre. On nous parle maintenant de tests PCR, alors que rien n'a été fait pour ce qui est des transferts en santé.

Mon honorable collègue pourrait-il peut-être nuancer ses propos et nous parler des transferts en santé, qui sont, somme toute, la seule façon de se sortir de la crise?

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, au cours de la pandémie, il y a eu bon nombre d'élections partout au Canada, et même en Amérique du Nord, y compris aux États-Unis. Lors des élections fédérales au Canada, je crois que la population a donné un mandat très clair non seulement au gouvernement, mais à l'ensemble des députés. En effet, étant donné que la pandémie de coronavirus n'est pas terminée, nous devons continuer d'investir des ressources, et c'est ce que nous proposons aujourd'hui. Nous proposons des investissements financiers considérables qui sont nécessaires ainsi que l'imposition de certaines exigences, tout en continuant de suivre les données scientifiques et d'écouter les recommandations des experts en santé. Dans l'ensemble, j'estime que nous sommes sur la bonne voie.

Ce dont je suis le plus fier, c'est le principal outil: la vaccination. C'est grâce à la participation des Canadiens que le Canada est dans une situation particulièrement avantageuse comparativement à d'autres pays. Les Canadiens ont compris l'importance d'être doublement vaccinés.

Ordres émanant du gouvernement

Pour ce qui est du financement des soins de santé, qu'il soit question de santé mentale, de soins à long terme, de vaccination ou des tests de dépistage rapides dont nous débattons aujourd'hui, le gouvernement fédéral est intervenu de façon très concrète pendant la pandémie en investissant des milliards de dollars supplémentaires et en faisant des dépenses sans précédent, notamment en ce qui a trait aux paiements de péréquation et aux paiements directs pour les programmes de santé.

Dans les six dernières années, j'estime que le gouvernement a fait un travail exceptionnel à l'égard des soins de santé. Nous savons que ces services sont importants pour l'ensemble des Canadiens et dans toutes les régions du pays.

● (2135)

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Fort McMurray—Cold Lake.

Je prends la parole ce soir au sujet du projet de loi C-10, Loi concernant certaines mesures liées à la COVID-19. Plus précisément, le projet de loi C-10 prévoit 2,5 milliards de dollars pour acheter des tests rapides.

Depuis le début de la pandémie, les conservateurs ont demandé de façon répétée au gouvernement d'accorder la priorité aux tests rapides. Cela fait maintenant plus de deux ans que la pandémie a commencé et le gouvernement a fait carrément le contraire. Depuis plus de deux ans, le gouvernement n'a cessé de rater le coche pour ce qui est des tests rapides.

Les chiffres illustrent bien l'échec du gouvernement en la matière. Il y a peu, les libéraux ont promis de livrer des dizaines de millions de tests rapides aux provinces en janvier. Ils n'ont pas respecté leur promesse.

Prenons l'exemple de l'Ontario. Le gouvernement avait promis 53,3 millions de tests rapides à cette province. Il n'en a livré que 17,6 millions. Autrement dit, il a livré moins du tiers des tests promis à l'Ontario pour le mois de janvier.

Pour ma province, l'Alberta, le gouvernement avait promis 16 millions de tests rapides en janvier. Il en a plutôt livré moins de 5 millions, à peine 30 % de la quantité promise pour ce mois.

De façon semblable, la province du Manitoba a affirmé qu'elle n'a reçu que 2,5 millions de tests rapides, moins de la moitié de ce qu'avait promis le gouvernement pour janvier.

Ce sont là les chiffres. C'est tout un échec.

Au début de la pandémie, les entreprises, les petits entrepreneurs et les dirigeants de secteurs névralgiques de l'économie canadienne, y compris celui du tourisme et de l'hôtellerie, ont exhorté le gouvernement à présenter une stratégie complète et robuste lui permettant d'acheter et de distribuer les tests rapides afin qu'ils puissent demeurer ouverts en toute sécurité. Ils voulaient éviter les mesures de confinement et les restrictions qui ont mené à la fermeture d'entreprises et à la perte de centaines de milliers d'emplois pour les Canadiens. Qu'a répondu le gouvernement à ces appels? Il a tout simplement fait la sourde oreille.

En plus, le gouvernement s'en est pris aux personnes, y compris les députés de ce côté-ci de la Chambre, qui lui demandaient d'accorder la priorité aux tests rapides. En réponse à une question posée par mon ancienne collègue conservatrice, la députée de Cloverdale—Langley City d'alors, la vice-première ministre a dit, à la

Chambre en novembre 2020, que les personnes qui favorisaient l'utilisation des tests rapides vendaient des remèdes de charlatan. La vice-première ministre et future cheffe du Parti libéral du Canada a alors relégué les tests rapides au rang des remèdes de charlatan.

● (2140)

Tandis que le gouvernement s'en prenait à ceux qui lui demandaient de mettre en place un plan pour le dépistage rapide, d'autres pays ont choisi l'approche opposée en acquérant et en distribuant des tests rapides. Bon nombre d'administrations, y compris l'Allemagne et Londres, en Angleterre, ont distribué des trousse de dépistage rapide à leurs populations, gratuitement ou presque, pour permettre aux entreprises de demeurer ouvertes. Le Canada n'en faisait pas partie.

Après plus de deux ans d'inaction, le gouvernement considère tout à coup que les tests rapides sont une priorité. Il a soudainement vu la lumière. Subitement, il veut faire adopter à toute vapeur le projet de loi C-10 sans examen minutieux et débat approfondi. À mon avis, cette mesure législative en fait trop peu et arrive trop tard. Elle ne fait que démontrer l'incompétence totale du gouvernement et son incapacité à élaborer un plan pour le dépistage rapide.

Puisque nous parlons de l'incompétence du gouvernement et de son incapacité à élaborer un plan, je signale que les libéraux, avec l'aide de leurs coalisés néo-démocrates, ont voté aujourd'hui contre une motion conservatrice très raisonnable demandant simplement au gouvernement de proposer un plan de levée des exigences vaccinales et des restrictions fédérales.

En toute justice, je dirais que les libéraux ont fait quelque chose de bien, une chose qu'ils n'avaient pas faite depuis longtemps: ils ont été honnêtes. Ils ont avoué qu'ils n'aimaient pas les plans, qu'ils étaient incapables d'en dresser et qu'ils n'en avaient pas eu depuis le début de la pandémie. S'ils avaient eu un plan, nous ne serions pas en train de débattre du projet de loi C-10 ce soir. Il ne manquerait pas des dizaines de millions de tests rapides, et les 2,5 milliards de dollars que le gouvernement réclame auraient été versés depuis longtemps.

Il ne s'agit pas d'un gouvernement qui cherche à redresser la situation. Il s'agit plutôt d'un gouvernement en état de panique qui s'efforce de dissimuler ses échecs. Après plus de deux longues années, les Canadiens méritent que le gouvernement leur présente un plan de levée des restrictions et d'abolition des exigences de vaccination.

Sachant que plus de 90 % des Canadiens sont vaccinés, que faudra-t-il au gouvernement? Quelle est sa stratégie de retrait? Combien de temps encore les Canadiens vont-ils devoir attendre? Ils méritent de savoir quand ils peuvent espérer retrouver le contrôle de leur vie. Ils méritent une réponse immédiate du gouvernement.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le raisonnement du député comporte une lacune fondamentale. C'est très simple. Il dit que nous avons rendu les tests rapides disponibles trop tard. Pourtant, lorsque le gouvernement fédéral les a distribués aux provinces et aux territoires, ils sont restés sur les tablettes pendant des mois. On n'a commencé à vraiment s'en servir qu'en novembre et en décembre de l'année dernière. Nous avons un énorme excédent de stock à l'échelon national. C'est l'apparition du nouveau variant qui a finalement engendré la demande.

Le député est-il en train de dire que les provinces ont fait une erreur et qu'elles auraient dû utiliser les tests rapides? Accuse-t-il les provinces de ne pas avoir fait leur travail et de ne pas avoir utilisé les tests rapides voilà des mois?

• (2145)

M. Michael Cooper: Monsieur le Président, ce que je dis, c'est que le gouvernement a raté son coup. Le gouvernement n'a pas joué son rôle de leader pour ce qui est de la distribution des tests rapides. Le gouvernement navigue d'échec en échec.

Le député est-il fier que le gouvernement ait distribué le tiers des tests rapides qu'il avait promis à l'Ontario? Est-il fier que le gouvernement ait envoyé moins du tiers des tests rapides qu'il avait promis à l'Alberta? Les chiffres sont éloquentes en ce qui concerne le bilan du gouvernement en matière de tests rapides. Ils montrent l'échec total du gouvernement et le secrétaire parlementaire en est bien conscient.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Uqaqtittiji*, j'étais heureuse d'entendre le ministre de la Santé affirmer aujourd'hui qu'il est impossible de combattre une chose dont nous ne pouvons mesurer l'ampleur. Sur les 25 communautés au Nunavut, il n'y en a qu'une qui peut compter sur la présence de techniciens de laboratoire. En novembre dernier, de ces techniciens de laboratoire, cinq sur huit avaient démissionné. En outre, en janvier, le gouvernement du Nunavut a décidé de limiter l'utilisation des tests de dépistage de la COVID-19 aux travailleurs de la santé du territoire.

Le député de St. Albert—Edmonton ne croit-il pas que les habitants du Nunavut devraient avoir accès à des tests rapides? *Qujanamiik*.

M. Michael Cooper: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de Nunavut de sa question. Je crois qu'elle a soulevé certains des graves problèmes auxquels nous sommes confrontés, au Nunavut en particulier, mais aussi dans l'ensemble du pays, à cause du manque de tests rapides, un outil essentiel dans la gestion de la COVID. Donc, oui, je suis entièrement d'accord avec elle.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je veux dire au député de St. Albert—Edmonton que je suis troublée. Non seulement par sa faute, bien entendu, mais par l'idée que des êtres humains, des Canadiens, des parlementaires et des gouvernements sont aux commandes, que nous sommes en mesure de prédire avec exactitude la trajectoire du virus et que, par conséquent, nous devrions pouvoir fournir une feuille de route et un échancier.

Je veux poser une question au député de St. Albert—Edmonton: est-il convaincu que la pandémie est terminée et que les restrictions doivent être levées partout?

M. Michael Cooper: Monsieur le Président, je remercie la députée de Saanich—Gulf Islands de sa question.

Ordres émanant du gouvernement

Non. La pandémie n'est pas terminée. Nous vivons avec la COVID pendant longtemps, mais nous entrons dans une nouvelle phase. La COVID est endémique, et nous devons trouver des façons de vivre avec elle. Voilà pourquoi des gouvernements lèvent les restrictions dans le monde entier. Voilà pourquoi des provinces lèvent les restrictions et les dirigeants de la santé publique affirment que les exigences de vaccination et les autres restrictions doivent être levées ou réévaluées. Si le gouvernement écoutait la science, il s'engagerait dans cette direction.

Mme Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Monsieur le Président, je vais amorcer mon intervention de ce soir dans la même veine que certains de mes collègues. Je souhaite une joyeuse Saint-Valentin à mon époux, Niall. Je m'estime très chanceuse de l'avoir dans ma vie et je suis convaincue que s'il n'est pas à l'écoute, il fera un suivi au moyen d'un clip plus tard. Je remercie mon chéri et je l'aime.

J'estime que les tests de dépistage rapide constituent un outil de santé publique important. Je n'ai nullement envie d'en débattre. Je ne suis certainement pas une scientifique ni une experte, mais je suis une nouvelle maman. À ce titre, je me suis empressée de me procurer des tests de dépistage rapide lorsqu'ils sont devenus disponibles dans ma collectivité, mais il était difficile d'en trouver parce que les provinces n'obtenaient pas les livraisons rapidement. Lorsque ma famille a réussi à en dénicher, nous étions très heureux.

Comme bien d'autres familles comptant de jeunes enfants, ma famille a attrapé un rhume il y a quelques semaines. Le fait d'avoir accès à des tests de dépistage rapide a vraiment protégé notre santé mentale, car ces derniers nous ont permis de confirmer que ce n'était pas la COVID. Mon époux et moi présentions tous deux des symptômes. Nous avons utilisé quelques tests de dépistage rapide et le résultat était chaque fois négatif. Cela nous a tranquilisé l'esprit tandis que nous prenions soin de notre fils malade.

Ce n'est pas facile de voir son bébé malade pour la première fois, surtout pour de nouveaux parents. Cela n'a rien changé à notre comportement. Je tiens à le préciser. Nous avons fait exactement ce que nous aurions fait si nous avions eu un rhume avant la pandémie de COVID. Nous nous sommes isolés, nous sommes restés chez nous, et nous avons demandé à des parents et amis de nous livrer à domicile ce dont nous avons besoin pour traverser cette période.

Nous avons fait certaines choses un peu différemment, mais nous étions sûrs que nous pouvions traiter les symptômes comme s'il s'agissait d'un simple rhume. Dans notre cas, l'expression « on fait mieux lorsqu'on en sait plus » nous est venue à l'esprit. Comme les tests de dépistage de la COVID que mon mari et moi avons faits ont tous deux donné des résultats négatifs, nous savions que cela signifiait probablement qu'Eoghan, notre petit garçon, n'avait également pas la COVID. Lorsque sa respiration est devenue un peu sifflante, nous étions plus à l'aise avec la décision de rester à la maison, car nous étions sûrs qu'il s'agissait d'un rhume et l'avons donc traité comme s'il avait un simple rhume. Je suis convaincue que si ces tests rapides n'avaient pas été notre disposition, nous nous serions probablement précipités à l'hôpital, ce qui aurait probablement coûté plus cher au système de santé.

Ordres émanant du gouvernement

Il s'agit d'une petite anecdote parmi tant d'autres qui montrent pourquoi le dépistage rapide peut être un outil très utile, surtout pour les personnes qui présentent des symptômes. Je vais dire quelque chose publiquement, même si cela n'a pas nécessairement besoin d'être dit puisque tout le monde le sait déjà. Si les gens se sentent malades, ils devraient rester chez eux. C'était vrai il y a 100 ans, c'était vrai il y a 50 ans et c'est vrai de nos jours.

Que le projet de loi soit adopté aujourd'hui ne changerait rien dans la quantité de tests de dépistage rapide que les Canadiens auront entre les mains demain ou cette semaine. Cela ne mettrait pas fin à la pandémie non plus. La surveillance parlementaire lors des débats comme celui-ci et l'étude des projets de loi par les comités sont des aspects fondamentaux de la démocratie parlementaire et de l'ensemble du processus démocratique. Je ne comprends pas où est l'urgence.

J'ai constaté que le député de Winnipeg était intervenu pour souligner la somme élevée des travaux parlementaires. Je sais que nous devons discuter de nombreux projets de loi importants, et que nous devons nous pencher sur des sujets pressants d'ici la fin de la semaine actuelle de travaux, avant la semaine de relâche dans notre circonscription.

Toutefois, il est primordial que les projets de loi soient étudiés en comité, surtout les mesures législatives comportant des dépenses aussi élevées. Nous parlons d'environ 2,5 milliards de dollars. Cette somme n'est pas négligeable. Les habitants de ma circonscription trouvent que c'est beaucoup d'argent. Ils s'attendent à une reddition de comptes. Ils souhaitent également que les parlementaires adoptent la meilleure loi possible.

J'ai tellement de questions à poser sur ce projet de loi. Par exemple, en fait-il trop? En fait-il assez? Ces tests sont-ils déjà au Canada? Qui sont les fournisseurs de ces tests? Où ces tests sont-ils fabriqués?

• (2150)

Il reste encore beaucoup d'autres questions raisonnables et sensées qui méritent d'être posées et de recevoir une réponse dans le cadre d'un comité. Je suis consciente que le Canada traverse actuellement une crise, mais, de ce côté-ci de la Chambre, nous voulons que les tests de dépistage à domicile soient mis à la disposition des familles canadiennes, les familles canadiennes comme la mienne. Cela apaiserait nos craintes.

Toutefois, le gouvernement libéral accumule les échecs dans le dossier de la COVID-19, qu'il s'agisse de la fermeture des frontières, de leur réouverture, de l'approvisionnement en vaccins, de la capacité de dépistage ou de l'approvisionnement en tests de dépistage à domicile, pour ne nommer que ceux-là. Qu'on me pardonne de vouloir marquer une pause par égard pour mes concitoyens, qui travaillent fort.

Les Canadiens s'attendent à ce que les conservateurs du Canada prennent leur rôle de loyale opposition de Sa Majesté au sérieux et servent le public en jetant un œil critique sur toutes les propositions et les actions du parti au pouvoir. Nous n'agissons pas ainsi seulement pour être pointilleux ou obstinés. C'est le rôle que les Canadiens nous ont conféré. Pensons-y un instant. Nous sommes responsables d'offrir aux Canadiens les meilleures mesures législatives possible et d'examiner les conséquences prévues et imprévues de celles-ci.

Il est fort possible que nous ne nous entendions pas sur la voie à suivre, mais nous méritons de pouvoir au moins en débattre afin d'obtenir la meilleure mesure législative possible. Tout ce que je demande, que je souhaite ardemment, c'est qu'on ralentisse un tout petit peu la cadence afin qu'on puisse examiner un peu plus en profondeur ce projet de loi et qu'on puisse entendre des témoins experts. Comme cela a été dit à maintes reprises, le Sénat ne reprendra pas ses travaux avant lundi prochain. Nous pouvons donc nous permettre d'approfondir un peu plus le sujet.

Par ailleurs, ce projet de loi est rétroactif au 1^{er} janvier 2022. Même si son adoption était retardée, je ne vois pas en quoi cela aurait un effet sur le projet de loi, contrairement à une autre mesure qui n'entrerait en vigueur qu'au moment de sa promulgation.

J'implore tous les députés de prendre un instant de réflexion et de permettre une surveillance supplémentaire afin que nous puissions être certains que nous offrons aux Canadiens la meilleure mesure législative possible, car ils méritent notre attention et nos soins.

• (2155)

Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Monsieur le Président, de nombreux habitants de ma circonscription m'ont exprimé à quel point la disponibilité des tests de dépistage rapide a été problématique vers la fin de décembre, avant la période des Fêtes, quand la situation est vite devenue grave. La province venait à peine de commencer à distribuer ces tests aux citoyens.

Je peux affirmer que beaucoup de citoyens se sont déplacés pour obtenir des tests de dépistage rapide, allant même parfois jusqu'à faire la file à l'extérieur alors que le mercure oscillait entre -10 degrés Celsius et -30 degrés Celsius. Ils voulaient avoir la certitude de ne pas infecter leurs proches durant le temps des Fêtes. Ils voulaient faire ce qu'il faut pour se protéger. Ils ont aussi dit qu'ils ne voulaient pas se retrouver dans la même situation.

Je peux aussi affirmer que dans trois semaines, ce sera la semaine de relâche dans ma province. Étant donné que les autorités commencent à y assouplir les mesures sanitaires, je sais que les citoyens vont demander des tests de dépistage rapide au cas où ils développent des symptômes. Les citoyens voudront avoir ces tests en main. Allons-nous leur dire que nous sommes désolés de ne pas pouvoir leur donner ces tests parce que nous devons étudier un projet de loi dont le libellé ne fait que deux lignes?

Mme Laila Goodridge: Monsieur le Président, j'aurais aimé pouvoir me procurer des tests de dépistage rapide avant Noël. J'aurais vraiment aimé pouvoir en avoir, tout comme de nombreux habitants de ma circonscription et de toute l'Alberta. En toute honnêteté, ce n'était pas toujours possible. Je sais que dans ma communauté de Fort McMurray, les tests n'ont été accessibles qu'au début de janvier. J'aurais été heureuse de pouvoir faire la file dans un froid de -40 degrés Celsius pour pouvoir m'en procurer, mais ce n'était même pas une option.

Le débat ne porte pas sur la nécessité de se procurer ces articles. Nous débattons seulement la possibilité d'avoir les moyens d'exercer une meilleure surveillance. L'entrée en vigueur du projet de loi est rétroactive au 1^{er} janvier 2022.

• (2200)

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, moi aussi aujourd'hui j'ai écouté plus tôt notre collègue de Kingston et les Îles répondre à une question à savoir pourquoi on n'a pas mis ces montants pour les tests rapides dans le projet de loi C-8.

Il a répondu que c'était parce que, au moment d'élaborer projet de loi C-8, au mois de décembre, au moment de faire la mise à jour, il n'y avait pas de variant Omicron. Cependant, il y avait le variant Delta et il y avait une pandémie. On savait qu'elle n'allait pas finir bientôt.

Est-ce que ma collègue pense qu'il y a un certain manque de visibilité, un certain manque de vision, et dans ce cas-ci, à moyen terme de la part du gouvernement qui fait qu'on se retrouve à se dépêcher pour faire adopter un projet de loi qui, de toute manière, n'arrivera pas au Sénat avant la semaine prochaine étant donné que le Sénat ne siège pas cette semaine?

Mme Laila Goodridge: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

Je crois qu'elle a absolument raison. Il y a un manque de visibilité de la part du Parti libéral concernant la COVID-19, notamment en ce qui a trait à l'acquisition des vaccins. Je crois qu'elle a souligné un bon point. C'est seulement un autre aspect du problème.

[Traduction]

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, quel prix la députée serait-elle prête à payer immédiatement pour que les parents partout au Canada puissent avoir la même tranquillité d'esprit concernant la santé de leurs enfants que celle dont elle a joui?

Mme Laila Goodridge: Monsieur le Président, il est très important de préciser que ce n'est pas forcément une question de prix. Il s'agit de veiller à ce qu'il y ait une certaine surveillance et à ce que le projet de loi soit renvoyé au comité.

Je ne suis pas contre le projet de loi, je tiens à ce que ce soit parfaitement clair. Il s'agit d'un outil de santé publique important auquel les Canadiens devraient avoir accès. La députée de Nunavut a expliqué très clairement l'importance du dépistage rapide dans sa région. Je la remercie d'avoir soulevé ce point parce que le dépistage rapide est tellement important dans les collectivités rurales et isolées. Ce n'est pas nécessairement une question de prix. Il s'agit plutôt d'exercer une surveillance.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, en cette soirée de Saint-Valentin, je voudrais dire que je vais partager mon temps avec mon collègue de La Pointe-de-l'Île. Je profiterais également de cette soirée pour saluer mon conjoint, Yanick Thibault. Cela fait 26 ans que nous partageons nos vies ensemble, et je le remercie de me partager avec l'ensemble des concitoyens de Laurentides—Labelle.

Aujourd'hui, on parle depuis plusieurs heures du projet de loi C-10, qui prévoit une somme ponctuelle, jusqu'à 2,5 milliards de dollars, à distribuer aux provinces et aux territoires pour les dépenses relatives au dépistage engagées depuis le 1er janvier 2022. Ces sommes sont destinées à aider les provinces et le Québec à absorber les coûts supplémentaires engendrés par la pandémie.

Ordres émanant du gouvernement

Le gouvernement a déjà bonifié les transferts en santé de cinq milliards lors de la dernière législature: quatre milliards pour faire face aux besoins urgents dans le système de la santé et un milliard de dollars pour aider à la campagne de vaccination. C'est nécessaire, on est d'accord, mais ces sommes ne viennent pas du tout répondre à la demande de rehausser à 35 % la part du gouvernement fédéral dans les coûts du système de santé.

On va le dire: les libéraux tenteront de se donner le beau rôle en mettant de l'avant que les milliards de dollars dépensés l'ont été directement pour pallier les problèmes de santé. Cependant, le Bloc québécois se fait un devoir de rappeler que, malgré la soixantaine de milliards de dollars qui ont été injectés, les libéraux sont loin d'avoir été exceptionnels. Ces dépenses étaient nécessaires pour pallier cette pandémie, une situation exceptionnelle.

Cela me désole de constater que le gouvernement utilise ces sommes comme prétexte pour ne pas augmenter le financement et le reporter à plus tard: on entendait 2027, ce qui n'a pas de sens. Après la pandémie, les problèmes restent.

J'aimerais affirmer que notre voix sera encore et encore entendue du gouvernement du Québec. Je ne cesserai de faire la démonstration que cette question est indispensable pour sortir de la pandémie.

En fait, le gouvernement fédéral est isolé sur cette question. Il faut se rappeler la revendication du gouvernement du Québec et du Bloc québécois d'augmenter les transferts en santé de 35 % des coûts du système de santé. Non seulement la position du gouvernement fédéral de repousser la question du financement après la pandémie — on parlait de 2027 — est-elle complètement déconnectée du réel, mais, en plus, elle est également totalement isolée.

Le Bloc québécois défend un projet de société, celui d'avoir un système de santé public, universel, d'une qualité digne d'un pays du G7. Sans cela, nous ne pourrions pas nous attaquer adéquatement aux problèmes de soins de santé.

En fait, cet argent pourra mettre en place des mesures de rechange sur l'ensemble du territoire. Au bénéfice des personnes qui nous écoutent à cette heure tardive, en cette Saint-Valentin, rappelons que la contribution fédérale est passée de 50 % des coûts du système de santé dans les années 1950 et 1960 à 22 % aujourd'hui.

Le partage des pouvoirs en 1867 — cela fait déjà un bon bout de temps — entre Ottawa et les provinces est assez simple. En le replaçant dans le contexte du XIX^e siècle, si la question touchait directement les gens et leur façon d'organiser leur société, elle relevait du Québec et des provinces. On parlait des lois civiles qui codifient les rapports que les gens entretiennent entre eux, l'organisation de la société par l'entremise des programmes sociaux, la santé, l'éducation, et aussi les questions culturelles. Si une question ne touchait pas directement les gens ou l'organisation interne de leur société, elle pouvait être de compétence fédérale. Il s'agit donc de la politique monétaire, du commerce international, des réglementations générales du commerce et de l'industrie.

Pour compenser le désinvestissement fédéral, le Québec et les provinces n'ont eu d'autre choix que de rationaliser les services et de les faire opérer au maximum de leur capacité.

Ordres émanant du gouvernement

● (2205)

Le système a cassé. Nos jeunes, nos aînés, nos parents, nos commerçants et notre personnel soignant ne supporteront pas éternellement de se confiner pour protéger un système de santé. C'est pour cette raison précise que nous devons lancer dès maintenant la reconstruction de notre système de santé.

En fait, c'est inacceptable. On est conscient que le financement ne réglera pas tous les problèmes du jour au lendemain. Par contre, ce geste est la condition première pour mettre en branle tout ce que nous imaginons comme système de santé idéal: des services de santé mentale accessibles pour tous au besoin; des conditions de travail pour les infirmières et les infirmiers et tout autre membre du personnel soignant; de la formation pour embaucher le personnel si précieux; des services d'accompagnement pour les gens aux prises avec des problèmes de dépendance. Il y en a plusieurs comme cela.

Je le répète: le gouvernement est complètement isolé sur cette question. Tous les partis de l'opposition, tous les premiers ministres des provinces et du Québec, — ce n'est pas rien — les syndicats des travailleurs de la santé, la santé publique du Canada, la majorité des associations médicales et de patients et même un de ses propres députés demandent une hausse des transferts en santé, sans rappeler, que le 2 février dernier, un sondage rapportait que 87 % des Québécois et des Canadiens réclament une hausse des transferts en santé.

J'invite donc le premier ministre à prendre acte de ce consensus et à s'asseoir, dès maintenant, avec ses homologues, comme il l'a fait aujourd'hui pour gérer autre chose, afin de négocier une hausse des transferts en santé et lancer ce grand chantier. Cette guerre de compétences qu'impose le fédéral doit cesser et la reconstruction doit commencer.

Comme il me reste un peu de temps, j'aimerais aussi parler d'une autre condition essentielle pour mettre fin à la pandémie: l'aide à la vaccination pour les pays en voie de développement. Tant et aussi longtemps que tous les pays n'auront pas une couverture vaccinale adéquate, le risque d'apparition de nouveaux variants plus contagieux et dangereux ou résistants demeurera.

Pour contribuer à la vaccination dans le monde, le Bloc québécois demande que le fédéral pose quatre gestes: qu'il porte une aide logistique pour l'acheminement et l'administration des doses; que le Canada fournisse ses doses excédentaires aux pays en voie de développement de façon prévisible; que le Canada appuie la levée des brevets sur les vaccins; et que le Canada participe aux efforts mondiaux de sensibilisation aux vaccins pour que la vaccination soit un succès mondial. Il faut informer les populations de ses bienfaits. C'est un défi auquel on est confronté, tant le Québec que le reste du Canada.

En terminant, j'aimerais profiter de mon temps pour répondre à plusieurs personnes qui m'ont interpellée ces derniers jours au sujet de la motion des conservateurs que nous avons votée aujourd'hui. Leur motion demandait la préparation d'un plan d'ici la fin du mois de février, c'est-à-dire le 28, et de prévoir les étapes de déconfinement. C'est ce que le Bloc québécois a appuyé.

Il est important de le préciser, parce qu'il y a eu une désinformation auprès des gens qui m'ont interpellée. Ce que le Bloc Québécois a appuyé, c'est la demande que le gouvernement gouverne et planifie. Demander un plan équivaut à demander au gouvernement de gouverner, et c'est la moindre des choses. On ne demande pas au gouvernement de lever toutes les mesures de santé publique d'ici la

fin du mois ni même qu'il annonce d'ici le 28 février une date précise de la levée de toutes les mesures de santé publique. Ce que nous demandons, c'est un plan et de la prévisibilité; c'est tout.

● (2210)

Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Monsieur le Président, pendant les 10 minutes qui étaient accordées à ma collègue, elle a parlé de sujets très importants, mais je n'ai pas entendu sa position concernant le projet de loi C-10. J'aimerais donc savoir si elle va l'appuyer.

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur le Président, j'ai mentionné qu'il y avait plusieurs conditions gagnantes. Évidemment, pour que chose se fasse, il faut le répéter; c'est ce que j'ai appris au fédéral. Je dis à mes enfants qu'il faut le faire « deux cent quarante douze fois ».

C'est ce que nous faisons. Plusieurs gestes sont importants, comme celui d'offrir des tests rapides ou d'injecter des sommes ponctuelles pour répondre à un besoin. Ce sont des éléments, mais, pour l'avenir et la suite des choses, je vais toujours réclamer une hausse de 35 % des transferts en santé tant et aussi longtemps que nous n'y arriverons pas.

[Traduction]

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, je félicite ma collègue pour son intervention. Je crois qu'elle a réussi à expliquer de manière très précise et convaincante pourquoi le gouvernement fédéral doit hausser les transferts en santé aux provinces. Les néo-démocrates, en tout cas, sont tous du même avis: que le gouvernement fédéral finance seulement 22 % des dépenses nationales en santé est loin d'être suffisant.

Je sais que le NPD et le Bloc n'ont pas tout à fait la même vision du partage des compétences en santé. Je rappelle toutefois à la députée que La Loi canadienne sur la santé pose cinq grandes conditions, et que les provinces doivent les respecter toutes les cinq si elles veulent obtenir le financement du fédéral.

Quels types de comptes les provinces devraient-elles avoir à rendre, selon la députée, en échange de l'argent du gouvernement fédéral? Est-elle prête à admettre que les provinces devraient avoir à tout le moins l'obligation de prouver que cet argent sert bel et bien à la santé, et peut-être aussi qu'elles devraient expliquer aux contribuables l'usage qu'elles en font? Estime-t-elle au contraire que les provinces ne devraient avoir absolument aucun compte à rendre?

● (2215)

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Je dirais essentiellement qu'il faut respecter les champs de compétence, c'est-à-dire faire confiance à l'expertise de chaque province dans les services qui sont offerts.

Quand on parle de transfert, on parle évidemment de transfert sans condition, parce que ce sont les provinces qui possèdent l'expertise, et non le fédéral. Elles ont tout ce qu'il faut, autant en éducation qu'en santé, et les moyens.

Je dis aux gens qu'il est important de se mêler de nos affaires, parce que, lorsqu'on n'a pas suffisamment de choses à faire, on cherche souvent à s'immiscer dans des chemins qui ne sont pas les nôtres.

Dans un contexte de pandémie où il y a des défis planétaires et une situation critique, je pense qu'on mériterait chacun de s'occuper de nos affaires.

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours inspirant.

Nous débattons d'un projet de loi. Cependant, contrairement à ce que disait ma collègue de Longueuil—Charles-LeMoine, ce n'est pas parce que nous débattons d'un projet de loi que nous ne pouvons pas nous attarder sur des objets qui n'en font pas partie et qui sont très importants pour nous.

J'aimerais poser une question toute simple à ma collègue de Laurentides—Labelle, à qui on parle de champs de compétence.

Étant donné que c'est le jour de la Saint-Valentin et que j'aime mon pays, j'aimerais savoir ce qui arriverait, selon elle, si le Québec avait son argent pour lui seul. La situation serait-elle la même?

Serions-nous dépendants d'un gouvernement qui souhaite dépenser dans n'importe quel champ de compétence et qui ne répond pas aux besoins de la population? Ou alors, puisque nous aurions les moyens qui sont les nôtres à notre entière disposition, est-ce que le système de santé n'irait pas un petit peu mieux au Québec?

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur le Président, je remercie ma collègue. J'ai entendu les mots « prévisibilité », « expertise » et « compétence ». On se doit donc de faire confiance aux gens qui réclament, depuis plusieurs mois, qu'ils auraient fait autrement. Au lieu d'écraser et de presser le système de la santé, qui a cassé au Québec, je pense qu'on aurait pu déjà apporter de nouvelles solutions.

En fin de compte, avec une prévisibilité et des sommes, on aurait évidemment fait complètement autrement.

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, le projet de loi C-10 établit une somme ponctuelle jusqu'à 2,5 milliards de dollars au Québec et aux provinces canadiennes pour les dépenses relatives au dépistage engagées depuis le 1^{er} janvier 2022.

Nous sommes d'accord, mais le principal problème, ma collègue en a parlé amplement avant moi, c'est la diminution des transferts fédéraux en santé qui fragilise le système de santé au Québec et dans les provinces canadiennes. À partir de nos impôts québécois que nous envoyons au fédéral, l'argent transféré pour la santé au Québec représentait 50 % du financement de ce secteur dans les années 1970. On ne le répètera jamais assez. Malgré quelques soubresauts, comme lorsque le Bloc québécois a obtenu une hausse de 3,3 milliards de dollars en transferts en 2007, la part qu'Ottawa assume de coûts de la santé diminue constamment. Aujourd'hui, les transferts représentent seulement 22 % des dépenses en santé.

Juste avant les élections de 2011, le Bloc avait obtenu qu'Ottawa poursuive le rattrapage et que les transferts continuent d'augmenter de 6 % pendant cinq ans. Malheureusement, les conservateurs ont plutôt décidé d'établir, à partir de 2016, que les transferts cessent de suivre l'augmentation des coûts, et ceux-ci sont plafonnés à 3 %. Les coûts de la santé, par contre, augmentent d'environ 5 % par année, notamment à cause du vieillissement de la population. Au Québec, où la population vieillit plus vite que la moyenne canadienne, on est frappé de plein fouet. C'est ce qu'on appelle le déséquilibre fiscal. Nous payons près de la moitié de nos taxes et de nos impôts à Ottawa, mais l'essentiel des services publics sont four-

Ordres émanant du gouvernement

nis par Québec ou les provinces canadiennes, et le fédéral fait ce qu'il veut.

Au bout du compte, Ottawa plombe les finances du Québec et ce sont les contribuables québécois qui paient et qui reçoivent de moins en moins de services. D'après une étude du Conference Board du Canada, avec la méthode actuelle de transfert, en 20 ans le fédéral devrait engranger, selon cette méthode de calcul, un surplus de 110 milliards de dollars, mais les provinces feront un déficit combiné de 172 milliards de dollars. C'est de cette façon que le fédéral peut se permettre de s'ingérer dans les champs de compétence du Québec et des provinces.

Si cela continue, on va passer de 22 % des dépenses en santé payées par le fédéral à 18 % d'ici quelques années. On comprend pourquoi le Québec et les provinces canadiennes demandent d'augmenter les transferts en santé à la hauteur de 35 % des coûts du système, soit plus de 6,5 milliards de dollars pour le Québec. La position du gouvernement de repousser la question du financement après la pandémie est complètement déconnectée du réel.

Depuis 2016, je siège en tant que député du Bloc québécois. S'il y a une chose qui m'abasourdit depuis mon entrée à la Chambre des communes, c'est de voir le gouvernement canadien qui est toujours empressé de vouloir s'ingérer dans les compétences des provinces canadiennes et du Québec alors qu'il n'est pas souvent au rendez-vous quand vient le temps de s'occuper de ses propres affaires, de ses propres champs de compétence.

Il ne faut surtout pas que le gouvernement fédéral continue à utiliser ces sommes comme prétexte pour augmenter le financement et l'ingérence dans les provinces et reporte à plus tard la question des transferts de santé. Au Bloc québécois, c'est clair, nous allons continuer de faire la démonstration que l'augmentation des transferts est indispensable pour sortir de la pandémie, et ce sera encore beaucoup plus difficile de rétablir et de stabiliser nos systèmes de santé.

Dans ma circonscription, La Pointe-de-l'Île, les besoins sont criants. La part de la population de 65 ans et plus est plus élevée que dans le reste de Montréal. L'espérance de vie est plus faible que la moyenne. Dans La Pointe-de-l'Île, chez les 65 ans et plus, environ deux personnes sur trois souffrent d'au moins une maladie chronique. Les maladies pulmonaires et respiratoires sont plus fréquentes dans La Pointe-de-l'Île. Les défis en santé, au Québec, ne sont pas simplement reliés à une question de gestion. En refusant de hausser les transferts en santé à 35 %, les libéraux et les autres partis pancanadiens nous donnent un bon exemple de ce qu'est le fédéralisme prédateur.

● (2220)

C'est le Québec qui fournit les services et les soins de santé et nous sommes en pleine pandémie. Nous payons près de la moitié de nos taxes et de nos impôts à Ottawa et l'essentiel des services sont fournis par le Québec.

Ordres émanant du gouvernement

Le Bloc québécois a réussi à faire adopter une motion pour augmenter les transferts en santé, même si les libéraux ont voté contre. Nous sommes conscients que le financement ne réglera pas tous les problèmes du jour au lendemain. Cependant, l'augmentation récurrente des transferts en santé est la condition première pour mettre en branle ce que nous voulons comme système de santé: des services accessibles à tous quand nous en avons besoin; des conditions de travail pour nos infirmières et nos infirmiers pour les garder dans le réseau; de la formation pour embaucher plus d'infirmières et plus de médecins; des services d'accompagnement pour des gens aux prises avec des problèmes de dépendance.

Bref, tout ce que nous pouvons imaginer et décider ne pourra se faire qu'à condition que le fédéral accepte de nous redonner l'argent qu'il prélève à même nos taxes et nos impôts pour financer le système de santé. Il est urgent de rétablir les transferts en santé pour donner de l'oxygène au système.

J'aimerais également insister sur un point qui semble central ici. S'il appartient au Québec de décider des services particuliers en santé qu'il souhaite offrir, le respect des compétences est une condition essentielle pour le respect de la démocratie tout simplement. Il y a des compétences provinciales et des compétences fédérales. Si cela n'est pas respecté, quand les gens votent pour un gouvernement au Québec, cela veut dire qu'ils votent pour n'importe quoi, parce que nous n'avons pas le pouvoir de réaliser nos engagements.

Il faut laisser aux Québécois et aux Québécoises le droit de déterminer leurs préférences particulières en matière de santé. Le Bloc québécois s'oppose à la tentation centralisatrice d'Ottawa qui utilise le prétexte de la pandémie pour faire de l'ingérence dans toutes sortes de domaines, que ce soit les établissements des soins de longue durée, les services de santé mentale ou l'assurance-médicaments. Ce sont des éléments qui sont sous la responsabilité des provinces. Puisque c'est le Québec et les provinces qui connaissent les besoins de leur population, ce devrait être à elles de déterminer de quelle façon seront affectées ces sommes.

Nous soulignons que le gouvernement est complètement isolé sur cette question. Ma collègue l'a fait avant moi. Tous les partis de l'opposition demandent une hausse des transferts en santé, toutes les provinces le demandent, tous les premiers ministres des provinces et du Québec demandent au fédéral qu'il procède à une hausse des transferts en santé. Un sondage en 2020 a révélé que 81 % des Québécois veulent que le fédéral augmente ses transferts en santé. Cela semble assez clair, mais ce n'est jamais assez clair.

Nous posons des questions continuellement, nous ramenons les députés libéraux là-dessus et on nous répète qu'on a augmenté le financement pendant la pandémie et ainsi de suite. Une augmentation du financement de la santé pendant la pandémie n'est pas une augmentation récurrente. Si on n'augmente pas les transferts en santé, la part assumée par le fédéral diminue constamment et nos systèmes de santé sont soumis à une pression énorme. Les provinces ne peuvent pas procéder à des compressions dans les hôpitaux. Nous demandons et nous répétons que le gouvernement fédéral doit augmenter les transferts en santé. Ça presse, c'est urgent.

● (2225)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je crois que les gens de toutes les collectivités veulent

voir les ordres de gouvernement coopérer dans l'important dossier de la santé, qu'ils habitent à St-Pierre-Jolys dans le Manitoba rural, à Saint-Boniface dans la ville de Winnipeg, dans une région rurale du Québec ou à Montréal.

En vertu de la Loi canadienne sur la santé, une partie considérable des recettes fédérales est consacrée aux soins de santé, de sorte que si on a besoin de soins à Montréal ou à Winnipeg, les choses sont en quelque sorte équitables. Le député pourrait-il indiquer pourquoi, selon lui, il n'est pas nécessaire d'assurer une certaine équité et une certaine égalité dans la prestation des services de soins de santé, peu importe où l'on vit au Canada?

[Français]

M. Mario Beaulieu: Monsieur le Président, l'équité, c'est exactement ce que nous demandons.

Quand on parle de l'augmentation à 35 % des transferts en santé, ce n'est pas seulement le Québec qui le demande, mais ce sont toutes les provinces.

Ce n'est pas une question, comme je viens de le dire, qui est revendiquée seulement par le Québec. C'est vraiment le problème que nous avons avec le système fédéral: un gouvernement qui centralise constamment et qui prend des décisions qui viennent interférer avec les décisions du Québec et des provinces.

● (2230)

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de La Pointe-de-l'Île de son discours.

Je suis évidemment d'accord avec lui sur le fait que notre système de santé publique a vraiment été ravagé par les coupes dans les transferts aux provinces par les conservateurs. Ces coupes ont été maintenues par les libéraux.

Par contre, là où mon opinion diffère peut-être un peu de celle de mon collègue, c'est sur les retombées d'une assurance-médicaments publique et universelle, qui permettrait non seulement au réseau de la santé publique d'économiser des sous sur le coût des médicaments, mais qui le permettrait également aux travailleurs, aux travailleuses et aux entreprises.

Mon collègue n'est pas d'accord avec la FTQ, la CSN, la CSQ et l'Union des consommateurs du Québec sur le fait qu'il faudrait une assurance-médicaments publique et universelle afin d'avoir une meilleure couverture pour tout le monde et de réduire le coût des médicaments. Cela permettrait également au réseau québécois de la santé d'économiser des sous.

M. Mario Beaulieu: Monsieur le Président, le Bloc québécois le dit et le répète: le Québec est en avance pour ce qui est de l'assurance-médicaments.

Nous ne sommes pas contre l'idée que l'ensemble du Canada en profite et fasse de même. Cependant, nous ne voulons pas que le Québec soit pénalisé parce que nous sommes en avance.

Nous sommes en accord avec la proposition de mon collègue, pourvu qu'il y ait une clause qui permette le droit de retrait au Québec avec pleine compensation, afin que nous puissions continuer d'améliorer notre système.

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, nous sommes aux dernières heures de la Saint-Valentin, et qui dit Saint-Valentin dit amour.

Qui d'autre que mon collègue, qui peut parler du français avec une telle passion, une telle fougue et un tel amour, peut faire la différence, au profit des libéraux, entre « récurrent » et « sporadique »?

M. Mario Beaulieu: Monsieur le Président, je dirais que nous, au Bloc québécois, aimons assez le Québec pour souhaiter qu'il se sorte de toutes ces décisions-là qui viennent, dans le fond, nous rendre moins efficaces dans notre gestion gouvernementale.

Il y a une seule solution vraiment durable qui nous permettrait de ne plus être à la merci des compressions en matière de transfert en santé du gouvernement fédéral. C'est l'indépendance du Québec. C'est ce que je souhaite. Je suis convaincu qu'on va en venir à cela parce que nous n'avons pas le choix, d'autant plus que, si nous voulons continuer à exister et à nous développer comme peuple, il faut pouvoir avoir le plein contrôle de nos finances, de notre économie, de notre langue et de notre culture.

En attendant, le Bloc québécois est le seul parti fédéral à défendre et à porter nos intérêts québécois en tant que nation, en plus de travailler activement à la promotion de l'indépendance. C'est notre seule voie d'avenir.

[Traduction]

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, je suis honoré de prendre la parole au sujet de cet important projet de loi aujourd'hui. Je suis particulièrement heureux de partager mon temps de parole avec le brillant député d'Elmwood—Transcona.

Le projet de loi est d'une simplicité extraordinaire et va droit au but. Il autoriserait le ministre de la Santé à faire deux choses: premièrement, payer sur le Trésor une somme maximale de 2,5 milliards de dollars pour toute dépense relative à des tests de COVID-19 engagée le 1^{er} janvier 2022 ou après cette date et, deuxièmement, transférer à une province ou à un territoire, ainsi qu'à tout organisme ou personne au Canada, des tests de COVID-19 et des instruments servant à l'utilisation de ces tests qui ont été acquis le 1^{er} avril 2021 ou après cette date.

Les néo-démocrates croient fermement qu'il faut élargir l'accès des Canadiens aux tests de dépistage de la COVID-19 le plus rapidement possible. Ainsi, il va de soi que nous appuierons ce projet de loi.

La COVID-19 a mis en exergue le rôle crucial du dépistage et de la surveillance pour maîtriser une éclosion de maladie infectieuse et pour orienter la santé publique dans la prise de décisions éclairées. En fait, quand j'entends les débats à savoir s'il faudrait ou non lever les exigences liées à la vaccination, je me dis que nous pouvons nous entendre sur une chose: le dépistage sera un facteur essentiel pour déterminer quand nous pourrions assouplir, puis lever les mesures, car il nous permettra d'obtenir des renseignements justes et rapides sur les éclosions de la maladie. Cela a été prouvé dans tous les pays du monde qui utilisent les tests rapides.

Cependant, il est aussi vrai que le Canada a souffert des sérieuses limites de sa capacité de dépistage au fil des vagues successives de la pandémie, limites qui résultent des refus répétés du gouvernement fédéral de faire suffisamment de réserves de fournitures ou d'augmenter la capacité de production nationale. Après l'émergence du variant Omicron, qui est hautement transmissible, la hausse exponentielle du nombre de cas de COVID-19 a encore une fois dépassé la capacité de dépistage du Canada. Le gouvernement essaie maintenant désespérément d'obtenir des fournitures dans un marché

Ordres émanant du gouvernement

mondial hautement concurrentiel. Par conséquent, le dépistage de la COVID-19 est devenu inaccessible pour beaucoup de Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Ainsi, le nombre de cas signalés ne représente pas le nombre véritable d'infections, ce qui rend difficile la planification des mesures de santé publique. De plus, les efforts de traçage des contacts ont largement été abandonnés. Les Canadiens se souviennent peut-être de l'application de recherche de contacts que le gouvernement fédéral a lancée en grande pompe. Elle a été abandonnée et plus personne ne s'en sert.

En réponse aux pénuries survenues tout au long de la vague du variant Omicron, de nombreuses provinces ont restreint l'accès au test PCR aux personnes qui présentent un risque élevé de maladie grave et à celles qui se trouvent dans des milieux où le virus pourrait se propager rapidement. Évidemment, le test PCR est plus précis que le test antigénique rapide, et les résultats positifs des trousseaux de test rapide ne sont même pas inclus dans le calcul officiel du nombre de cas de COVID-19, ce qui signifie, encore une fois, qu'on sous-estime la prévalence de la COVID-19 au pays. Cependant, les tests antigéniques rapides sont considérés comme un outil de dépistage important. Les recherches montrent qu'ils permettent de prévenir la transmission asymptomatique de la COVID-19, car ils fournissent des résultats rapides et généralement fiables. Malheureusement, les Canadiens ont eu beaucoup de mal à se procurer ces tests rapides, en particulier pendant la récente période des Fêtes.

En conclusion et en résumé, le projet de loi comprend deux articles: un qui prévoit un investissement de 2,5 milliards de dollars pour obtenir des tests rapides, et l'autre qui vise à transférer ces tests aux provinces et aux territoires. Qu'en disent mes collègues du Parti conservateur et du Bloc québécois? Ils disent que nous devons ralentir, qu'il faut prendre le temps d'étudier la question.

Il n'y a rien à étudier. La situation est urgente. Nous sommes en pandémie. Les outils de dépistage et de suivi sont particulièrement importants pour les Canadiens asymptomatiques, et ils sont essentiels pour assurer le retour à la normale. Il est donc inconcevable de la part des conservateurs de réclamer une réduction des exigences tout en retardant la livraison des tests rapides, qui font justement partie des outils qui nous aideront à réduire et à éliminer ces exigences.

Deuxièmement, il y a une pénurie de tests PCR et de tests rapides à la grandeur du pays. Les Canadiens le savent. Dans toutes les provinces et tous les territoires, les gens n'arrivent pas à obtenir les tests rapides et les tests PCR dont ils ont besoin. Les provinces et les systèmes de soins de santé doivent rationner l'accès aux tests. Quelle est la réaction des conservateurs et du Bloc devant cette situation? Ils disent qu'il faut attendre, ralentir et étudier ce dossier. Je le répète, il n'y a rien à étudier.

● (2235)

Nous sommes confrontés à une urgence, à une pénurie et à une pandémie. Alors que nous devons agir, les députés conservateurs et bloquistes s'opposent maintenant à une accélération de la livraison des tests destinés aux Canadiens.

Ordres émanant du gouvernement

Je prends un moment pour parler de reddition de comptes, puisque les conservateurs ont abordé ce sujet. Il est vrai que 2,5 milliards de dollars, c'est une somme considérable. Alors qu'a fait le NPD? Nous avons rappelé au gouvernement l'importance de la somme en jeu, et nous avons fait ce que tout parti d'opposition responsable aurait dû faire: nous n'avons pas retardé la livraison de tests rapides destinés aux Canadiens, mais nous avons négocié des mesures de reddition de comptes avec le gouvernement. J'en félicite le gouvernement libéral et je l'en remercie. Les libéraux ont accepté de faire savoir au Parlement, tous les six mois, combien de tests ont été livrés, à quel endroit et à quel moment. Ainsi, ils rendront des comptes non seulement au Parlement, mais aussi aux Canadiens. Voilà un comportement responsable à adopter dans un Parlement minoritaire. Voilà ce que fait une opposition efficace.

Nous savons que ces 2,5 milliards de dollars permettront d'acheter environ 400 millions de tests. Cela peut sembler beaucoup, mais ce n'est pas le cas. Le Dr David Juncker, de l'Université McGill, estime que nous avons besoin de 600 millions à 700 millions de tests par mois puis, une fois qu'Omicron aura perdu de la vitesse, il nous faudra deux tests par personne par semaine. On a déjà appris qu'un nouveau variant, le variant Omicron B.1, a émergé, alors nous savons que le pays aura besoin de tests pendant encore des mois, voire des années. Nous savons également que les Canadiens ont besoin des tests dès maintenant.

Je voudrais prendre le temps de parler de ce que je qualifierais de confusion et de contradiction totale au sein du Parti conservateur. Les députés conservateurs prétendent que leur parti est celui de la loi et de l'ordre, mais ils soutiennent l'anarchie et les contrevenants qui sont dans la rue. Depuis un an et demi, ils répètent qu'il nous faut des tests rapides. Ils ont indiqué à répétition que les tests rapides sont essentiels pour la stratégie de lutte contre la COVID du Canada; ils l'ont dit chaque semaine et chaque mois jusqu'en février, et à juste titre. Or, aujourd'hui, la Chambre est saisie d'un projet de loi bien simple visant à fournir sans tarder des tests rapides aux Canadiens et que font les conservateurs? Ils veulent retarder son adoption. Ils ne veulent pas que les tests rapides commencent à être envoyés dès ce soir. Ils préfèrent accaparer le temps de la Chambre pour que nous débattions de la nécessité des tests rapides pour les Canadiens, alors qu'ils réclament ces tests depuis des années. Ils veulent que nous étudions la question. Qu'y a-t-il à étudier?

Aujourd'hui, j'ai été choqué d'entendre un membre du comité de la santé — un médecin — remettre en question l'utilité du dépistage et les fondements scientifiques de celui-ci. Aucune donnée probante ni aucun scientifique réputé n'appuie ce point de vue. Personne n'a remis en question la validité, la nécessité ou l'utilité de dire aux Canadiens s'ils ont la COVID ou de leur donner le moyen de passer un test rapide. Paradoxalement, c'était l'approche adoptée par les députés conservateurs lorsqu'ils s'opposaient à la vaccination obligatoire pour accéder à la Chambre. Ils nous ont dit de leur donner des tests pour qu'ils puissent montrer leur résultat négatif afin de pouvoir entrer à la Chambre. Ils voulaient obtenir pour eux-mêmes des tests rapides, mais ils prennent aujourd'hui la parole pour dire aux Canadiens qu'ils ne peuvent pas avoir de tests rapides et qu'ils n'en ont pas besoin tout de suite parce que nous devons d'abord étudier la question. C'est le summum de l'hypocrisie ainsi qu'une mauvaise politique de santé publique.

Pour terminer, je veux parler un peu d'égalité, car il n'en a pas été question à la Chambre.

On s'attend à ce que les mesures fédérales pour augmenter l'approvisionnement en trousse de dépistage rapide soient particulièrement utiles pour les personnes les plus à risque d'être atteintes de symptômes graves si elles contractent la COVID-19. Je parle des personnes âgées de plus de 60 ans, des personnes atteintes de problèmes de santé chroniques, des membres des communautés racisées et des Canadiens à faible revenu, en particulier ceux qui occupent un emploi de première ligne, comme les commis dans les magasins, qui travaillent chaque jour auprès du public. Les conservateurs et les bloquistes recommandent de retarder l'accès aux tests de dépistage pour ces gens qui mettent leur santé en danger pour nous. Ceux qui occupent un emploi de première ligne profiteraient d'une baisse du risque de transmission grâce à l'utilisation accrue des tests de dépistage rapide.

Les femmes sont surreprésentées parmi les personnes qui bénéficieraient de cet investissement. Nous savons que 53 % des personnes âgées de 60 ans ou plus, et 66 % de celles âgées de 90 à 95 ans, sont des femmes. Les femmes racisées en profiteraient aussi, car elles sont plus susceptibles d'occuper un emploi essentiel de première ligne. En 2016, elles représentaient 17 % des employés des domaines de la santé et de l'assistance sociale, comparativement à 10 % des emplois en général.

• (2240)

J'attends avec impatience les questions de mes collègues.

Mme Ya'ara Saks (secrétaire parlementaire de la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon collègue pour son intervention à la Chambre ce soir. La journée a été très longue.

Je voudrais parler de la façon dont nous collaborons à la Chambre. Mon collègue a soulevé de nombreux points essentiels concernant l'importance de la science, des données, d'une intervention rapide et de l'équité. Je suis convaincue que mes collègues d'en face aimeraient entendre combien tout cela est important.

Outre l'importance des tests de dépistage rapide, nous savons que nous devons nous en procurer davantage afin de disposer d'un approvisionnement fiable pour lutter contre le variant Omicron. Nous en avons beaucoup débattu, et mes collègues d'en face ne cessent de retarder les choses, y compris l'adoption de ce projet de loi. Ils nous empêchent également de recueillir en temps utile les données dont nous avons besoin dans le cadre du programme Les données au service du bien commun de Telus.

J'aimerais savoir si mon collègue du NPD nous appuiera dans nos efforts de collaboration visant à nous assurer de disposer de toutes les données scientifiques nécessaires pour assurer la sécurité des Canadiens.

M. Don Davies: Monsieur le Président, ma collègue souligne avec raison que les politiques sur la santé dans ce pays doivent s'appuyer sur les faits, la science et les données probantes, et non pas sur des intérêts politiques ou des questions qui divisent. J'ai été très déçu de voir des députés du caucus libéral accuser d'une même voix le premier ministre d'utiliser la pandémie de COVID pour semer la discorde à des fins partisans. Je pense que les députés du Parti conservateur, qui flirtent avec les insurgés dans notre pays, politisent, eux aussi, la pandémie. Les Canadiens le voient, et cela ne devrait pas intervenir dans notre façon de gérer la pandémie.

Nous avons besoin de données, et je souligne, comme je l'ai dit dans mon discours, qu'il nous faut suffisamment de tests pour avoir une idée exacte du nombre de personnes qui obtiennent un résultat positif ou négatif. Sans ces données, il est impossible de prendre les mesures de santé publique appropriées ou de cibler les bonnes régions ou les bons secteurs.

Ce projet de loi doit être adopté immédiatement. Nous devons obtenir des tests et fournir aux Canadiens tout autre outil de santé publique le plus tôt possible.

• (2245)

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de Vancouver de son excellent discours de ce soir. Mes concitoyens ont des questions sur divers sujets, notamment la coalition entre les libéraux et les néo-démocrates qui semble exister à la Chambre. Je me demande si le député pourrait nous expliquer pourquoi il a voté contre la motion de l'opposition sur laquelle nous nous sommes prononcés plus tôt aujourd'hui.

M. Don Davies: Monsieur le Président, je suis heureux que mon collègue pense que mon discours est excellent.

Il y a de nombreuses raisons pour cela. Je crois que je parle au nom de tous les Canadiens lorsque je dis que nous sommes complètement épuisés par la COVID. Tout le monde veut que la vie revienne à la normale le plus rapidement possible. Cependant, le NPD croit que ce retour devrait être fondé sur des données scientifiques et probantes et non sur la politique. Nous avons vu la cheffe intérimaire du Parti conservateur proposer une motion à la Chambre pour éliminer les exigences immédiatement après qu'elle a côtoyé publiquement les manifestants du convoi et les gens qui demandent à la population canadienne de s'insurger. Ce sont des antivaccins. Ils brandissent des drapeaux à croix gammée et des drapeaux confédérés. Cela montre que les conservateurs font de la politique dans ce dossier. La vérité, c'est que nous sommes toujours en pleine pandémie et que la politique du Canada doit être orientée par les responsables de la santé publique et non les politiciens qui font de la politique avec la pandémie.

[Français]

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, j'ai déjà posé cette question au député, mais il m'a dit, me semble-t-il, que le NPD appuierait les transferts en santé même jusqu'à 50 %.

Je lui demandais pourquoi il propose souvent des programmes qui constituent des ingérences dans les compétences du Québec et des provinces.

Nous ne sommes pas contre une assurance-médicaments ou l'assurance dentaire. Cependant, comme ce sont des compétences provinciales, nous voulons que le Québec et les provinces les mettent en place.

Peut-il en dire un peu plus à ce sujet?

[Traduction]

M. Don Davies: Monsieur le Président, en tout respect, la grande différence, c'est que les députés du Bloc québécois interprètent mal la Constitution. Ils croient que la santé relève de la compétence exclusive des provinces, mais ce n'est pas le cas. Il s'agit d'une compétence partagée. La Cour suprême du Canada a déclaré que le gouvernement fédéral avait le pouvoir de dépenser, le pouvoir de légiférer en matière criminelle et d'autres pouvoirs dans ce domaine. Le

Ordres émanant du gouvernement

mot « santé » ne se trouve pas dans la Constitution. Le seul passage qui concerne la santé mentionne l'établissement et l'entretien des hôpitaux. Voilà la compétence qui relève des provinces. La Constitution ne prévoit rien au sujet des soins dentaires.

Tous les ordres de gouvernement doivent collaborer pour bâtir le genre de système de santé dont le Canada a besoin. À mon avis, le gouvernement fédéral doit être un partenaire des provinces. La question ne relève pas uniquement des provinces.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, parce que le projet de loi C-10 porte sur le financement des tests de dépistage rapide et qu'il a beaucoup été question de la pandémie, de la nature des mesures sanitaires et de leur durée aujourd'hui à la Chambre, j'aimerais commencer par redire à quel point tout le monde est fatigué de la pandémie. Que les gens estiment ou non que le temps est venu de lever l'ensemble des restrictions, nous sommes pas mal tous épuisés et nous rêvons tous du jour où nous serons sortis de ce cauchemar. Ce n'est hélas pas une chose que l'on peut simplement décréter, car il y aurait longtemps que ce serait fait.

Je ne pense pas qu'il y ait une seule personne au pays qui se réjouisse de la vie balisée et limitée qu'elle vit depuis deux ans. En attendant les vaccins, les mesures sanitaires étaient nécessaires pour se protéger contre le virus, les conséquences d'une infection à la COVID étant alors pires pour les personnes non vaccinées. Les vaccins sont maintenant parmi nous, mais les contraintes n'ont pas disparu, car la maladie continue de se propager et nous avons affaire à un virus qui s'adapte alors même qu'il se propage. Voilà d'ailleurs pourquoi il faut absolument distribuer des vaccins dans le reste du monde. Il ne suffit pas de vacciner tous les Canadiens ou tous les citoyens d'un pays donné. Les variants se multiplient, et grâce aux technologies et à tout le reste, la planète n'a jamais été aussi petite; alors, c'est sûr qu'ils vont se retrouver ici un jour ou l'autre. C'est ce qui explique que nous ne sommes pas au bout de nos peines.

Bien que, dans la foulée des événements récents, le débat politique se soit intensifié et que certains gouvernements provinciaux aient décidé de changer de cap, il se peut très bien que les responsables de la santé publique fédérale nous donnent des conseils différents à propos des mesures fédérales liées à la COVID-19. Tout ce que la Dre Tam a dit jusqu'à maintenant, c'est qu'il pourrait être bon de réévaluer ces mesures. Elle n'a pas dit qu'il fallait les éliminer. Je me range résolument du côté de ceux qui croient que ce débat doit être mené par les responsables de la santé publique, des gens qui ont notre intérêt à cœur. Je sais qu'ils s'efforcent de rester au fait des connaissances scientifiques émergentes à propos de la pandémie et qu'ils nous font leurs recommandations les plus éclairées quant aux façons de réduire la souffrance et les décès découlant de la COVID-19. Notre tâche, c'est de nous concentrer sur les façons d'aider les gens à surmonter les défis économiques auxquels nous sommes confrontés, tandis que la tâche de relever les défis liés à la santé revient aux responsables de la santé publique et aux travailleurs de la santé de première ligne qui traitent les personnes infectées.

Ordres émanant du gouvernement

Les tests de dépistage de la COVID-19 constitueront une part importante de ce travail. Ils constituaient en tout cas la solution préférée des conservateurs, qui semblent maintenant être d'avis que nous pouvons lever toutes les mesures de santé publique et passer à autre chose. Des gouvernements ont déjà essayé cette approche, et il n'est pas nécessaire de sortir du pays pour le constater. L'Alberta est un exemple. L'été dernier, le gouvernement provincial a tenté de lever toutes les mesures de santé publique et s'est rapidement retrouvé dans de sales draps avec des taux d'hospitalisation très élevés. Il est assez clair que cette approche ne donne pas les résultats que nous souhaitons tous. À titre de décideurs, nous avons l'obligation d'agir de façon posée au sujet de ce genre de choses, d'écouter ce que les responsables de la santé publique ont à dire et d'examiner les faits. Cela ne signifie pas que le débat n'a pas sa place, car un débat très animé se déroule actuellement au pays. Cela signifie que nous devons continuer de laisser les responsables de la santé publique mener la discussion en fonction des meilleures preuves disponibles.

Un des outils importants dont disposent les responsables de la santé publique, pour autant qu'ils souhaitent recueillir des données sur ce qui se passe avec la COVID, est un régime de dépistage, et les tests rapides sont importants à cet égard. Il est difficile de se procurer de tels tests au Canada en ce moment. Même si nous n'adoptons pas le point de vue général d'un responsable de la santé publique, bien des Canadiens voudraient peut-être aller rendre visite à leurs parents, leurs grands-parents ou un membre vulnérable de leur famille qui serait immunodéprimée. Ils aimeraient subir un test rapide avant de faire leur visite car ils savent que la COVID rôde et qu'elle est facile à attraper.

● (2250)

Quelqu'un peut l'avoir et ne présenter aucun symptôme. Pour cette raison, les gens aimeraient pouvoir passer des tests comme pratique exemplaire ou mesure de protection ou d'assurance supplémentaire afin de pouvoir visiter leurs proches et leurs amis en étant quelque peu rassurés qu'ils ne leur apportent pas la COVID-19. C'est là une autre raison, au-delà des arguments liés à la santé publique ou à l'économie, pour laquelle il est important d'avoir accès à des tests rapides, par exemple si on se présente dans un lieu de travail, et c'est pourquoi ces fonds sont importants.

Il y a de vrais problèmes de responsabilité financière dans le gouvernement libéral. Je n'en dresserai pas la liste complète pour épargner les députés, car je n'en ai certainement pas le temps. Comme le soulignait le député de Vancouver Kingsway, mon collègue et porte-parole du NDP à la Chambre des communes, c'est pour cette raison que, quand nous avons négocié l'adoption rapide du projet de loi — document qui ne contient que deux paragraphes et qui autorise des dépenses pour l'achat de tests rapides et leur distribution aux provinces — nous avons rehaussé les exigences en matière de rapports financiers. Voilà pourquoi nous avons obtenu un engagement du gouvernement à déposer à la Chambre des renseignements sur les dépenses effectuées à cet égard — combien de tests ont été achetés, où ils ont été distribués — tous les six mois. C'est important, car il s'agit de grosses sommes d'argent. C'est important, car des questions légitimes ont été posées au gouvernement au sujet de ses dépenses liées à la COVID-19, notamment dans le cadre de marchés à fournisseur unique. Je pense que les Canadiens devraient être informés de la façon dont ces fonds sont dépensés en temps opportun.

L'un des plus récents rapports du directeur parlementaire du budget souligne le fait que le gouvernement a déposé ses comptes pu-

blics en retard. Il ne les a déposés qu'en décembre. Normalement, dans la plupart des pays alliés ou partenaires commerciaux du Canada, le dépôt a lieu six mois après la fin de l'exercice financier, donc un dépôt en décembre, c'est très tard. Étant donné que le gouvernement dépense d'énormes montants d'argent, j'estime que la reddition de comptes et la transparence sont d'autant plus importantes. Elles ne deviennent pas moins importantes parce que nous dépensons plus d'argent; elles deviennent plus importantes lorsque nous dépensons plus d'argent.

C'est pourquoi je suis fier que le NPD ait pu négocier des exigences en matière de production de rapports à cet égard. Je suis impatient de négocier une exigence semblable en matière de production de rapports pour le projet de loi C-8, qui prévoit une autorisation de dépenser 1,72 milliard de dollars pour des tests de dépistage rapide.

Ce n'est pas la seule chose qui a été négociée en vue de l'adoption du projet de loi à l'étude. Les députés savent tous, et les Canadiens à l'écoute le savent sans doute, que le gouvernement a choisi de récupérer les PCU versées aux aînés qui travaillent et qui touchent le Supplément de revenu garanti.

Les néo-démocrates avaient soulevé cet enjeu avant et durant les dernières élections, et ils ont continué de le soulever depuis. En raison des pressions exercées par la population, le gouvernement s'est finalement senti obligé d'aborder cette question dans l'énoncé économique de l'automne. Il a dit que des fonds seraient versés mais, par la suite, il a indiqué que cela ne se produirait peut-être pas avant mai. Puis, nous avons entendu que ce serait peut-être en juin et, ensuite, que ce serait peut-être en juillet. Dans le cadre de nos négociations pour faire adopter rapidement le projet de loi, nous avons réussi à obtenir, plus tôt aujourd'hui, un engagement de la part du gouvernement: il a promis que les aînés dont le Supplément de revenu garanti a été récupéré se feraient payer au plus tard le 19 avril. Les personnes en ayant le plus désespérément besoin pourraient recevoir cette aide dès la mi-mars.

Il s'agit là d'une mesure concrète réellement avantageuse pour les Canadiens en mauvaise posture. J'ai parlé à des aînés qui ont déjà été expulsés de leur logement. Nous avons entendu parler d'aînés qui se sont suicidés parce qu'ils avaient perdu tout espoir en apprenant que cela prendrait autant de temps pour régler le problème de la récupération du Supplément de revenu garanti. Nous avons aussi entendu parler d'aînés qui ont dû renoncer à acheter leurs médicaments ou qui ne mangent pas à leur faim. Cela exige une intervention rapide. Nous espérons que le gouvernement réglerait ce problème dans le projet de loi C-2, et nous sommes heureux que quelque chose ait enfin été fait à ce sujet.

Nous avons permis aux Canadiens d'avoir accès à plus de tests rapides et à certains des aînés parmi les plus vulnérables financièrement d'obtenir l'aide dont ils ont besoin pour rester chez eux ou être relogés après leur expulsion. Je dirais que c'est une bonne journée de travail pour des parlementaires, et je suis fier de notre travail.

● (2255)

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, je reconnais chacune des paroles que mon collègue a prononcées. Oui, nous avons besoin de tests rapides. Cela dit, le Sénat ne siège pas avant la semaine prochaine.

Il n'est pas question ici de faire des débats et des études à n'en plus finir, mais simplement de se laisser le reste de la semaine pour discuter et s'assurer de pouvoir mettre de l'avant des amendements qui garantiraient que l'argent irait aux tests et aux bonnes compagnies, pas forcément à des copains libéraux.

Alors, pourquoi cet empressement à faire adopter ce projet de loi lundi au lieu de jeudi ou vendredi, voire pas du tout selon les études...

• (2300)

Le vice-président: L'honorable député d'Elmwood—Transcona a la parole.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, c'est parce qu'il y a d'autres projets de loi à étudier. Si je ne me trompe pas, le projet de loi C-12 traite du Supplément du revenu garanti et assurerait que ce qui s'est passé avec le SRG et la PCU ne se reproduira pas lors de la prochaine année d'imposition. Il y a d'autres priorités.

À mon avis, le projet de loi C-10 est assez simple et on a déjà par le passé autorisé des dépenses beaucoup plus importantes par consentement unanime. Au NPD, nous avons reçu des assurances qu'il serait fait un bon rapport des dépenses relatives au projet de loi C-10. Pour moi, c'est adéquat et on peut passer à d'autres priorités.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais ajouter un point à ce que la députée du Bloc et le député d'Elmwood—Transcona ont abordé: le premier ministre a fait appel à la Loi sur les mesures d'urgence aujourd'hui. Cette mesure législative requerra un débat en Chambre, et cela pourrait s'échelonner jusqu'à la fin de la semaine. Le temps presse pour faire adopter le projet de loi.

Mon collègue a très bien expliqué l'importance des tests de dépistage rapide pour de nombreux travailleurs et leur famille. J'aimerais connaître son opinion sur le fait que la population en a assez de la pandémie, mais que la pandémie n'en a pas fini avec nous. Nous aimerions que la pandémie soit déjà chose du passé, mais elle demeure bien présente. À quel point les tests de dépistage rapide peuvent-ils procurer une paix d'esprit aux personnes qui se retrouvent en situation à haut risque et qui doivent prendre des décisions éclairées chaque jour, surtout si elles vivent sous le même toit que des personnes vulnérables?

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, à ce stade-ci de la pandémie, il serait difficile de trouver quelqu'un au pays qui n'a pas utilisé de test de dépistage rapide, qui ne connaît pas quelqu'un qui en a utilisé ou qui n'a pas ressenti de l'angoisse en rendant visite à des membres de sa famille en sachant qu'ils pouvaient être vulnérables.

Ces deux choses vont de pair. Si les gens ont accès à des tests rapides, ils pourront les utiliser pour avoir l'esprit un peu plus tranquille et pour donner un peu plus de tranquillité d'esprit aux amis ou aux proches à qui ils pourraient rendre visite et qui pourraient être immunodéfectifs ou vulnérables à la COVID-19, et les gens auraient ainsi le sentiment d'apporter leur contribution.

Il est vrai qu'une personne asymptomatique qui utilise ces tests peut obtenir un faux résultat négatif, mais que les gens aient la maladie ou non, on dit que ces tests sont plutôt fiables lorsqu'il s'agit de déterminer si une personne est contagieuse plusieurs heures

après l'utilisation du test. Cela contribue beaucoup à la tranquillité d'esprit.

Cette tranquillité d'esprit n'est possible que si on a accès à un test. Il est donc important d'accorder ces fonds afin qu'on puisse obtenir ces tests et les distribuer aux Canadiens.

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Monsieur le Président, à la Chambre, la partisanerie est chose courante. Les députés crient, s'insultent et ignorent la question à l'étude pour faire de la politacaillerie. J'étais fière d'entendre le député de Vancouver Kingsway s'exprimer sans partisanerie ce soir. Son discours était clair et fondé sur la science et les faits. Il a balayé toute la partisanerie et l'hypocrisie.

Ce projet de loi est important, mais on entend plein de députés faire des parenthèses pour parler de n'importe quoi sauf de cette mesure législative, pourtant bien simple. La COVID-19, Omicron ou peu importe le nom de sa prochaine mutation, tue. Des centaines de milliers de Canadiens en sont morts. Ces décès étaient évitables. Il est question d'empêcher des décès. Nous ne parlons pas de paiements de transfert ou de tout ce que nous avons entendu pour faire diversion. Parlons simplement du fait que nous pouvons sauver des vies. Parlons de la façon d'y arriver. Je veux féliciter le député de Vancouver Kingsway.

En cas de pandémie, la marche à suivre est assez simple. D'abord, il faut identifier le vecteur, sa cause et son mode de propagation. Dans ce cas-ci, on a d'abord cru qu'il se propageait par des gouttelettes, mais on sait maintenant qu'il se propage par des aérosols. Il est important de comprendre le mode de propagation. Ensuite, il faut se procurer des vaccins pour le combattre et, dans la mesure du possible, pour empêcher la population d'être infectée. Il est donc important de contenir la propagation.

Le gouvernement fédéral distribue des tests rapides depuis octobre 2020, soit depuis un an et cinq mois. Je ne suis nullement guidée par une logique partisane dans ce dossier. Cela m'ennuie que la province de la Colombie-Britannique ait obtenu 7 millions de tests gratuits du gouvernement du Canada et que personne ne sache de quelle façon ces tests sont distribués. Des Britanno-Colombiens m'écrivent pour dire qu'ils n'arrivent pas à se procurer de test pour se sauver la vie et qu'ils ne savent pas où en trouver. Pendant ce temps, mes petits-enfants en Ontario obtiennent des tests rapides à l'école et ils les apportent à la maison.

Parlons de sauver des vies. Parlons de lutter contre un virus qui ne se soucie aucunement de notre parti politique d'appartenance ou de la province où nous vivons. Il se fiche complètement de la Constitution. Il se rit des lois et du reste. C'est un virus et il ne sait faire qu'une seule chose: se propager et rendre les gens malades. Plus il restera longtemps avec nous, plus nous le verrons changer, évoluer et muter pour prendre diverses formes. En ce moment, nous songeons tous à Omicron, à quel point il est contagieux, mais Omicron est en fait plutôt bénin.

D'un autre côté, il faut parler de la raison pour laquelle nous devrions avoir des tests de dépistage rapide et de l'importance de ces derniers. Nous avons identifié le vecteur. Nous avons déterminé de quelle manière il se propage. Nous avons décidé de contenir cette propagation. Nous avons des vaccins. Nous avons des traitements prêts à être administrés. La question, alors, est de savoir que feront les tests de dépistage rapide. Nous savons que les tests ne sont pas toujours fiables, mais ils sont utiles pour la troisième partie du protocole de santé publique, soit la surveillance et le suivi.

Ordres émanant du gouvernement

Si nous pouvons découvrir où se trouve le variant Omicron, B.1 ou quel que soit le nom du nouveau variant, nous pouvons non seulement adopter une approche générale, mais aussi examiner la petite ville, le petit village ou le petit secteur d'une ville où il y a beaucoup de résultats positifs. La surveillance fait partie des mesures de santé publique. Elle fait partie de l'étude d'une pandémie. En effet, nous assurons une surveillance pour suivre le virus. Le gouvernement fédéral a mis en place un mécanisme de suivi au moyen d'une application. La plupart des provinces en ont fait fi, et l'application est devenue inutile parce que personne ne l'utilisait. La surveillance a été abandonnée. La surveillance est pourtant essentielle pour savoir où il faut déployer des ressources et pour découvrir où le virus s'est propagé afin de pouvoir le contenir. C'est une approche scientifique. Il s'agit d'un procédé de base simple.

Par conséquent, il est important de fournir des tests de dépistage rapide à tout le monde aussitôt que possible. Certes, ces tests aident les gens qui veulent visiter leur grand-mère parce qu'ils leur permettent de savoir qu'ils n'ont pas contracté le variant Omicron et qu'ils ne peuvent pas le lui transmettre. C'est très bien, mais l'essentiel, c'est que ces tests sont importants pour la surveillance et la recherche des contacts. Étant donné que l'application n'a pas été utilisée par tout le monde, il y a eu un problème.

• (2305)

Je reviens sur le fait que mes propos ne seront certainement pas partisans ce soir. Je vais parler d'une chose qui a bien fonctionné en Ontario. Ma belle-fille qui vit en Ontario est sortie avec ses amis un soir. Ils sont allés souper pour célébrer l'anniversaire d'un des amis. C'était un groupe de trois. Lorsqu'elle est rentrée à la maison, elle a reçu un message de l'application en Ontario — la même application fédérale dont nous parlions — qui lui a indiqué qu'elle avait peut-être été en contact avec des personnes atteintes du variant Omicron.

Le lendemain, elle a subi un test PCR, et non un test rapide. Elle est sortie, puis elle s'est isolée. Elle a pu prendre ces mesures. C'est pour cette raison que ces protocoles existent. C'est pourquoi le mode de transmission importe peu. Le contexte pandémique n'y change rien. Ce sont des mesures épidémiologiques de base à prendre lorsqu'il y a une pandémie. Nous avons commencé à les suivre au début du XX^e siècle, lorsque nous avons défini le concept de santé publique et découvert comment suivre l'évolution de la situation.

Il ne s'agit pas d'une mesure frivole. Il n'y a rien à étudier. C'est bien réel. Les faits sont là. Nous parlons d'une approche scientifique qui existe depuis le début du XX^e siècle et nous devons l'utiliser. Nous devons nous soucier des façons d'empêcher des pertes de vie. Je suis médecin. L'idée que des gens puissent mourir alors que leur décès était évitable me dérange au plus haut point. C'est vraiment le cas. J'en fais de l'insomnie. J'en suis profondément troublée parce que nous avons le pouvoir de faire ce qui s'impose.

Dans ma province, la Colombie-Britannique, 92 % des gens se sont fait vacciner, alors on peut constater que la population prend cette question au sérieux. Ils veulent faire ce qui s'impose. Pourtant, certains députés du Parti conservateur plaident en faveur de la levée des exigences relatives à la vaccination et tutti quanti. Manifestement, ils n'entendent rien à la science et à la santé publique; ils ne savent pas quand et comment cela a commencé, ni comment on fait de la recherche ou comment cela fonctionne.

Ce qui devrait nous préoccuper le plus, c'est d'endiguer la propagation du virus et de sauver des vies. J'appuie ce projet de loi. Je

souhaiterais que nous cessions ces palabres pour nous concentrer sur ce qui compte. Adoptons ce projet de loi pour avoir des tests rapides.

Nous allons pouvoir effectuer des centaines de milliers de tests. En effet, ce n'est pas gratuit, mais ces dépenses sont nécessaires, car sauver des vies devrait être la priorité absolue de tout gouvernement, quel qu'il soit, et où qu'il soit. Tout parti souhaitant accéder au pouvoir devrait y penser.

• (2310)

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, je me demandais si la députée pourrait nous dire ce qu'elle pense de l'apparente coalition entre le NPD et le Parti libéral, ainsi que du vote que nous avons tenu plus tôt concernant la motion de l'opposition à laquelle le NPD s'est opposé pour soutenir le Parti libéral.

L'hon. Hedy Fry: Monsieur le Président, je répondrai à la question, mais voilà un exemple de ce dont je parlais et de ce dont parlait le député de Vancouver Kingsway.

Encore une fois, nous sombrons dans la suspicion. On croirait entendre: « Oh, une coalition. Voyez comme ils s'acoquinent ». C'est la science. Tous ceux qui comprennent la science, peu importe leur parti politique, se rallieront. Cela n'a rien à voir avec les alliances ou les coalitions. C'est de la petite partisanerie qui met des vies en danger en mettant les joutes politiques au-dessus des mesures qui s'imposent.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, c'est peut-être parce qu'il est très tard en ce 14 février, mais je suis un peu estomaquée.

Je le suis surtout par ma collègue qui a tant d'expertise. On dit qu'on veut sauver des vies et éviter des morts inutiles, alors comment se fait-il que des gens dans ma rue aient été victimes de délestage parce que les soins de santé n'étaient pas au rendez-vous? C'était par manque d'argent, ce n'était pas parce qu'ils n'avaient pas accès à un test. Je suis d'accord pour avoir des tests.

En fait, j'essaie de comprendre. On a dit à maintes reprises que c'est un enjeu de partisanerie, mais je pense qu'il faudrait mettre le Bloc québécois de côté, parce qu'il est le seul parti à ne pas chercher le pouvoir. Nous sommes là pour les intérêts du Québec, c'est-à-dire que nous serons en faveur de ce qui est bon pour le Québec.

J'aimerais entendre ma collègue qui a toute l'expertise. En fait, c'est comme si on se disait que pour les transferts en santé, le délestage et les morts qu'on a eus n'en faisaient pas partie.

[Traduction]

L'hon. Hedy Fry: Monsieur le Président, c'est tout simplement hilarant. La députée parlait au départ de compétences provinciales. Les provinces ont obtenu les tests rapides. Ils leur ont été livrés. Le projet de loi permettra de les envoyer directement aux provinces pour que celles-ci puissent les distribuer.

Si la députée ne peut pas trouver ces tests dans sa province, elle devra demander à son gouvernement provincial pourquoi il n'a pas encore distribué les centaines de millions de tests qu'il a reçus. Voilà ma question. On ne peut pas jouer sur les deux tableaux.

Ordres émanant du gouvernement

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que j'ai écouté le discours de la députée ce soir. Le fait qu'elle soit médecin lui donne l'occasion d'expliquer un certain nombre de choses aux Canadiens. De toute évidence, le désir de sauver des vies est caractéristique de tout médecin et je salue sa passion à cet égard. Pourrait-elle expliquer quelque chose?

Elle a dit qu'Omicron était moins infectieux, mais qu'il se propageait davantage. Je me demande quelle réponse elle fournirait à la question suivante. La nature d'un virus est qu'il veut survivre. Selon la députée, quel est le rôle d'un virus qui est initialement très dangereux, mais qui finit par devenir beaucoup plus contagieux, mais moins dangereux? C'est ce qui s'est produit dans ce cas-ci.

J'aimerais que la députée parle du fait que les vaccins d'urgence sont seulement requis quand on juge qu'il n'y a pas de traitements précoces pour empêcher les gens de se retrouver dans des unités de soins intensifs et branchés à des respirateurs. Que pense-t-elle de l'importance de reconnaître la façon dont un virus mute?

J'aimerais également savoir ce qu'elle pense de l'immunité naturelle. Avant de fournir des vaccins, ne devrions-nous pas déterminer combien de personnes ont des lymphocytes T très résistants et une capacité immunitaire naturelle?

• (2315)

L'hon. Hedy Fry: Monsieur le Président, je serais heureuse de répondre à cette question. Les virus sont imprévisibles, comme on a pu le constater avec celui-ci. Le variant Omicron souhaite contaminer le plus de gens possible afin de se propager. Les vaccinations ont permis de réduire sa propagation. De moins en moins de personnes l'attrapent. Sa propagation est devenue moins virulente parce que beaucoup de gens sont déjà vaccinés et ont reçu des doses de rappel. Ils ont par conséquent un certain degré d'immunité et ne tombent pas aussi malades qu'ils auraient pu. C'est la première raison.

En ce moment, le variant Omicron se répand rapidement, mais il est moins virulent pour certaines personnes. On ignore si c'est grâce aux vaccins ou s'il s'agit de la version suivante, B.1. Je ne sais pas si c'est le cas. Peut-être est-elle beaucoup plus mortelle et provoque-t-elle de nombreuses complications. Nous ne comprenons pas tout car nous ne savons pas. On ne peut rien prédire avant que les choses arrivent.

L'autre point consiste à déterminer si nous allons attendre que la population parvienne à une immunité naturelle. Cela revient à dire que nous allons lancer les dés, et si une personne n'a pas d'immunité naturelle et qu'elle finit par mourir du variant Omicron parce qu'elle est âgée de 80 ans ou plus, alors c'était une erreur. On croyait que cette personne était immunisée. Au bout du compte, il faut...

Mme Cathay Wagantall: C'est un bon usage d'un vaccin.

Le vice-président: À l'ordre. Je sais qu'il fait tard. Je sais que cela ne fait pas longtemps que nous utilisons Zoom. Assurons-nous de permettre à la députée de répondre. Ensuite, nous reviendrons à nos échanges de propos habituels.

La députée de Vancouver-Centre a la parole.

L'hon. Hedy Fry: Monsieur le Président, je voulais simplement terminer ce que je disais. Les vaccins amènent une immunité naturelle. D'où les gens croient-ils que vient l'immunité? Une personne développe des anticorps en réponse à un antigène. Dans ce cas-ci,

l'ARN du virus provoque le développement des anticorps chez la personne. Ce sont nos corps qui produisent les anticorps.

Le fait est qu'il y a beaucoup de personnes immunodéprimées. Il y a beaucoup de personnes qui souffrent d'une maladie chronique et qui ne savent pas à quel point elles sont à risque. En tant que médecin, je ne suis pas prête à lancer les dés sur la possibilité qu'une personne possède l'immunité naturelle. En fin de compte, nous voulons essayer de rendre autant de personnes que possible aussi immunes que possible pour que nous puissions réduire les effets de la maladie sur la santé.

Nous ne connaissons toujours pas les effets à long terme sur la santé des personnes infectées par le variant Omicron. Celui-ci a peut-être des formes moins graves d'effets sur la santé. Nous ne savons pas ce qui arrivera à long terme. Beaucoup de pays disent maintenant qu'il risque d'y avoir des symptômes chroniques à long terme.

Le vice-président: Je regrette de devoir interrompre la députée, mais nous devons entendre quelques questions de plus avant que le temps imparti soit écoulé.

Le député de Peace River—Westlock a la parole.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, il est rare que l'on ait l'occasion d'intervenir deux fois dans un débat comme celui-ci. J'en suis reconnaissant.

La députée parle de l'aspect scientifique de la chose. Dans la motion que nous avons déposée la semaine dernière, nous réclamions que le gouvernement présente un plan, avec certains repères ou échéanciers, et qu'il montre, science à l'appui, quand nous sortirons de la pandémie et quand nous pourrions lever les exigences relatives à la vaccination.

La députée aurait-elle l'obligeance de nous dire combien de personnes devront être vaccinées, selon son plan et dans son monde idéal, pour que l'on puisse abandonner les exigences relatives à la vaccination et reprendre un semblant de vie normale?

L'hon. Hedy Fry: Monsieur le Président, il est très important de connaître le plan d'action. Un plan d'action ne doit pas chercher à conjecturer l'évolution d'un virus, ce qui est impossible parce que les virus se comportent de façon imprévisible, et celui-ci n'y échappe pas.

L'essentiel, c'est de nous demander combien de personnes nous pouvons éviter d'être infectées par le virus. La première étape consiste donc à choisir la vaccination; le plan, c'est de vacciner la population. Ensuite, il faut isoler les gens là où c'est possible pour contenir la propagation. Voilà le genre de choses que nous planifions.

Nous ne faisons pas de plans partisans. Nous créons des plans en fonction de ce qu'il faut faire face à une pandémie, que ce soit la grippe au début du XX^e siècle ou la peste. Un plan doit se fonder sur nos connaissances, sur la science et sur les mesures à adopter, éprouvées depuis des générations, pour lutter contre les virus ou les bactéries qui sont la cause d'une pandémie. Voilà un plan. C'est un plan scientifique. Ce n'est pas un plan qui consiste à jouer aux dévins et à dire que, le 4 mars 2022, le virus disparaîtra. Nous ne pouvons pas dire cela aux gens, car nous ne le savons pas.

Ordres émanant du gouvernement

L'une des choses que ce virus nous a montrées, c'est qu'il est capable de nous bernier encore et encore. À mon sens, un plan consiste à suivre les protocoles que tous les professionnels de la santé dignes de ce nom comprennent depuis le début du XX^e siècle. Que faire, comment procéder, et comment prévenir les décès?

• (2320)

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, deux semaines pour aplanir la courbe, vous souvenez-vous de ces paroles? Deux semaines pour aplanir la courbe: c'est l'engagement collectif auquel nous avons adhéré il y a presque deux ans, au printemps de 2020.

Voilà que, deux ans plus tard, il n'y a toujours pas de plan pour sortir de cette pandémie. La semaine dernière, nous avons présenté une motion pour exhorter le gouvernement à nous fournir un plan. Nous lui avons laissé le champ libre pour en définir les paramètres. Nous avons demandé au gouvernement de nous présenter un plan afin de mettre un terme aux mesures sanitaires obligatoires et reprendre un semblant de vie normale.

Les libéraux ont uni leurs forces à celles de leurs partenaires de la coalition, les néo-démocrates, pour rejeter la motion. Il n'y a donc pas de plan pour déterminer comment nous allons sortir de la pandémie. Nous avons misé sur les vaccins et les tests de dépistage rapide — ce qui fait l'objet du débat ce soir —, mais il n'y a toujours pas de plan.

Les libéraux auraient pu voter en faveur de notre motion plus tôt aujourd'hui et ils auraient pu proposer un plan. Nous leur avons donné un mois pour préparer ce plan. En fait, ils ont eu deux ans pour préparer un plan. L'une des principales frustrations de la population canadienne émane du fait qu'il n'y a pas de plan. Le gouvernement semble faire les choses à l'aveuglette.

Le gouvernement ne fait pas preuve d'humilité et n'admet pas son ignorance, ce qui serait un plan acceptable. Le gouvernement répète plutôt qu'il se fie à la science. Dans ce cas, qu'il nous montre la science sur laquelle il s'appuie; qu'il l'utilise pour établir un plan; qu'il nous donne un pourcentage. Nous avons entendu des promesses comme « quand 70 % de la population sera vaccinée », ou « quand 80 % de la population sera vaccinée », ou « quand 90 % de la population sera vaccinée ». Ce sont toutes de bonnes cibles, mais c'est un peu comme si quelqu'un utilisait une arme à feu pour faire un trou puis dessinait la cible autour de ce trou.

Quand on ne connaît pas l'objectif visé, il est difficile d'avoir un plan ou une idée. Les règles du jeu changent constamment. Les cibles changent constamment. Il y a le trou créé par la balle, et nous dessinons la cible autour de ce trou. Voilà essentiellement où nous en sommes avec la pandémie de COVID-19.

Deux ans ont passé. Des administrations du monde entier éliminent leurs exigences de vaccination et leurs restrictions relatives aux voyages et ouvrent leurs arénas. Ces gens peuvent de nouveau regarder une partie de hockey et passer de bons moments. Au Canada, nous avons encore des panneaux de plexiglas, des masques et ainsi de suite alors que, dans d'autres régions du monde...

L'hon. Dan Vandal: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député parle depuis trois minutes et n'a pas mentionné une seule fois les tests rapides. Or, c'est l'objet du débat. J'exhorte le Président à inviter le député à revenir au sujet.

Le vice-président: Je remercie le ministre de son intervention, mais le député a mentionné les tests rapides au moins une fois jus-

qu'à présent. Nous avons donné beaucoup de latitude aux deux côtés dans le cadre du débat de ce soir. Je veillerai à ce que le député s'en tienne au projet de loi à l'étude, et je suis sûr que ce rappel l'empêchera de s'écarter du sujet.

Le député de Peace River—Westlock peut poursuivre son intervention.

M. Arnold Viersen: Monsieur le Président, la motion que nous avons présentée la semaine dernière offrait au gouvernement une porte de sortie extraordinaire, une façon de réduire les pressions exercées sur notre pays après deux ans de règles du jeu changeantes et d'initiatives dont on déterminait les objectifs après coup. Nous demandons aujourd'hui au gouvernement de fixer des cibles avant d'adopter des mesures.

Aujourd'hui, le projet de loi dont nous sommes saisis est très simple. Il porte sur l'obtention de tests rapides. Nous réclamons ces tests depuis plus de deux ans. Nous les réclamions avant la mise sur le marché d'un vaccin adéquat et avant l'homologation des vaccins. Pourquoi? Parce que des représentants d'entreprises de pointe se présentaient ici pour nous dire que leur entreprise avait mis au point des tests rapides que nous pourrions utiliser si seulement ils pouvaient être approuvés par Santé Canada.

Je me rappelle avoir écrit une lettre pour demander à la ministre de la Santé d'accélérer la mise à l'essai de ces tests rapides pour que nous puissions enfin nous en servir. Pourquoi? C'était pour nous permettre de garder la frontière ouverte. Une des premières choses que nous avons apprises en cas de pandémie consiste à fermer les frontières pour tenter de la repousser. Qu'a fait le gouvernement? Il a dit que ce serait raciste de fermer la frontière. Si nous avions disposé de tests rapides à la frontière, nous aurions pu tester les gens et réduire considérablement les effets causés par les personnes infectées qui ont apporté la COVID-19 au Canada. Nous aurions pu mettre en quarantaine les personnes malades au lieu de toute la population. La quarantaine est destinée aux personnes malades et non aux personnes en bonne santé.

Voilà une des principales causes de frustration que nous avons constatées: les pratiques maladroites consistant à installer les gens dans des « hôtels du viol » partout au pays après leur arrivée pour qu'ils ne transmettent pas la COVID, souvent dans des conditions pires que celles de bon nombre de prisons du pays et avec de la nourriture infecte. Que l'on me pardonne de ne pas accorder beaucoup de marge de manœuvre aux libéraux pour ce projet de loi sur les tests rapides, alors que nous en demandons depuis très longtemps.

• (2325)

Mme Ya'ara Saks: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'espère vraiment que je n'ai pas bien entendu le député lorsqu'il a décrit les hôtels de quarantaine. J'ai contribué à la préparation d'une motion sur la violence fondée sur le sexe et, s'il a parlé d'« hôtels du viol », je trouve cela extrêmement offensant pour les femmes non seulement à la Chambre, mais d'un océan à l'autre. Je demande que le député présente des excuses.

Le vice-président: Il ne va pas nécessairement à l'encontre du Règlement d'évoquer certaines choses, mais le député pourrait peut-être retirer sa déclaration ou fournir une explication. Je conviens que cela a pu être inapproprié.

Le député de Peace River—Westlock a la parole.

M. Arnold Viersen: Je me reprends, monsieur le Président, et je m'excuse si j'ai offensé qui que ce soit.

Je vais le dire autrement. Nous avons envoyé les gens qui rentraient au Canada dans des endroits qui n'avaient fait l'objet d'aucune analyse fondée sur le sexe. Nous avons entendu des exemples sordides d'histoires qui auraient pu s'y produire. Je suis absolument convaincu que les tests de dépistage rapide auraient pu éviter aux voyageurs de se retrouver en quarantaine dans ce genre d'hôtel. Ces tests permettent de réduire la propagation de la COVID, mais ils auraient aussi pu servir à mieux contrôler les entrées et les sorties à la frontière. C'est d'ailleurs ce que nous réclamons depuis le début ou à peu près.

Il faut dire aussi que les stocks d'équipement de protection individuelle ont eux aussi été très mal gérés pendant la pandémie. Après le SRAS, le Canada s'est employé à faire des réserves de ce type d'équipement. En 2017, les fonds correspondants ont été coupés, car les stocks étaient mal gérés et mal administrés, et c'était encore le cas quand la pandémie a frappé en 2020, ce qui veut dire que les réserves étaient inexistantes. Voilà qui explique pourquoi je ne fais pas confiance au gouvernement libéral pour gérer de vastes quantités de produits du genre.

L'autre aspect qui nous préoccupe à propos de ce projet de loi qui prévoit des dépenses de 2,5 milliards de dollars, c'est de savoir qui fournira ces tests rapides. J'ai déjà beaucoup parlé des entreprises fournissant des tests rapides qui ont joint mon bureau. Elles ont probablement joint les bureaux de tous les députés. Elles se présentaient comme des entreprises canadiennes spécialisées en technologie de pointe dans le domaine de la santé qui souhaitaient montrer les tests de dépistage rapide pour la COVID-19 qu'elles avaient conçus. C'était au début de 2020. Nous avons répondu que c'était formidable, que nous allions en faire la promotion, et cetera. Or, ces tests n'ont jamais été homologués au Canada. Je ne sais pas ce qui est arrivé. Ces mêmes tests rapides ont été présentés aux États-Unis et ailleurs, et ils ont été homologués dans ces pays, mais pas au Canada.

Puis, l'histoire a semblé se répéter avec les vaccins. Le gouvernement du Canada a conclu une entente avec l'entreprise CanSino. Il a dépensé des millions de dollars dans ce projet en particulier pour ensuite devoir l'abandonner. C'est sans parler du fiasco entourant Baylis Medical. Je ne suis pas sûr que mes collègues s'en souviennent. Des ventilateurs qui n'avaient pas été approuvés par Santé Canada ont été achetés. Le gouvernement canadien en a acheté des milliers pour les stocker en vue de la pandémie. Je n'ai rien contre cette décision, mais il se trouvait qu'un député du nom de Frank Baylis avait des liens avec Baylis Medical. Comme par hasard, cette entreprise a décroché un contrat de plusieurs millions de dollars pour fournir des ventilateurs dans le cadre de la lutte contre la pandémie. De multiples exemples expliquent pourquoi nous aurions des questions à poser sur les fournisseurs des tests rapides. C'est sans parler du scandale UNIS: en plein cœur de la pandémie, le premier ministre a essayé de donner à ses amis près de 1 milliard de dollars.

Aujourd'hui, nous sommes saisis d'un projet de loi prévoyant de nouvelles dépenses de 2,5 milliards de dollars et nous avons des questions à propos des fournisseurs. Nous avons déjà vu ce film-là. Nous l'avons regardé. Il y a eu le scandale UNIS, le désastre de CanSino et l'affaire entourant Baylis Medical. Nous connaissons bien ce scénario.

Partout dans le monde, d'autres pays ont toutefois un excellent bilan en ce qui concerne les tests rapides. L'Allemagne, par

Ordres émanant du gouvernement

exemple, a adopté les tests rapides très tôt et les a utilisés abondamment.

● (2330)

Voilà que nous nous retrouvons devant un projet de loi bricolé à la dernière minute, au moment où — je l'espère — la pandémie tire à sa fin, et soudain il faut précipiter l'adoption de ce projet de loi. Pas question de l'envoyer en comité, il faut le faire adopter à toute vitesse. Pourquoi? Je ne saurais dire. Est-ce pour détourner l'attention du vote catastrophique des libéraux concernant le plan pour lever les mesures sanitaires obligatoires? Est-ce parce que les libéraux sont embarrassés par la situation et qu'ils veulent éluder la question en présentant ce projet de loi et en nous obligeant à faire des pieds et des mains?

Nous ne sommes encore que lundi, le premier jour de la semaine, même si nous nous rapprochons de mardi, et les libéraux ont présenté ce projet de loi, parmi toutes les questions qui auraient pu nous occuper aujourd'hui, sans parler de la Loi sur les mesures d'urgence ou de tous les autres problèmes à régler. Soudain, alors que nous réclamions des tests rapides depuis deux ans, les libéraux ont choisi cette journée pour faire adopter ce projet de loi à toute vapeur, sans avoir recours au processus parlementaire habituel, par le biais d'une simple motion de programmation pour faire adopter ce projet de loi toutes affaires cessantes afin de l'envoyer au Sénat, qui d'ailleurs ne siège pas avant la semaine prochaine. Les membres du comité auraient eu le temps de prendre connaissance de la question, de se rassembler et de poser des questions précises au gouvernement, notamment pour savoir qui sont les fournisseurs et où va cet argent. Nous aurions pu établir un calendrier pour la répartition de ces 2,5 milliards de dollars et nous doter d'un plan. Quelqu'un du côté libéral pourrait-il m'expliquer pourquoi avoir choisi précisément aujourd'hui pour débattre de ce projet de loi par l'entremise d'une motion de programmation et procéder à plusieurs votes?

Au passage, j'aimerais féliciter la greffière pour sa capacité exceptionnelle à se rappeler les noms de tous les députés. J'ai moi-même dû changer de place à cause des mesures de distanciation, et elle n'a pas manqué de me reconnaître. Je la félicite pour son travail.

Malgré tout, nous sommes en droit de nous demander: pourquoi aujourd'hui? Quel changement dans la science fait que nous sommes ici aujourd'hui? Fondamentalement, je crois que les tests rapides sont importants, depuis le début, et qu'ils auraient pu nous aider à lutter contre la COVID au début de la pandémie.

Je sais que ma province, l'Alberta, s'est servie de tests rapides. Mes enfants en ont reçu à l'école. Nous étions bien contents d'avoir des tests rapides pour notre tranquillité d'esprit. Cependant, les résultats de ces tests ne sont comptabilisés nulle part. Les données ne sont pas recueillies. On peut se servir de ces tests et ils ont permis de rassurer ma famille, mais ils ont fini à la poubelle. Aucune donnée n'a été recueillie. C'est un outil incroyable pour la population, mais leur utilité ne va pas plus loin.

Des députés d'en face ont parlé de collecte de données et d'autres choses du genre, c'est très bien, mais si quelqu'un s'autoadministre un test, aucune donnée n'est recueillie à moins qu'il existe des tests numériques dont je n'aurais pas entendu parler. Les tests dont je me suis servi étaient analogiques, ils ne permettaient pas la collecte de données et ils n'indiquaient pas la date et l'heure du test. Ils sont bons pour assurer ma tranquillité d'esprit, mais pas vraiment pour faire le suivi ou la recherche des contacts.

Ordres émanant du gouvernement

Ils auraient pu être utiles pour nous permettre d'assister à des événements, de traverser les frontières et ce genre de choses. Ils auraient été extrêmement utiles il y a deux ans. Encore une fois, les libéraux sont en retard et il semble qu'il y ait une autre raison pour laquelle ils présentent cette mesure aujourd'hui, à part leur engouement pour les tests rapides qui est tout nouveau je dirais.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole ce soir et j'espère avoir su expliquer l'importance des tests rapides et l'incapacité des libéraux à en obtenir en temps opportun.

• (2335)

M. Ken McDonald (Avalon, Lib.): Monsieur le Président, je suis toujours stupéfié de constater que les conservateurs s'opposent à toutes les mesures prises par les libéraux à l'égard de la COVID. Ils se sont opposés à la fois aux mesures visant à aider les entreprises et à celles visant à aider les particuliers. Ils se sont opposés aux exigences vaccinales. Ils ne voulaient rien faire au sujet de la COVID. Or, soudainement, ils agissent comme si les tests de dépistage rapide sont une nouvelle religion, mais ils ne le sont pas.

En fait, la dernière fois que j'ai quitté Ottawa pour retourner dans ma circonscription, j'ai dû me procurer une boîte de ces tests à l'aéroport. Pendant cinq jours consécutifs, je me suis testé. Personne n'a effectué de suivi. Néanmoins, les résultats de ces tests m'ont informé que je pouvais circuler dans la collectivité en toute sécurité.

Ma question pour le député est la suivante: pourquoi s'oppose-t-il aux mesures que nous avons prises pour aider les gens depuis le début de la pandémie?

M. Arnold Viersen: Monsieur le Président, j'ai beaucoup aimé le récit du député sur les tests de dépistage rapide. C'est dommage que nous n'avions pas accès à ces tests il y a deux ans. Nous aurions pu gérer la COVID beaucoup mieux. C'était en quelque sorte l'objet de mon discours.

Ces tests auraient pu être d'une énorme aide pour empêcher l'arrivée de la COVID sur notre territoire. Je suis frustré. C'est seulement maintenant, à ce stade avancé de la pandémie, que les libéraux ont une épiphanie au sujet des tests rapides et sont maintenant prêts à en parler.

[Français]

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, je voulais savoir ce que mon collègue pense de la vaccination, du fait qu'il y a encore des milliers de gens qui sont hospitalisés, et du fait qu'une grande partie de ceux qui sont aux soins intensifs sont des gens qui ne sont pas vaccinés.

• (2340)

[Traduction]

M. Arnold Viersen: Monsieur le Président, j'estime que les vaccins constituent un outil important pour lutter contre la COVID.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, j'ai été un peu déçu que le député ne me pose pas de question à la suite de mon discours étant donné sa curiosité quant au vote des néo-démocrates à l'égard de la motion d'opposition des conservateurs. La réponse à sa question se trouve à même la motion. En effet, on y cite la Dre Tam comme ayant déclaré qu'il pourrait valoir la peine de réévaluer certaines des mesures de santé publique prises jusqu'à maintenant. Or, la motion passe de cette déclaration à une recommandation de lever toutes les mesures de santé publique, avec plan à l'appui. Ces deux choses ne sont nettement pas équivalentes.

Si les responsables de la santé publique sont prêts à réévaluer certaines politiques mises en place jusqu'à présent, c'est une bonne chose. Ils peuvent procéder à cette réévaluation en fonction des critères qu'ils estiment judicieux. Toutefois, je crois qu'il aurait été exagéré pour la Chambre des communes de sauter aux conclusions quant aux résultats de cette réévaluation.

En ce qui concerne la reddition de comptes financière, bon nombre des questions que pose le député au sujet des dépenses relatives aux tests de dépistage rapide correspondent à celle que nous posons au comité des finances, puisque les libéraux demandent également de l'argent dans le cadre du projet de loi C-8. Le gouvernement nous assure qu'il s'améliorera en matière de production de rapports. En fait, il est encore possible de discuter de quelques-unes de ces questions concernant les dépenses relatives aux tests de dépistage rapide dans le contexte du projet de loi C-8. Cela dit, je ne crois pas qu'il soit mauvais que le Parlement fasse parfois son travail efficacement.

M. Arnold Viersen: Monsieur le Président, le député semble avoir confirmé mes soupçons concernant la coalition du NPD et du Parti libéral.

Quoi qu'il en soit, j'aimerais revenir sur ma comparaison avec quelqu'un qui peint le milieu d'une cible autour d'un trou qu'il a fait d'avance. Si on ne fixe pas de cible, comment pourra-t-on savoir à quel moment l'objectif sera atteint? Nous n'avons pas de liste des étapes à franchir avant de mettre fin aux exigences, de rouvrir l'économie, de rouvrir la frontière, de lever les restrictions concernant les déplacements et de lever l'obligation de subir un test lors d'un voyage. Si nous n'établissons pas ces paramètres d'avance, comment pourra-t-on savoir si nous avons atteint un objectif? Comment mesurer les résultats sans point de référence concret?

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, plus tôt dans le débat, le député libéral de London-Centre-Nord a parlé de la biofabrication, de l'importance de ce secteur et du marché de 30 millions de dollars que le gouvernement a conclu avec une entreprise canadienne pour des tests rapides. J'ajouterais que c'était une entreprise britannico-colombienne.

L'une des choses que nous ne pourrions pas faire, étant donné que les libéraux veulent faire adopter le projet de loi à toute vitesse, c'est demander à un comité de se pencher sur toutes sortes d'exigences concernant l'achat de tests rapides canadiens.

On prévoit des dépenses de 2,5 milliards de dollars, mais rien dans ce projet de loi ne nous dit que des entreprises canadiennes en bénéficieront. Le député croit-il que le gouvernement fait vraiment fausse route lorsqu'il est question d'agir avec transparence et d'aider les entreprises canadiennes? Il fait de beaux discours, mais malheureusement, ses belles paroles ne se reflètent pas dans le contenu de ses projets de loi.

M. Arnold Viersen: Monsieur le Président, je félicite le député de Thunder Bay—Rainy River d'avoir présenté le projet de loi demandant aux entreprises de rendre compte de leurs chaînes d'approvisionnement afin qu'il n'y ait pas de travail forcé et d'esclavage dans les chaînes d'approvisionnement canadiennes.

L'une des choses intéressantes que les gens ont remarquées et soulignées et que j'ai essayé de faire valoir, c'est le fait que le gouvernement fédéral n'est pas nécessairement assujéti aux mêmes normes. Le besoin d'acquiescer de l'équipement de protection individuelle et d'autres articles pendant la pandémie a pris le gouvernement par surprise et la rumeur veut que le travail forcé ait été utilisé pour fabriquer ces articles. C'est tout à l'honneur des libéraux que le ministre a travaillé de façon plutôt diligente récemment pour corriger certains de ces problèmes.

• (2345)

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, mon collègue a certainement exposé beaucoup de raisons qui expliquent le manque de confiance envers le gouvernement qui existe actuellement dans l'ensemble du Canada.

Je veux parler du fait que, au début de la pandémie, des entreprises canadiennes ont créé des tests rapides très rapides, très efficaces et de très haute qualité au pays, mais le gouvernement a décidé de ne pas les utiliser. Comme le député l'a dit, c'était à ce moment qu'il fallait fournir des tests rapides aux gens pour éviter que ceux-ci aient à s'absenter du travail pendant deux semaines et que notre économie soit paralysée.

Le député peut-il nous en dire un peu plus sur cette raison importante pour laquelle les Canadiens ont perdu confiance dans la gestion de la pandémie par le gouvernement et dans l'incapacité du gouvernement de faire preuve de transparence dans ses actions?

M. Arnold Viersen: Monsieur le Président, ma collègue n'aurait pas pu mieux le résumer. Il existe de graves problèmes de confiance au Canada à l'égard de nos institutions et de la façon d'opérer du gouvernement. Nous avons entendu directement de la bouche des députés libéraux que le gouvernement s'est servi de la pandémie et des vaccins pour diviser les Canadiens et semer la discorde entre eux.

Les conservateurs ont réclamé dès le début des tests rapides. Ceux-ci ne remplacent pas le vaccin, mais constituent une solution de rechange aux mesures que le gouvernement a mises en œuvre pour rendre les vaccins obligatoires ou pour encourager les gens à se faire vacciner. Les tests rapides étaient aussi plus facilement accessibles, au début, que les vaccins. Cela a pris moins de temps pour les élaborer et pour en faire l'essai, et ils sont loin d'être aussi invasifs qu'un vaccin. On les aurait largement acceptés très tôt dans la pandémie — et nous les avions réclamés —, mais le gouvernement semble en avoir fait fi alors qu'il a mis tous ses œufs dans le panier des vaccins.

[Français]

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole très tard ce soir pour parler du projet de loi C-10.

[Traduction]

C'est un plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui. Je sais qu'il se fait tard, mais ici à Ottawa, c'est encore la Saint-Valentin. Je crois que mon mari me regarde à la maison. C'est la première fois que je m'adresse à la Chambre et que je peux parler de mon époux. Nous sommes mariés depuis moins de trois ans, ma tendre moitié et moi, alors je tiens à lui souhaiter une bonne Saint-Valentin. Je l'aime de tout mon cœur et j'espère qu'il va rester longtemps avec moi — nous ne sommes pas ensemble depuis assez longtemps pour que j'en sois certaine. Non, c'est faux, je suis sûre qu'il va être là encore longtemps.

Ordres émanant du gouvernement

J'aimerais maintenant aborder un sujet très sérieux. Comme d'autres l'ont dit avant moi ce soir, c'est difficile de parler un instant d'amour et de romantisme pour passer aussitôt à un virus mortel, mais c'est ce que je vais faire. Mon deuxième prénom est Evans, en l'honneur de mon arrière-grand-mère, qui est morte de la grippe espagnole il y a une centaine d'années. Son départ se fait ressentir encore aujourd'hui dans ma famille. J'ai été élevée par une femme, ma mère, dont la mère a elle-même perdu sa mère à l'âge de 3 ans. C'est le genre de chose qui bouleverse une famille. Or, la pandémie de grippe espagnole a duré deux ans et elle a tué de 25 à 50 millions de personnes — sur une planète qui en comptait alors moins de 2 milliards.

La planète a beaucoup changé. Cette épidémie s'était répandue partout dans le monde sans l'aide — comme en ce moment — de ce que la société moderne a créé pour accroître la létalité et la longévité des virus. Nous sommes maintenant sept milliards d'êtres humains et nous avons des avions à réaction.

J'aimerais examiner la question du point de vue de l'humanité, en faisant abstraction des partis politiques et même de l'identité nationale. Je veux examiner l'humanité et ce parasite invisible et dire à mes congénères, qu'ils soient conservateurs, libéraux, bloquistes, néo-démocrates, canadiens, néo-zélandais ou britanniques, que l'humanité fait actuellement preuve d'un niveau d'arrogance malsain, qu'on soit en faveur des vaccins, contre les masques ou sûr de ses convictions, quelles qu'elles soient. Nous sommes trop sûrs de nous. L'humanité semble croire qu'elle mène le bal, que nous pouvons débattre ici du moment où nous décréterons que la pandémie est terminée. « Plus de masques, ils sont si encombrants. On en a marre », disons-nous, en nous inquiétant au sujet des vaccins, affirmant qu'ils ne sont plus aussi efficaces qu'avant. Eh bien, on peut deviner pourquoi ils ne sont plus aussi efficaces: la pandémie se sert de l'humanité comme d'une boîte de Pétri.

Je voudrais donner lecture d'un document. Je n'en ai pas l'habitude, mais j'ai appris beaucoup de choses sur la COVID-19 dans cet ouvrage. J'ai lu de nombreux articles scientifiques, et cet auteur scientifique, Andrew Nikiforuk, a écrit un livre en 2008 intitulé *Pandemonium*, et porte le sous-titre « Grippe aviaire, maladie de la vache folle et autres fléaux biologiques du XXI^e siècle ». Il l'a écrit en 2008. Je veux citer des passages de ses plus récents articles qui ont été publiés sur le journal en ligne *The Tyee*, en commençant par un article paru il y a un an, en janvier 2021.

Le titre de l'article d'Andrew Nikiforuk est « Coucou, c'est la COVID et me revoilà. Je vous présente mes petits variants ». Il s'agit d'un écrit à la première personne, le narrateur étant la COVID:

Je vous avais alors expliqué que je suis comme un incendie et vous êtes le combustible.

Nombreux sont ceux de votre espèce qui pensaient que je ne perturberais pas votre train-train quotidien...

Dans l'intervalle, j'ai évolué rapidement, comme seuls les morts-vivants savent le faire à la vue d'une étendue infinie de victimes.

Aujourd'hui, vos blouses blanches évoquent une « inquiétude rampante » — quelle savoureuse expression — face à mes petits variants.

Vous n'avez pas remarqué mon aîné, D614G, que j'ai enfanté en mars dernier.

Un vrai caïd, il est devenu souche dominante sur la planète. Une douce litanie sortait des bouches de vos blouses blanches qui le décrivaient comme un pernicieux « virus infectant les cellules épithéliales des voies aériennes supérieures, et [mutant] en plus grand nombre » que la mère porteuse de Wuhan.

La sélection naturelle sourit aux audacieux.

Ensuite est venu mon dévastateur B117 que j'ai mis au monde en Angleterre, en octobre.

Ordres émanant du gouvernement

Puis mon funeste 501.V2 en Afrique du Sud, en novembre.

Sans parler de mes adorables procréations transmises par les visons au Danemark et aux Pays-Bas, ou du ravageur brésilien, B1128, qui vient de débarquer au Japon.

Je n'ose vous parler de mes autres gestations, si créatives et mutantes.

● (2350)

Évidemment, ce n'est rien de personnel. Muter est le propre des morts-vivants. Plus le nombre de cellules humaines dont nous prenons le contrôle est élevé, plus nous avons d'occasions de nous multiplier. Chaque répllication est une occasion de mutation et de transformation de notre génome (mon code génétique) au rythme d'une ou deux par mois.

À partir de 10 ou 20 mutations, ma personnalité et mes ambitions peuvent être transformées et faire en sorte que je sois plus mortel, plus contagieux ou mieux adapté pour déjouer vos défenses immunitaires. Présentement, je suis juste assez mortel pour pouvoir me répandre. Alors je travaille à me propager le plus rapidement possible.

Vous ne pouvez pas réaliser l'ampleur de cette situation. Plus nous infectons d'hôtes, plus il y a de mutations.

Permettez-moi de me vanter un peu. Dans chaque millilitre de fluide contagieux dans le nez d'un hôte se trouvent entre 1 million et 1 milliard de virus.

[...] la version de moi qui est partie de Wuhan pour conquérir la planète n'est pas la même qui se promène en ambulance en Irlande, au Danemark ou en France.

Vous devez comprendre une chose: vous ne reverrez jamais deux fois le même virus.

[...] permettez-moi donc quelques conseils, chers hôtes. Faites la fête. Ne vous lavez pas les mains. Rassemblez-vous dans des endroits mal ventilés et laissez-moi prospérer et me répandre. Débarrassez-vous des masques. Laissez de côté la santé publique et concentrez-vous sur l'économie et les voyages internationaux qui font la gloire des virus.

Félicitez les politiciens qui partent en vacances, discréditez ceux qui parlent de fonction exponentielle, faites des confinements pleins de trous, comme des passoirs.

Laissez vos systèmes de recherche des contacts s'écrouler. Laissez vos dirigeants vous dire que les vaccins régleront tous vos problèmes.

Ne faites plus de tests ou faites des tests inutiles.

Laissez se répandre les théories du complot concernant les vaccins.

Attaquez-vous au Capitole.

Dites simplement que je n'existe pas.

Je ne vous demande pas grand-chose. Vous avez été jusqu'à maintenant des hôtes généreux et hospitaliers. Faites la même chose avec mes variants.

Nous sommes tous dans le même bateau, non?

N'oubliez pas: je suis comme un incendie et vous êtes le combustible.

C'est ce qu'Andrew Nikiforuk a écrit dans *The Tyee* il y a un an. J'aimerais donc savoir s'il se sent un peu moins stressé aujourd'hui quant à la situation avec le variant Omicron.

Cet article est paru en décembre 2021. On y lit ceci:

Omicron est là. Nous l'avons invité à entrer

De bonnes politiques auraient permis d'éviter l'énorme cinquième vague. Au lieu de cela, nos dirigeants ont embrassé quatre grands mythes.

Selon M. Nikiforuk, les quatre grands mythes que nous avons choisis d'embrasser sont les suivants:

Nous nous trouvons dans cette mauvaise situation en raison de la facilité avec laquelle les mauvaises idées se répandent dans une société technologique.

Ces idées dangereuses, dont seulement quatre seront abordées, méritent d'être réexaminées parce que, si nous ne les remettons pas en question et ne les abandonnons pas, la lutte contre la COVID se poursuivra pendant des années.

M. Nikiforuk parle ensuite du travail du Dr William Haseltine, un expert américain reconnu dans le domaine des virus qui a publié un article dans *Forbes* le 17 décembre 2021. Je recommande à mes collègues de consulter et de lire cet article intitulé « Comment Omicron déjoue l'immunité naturelle, la vaccination et les traitements à base d'anticorps monoclonaux ». Il note que le Dr Haseltine a fait valoir que le coronavirus existe depuis au moins 1 million d'années

et qu'il peut infecter divers animaux: « Le prochain variant pourrait bien provenir d'une population infectée de visons ou de cerfs. »

C'est ce à quoi nous devons vraiment réfléchir lorsque nous avons l'impression que le variant Omicron est sur le point de disparaître et qu'il était peu virulent. C'est ce que dit M. Haseltine, et Andrew Nikiforuk cite ses propos:

[...] le septième coronavirus à frapper les humains [qui est la COVID] « est capable de présenter beaucoup plus de modifications et de variations que ce que la plupart des gens n'auraient jamais cru possible et il reviendra nous hanter encore et encore ».

M. Haseltine souligne que rien ne prouve, d'un point de vue scientifique, que le variant Omicron est peu virulent parce que nous nous dirigeons inévitablement vers des virus moins dangereux.

Je reprends un autre extrait de l'article d'Andrew Nikiforuk:

M. Haseltine ajoute qu'un variant plus contagieux et [plus] mortel qu'Omicron est tout à fait possible en raison de la réponse mondiale lamentable à la pandémie jusqu'à maintenant.

Je souligne que lorsque je parle de la réponse mondiale, je ne politise pas du tout la question. Nous devons étudier le projet de loi C-10. Il ne fait aucun doute que nous devons nous pencher sur les tests, mais nous devons aussi porter attention à l'immense boîte de Pétri que représente le monde.

● (2355)

Voici les quatre mythes relevés par Andrew Nikiforuk:

Premier mythe: les vaccins nous permettront de nous en sortir.

[...] Une politique axée uniquement sur les vaccins prolongera la pandémie et épuisera les systèmes de santé. Seules des politiques nuancées qui se concentrent sur l'élimination de la transmission avec l'utilisation stratégique du dépistage, la ventilation améliorée et des restrictions imposées aux déplacements à l'étranger [sont toutes nécessaires].

Deuxième mythe: les pandémies sont imprévisibles et n'ont rien à voir avec la politique ou les comportements humains.

C'est faux. La technosphère mondiale a fourni un milieu parfait pour la prolifération de la COVID. Deux comportements humains d'une société technologique ont nourri et accéléré la pandémie. Il y a d'abord les voyages internationaux sans restriction, ce qui garantit la circulation des variants. Ensuite, il y a la mauvaise ventilation de nos espaces artificiels de vie et de travail [...]

J'ai entendu le troisième mythe pendant les débats à la Chambre aujourd'hui. Je tiens donc à souligner que ce sont des propos dangereux. Je retourne à l'article d'Andrew Nikiforuk:

Troisième mythe: nous pouvons vivre avec ce virus et, avec le temps, il deviendra de plus en plus bénin.

Vraiment? Quels sont les résultats jusqu'à présent?

[...] [Se débarrasser du virus] importe pour plusieurs raisons. D'abord, rien ne garantit qu'un nouveau virus évoluera pour prendre une forme plus bénigne. C'est carrément un mythe scientifique.

Permettez-moi de répéter la mise en garde pointue de M. Haseltine comme quoi nous n'avons toujours pas vu le pire de ce que la COVID pourrait nous réserver.

En même temps, le coût de « la vie avec le virus » augmente de façon exponentielle. Les variants ne cessent d'ajouter à ces coûts politiques, économiques et psychologiques en augmentant la transmission, la gravité et la létalité de la COVID-19.

Plus il y a de variants, plus il y a de mutations, et plus il y a de risques pour nous tous. D'autant plus qu'il est maintenant évident que les variants se développent plus vite qu'on ne peut créer les vaccins.

Le quatrième mythe est vraiment dangereux. L'article se poursuit ainsi:

Quatrième mythe: la COVID n'est qu'un virus comparable à la grippe.

Ce n'est pas parce qu'un nouveau coronavirus provoque des symptômes s'apparentant à ceux de la grippe qu'il s'agit d'une grippe, ni même d'un proche parent [...]

Comme le soutiennent de nombreux médecins, il vaut mieux considérer ce nouveau virus comme une fièvre thrombotique en évolution.

Il s'attaque au système vasculaire et peut détruire des cellules du cerveau.

Il enflamme le cœur et peut déstabiliser le système immunitaire.

Il peut même réduire le taux de spermatozoïdes et leur motilité.

Même les personnes qui présentent des symptômes légers peuvent souffrir de déficiences chroniques (fatigue et brouillard cérébral) un an après l'infection. À ce jour, nous n'avons aucune idée précise des répercussions de l'infection sur la santé d'une personne une décennie plus tard.

J'invite mes collègues à tenir compte de la dernière ligne:

Les politiciens qui balayent encore la COVID du revers de la main ou qui la comparent à la grippe devraient être obligés de laver les dépouilles des défunts.

Nous avons des choix en tant que Canadiens. Nous avons des choix en tant qu'élus. Nous avons des choix en tant que gouvernements et en tant qu'opposition. Nous pouvons nous concentrer sur ce qu'il faut faire pour assurer la sécurité de tout le monde. Nous pouvons décider qu'il est risible d'être arrogant au point de dire à un virus qu'il est temps pour lui de partir. En fait, je crois parfois que le virus rit de nous.

Nous devons prendre soin les uns des autres. Notamment, il ne faut pas diaboliser les autres, qu'ils soient anti-masques, anti-vaccins, promasques ou provaccins. Nous sommes tous dans le même bateau. Voilà un exemple de la façon dont l'humanité et des pays riches industrialisés peuvent être mis à genou à cause d'un élément invisible sorti tout droit de la nature qui décide que nous sommes son hôte ou, comme M. Nikiforuk l'a dit, qui est comme un incendie, et nous sommes le combustible.

Nous devons faire certaines choses plus rapidement. Nous devons faire un bien meilleur travail. Heureusement que nous allons avoir des tests de dépistage rapide grâce au projet de loi C-10, mais nous devons utiliser ces tests. Nous devons bien nous en servir. Il faut reconnaître que les vaccins ne sont pas une panacée; ils représentent une partie de la solution. Le dépistage n'est pas une panacée non plus; c'est une partie de la solution. Nous devons continuer de pratiquer la distanciation sociale, de porter nos masques et d'écouter les conseils des autorités de la santé publique.

Encore une fois, c'est une question difficile parce que tout le monde veut que les restrictions sur les voyages à l'international soient levées. Cependant, lorsque j'ai lu ce qu'une personne bien informée comme Andrew Nikiforuk dit au sujet de l'incidence des voyages par avion sur la propagation du virus, j'ai compris qu'il faut agir prudemment. Nous devons écouter les conseils des autorités de la santé publique et veiller à ne plus favoriser la propagation de la COVID.

● (2400)

L'ennemi, c'est le virus, et non un autre parti politique ou le leader d'une province qui fait fausse route. En tant que Canadiens et, disons les choses comme elles sont, en tant que terriens, nous faisons face à deux ennemis, deux menaces graves. Il y a la crise climatique, que l'on met de côté durant l'actuel débat sur les virus, les convois et les manifestations. La crise climatique menace davantage l'humanité que le virus, mais plus le virus vivra parmi nous — l'idée effrayante voulant que nous puissions vivre avec est un sophisme pervers.

Nous devons travailler de concert et nous protéger mutuellement. Je le crois sincèrement. Il n'y a personne ici à qui je ne confierais pas ma vie. À un moment crucial, il n'y a pas un député ici qui me refuserait de l'aide si je leur disais que j'en ai besoin. Nous sommes là les uns pour les autres, à un niveau très humain.

Ordres émanant du gouvernement

En ce moment, ce ne sont pas les humains qui mènent le bal: c'est plutôt le virus. J'aimerais bien qu'on puisse dire: « Voici l'échéancier, voici la date. » La seule raison qui m'a empêchée de voter en faveur de la motion des conservateurs, plus tôt aujourd'hui, c'est qu'elle disait qu'il faudrait que toutes les exigences soient éliminées pour une certaine date, alors que je suis convaincue que ce n'est pas nous qui menons le bal. Nous ne savons pas à quel moment un nouveau variant pourrait survenir. Cela dit, plus nous en savons à propos de ce virus et plus nous en apprenons, plus il devient évident qu'il faut être prudent, se protéger les uns les autres et ne pas encourager la propagation du virus.

[Français]

C'est maintenant une menace sérieuse pour tout le monde et pour nous en tant qu'êtres humains. Nous sommes tous dans le même bateau. C'est la réalité et une vérité claire.

[Traduction]

Nous devons prendre soin les uns des autres, et je pense qu'il faut reconnaître qu'un seul ennemi nous guette: la COVID-19. Il ne s'agit pas des conservateurs, ni des libéraux, ni des néo-démocrates, ni des bloquistes, ni des verts. Nous sommes tous dans le même bateau.

Je vous exhorte à adopter le projet de loi C-10 pour que les tests puissent être distribués aux Canadiens. Ne faisons pas l'erreur de croire que cela suffira, car nous ne savons pas combien de temps tout cela va durer. Puisse Dieu vouloir que nous fassions de meilleurs choix que ceux que nous avons faits jusqu'ici — et je nous inclus tous ici —, afin de nous protéger nous-mêmes, ainsi que nos familles et les pays en développement, qui ont désespérément besoin des vaccins. Nous devons absolument veiller à l'équité en matière de vaccins, et le Canada doit s'allier à l'Afrique du Sud et à l'Inde. Débarrassons-nous de la protection des brevets dans le cadre de l'Accord sur les ADPIC de l'Organisation mondiale du commerce. Voilà des mesures que nous pouvons prendre pour faire en sorte de freiner le virus, qui fait le tour du monde en se servant des humains comme d'une boîte de Pétri. Que les humains se rassemblent pour se sauver les uns les autres et qu'ils cessent de se battre entre eux.

● (2405)

M. Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Monsieur le Président, joyeuse Saint-Valentin. Je voudrais vous féliciter pour votre toge, qui vous sied à merveille. J'en portais une quand j'étais maire, mais maintenant je porte plus souvent la robe de chambre.

J'en arrive donc à la question pour ma collègue, que je remercie de son discours. Elle a mentionné plusieurs fois dans son allocution les voyages en avion et les voyages internationaux. Pourrait-elle nous parler de son voyage en Écosse et de la conférence sur le climat qui se tenait là-bas? A-t-elle fait ce voyage? Le cas échéant, pourrait-elle fournir des explications et faire des liens avec les commentaires qu'elle a formulés?

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, je suis heureuse de répondre à la question. La décision de partir ou non a été difficile à prendre. Je travaille fort lors de ce type d'événement. Ce ne sont pas des voyages d'agrément. Je me suis soumise à un protocole rigoureux pour la COVID comprenant un test avant mon départ et des tests quotidiens à destination. Le British National Health Service a fait un travail remarquable pour ne pas que cet événement se transforme en un événement de supercontamination.

Ordres émanant du gouvernement

Nous avons travaillé fort et ce sera certainement mon seul voyage international. La seule raison pour laquelle je voyage à l'étranger consiste à prendre part à une négociation sur le climat, car la crise climatique, comme je l'ai mentionné, est la seule chose qui éclipsa la COVID en ce moment, à part une guerre nucléaire.

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Monsieur le Président, c'était un excellent discours. Tout ce que la députée a dit est vrai. Elle a donné des faits.

Tout le monde dit qu'il faut éliminer les exigences relatives à la vaccination et recommencer à prendre soin de nous, et nous avons vu...

[Français]

Le vice-président: Il y a un rappel au Règlement.

[Traduction]

Il y a des problèmes techniques. Il n'y a pas d'interprétation en ce moment.

Elle est revenue maintenant.

La députée de Vancouver-Centre a la parole.

L'hon. Hedy Fry: Monsieur le Président, je tiens à féliciter ma collègue pour son excellent discours. Il était dur, mais factuel.

La députée a parlé des gens qui disent que nous devons apprendre à vivre avec le virus. Beaucoup de pays auraient déclaré: « Oh, regardez, ce pays a appris à vivre avec le virus. » Aujourd'hui, certaines autorités sanitaires mondiales ont publié un graphique montrant que le Danemark, qui a continué de tout rouvrir, qui a laissé tout le monde se promener librement et qui a déclaré qu'il allait vivre avec le virus, voit maintenant son nombre de cas augmenter en flèche. Le graphique montre une ligne presque verticale. Voilà ce qui se passe là-bas.

J'aimerais demander à la députée ce qu'elle pense de l'idée de tout rouvrir et de vivre avec le virus. Qu'en pense-t-elle?

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, je suis absolument convaincue que presque rien ne pourrait être plus dangereux que d'affirmer qu'« il faut vivre avec le virus ». Il est terriblement dangereux de dire que la maladie causée par ce virus est maintenant semblable à une grippe ordinaire et qu'on peut tout simplement s'y habituer.

Je le répète, ce n'est pas une grippe. C'est un dangereux coronavirus parasitaire qui pourrait devenir plus grave. Il faut donc éviter de le laisser circuler en toute liberté.

• (2410)

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Monsieur le Président, je remercie la députée de Saanich—Gulf Islands pour son discours. Nous sommes voisins tous les deux: les circonscriptions de Cowichan—Malahat—Langford et de Saanich—Gulf Islands ne sont pas très éloignées l'une de l'autre.

Je suis heureux qu'elle ait rappelé que la partie n'est vraiment pas encore gagnée. Beaucoup de Canadiens ont encore terriblement peur de contracter la COVID-19, en raison d'une faiblesse de leur propre système immunitaire ou de celui d'un membre de leur famille.

Je souhaite revenir sur la partie du discours de la députée qui mentionnait un lien entre le virus et les vols internationaux ainsi que l'exploitation de l'environnement. Pendant la dernière cam-

pagne, la députée et moi avons participé à un débat à propos du commerce grandissant des animaux sauvages et exotiques et des liens entre ce commerce et de possibles nouveaux virus.

La députée pourrait-elle nous en dire davantage sur tout cela et sur les liens entre ces éléments?

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, absolument, c'est vrai. Les origines de la COVID-19 — selon les meilleures connaissances à ce jour — proviennent d'un marché de Wuhan où l'on faisait le commerce d'animaux sauvages. La science reconnaît depuis un certain temps que les coronavirus peuvent se transmettre d'une espèce à l'autre. Plus l'humanité empiètera sur le territoire des espèces sauvages, plus le risque d'émergence de nouveaux virus mortels sera élevé.

[Français]

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours.

[Traduction]

Premièrement, j'aimerais rappeler que c'est le coronavirus qui décède et que nous ne pouvons pas lui dicter la fin de la pandémie. La députée peut-elle nous dire dans quelle mesure le projet de loi C-10 nous aiderait à y parvenir?

[Français]

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, je pense que le projet de loi C-10 va nous aider comme société à combattre le virus de la COVID-19. Il est clair que nous avons besoin des tests rapides et c'est le but de ce projet de loi.

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, les hôpitaux étaient déjà affaiblis par le sous-financement relié à la diminution des transferts en santé. On a beau dire n'importe quoi, le fait que le fédéral assumait 50 % des dépenses en santé dans les années 1960-1970, mais n'en assume plus que 22 % aujourd'hui, a rendu les hôpitaux vraiment très fragiles. Il y a eu du délestage et des gens qui avaient le cancer n'ont pas pu être soignés parce que les hôpitaux étaient remplis.

Que pense ma collègue de cette demande du Québec et des provinces de ramener les transferts en santé à 35 %? Je pense que c'est aussi une urgence pour sortir de la pandémie.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, je remercie mon collègue bloquiste de La Pointe-de-l'Île de sa question. Je pense qu'il a raison.

Il est clair que le système public de soins de santé est affaibli à cause de la COVID-19, mais il l'était bien avant l'émergence de la COVID-19. On doit investir davantage, car c'est un fardeau pour les provinces alors que c'est le gouvernement fédéral qui a la responsabilité de protéger notre système public et universel de santé.

Je pense qu'il existe aussi une nouvelle menace pour notre système public et universel de santé: quelques provinces ont pris la décision d'autoriser le secteur privé à fournir certains examens et autres traitements afin de réduire le stress sur le système public de santé.

On doit mieux payer les travailleurs dans ce secteur et on doit protéger notre système public de santé. Pour ce faire, le gouvernement fédéral doit donner davantage, comme des subventions aux provinces pour appuyer leur travail, afin que l'ensemble des Canadiens, des Canadiennes, des Québécois et des Québécoises puissent avoir un excellent système public de santé.

• (2415)

[Traduction]

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, je remercie la députée de ses observations ce soir. Elle voue un profond respect à cet homme et à ses travaux et publications. J'aimerais lui poser une question à ce sujet.

J'aimerais attirer l'attention de la députée sur un point qui me préoccupe. À mon avis, c'est un signal d'alarme. Nombreux sont les membres de notre société qui jouissent d'une renommée et d'une reconnaissance en raison de leurs travaux et de leurs marques de distinction, par exemple des prix. Je pense, entre autres, aux scientifiques, aux épidémiologistes, aux professeurs et aux chercheurs qui jouissent d'une réputation enviable, jusqu'à ce qu'ils remettent en question la science. Pourtant, avoir un esprit critique est primordial pour obtenir une information de qualité. Les Canadiens sont inquiets de cette tendance.

La députée peut-elle nous dire ce qu'elle pense du fait que le plus éminent professionnel de la médecine en Afrique du Sud a déclaré qu'il vaudrait mieux laisser le variant Omicron se propager, jusqu'à un certain point, afin d'aider l'humanité à acquérir une certaine force et une immunité naturelle à l'égard de ce virus?

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, il est bon de voir la députée de Yorkton—Melville. Il me tarde de la revoir en personne.

Selon moi, il ne faut pas prendre de risque avec un virus aussi dangereux en se fiant à l'opinion d'une minorité de scientifiques. Je ne doute pas que certains d'entre eux ont bonne réputation. Je les connais et j'ai lu leurs travaux. Si je pouvais trouver des études examinées par des pairs publiées dans des journaux médicaux de bonne tenue qui mettent en doute l'essentiel de ce que j'ai dit à la députée et à la Chambre aujourd'hui, je serais ravie d'avoir fait fausse route.

Ordres émanant du gouvernement

Le virus est dangereux. Je suis d'avis que l'on ne doit pas jouer avec la santé de la planète entière. Il faut fournir des vaccins aux pays en développement. Les tests de dépistage, la recherche de contacts et la distanciation physique sont nécessaires. Nous devons faire de notre mieux pour maintenir les protocoles de santé publique et nous efforcer d'éliminer le virus. Nous ne pouvons pas vivre avec le virus, car il se nourrit de nous.

Le vice-président: La période réservée aux questions et observations est terminée. Y a-t-il d'autres députés qui souhaitent intervenir? Je n'entends personne.

La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le vice-président: Le vote porte sur la motion.

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Le député de Winnipeg-Nord a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal, s'il vous plaît.

Le vice-président: Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, le vote par appel nominal est reporté au mardi 15 février, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

[Français]

En conséquence, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre s'ajourne jusqu'au mardi 15 février, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 24 h 19.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 14 février 2022

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi concernant certaines mesures liées à la COVID-19

Motion portant que le débat ne soit plus ajourné

M. Duclos	2085
Motion	2085
M. Brassard	2085
M. Therrien	2085
M. Julian	2086
M. Lamoureux	2086
M. Deltell	2086
M. Davies	2087
M. Ellis	2087
M. Davidson	2088
Mme Idlout	2088
M. Longfield	2088
M. Carrie	2088
M. Beaulieu	2089
M. Angus	2089
Mme Goodridge	2089
Adoption de la motion	2091

L'affaire du gouvernement n° 8 — Les délibérations sur le projet de loi C-10

Motion	2091
M. Ellis	2091
Amendement	2093
Mme O'Connell	2093
M. Davies	2093
M. Albas	2094
M. Beaulieu	2094
M. Desilets	2095
M. Lamoureux	2096
Mme Gaudreau	2096
M. Dreeschen	2096
M. Savard-Tremblay	2097
M. Boulerice	2098
Mme Gaudreau	2098
M. Davies	2098
M. Davies	2098
M. Blois	2100
Mme Gladu	2100
M. Beaulieu	2101
Mme Gazan	2101
M. Lamoureux	2102
M. Morantz	2102
M. Trudel	2102
M. Lamoureux	2103

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Les enseignants

M. Schiefke	2104
-------------	------

Les manifestations en lien avec la COVID-19

Mme Wagantall	2104
---------------	------

La dégénérescence maculaire

Mme Sgro	2104
----------	------

Les Journées de la persévérance scolaire

M. Perron	2105
-----------	------

Ressources Saint-Jean-Vianney

Mme Romanado	2105
--------------	------

Les athlètes olympiques et paralympiques

M. Godin	2105
----------	------

L'excellence dans l'enseignement de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques

Mme Saks	2105
----------	------

Le Mois de l'histoire des Noirs

Mme Zahid	2106
-----------	------

Le projet Pegasus

M. Waugh	2106
----------	------

Les manifestations en lien avec la COVID-19

M. Kelloway	2106
-------------	------

La cardiopathie congénitale

M. Williams	2106
-------------	------

L'exigence fédérale relative à la vaccination

Mme Block	2107
-----------	------

Valérie Grenier

M. Drouin	2107
-----------	------

Les femmes et les filles autochtones assassinées ou portées disparues

Mme Ashton	2107
------------	------

Le 100^e anniversaire de Saint-Narcisse-de-Rimouski

M. Blanchette-Joncas	2107
----------------------	------

L'exigence fédérale relative à la vaccination

M. Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	2108
---	------

Les manifestations en lien avec la COVID-19

Mme Khalid	2108
------------	------

QUESTIONS ORALES

Les manifestations en lien avec la COVID-19

Mme Bergen	2108
------------	------

M. Mendicino	2108
--------------	------

La santé

Mme Bergen	2108
------------	------

M. Blair	2109
----------	------

Mme Bergen	2109
------------	------

M. Holland	2109
------------	------

Les manifestations en lien avec la COVID-19

M. Berthold	2109
-------------	------

M. Mendicino	2109
--------------	------

M. Berthold	2109
-------------	------

M. Holland	2109
------------	------

M. Therrien	2109	Mme Khera	2115
M. Mendicino	2109	Mme DeBellefeuille	2115
M. Therrien	2110	Mme Khera	2115
M. Mendicino	2110		
M. Julian	2110	L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. Blair	2110	M. Hallan	2115
M. Boulerice	2110	M. Fraser	2115
M. Mendicino	2110	M. Hallan	2115
		M. Fraser	2116
		M. Paul-Hus	2116
		M. Fraser	2116
		Mme Lapointe	2116
		M. Fraser	2116
La santé		L'Agence du revenu du Canada	
Mme Vien	2110	M. Genuis	2116
M. Duclos	2110	Mme Lebouthillier	2116
Mme Vien	2110	M. Lawrence	2116
M. Duclos	2110	Mme Lebouthillier	2117
M. Steinley	2111	M. Genuis	2117
M. Alghabra	2111	Mme Lebouthillier	2117
M. Steinley	2111		
M. Alghabra	2111	Les affaires étrangères	
		M. Baker	2117
Les manifestations en lien avec la COVID-19		Mme Joly	2117
Mme Rempel Garner	2111		
M. Mendicino	2111	Les aînés	
Mme Rempel Garner	2111	Mme Blaney	2117
M. Holland	2111	Mme Khera	2117
Mme Michaud	2112		
M. Mendicino	2112	La sécurité publique	
Mme Michaud	2112	Mme May (Saanich—Gulf Islands)	2117
M. Mendicino	2112	M. Mendicino	2118
Mme Michaud	2112		
M. Mendicino	2112		
		ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT	
La santé		Travaux des subsides	
Mme Gladu	2112	Motion de l'opposition — Les mesures obligatoires et les restrictions fédérales relatives à la COVID-19	
M. Mendicino	2112	Motion	2118
M. Hoback	2112	Rejet de la motion	2119
M. Duclos	2113		
M. Bragdon	2113	AFFAIRES COURANTES	
M. Holland	2113	La Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés	
Les affaires autochtones		M. Fraser	2119
Mme Gazan	2113		
M. Miller	2113	Pétitions	
Mme Idlout	2113	La responsabilité sociale des entreprises	
M. Miller	2113	M. McDonald	2119
		Les ressources naturelles	
Les pêches et les océans		M. Ruff	2119
M. Dalton	2113	Le trafic d'organes humains	
Mme Murray	2114	M. Viersen	2120
		Les droits de la personne	
L'innovation, les sciences et l'industrie		M. Viersen	2120
M. Sorbara	2114	La déduction fiscale pour les habitants du Nord	
M. Champagne	2114	M. Viersen	2120
L'aide aux sinistrés		L'aide médicale à mourir	
M. Vis	2114	M. Viersen	2120
M. Blair	2114		
Les ressources naturelles			
M. Small	2114		
M. Wilkinson	2114		
M. Small	2114		
M. Wilkinson	2114		
Les aînés			
Mme DeBellefeuille	2115		

Les organismes de bienfaisance	
M. Viersen	2120
Le trafic d'organes humains	
M. Kurek	2120
Questions au Feuilleton	
M. Lamoureux	2120

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

L'affaire du gouvernement n° 8 — Les délibérations sur le projet de loi C-10

Motion	2120
M. Lamoureux	2120
M. Deltell	2122
M. Barsalou-Duval	2122
M. Cannings	2122
M. Gerretsen	2123
M. Carrie	2123
M. Brassard	2123
M. Lamoureux	2125
M. MacGregor	2125
M. Viersen	2125
M. Vis	2125
M. Gerretsen	2127
M. Blaikie	2127
M. Bezan	2127
M. Sorbara	2128
M. Lawrence	2129
M. Villemure	2129
M. Garrison	2130
M. Blois	2130
M. Lawrence	2131
Mme Michaud	2132
Mme Blaney	2132
M. Genuis	2132
Mme Romanado	2134
M. Perron	2134
M. MacGregor	2135
M. Kurek	2135
M. Cannings	2136
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	2137
M. Gerretsen	2137
M. Deltell	2139
M. Perron	2140
M. Blois	2140
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	2141
M. Viersen	2141
M. Deltell	2141
M. Blois	2142
M. Blaikie	2143
Mme Ferreri	2143
M. Blois	2145
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	2145
M. Ellis	2145
Mme Dhillon	2145
M. Ellis	2146
M. Cannings	2146
Mme Michaud	2147
M. Noormohamed	2147

M. Ellis	2148
Mme Michaud	2148
Mme Romanado	2148
M. Barsalou-Duval	2149
M. Kurek	2150
M. MacGregor	2150
Mme Michaud	2151
Mme Desbiens	2151
M. Lamoureux	2152
M. Kurek	2152
Mme DeBellefeuille	2153
M. Fragiskatos	2153
M. Kurek	2154
M. Cannings	2154
Mme Saks	2155
M. Ellis	2156
M. MacGregor	2156
M. Dalton	2157
M. Lamoureux	2158
Rejet de l'amendement	2160
Mme Romanado	2160
Amendement	2160
Adoption de l'amendement	2160
Adoption de la motion modifiée	2161

Loi concernant certaines mesures liées à la COVID-19

M. Duclos	2161
Projet de loi C-10. Deuxième lecture	2161
M. Caputo	2163
M. Davies	2163
Mme Gaudreau	2163
M. Lamoureux	2164
M. Maguire	2165
Mme Gill	2165
M. Cooper	2166
M. Lamoureux	2167
Mme Idlout	2167
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	2167
Mme Goodridge	2167
Mme Romanado	2168
Mme Vignola	2169
Mme Zarrillo	2169
Mme Gaudreau	2169
Mme Romanado	2170
M. Davies	2170
Mme Gill	2171
M. Beaulieu	2171
M. Lamoureux	2172
M. Boulgerice	2172
Mme Vignola	2172
M. Davies	2173
Mme Saks	2174
M. Viersen	2175
M. Beaulieu	2175
M. Blaikie	2175
Mme Vignola	2176
M. MacGregor	2177
Mme Fry	2177
M. Viersen	2178
Mme Gaudreau	2178
Mme Wagantall	2179

M. Viersen	2179
M. Viersen	2180
M. McDonald	2182
M. Beaulieu	2182
M. Blaikie	2182
M. Albas	2182
Mme Wagantall	2183
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	2183

M. Tolmie	2185
Mme Fry	2186
M. MacGregor	2186
Mme Dhillon	2186
M. Beaulieu	2186
Mme Wagantall	2187
Report du vote sur la motion	2187

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>